

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS
AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL



WOLUWE-SAINT-LAMBERT 2022-2023

WOLUWE-SAINT-LAMBERT 

Table des matières

MOT DU BOURGMESTRE	3	FORMATIONS	129
MOT DU SECRÉTAIRE	5	SERVICE GRH - EMPLOI	135
AUTORITÉS COMMUNALES	7	GESTION DU PATRIMOINE	141
CABINET DU SECRÉTAIRE COMMUNAL	13	GESTION DE L'ESPACE PUBLIC	149
SIPP	17	RELATIONS PUBLIQUES	169
EXPANSION ÉCONOMIQUE ET COMMERCES	19	NOUVELLES TECHNOLOGIES	175
SECRÉTARIAT	25	SERVICE POPULATION - ÉTAT-CIVIL	181
AFFAIRES JURIDIQUES	29	PRÉVENTION	187
CABINET DU BOURGMESTRE	33	SERVICE DES SPORTS	205
CULTURE	37	SERVICE DE LA JEUNESSE	219
DÉVELOPPEMENT DURABLE, PLANIFICATION ET PERSPECTIVES	61	SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE	233
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT	81	GESTION DE L'URBANISME ET PERMIS D'ENVIRONNEMENT	239
SERVICE DES CRÈCHES	89	ADMINISTRATIONS ET MARCHÉS	245
F.A.S.E.	95	FINANCES	247
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	119	RECETTE COMMUNALE	255

Mot du bourgmestre

Le traditionnel rapport annuel de l'administration communale de Woluwe-Saint-Lambert démontre une nouvelle fois l'ampleur du travail accompli au cours de la période de référence du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

En exécutant la déclaration de politique générale du début de mandature communale, le Collège des bourgmestre et échevins veille à ce que l'ensemble des services communaux poursuivent des objectifs de service à la population de manière efficace et attentive.

Une gestion efficace de service public requiert une grande disponibilité du bourgmestre et des échevins, ainsi qu'une écoute attentive réservée aux citoyennes et citoyens.

Notre gestion communale se distingue par ce dialogue permanent entre l'autorité communale et les habitantes et habitants de notre commune.

C'est bien plus que ce que d'aucuns appellent communément la démocratie participative, c'est une véritable association régulière des citoyennes et des citoyens concernés par un projet ou une action de politique locale à son élaboration et à son évaluation.

Il ne s'agit donc pas uniquement de groupes de travail réservés à quelques experts, tirés éventuellement au sort, mais d'une large ouverture à toutes celles et à tous ceux qui veulent exprimer leurs points de vue et leurs attentes.

C'est dans cet esprit que nous entamons la dernière année de la mandature communale avec un bilan de réalisation assez exceptionnel que le présent rapport complète et illustre.

Que tous les membres du personnel communal qui contribuent à ce résultat remarquable soient vivement remerciés pour leur sens du service au public.

MOT DU BOURGMESTRE



Mot du Secrétaire Communal

Le document, que vous avez sous les yeux, relate les activités des services communaux pour la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Il s'agit du dernier rapport relatif à cette mandature, puisque le prochain accompagnera la présentation du budget 2025 et sera présenté aux élus issus des élections communales, qui auront lieu le dimanche 13 octobre 2024.

Entre crise sanitaire et crise économique, ces quatre dernières années n'ont pas été un long fleuve tranquille. Cependant, je suis fier de pouvoir affirmer avoir pu compter, en toutes circonstances, sur des collègues compétents et disponibles, pour lesquels travailler dans la fonction publique représente un investissement sans faille... Je dirais même que, pour la plupart, il s'agit d'une vocation. Ils ne seront jamais assez remerciés pour avoir assuré la continuité et la qualité du service au public.

Comme chaque année, je vous laisse découvrir les multiples actions menées par votre administration et espère que vous prendrez plaisir et intérêt à lire ce document.

Patrick LAMBERT
Secrétaire communal



Autorités Communales

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Du 01/10/2022 au 30/09/2023, il était composé de 10 membres : le bourgmestre et 9 échevins. Les compétences, au 30/09/2023, sont réparties de la manière suivante:

Bourgmestre :

M. Olivier MAINGAIN, avenue Herbert Hoover 36
Participation citoyenne – Administration générale – Ressources humaines – Marchés publics – Gestion du patrimoine – Prévention – Police – Enseignement francophone – Culture – Relations publiques.

Echevins/Echevines :

Mme Isabelle MOLENBERG, 1^{re} échevine, avenue Marie-José 154
Famille – Action sociale – Seniors – Santé – Egalité des chances – Pensions – Personnes en situation de handicap.

Mme Michèle NAHUM, boulevard Brand Whitlock 142/9
Affaires juridiques – Commerce – Développement des noyaux commerciaux (en ce compris la coordination du plan de développement de l'avenue Georges Henri) – Expansion économique.

M. Eric BOTT, avenue des Créneaux 8
Sports – Jeunesse – Emploi – Vie associative – Relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Mme Jacqueline DESTRÉE-LAURENT, avenue de Mai 221
Officière de l'Etat civil – Etat civil – Population – Etrangers – Crèches communales – Cultes – Tutelle sur le CPAS.

M. Xavier LIENART, avenue de la Chapelle 60A
Budget – Finances – Nouvelles technologies – Enseignement néerlandophone et bibliothèque néerlandophone – Relations avec la communauté néerlandophone.

M. Jean-François THAYER, avenue Edouard Speeckaert 76
Politique du logement (en ce compris l'Observatoire du Logement).

M. Gregory MATGEN, avenue des Dix Arpens 82
Développement durable – Environnement – Planification et perspectives – Mobilité – Politique énergétique – Promotion du patrimoine architectural – Protection animale.

M. Philippe JAQUEMYS, rue de la Cambre 34
Gestion de l'espace public (en ce compris la Propreté publique et les Espaces verts) – Solidarité internationale – Jumelages – Relations avec les communautés européennes – Relations avec les citoyens de la périphérie bruxelloise.

Mme Delphine DE VALKENEER, avenue des Rogations 47
Urbanisme et Permis d'environnement.

Secrétaire communal :

M. Patrick LAMBERT



AUTORITÉS COMMUNALES

Du 01/10/2022 au 30/09/2023, le Collège des bourgmestre et échevins a tenu 58 séances dont 2 entièrement consacrées aux réclamations en matière fiscale (imposition communale).

LE CONSEIL COMMUNAL

Du 01/10/2022 au 30/09/2023, il était composé de 37 membres effectifs dont les 10 membres du Collège des bourgmestre et échevins repris ci-avant et 27 conseillers communaux :

Présidente :

Mme Ariane CALMEYN

Conseillers communaux :

M. Georges DE SMUL (NL)	Avenue Robert Dalechamp 4
M. Pierre-Alexandre de MAERE d'AERTRYCKE	Rue Fernand Mélard 11
Mme Fabienne HENRY	Avenue Robert Dalechamp 12
Mme Francine BETTE	Avenue Albertyn 47
Mme Julie VAN GOIDSENHOVEN-BOLLE	Chaussée de Roodebeek 495
Mme Françoise CHARUE	Chaussée de Roodebeek 96
Mme Aurélie MÉLARD	Avenue des Vaillants 15/6
Mme Ariane CALMEYN	Avenue Edouard Speeckaert 116
Mme Sonia BEGYN	Rue de la Station de Woluwe 109/002
M. Quentin DEVILLE	Place de Sainte-Famille 2
Mme Núria BORDES CASTELLS	Rue de la Roche Fatale 84
Mme Amélie PANS	Avenue Marie-José 55
M. Charles SIX	Avenue Michel Sterckmans 31
Mme Adelaïde de PATOUL	Avenue Marcel Thiry 12/12
M. Jacques MELIN	Avenue Lambeau 98
M. Michaël LORIAUX	Rue du Zéphyr 34
Mme Marie-Jeanne PETI MPANGI	Avenue des Constellations 17 A
Mme Laïla ANBARI	Avenue Andromède 33

M. Jean ULLENS de SCHOOTEN	Square Joséphine- Charlotte 14
Mme Ingrid GOOSSENS	Avenue de la Charmille 8/38
M. Steve DETRY	Avenue Marcel Thiry 206/305
Mme Margaux HANQUET	Avenue A.J. Slegers 367
M. Kurt DESWERT (NL)	Avenue Prekelinden 4
M. Jean-Claude VAN der AUWERA	Chaussée de Roodebeek 254
Mme Elsa BOONEN	Avenue Général Lartigue 105/9
Mme Chantal DRANSART	Avenue du Roi Chevalier 32
Mme Salla SAASTAMOINEN	Avenue du Roi Chevalier 34

Du 01/10/2022 au 30/09/2023, le Conseil communal a tenu 11 séances dont une ne portait que sur deux points et s'est tenue de manière virtuelle.

COMMISSIONS

Groupe 1 – Commission présidée par M. Olivier MAINGAIN :

Participation citoyenne - Administration générale - Ressources humaines - Marchés publics - Gestion du patrimoine - Prévention - Enseignement francophone - Culture - Relations publiques
Affaires juridiques - Commerce - Développement des noyaux commerciaux (en ce compris la coordination du plan de développement de l'avenue Georges Henri) - Expansion économique
Etat civil - Population - Etrangers - Crèches communales - Cultes - Tutelle sur le CPAS
Politique du logement (en ce compris l'Observatoire du Logement)
Gestion de l'espace public (en ce compris la Propreté publique et les Espaces verts) - Solidarité internationale - Jumelages - Relations avec les communautés européennes - Relations avec les citoyens de la périphérie bruxelloise
Urbanisme et Permis d'environnement

Secrétaire : Mme Anne VANBEGGELAER, inspectrice en chef.



Groupe 2 – Commission présidée par Mme Isabelle MOLENBERG :

Famille – Action sociale – Seniors – Santé – Egalité des chances – Pensions – Personnes en situation de handicap
Sports – Jeunesse – Emploi – Vie associative – Relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles
Budget – Finances – Nouvelles technologies – Enseignement néerlandophone et bibliothèque néerlandophone – Relations avec la communauté néerlandophone
Développement durable – Environnement – Planification et perspectives – Mobilité – Politique énergétique – Promotion du patrimoine architectural – Protection animale

Secrétaire : M. Benoît VANDERSMISSEN, conseiller.

CONSEIL DE POLICE

La commune de Woluwe-Saint-Lambert compte 9 représentants au sein du Conseil de police de la zone 5343 Montgomery regroupant les communes de Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et Etterbeek. Pour la période du 01/10/2022 au 30/09/2023, ces représentants étaient :

M. Philippe JAQUEMYNS, échevin
 M. Quentin DEVILLE, conseiller communal
 Mme Julie VAN GOIDSENHOVEN-BOLLE, conseillère communale
 Mme Margaux HANQUET, conseillère communale
 Mme Adelaïde de PATOUL, conseillère communale
 M. Michaël LORIAUX, conseiller communal
 Mme Ariane CALMEYN, conseillère communale
 Mme Amélie PANS, conseillère communale
 Mme Núria BORDES CASTELLS, conseillère communale

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Conseil de l'Action sociale :

Présidente :
 Mme Fabienne HENRY

Membres :
 Mme Isabelle GOBERT
 M. François DOMINICY

Mme Nathalie RIABICHEFF
 Mme Marie-Françoise PEETERS
 M. Jacques MELIN
 M. Jean-Jacques VANDEVELDE
 Mme Anne DRION du CHAPOIS
 Mme Francine BETTE
 Mme Joëlle CHANTRY
 Mme Godelieve LIPPENS (NL)
 M. François ANGENOT
 M. Martial VAN DEN BROECK
 M. Joseph VRANKEN

Secrétaire général :
 M. Grégory JACQUES

Directeur financier :
 M. Youri DELWIT

Représentants du Collège au Comité de concertation commune/CPAS :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre, Mme Michèle NAHUM, Mme Jacqueline DESTRÉE-LAURENT et M. Xavier LIENART, échevins.

CADRES DIRIGEANTS DES SERVICES COMMUNAUX

Au 30/09/2023, le comité de direction est composé de :

Fonctionnaires légaux :

M. Patrick LAMBERT, secrétaire communal
 M. Jean VANDEVEN, receveur communal

Services :

Affaires juridiques
 Chef de division M. M. Laure VAN VARENBERG

Cabinet du bourgmestre
 Conseillère adjointe M. Mme Séverine CLAUDE

Cabinet du secrétaire
 Conseiller M. Benoît VANDERSMISSEN

Culture
 Chef de division M. Mme Sandra AMBOLDI

DDPP (Développement durable, planification et perspectives)
 Chef de division M. Mme Marie-Eve VAN MECHELEN



AUTORITÉS COMMUNALES

Enseignement – Crèches

Chef de division Mme Stéphanie DEBATY

Famille – Action sociale – Seniors – Egalité des chances – Personnes en situation de handicap

Chef de division Mme Ariane BRONDEEL

Finances

Chef de division M. Philippe GRUWEZ

Gestion de l'urbanisme et des permis d'environnement

Architecte principale Mme Katelijne FRANSSSENS

Gestion Espace Public

Inspecteur en chef M. Dirk UYTTERHOEVEN

Gestion du patrimoine

Inspecteur en chef Mme Anne VANBEGGELAER

Gestion des Ressources Humaines

Chef de division Mme Jennifer MORREN

Nouvelles technologies

Conseiller M. Peter BEKE

Population – Etat civil

Secrétaire d'administration
Mme Nathalie
VANHOUDENHOVEN

Prévention – Stationnement réglementé

Chef de division M. Bertrand DEWEZ

Recette – Administration et marchés

Receveur communal M. Jean VANDEVEN

Relations publiques

Secrétaire d'administration M. Lionel DEMUNTER

Secrétariat – SIPP – Expansion économique et commerce – Coordination administrative

Secrétaire communal M. Patrick LAMBERT

Sports – Jeunesse – Vie associative

Secrétaire d'administration M. Michel
ZIMMERMANN

SOCIÉTÉS DIVERSES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES : REPRÉSENTANTS COMMUNAUX

La commune est représentée aux assemblées générales et/ou aux conseils d'administration de diverses sociétés dans lesquelles elle a des intérêts :

Intercommunale SIBELGA SC, quai des Usines 16 – 1000 Bruxelles :

M. Michaël LORIAUX, conseiller communal.

Intercommunale INTERFIN SC, quai des Usines 16 – 1000 Bruxelles :

M. Michaël LORIAUX, conseiller communal.

Intercommunale VIVAQUA SC, boulevard de l'Impératrice 17-19 – 1000 Bruxelles :

M. Quentin DEVILLE, conseiller communal et M. Gregory MATGEN, échevin.

BRULABO SCRL, avenue du Maelbeek 3 – 1000 Bruxelles :

M. Charles SIX, conseiller communal.

CITYDEV.BRUSSELS (anciennement SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE), boulevard du Jardin Botanique 20 – 1000 Bruxelles :

Mme Delphine DE VALKENEER, échevine.

L'HABITATION MODERNE SC, Mont Saint-Lambert 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre, M. Eric BOTT, échevin, Mme Sonia BEGYN, M. Pierre-Alexandre de MAERE d'AERTRYCKE, Mmes Aurélie MELARD et Marie-Jeanne PETI MPANGI, conseillers communaux, MM. Jérémie ERKAN et Thierry WANTENS, membres – Observateurs : MM. Lionel DELATTE et Bernard IDE, membres.

ALLIANCE BRUXELLOISE COOPERATIVE SC, avenue Albert Dumont 10 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Jean-François THAYER, échevin.

SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE CRÉDIT AU LOGEMENT SA, boulevard Bisschoffsheim 33 – 1000 Bruxelles :

M. Xavier LIENART, échevin.

BRULOCALIS ASBL, rue Royale 168 – 1000

Bruxelles :

M. Philippe JAQUEMYNS, échevin.

ECOLE REGIONALE ET INTERCOMMUNALE DE POLICE (ERIP) ASBL, rue du Planeur 10 – 1130

Haren :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre et Mme Margaux HANQUET, conseillère communale.

IRISTEAM ASBL, avenue des Arts 21 – 1040

Etterbeek :

M. Xavier LIENART, échevin.

MISSION LOCALE D'ETTERBEEK, avenue des Casernes 31 – 1040 Etterbeek :

M. Olivier SMAL (responsable de la division Emploi), membre.

AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT (AISWSL) ASBL, avenue

Georges Henri 399 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

Mme Michèle NAHUM et M. Eric BOTT, échevins et Mme Fabienne HENRY, conseillère communale.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE) ASBL, chaussée de Roodebeek 137 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Eric BOTT, échevin, M. Michaël LORIAUX, conseiller communal, M. Luc VANDEVELDE, Mmes

Joëlle CHANTRY, Ghislaine BOSLY-VANHALEWYN et M. Peter MULDER, membres.

ANTENNE INTERUNIVERSITAIRE UCL/ULB DES SENIORS ET DU TEMPS LIBRE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT ASBL, avenue Paul Hymans

2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

Mme Isabelle MOLENBERG, échevine.

CENTRE DE CONSULTATIONS FAMILIALES ET SEXOLOGIQUES (CCFS) ASBL, avenue de Broqueville 270 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

Mme Isabelle MOLENBERG, échevine, Mmes Ariane CALMEYN et Fabienne HENRY, conseillères

communales.

WOLU-SERVICES ASBL, avenue Andromède 63/2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Eric BOTT, échevin et Mme Françoise CHARUE, conseillère communale.

DIMENSION+ ASBL, Mont Saint-Lambert 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

Mme Jacqueline DESTRÉE-LAURENT et M. Xavier LIENART, échevins, M. Pierre-Alexandre de MAERE d'AERTRYCKE et Mme Sonia BEGYN, conseillers communaux.

ASBL communales :

CENTRE ALBERT MARINUS ASBL, avenue Paul Hymans 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre, Mmes Francine BETTE et Ariane CALMEYN, conseillères communales, MM. Maurice JAQUEMYNS, Pierre VERMEIRE, Jean-Marc ARTOIS, Mmes Kathleen LEJEUNE et Christine VERSTEGEN (ex-conseillère communale), membres.

CENTRE CULTUREL WOLUBILIS ASBL, avenue Paul Hymans 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre (membre de droit), Mme Michèle NAHUM, échevine, Mme Ariane CALMEYN et M. Charles SIX, conseillers communaux, Mme Martine ADNET-BRANDERS, Hélène SION, M. Jean-Marc ARTOIS et Mme Kathleen FALLON-SIMONIS, membres.

COMITE CULTUREL DE

WOLUWE-SAINT-LAMBERT ASBL, avenue Paul Hymans 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre (membre de droit), Mme Michèle NAHUM, échevine, Mmes Francine BETTE, Ariane CALMEYN, MM. Quentin DEVILLE, Charles SIX, Jean ULLENS de SCHOOTEN et Mme Elsa BOONEN, conseillers communaux, Mme Martine ADNET-BRANDERS, MM. Patrick ALLAER, Lionel DELATTE, Gaëtan MESTAG, Mmes Hélène SION, Marie PEETERS, Kathleen FALLON-SIMONIS et M. François ANGENOT, membres.

COMPLEXE SPORTIF POSEIDON ASBL, avenue des Vaillants 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

Mme Michèle NAHUM, MM. Eric BOTT, Xavier LIENART et Philippe JAQUEMYNS, échevins, Mmes Françoise CHARUE, Núria BORDES CASTELLS, Adélaïde de PATOUL et M. Jean-Claude VAN der AUWERA, conseillers communaux, Mmes Marie



AUTORITÉS COMMUNALES

PEETERS, Michèle POISSONNIEZ, MM. Christian SABOT, Joseph VRANKEN, Raymond FRERE et Mme Isabelle GOBERT, membres.

VILLAGE CULTUREL ASBL, avenue Paul Hymans 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre (membre de droit), Mme Michèle NAHUM, échevine, Mmes Francine BETTE, Ariane CALMEYN, MM. Quentin DEVILLE, Charles SIX, Mme Adelaïde de PATOUL, M. Jean ULLENS de SCHOOTEN et Mme Elsa BOONEN, conseillers communaux, MM. Xavier JEUNEJEAN, Gaëtan MESTAG, Mmes Hélène SION, Marie PEETERS, MM. Yves VAN de CASTEELE, François ANGENOT et Mme Christine VERSTEGEN (ex-conseillère communale), membres.

WOLU-INTERNATIONAL ASBL, avenue Paul Hymans 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre, MM. Xavier LIENART, Philippe JAQUEMYNS et Mme Delphine DE VALKENEER, échevins, Mmes Francine BETTE, Ariane CALMEYN, Sonia BEGYN, Ingrid GOOSSENS et M. Jean-Claude VAN der AUWERA, conseillers communaux, Mme Louise NGANDU LUKUSA, MM. Gaëtan MESTAG, André EVERAERTS et Lionel DELATTE, membres.

WOLU ACTION ASBL, avenue Paul Hymans 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre, Mme Michèle NAHUM, M. Eric BOTT et Mme Delphine DE VALKENEER, échevins, Mme Fabienne HENRY, MM. Charles SIX, Michaël LORIAUX, Mmes Marie-Jeanne PETI MPANGI, Margaux HANQUET, MM. Jean ULLENS de SCHOTEN et Jean-Claude VAN der AUWERA, conseillers communaux, Mmes Isabelle GOBERT et Christine VERSTEGEN (ex-conseillère communale), membres.

WOLU 10.000 ASBL, avenue Paul Hymans 2 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Olivier MAINGAIN, bourgmestre, Mmes Isabelle MOLENBERG et Michèle NAHUM, échevines, M. Charles SIX, conseiller communal, M. Maurice JAQUEMYNS et Mme Christine VERSTEGEN (ex-conseillère communale), membres.

PRESIDENTS DES FABRIQUES D'EGLISES DES PAROISSES DESSERVANT LA COMMUNE

Divin Sauveur, avenue de Roodebeek 269 – 1030 Schaerbeek :

M. Guy LETHE

sNotre-Dame de l'Assomption, avenue Emile Vandervelde 153 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. L. NAVEAU

Sainte-Famille, place de la Sainte-Famille 7 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

Mme Marie-Thérèse MARRANT

Saint-Henri, parvis Saint-Henri 18 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Bernard RENSON

Saint-Lambert, avenue A.J. Slegers 37 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Michel HEYDEN

Autres cultes reconnus :

Eglise anglicane unifiée (Holy Trinity), rue Capitaine Crespel 29 – 1050 Ixelles :

M. Paul VROLIJK

Eglise protestante évangélique, avenue A.J. Slegers 96 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert :

M. Wissam HALLAL

Cabinet du Secrétaire Communal

MISSIONS DU CABINET DU SECRÉTAIRE

Le Cabinet du Secrétaire est composé d'une seule personne, de niveau A, qui a pris ses fonctions le 01/09/2022. En son absence, une partie du travail est assumée par le Secrétariat.

Dès lors, suite à une réorganisation interne au sein du Cabinet et au sein du service du Secrétariat, certaines tâches ont été redistribuées, et d'autres le seront encore à l'avenir, ce qui implique que le Secrétaire n'a plus une personne affectée exclusivement à son secrétariat.

Les missions sont multiples et très variées.

Elles consistent principalement à assurer le travail administratif lié aux nombreuses tâches conférées au Secrétaire communal par la Nouvelle loi communale en vertu de son article 26bis et notamment pour la direction et la gestion journalière du personnel, la présidence du Comité de direction, la préparation des dossiers soumis au Conseil communal et au Collège des bourgmestre et échevins, le contreseing de toutes les pièces officielles émanant de l'administration communale.

Le Secrétaire communal répond aux demandes de l'ABC des pouvoirs locaux et il est aussi désigné par la loi en qualité d'informateur institutionnel.

1. LES CONTACTS

1.1. Accueil des membres du personnel

Pour le dépôt des signataires, des rapports au Collège et de courriers divers

1.2. Agenda

Préparation de certains documents qui servent de support aux nombreuses réunions.

1.3. Inforum

Tous les mois, Inforum nous transmet les textes législatifs. Le Cabinet du Secrétaire est chargé d'examiner les informations et de les transmettre dans les services concernés.

1.4. Brulocalis

Cet organisme nous transmet une lettre d'information bimensuelle comprenant les rubriques suivantes : actualités, nouveaux documents, agenda et subsides. Le Cabinet est chargé d'examiner les informations et de les transmettre dans les services concernés.

1.5. Lois de base administratives

Régulièrement, nous recevons des mises à jour de cette législation qu'il y a lieu d'insérer dans ce dossier.

2. LE CONTRESEING DE TOUTES LES PIÈCES OFFICIELLES ÉMANANT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET NOTAMMENT DE LA CORRESPONDANCE

Pré-relecture quotidienne et propositions de corrections éventuelles de tous les documents soumis à la signature du Secrétaire communal, qu'ils le soient en version papier ou en version électronique, tels que les demandes de permis d'urbanisme transmises via l'application MyPermit et validés dans la plateforme eSign.



3. LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction se réunit 10 fois par an, en dehors des suivis des réunions du Collège qui ont lieu après chaque séance. Lors de la crise sanitaire, ces réunions se tenaient en visioconférence. Depuis septembre 2022, elles ont repris en présentiel.

Le Cabinet du Secrétaire est chargé de :

- réserver la salle de réunion,
- préparer l'ordre du jour en rassemblant les sujets que les membres souhaitent aborder,
- convoquer les membres du Comité de direction,
- en séance, prendre des notes et rédiger le procès-verbal de la réunion,
- transmettre le procès-verbal finalisé aux membres.

4. LA PRÉPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL ET AU COLLÈGE

Ce travail incombe principalement au Service Secrétariat, le Cabinet intervient uniquement lorsque le Secrétaire communal fait appel à l'un ou l'autre service pour un complément d'informations ou pour des dossiers incomplets.

Pré-lecture des procès-verbaux du Collège et du Conseil, avec propositions de corrections éventuelles.

En ce qui concerne plus spécifiquement les dossiers du Conseil, le Cabinet intervient :

- pour préparer le dossier Conseil du Secrétaire communal en rassemblant les différentes rubriques reçues du Service Secrétariat,
- pour rassembler les interpellations réceptionnées par le Secrétaire communal et pour lesquelles il demande un projet de réponse aux services concernés,
- pour préparer le dossier « interpellations /questions et réponses » pour la Présidente du Conseil et vérifier avec le Cabinet du Bourgmestre si ce dernier a réceptionné toutes les réponses aux interpellations.

5. LA GESTION DES RELATIONS AVEC LES CONSEILLERS COMMUNAUX

- Préparation et suivi des décisions du Collège et du Conseil communal relatives aux représentations de la commune dans les ASBL et autres institutions
- Établissement et mises à jour des listes des représentants communaux dans les différents organes

communaux, et tenue des registres institutionnels, y compris la transmission aux autorités de contrôle et de tutelle, dans les formes et délais prescrits

- Gestion et planification des données et publications, à actualiser sur le site Internet communal et relatives aux mandataires, en référence à une obligation légale dans le cadre de la transparence ;
- Gestion et actualisation des questions écrites posées par les conseillers communaux
- Gestion du planning et des rendez-vous, en collaboration avec le Secrétaire communal

6. ABC DES POUVOIRS LOCAUX

Deux fois par an, l'ABC des pouvoirs locaux fait appel à toutes les communes belges pour la mise à jour de ses données, à savoir :

- les données générales telles que le nombre d'habitants, le nombre de mandataires ainsi que leurs coordonnées et leurs attributions,
- les coordonnées et les attributions des membres du Comité de direction,
- les données générales du CPAS
- les données générales du Conseil de police.

Le Cabinet du Secrétaire vérifie les données existantes, les corrige, si nécessaire, sur la base des fichiers du Secrétariat, de l'organigramme du personnel de la GRH et des informations fournies par le service Population

7. LE SECRÉTAIRE COMMUNAL EST DÉSIGNÉ PAR LA LOI EN QUALITÉ D'INFORMATEUR INSTITUTIONNEL

Au niveau fédéral : listes des mandats et déclarations de patrimoine

Annuellement, l'informateur institutionnel doit communiquer à la Cour des comptes la liste des personnes assujetties, soit le Bourgmestre, les Echevins et la Présidente du CPAS, tenues de déposer une liste de mandats et une déclaration de patrimoine ;

Ensuite, il adresse un courrier aux assujettis pour, qu'à leur tour, ils introduisent leur liste de mandats, fonctions et professions à la Cour des comptes.

L'informateur institutionnel doit également communiquer à cette instance les entrées en fonction et les cessations de fonction des mandataires endéans le mois.

Au niveau régional : application de l'article 7§1 de l'ordonnance du 14 décembre 2017 conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois, telle que modifiée.

Dans le cadre de la transparence des mandataires publics bruxellois, le Secrétaire communal doit veiller à ce que **TROIS** documents administratifs soient rédigés et transmis :

1. La déclaration des mandats

Le mois qui suit leur prestation de serment ou au début de leur installation, les mandataires communaux bruxellois, à savoir : le Bourgmestre, les Echevins, les Conseillers communaux et la Présidente du CPAS doivent compléter une déclaration de mandats, fonctions et fonctions dérivées, ainsi que les rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation et la transmettre au Secrétaire communal.

Le Cabinet du Secrétaire rassemble toutes les données et les fait parvenir au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

2. La liste des mandats en vue d'une publication sur le site internet de la commune

Chaque année, le Bourgmestre, les Echevins et la Présidente du CPAS doivent compléter une déclaration de leurs mandats, fonctions et fonctions dérivées, ainsi que les rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation et la transmettre au Secrétaire communal en vue de la publication sur le site Internet de la commune.

Le Cabinet du Secrétaire rassemble toutes les données et les transmet au service Relations publiques pour être publiées sur notre site.

3. Le rapport annuel

Annuellement, le Secrétaire communal doit également établir un **rapport annuel**, reprenant pour tous les mandataires,

- un relevé détaillé des présences en réunions, des rémunérations et avantages de toute nature ainsi que de tous les frais de représentation octroyés à ses mandataires publics ;
- une liste de tous les voyages auxquels chacun de ses mandataires publics a participé dans le cadre de ses fonctions ;
- un inventaire de tous les marchés publics conclus

par la commune, en précisant pour chaque marché les bénéficiaires et les montants engagés, que le marché ait été passé avec ou sans délégation de pouvoir.

- la liste des subsides octroyés par la commune en précisant les destinataires et les montants concernés.

Pour son élaboration, le Cabinet fait appel à plusieurs services communaux, à savoir : le Secrétariat, la Gestion des ressources humaines, la Recette, les Nouvelles technologies, le Développement durable, Planification, Perspectives (DDPP) et les Affaires juridiques.

Ce rapport est présenté au Collège et, après approbation, il est annexé aux comptes de la commune, publié sur le site Internet de la commune et transmis à l'autorité de contrôle.

8. CLASSEMENT ET ARCHIVAGE DES DOSSIERS

Le Cabinet du Secrétaire dispose de très nombreux documents en version papier, classés par la collaboratrice précédente dans de nombreux classeurs.

Un grand travail de dépoussiérage et de mise à jour se poursuit dans tous les dossiers existants.

Afin d'optimiser la gestion de ces documents, une opération de numérisation a débuté, ce qui représentera – à terme – un gain de place et de temps dans la recherche de ces documents.



Service interne pour la prévention et la protection au travail

La mission principale du service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP) est une fonction de conseil à l'égard de l'employeur. De plus, il soutient la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'application de la réglementation et dans la réalisation des mesures visées par la loi relative au bien-être des travailleurs et des activités de prévention y afférents.

Quelques exemples de problématique dans lesquelles le service interne s'est investi :

- Sécurité et hygiène des lieux et postes de travail pour la prévention des accidents sur les lieux de travail ;
- La politique de prévention contre les risques psychosociaux et la lutte contre les maladies professionnelles ;
- La prévention de l'incendie sur les lieux de travail ;
- L'amélioration de l'ergonomie des postes de travail par l'adaptation des conditions de travail à la physiologie humaine.

De la volonté de l'employeur de réduire les risques encourus sur les lieux de travail émerge, avec le concours du SIPP, la rédaction d'un plan quinquennal de prévention et d'un plan annuel d'actions ciblées dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie, la sécurité et la santé des agents communaux.

Au cours de l'année 2023, plusieurs projets ont été initiés ou poursuivis par le service interne pour la prévention et la protection au travail et en collaboration avec les autres services de la commune parmi lesquels :

- La coordination de la passation du marché entre Mensura et le nouveau SEPP, COHEZIO ;

- La réalisation des analyses des risques électriques dans les crèches en vue de la mise en conformité électrique ;
- La réalisation d'une analyse des risques incendie au centre de police ;
- La réalisation d'une analyse des risques incendie à l'hôtel communal ;
- La participation aux enquêtes des accidents en collaboration avec le service des assurances ;
- Un support continu auprès de la direction du service des crèches dans la gestion des urgences ;
- La poursuite du travail pour la mise en conformité des bâtiments au regard de la législation incendie ;
- L'organisation des recyclages à l'attention des agents secouristes ;
- Des visites systématiques des lieux de travail et l'établissement de recommandations
- "bien-être" ;
- L'émission d'avis et conseils en ce qui concerne l'achat d'équipements, de machines ou d'outils dans le cadre de la procédure des 3 feux-verts ;
- Le suivi des entretiens périodiques (extincteurs, dévidoirs, éclairages de secours...) ;
- La participation à la réorganisation de la zone de déchets autour des bâtiments WTC ;

QUELQUES CHIFFRES D'ACTIVITÉ DU SERVICE SIPP

- 1 rapport annuel décrivant la politique du bien-être menée par l'employeur lors de l'année civile écoulée ;
- 154 vaccins administrés afin de lutter contre la grippe saisonnière en collaboration avec le SEPP ;



- Plusieurs visites des lieux de travail en présence d'un ingénieur sécurité du SEPP ;
- 1 visite du WTC en présence des représentants du personnel et du médecin de travail ;
- 11 participations à des réunions Comité PPT lors desquelles se discute la politique du bien-être en présence des représentants des travailleurs et de l'employeur ;
- 1 formation « recyclage des secouristes » en collaboration avec le service GRH ;

Pour la période concernée, 18 accidents avec incapacité de travail ont été constatés dont certains ont fait l'objet d'une enquête dès que le travailleur était en incapacité de travail de plus de 4 jours.

En 2023, nous avons pu observer une augmentation significative des accidents liés aux trajets impliquant l'utilisation de véhicules de mobilité douce (type vélo ou trottinette, voire scooter).

Ceux-ci représentent 28,6 % de l'ensemble des accidents mais correspondent à eux seuls à 54,4 % du temps d'incapacité de travail.

En 2024 nous envisageons de mettre en place des mesures de prévention pour réduire ce type d'accidents en proposant de sensibiliser les travailleurs sur les comportements responsables et de bonne conduite sur la route ainsi que sur la prévention des risques associés à l'utilisation des vélos et trottinettes.

SONT ÉGALEMENT ORGANISÉS AU SIPP :

Des concertations sociales (CPPT) :

- Les CPPT sont prévus en présentiel, une fois par mois, dans la salle du Conseil de l'Hôtel communal.

Des collaborations avec le SEPP :

Nous avons changé de SEPP en date du 01/04/2023 et collaborons dorénavant avec COHEZIO.

Le SIPP a reçu le support des autres services, particulièrement du service de la Gestion des Ressources Humaines, pour la mise en place de nouvelles modalités relatives aux visites médicales et de la communication envers le personnel.

Des coachings d'équipe en interne :

Depuis le 1er janvier 2023, des coachings d'équipe sont possibles au sein de l'Administration communale. Le coaching est une pratique de développement professionnel qui vise à accompagner des équipes à développer leur potentiel, leur savoir-faire et leur savoir-être dans le cadre d'objectifs professionnels.

L'objectif de cette mission est de lutter contre l'absentéisme de longue durée en préservant le bien-être au travail et en analysant les dysfonctionnements afin de booster la motivation, la responsabilité, la productivité de chacun et donc l'efficacité des services qui en ont besoin.

4 demandes de coaching ont été émises et 6 ateliers sur la prévention burnout ont été organisés.

Service Expansion Economique et Commerces

1. PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service a pour mission de soutenir les commerçants, les artisans, les professions libérales, les PME et les grandes entreprises de Woluwe-Saint-Lambert.

A cet effet, il travaille à devenir l'interface privilégiée de ceux-ci avec l'ensemble des services communaux ou d'autres partenaires du terrain et à favoriser le rayonnement des acteurs économiques locaux dans et hors des frontières communales.

Il oriente les candidats à l'exercice d'activités commerciales dans leurs démarches et formalités administratives.

Par sa vocation, le service développe des contacts réguliers avec les associations de commerçants et les services de support de l'administration tels que HUB (Agence bruxelloise pour l'entrepreneuriat, 1819, ex-Atrium), le SPF Economie, les guichets d'entreprise, la BCE (Banque-Carrefour des Entreprises), l'UCM (Union des Classes Moyennes), BECI (Brussels Entreprises Commerce & Industry) ainsi qu'avec les services des Classes moyennes des autres communes.

2. CRISES

La situation évoquée dans le rapport de l'an dernier perdure. La crise sanitaire déjà dévastatrice pour une partie importante du tissu économique a laissé la place à la crise de l'énergie. La trésorerie de nombreux entrepreneurs étant déjà en dans le rouge suite à la première crise et considérant l'ampleur des majorations parfois demandées et le manque de perspectives sûres pour les

mois et années à venir (certains experts font état d'une situation de crise pendant les 5 prochaines années), le service ressent l'inquiétude et la difficulté importante des acteurs de terrain pour le développement de projets, se projeter dans l'avenir, ou participer à des démarches collaboratives.

3. TÂCHES

a. Gestion quotidienne

Le service a assuré les tâches quotidiennes en lien direct avec ses missions :

- courriers,
- permanence téléphonique,
- recherches relatives à des demandes de renseignements sur toutes les matières afférentes au commerce local, aux démarches et formalités qui le concernent,
- suivi de la législation,
- rencontres de partenaires,
- référencement des commerçants, artisans, professions libérales, PME et grandes entreprises de Woluwe-Saint-Lambert,
- suivi du marché immobilier (liste des commerces à remettre ou à louer et mise en rapport avec des candidats acheteurs ou locataires),
- suivi de l'application du droit de préemption (voir infra)
- prise de connaissance des rapports de l'AFSCA et de Brulabo pour les établissements HORECA,
- préparations des autorisations administratives (patentes, ambulants, jeux de hasard, ...)
- -...



Quotidiennement et en collaboration avec le GELS (voir infra), le service a assuré un encadrement actif des indépendants ou de toute personne désireuse de lancer et/ou développer une activité économique sur le territoire de la commune et qui en a fait la demande au service.

Dans le respect des règlements entourant le secteur, un suivi particulier est proposé aux établissements HORECA. La complexité des dossiers à constituer et la spécificité des démarches à entreprendre auprès des services communaux, des pompiers, des services d'hygiène, du bourgmestre, de l'AFSCA, ... requièrent, en effet, une attention approfondie. Par ailleurs, seuls les établissements HORECA sont tenus de nous aviser des (ré)ouvertures, pas les autres types de commerce, ce qui contrarie particulièrement la tenue de la base de données.

Fonction de cette complexité et des problèmes rencontrés, le service Expansion économique peut apporter l'assistance nécessaire ou réorienter vers les services compétents.

b. Autorisations administratives

Dérogations au jour de repos obligatoire hebdomadaire
Elaboration du tableau annuel des dérogations générales 2023 et soumission au Collège.

Traitement des demandes de dérogation supplémentaires: une seule enseigne a usé de cette opportunité mais pour deux dates.

Dérogations aux heures de fermeture obligatoire.

Aucune demande n'a été enregistrée durant l'exercice couvert par le présent rapport.

Débits de boissons

Traitement des demandes de patente en collaboration avec les services de police.

13 demandes ont été traitées et octroyées, 1 autre est en cours et même clôturée mais au-delà de la période couverte par le présent rapport.

Exploitation de jeux de hasard. – Annexe III

Aucune demande de type casino n'a été introduite. Les demandes d'exploitation de jeux de hasard ne concernent donc que l'implantation de deux jeux, ou plus, de hasard (hors slots).

Le SPF Justice n'octroie une licence d'exploitation que si le bourgmestre avalise la demande.

L'avis du bourgmestre en la matière est contraignant. Il s'appuie sur un avis de police.

La prolongation des autorisations pour les deux Ladbrokes a abouti. En outre, un établissement a sollicité l'avis pour le placement de jeu de hasard dans son établissement Horeca.

Commerces ambulants

Traitement des demandes de vente ambulante sur la voie publique en collaboration avec le service Gestion de l'espace public et les services de police.

De nombreuses demandes ou simples prises de renseignements ont été réceptionnées par le service. 14 ont abouti et ont bénéficié d'une autorisation.

Magasins de nuit

1 établissement a souhaité s'installer comme magasin de nuit mais a finalement modifié son horaire parce qu'il estimait la législation trop contraignante.

Librairies

En vertu d'un arrêté royal du 17/02/2022, les librairies organisant des jeux de hasard sont désormais soumises à une législation spécifique encadrant principalement 1) le chiffre d'affaire réalisé sur des produits de librairie 2) le nombre de journaux et magazines proposés et 3) l'espace dédié à l'organisation de jeux par rapport à la surface du magasin.

3 librairies ont effectué les démarches avec succès.

4.COMMUNICATION

a.Wolu-€co

Le service diffuse une lettre d'information digitale mensuelle à destination des professionnels du monde économique de la commune.

b. Wolu-Info

Promotion des événements, projets du service, et informations relatives aux nouvelles enseignes et aux changements de direction sont communiqués pour publication dans le journal communal.

Des actions plus ponctuelles comme des anniversaires, des journées Portes ouvertes ou de l'événementiel sont également communiquées par ce biais.

c. Réseaux sociaux

Le service gère une page Facebook, intitulée Les commerces WSLW handelszaken destinée à la promotion des commerces et entrepreneurs de la commune. Elle est administrée par le personnel du service soit spontanément soit sur demande d'un commerçant désireux de mettre en avant une action ou une information particulière. Elle compte plus de 2.200 abonnés et est en croissance constante.

La page Instagram liée à la page Facebook existe mais n'est pas encore énormément suivie.

Le profil Tik Tok a été désactivé dès la mise en évidence de problèmes de sécurité au niveau de l'application.

d. Publications diverses

Le service a collaboré à la réalisation de divers feuillets ou livrets destinés à informer le public et l'ensemble des acteurs du monde économique.

Par ailleurs, le service met à disposition la documentation d'autres intervenants (HUB, UCM, ...) du secteur afin d'informer et orienter au mieux les personnes qui le demandent. Ces supports sont cependant distribués de moins en moins aux communes pour des raisons supposées économiques et écologiques et sont souvent principalement digitaux.

5. EVÉNEMENTS ET ACTIONS

a. Exposition photographique – Octobre 2022 – Quartier commercial Georges Henri

Dans le cadre de l'organisation du Week-end du client par l'UCM et UNIZO, une exposition a été affichée sur les vitrines des commerces du quartier. Elle confrontait les commerces du quartier dans les années 60' – 70' et actuellement.

b. Rencontre des entrepreneurs et commerçants – 03/10/2022 – Château Malou

En collaboration avec Hub.brussels, la deuxième édition des Rencontres des Entrepreneurs et Commerçants de Woluwe-Saint-Lambert a été organisée.

Le temps d'une soirée, les acteurs du monde économique woluwéen ont été invités pour s'informer sur différents sujets (présentation de services et de projets) et créer entre eux des liens professionnels.

c. Concours des vitrines de Noël – du 07/12/2022 au 20/12/2022

Le deuxième concours des vitrines de Noël a été organisé. Avec 21 commerces inscrits et 1384 votants pour 3570 votes, l'opération a été une réussite. 9 commerçants ont gagné un prix dans l'une des trois catégories (la plus originale, la plus traditionnelle, la plus lumineuse).

d. Village de Noël – 9, 10 & 11/12/2022 – Place Saint-Lambert

Le village de Noël a été organisé par le service. Un espace jeunesse était prévu (yourte) et animé par la librairie A livre ouvert – Le rat conteur située rue Saint-Lambert et l'asbl Wolu-services. Une série d'activités étaient prévues pour les plus jeunes (père Noël, jeu « cherche et trouve » géant, lectures de contes, bricolages).

Plusieurs commerces de la commune ont pris part à cet événement.

Un bar communal offrait des produits locaux et équitables dans le cadre de la labélisation Commune du commerce équitable et de promotion du commerce local.

e. Visites du Club Woluwe 1200 & Soirée du monde économique

Ayant pour objectif de tisser des collaborations au sein du secteur économique local au fil de rencontres sur le terrain, les visites du Club Woluwe 1200 sont aussi l'opportunité pour des acteurs woluwéens, voire proches voisins, de faire connaître leur(s) activité(s).

Parfois même, les activités présentées permettent d'ouvrir les portes de sociétés ou bâtiments habituellement inaccessibles au public (e.g. bloc opératoire, institut de recherche,...).

Les visites respectent un calendrier civil et sont présentées lors de la Soirée du monde économique, une fois par an. Ce rassemblement, traditionnellement début mars, est organisé au Centre culturel Wolubilis. Cette année, il s'est tenu le 21/03/2023 et les commerçants installés depuis plus de 20 ans ont été mis à l'honneur.

Les visites suivantes ont été organisées :

- 08/11/2022 – Indigène
- 13/12/2022 - Art Wood
- 18/04/2023 – Salle des conférences – Film Vive le Duc
- 06/06/2023 – Musée Marinus

Les cartes de membre et les inscriptions sont gérées par le secrétariat de l'échevinat.



f. Marchés hebdomadaires

Les marchés hebdomadaires suivants existent actuellement sur le territoire de la commune :

Marché du samedi - Place Saint-Lambert (cessionnaire communal)

Marché du mercredi - Square Meudon (cessionnaire de l'ancienne association des commerçants)

Marché des saveurs du jeudi - Tomberg (cessionnaire communal)

Marché du Gué du samedi – Chaussée de Roodebeek (producteurs indépendants)

Les trois concessions ont été prolongées pour trois ans à la demande des concessionnaires.

g. Marché de la brocante de la place Saint-Lambert

L'organisation de la brocante mensuelle est donnée en concession.

h. Projets auxquels le service a apporté son soutien/collaboration

- Occupations de courte durée des commerces préemptés avenue Georges Henri (collaboration Propriétés communales, voir chapitre y afférent).
- Antenne du Guichet d'Economie Locale de Schaerbeek dans le Guichet Social du CPAS situé chaussée de Roodebeek. Une permanence sur rendez-vous est prévue tous les lundis matins.
- Auberge Espagnole – Artisans au 234 avenue Georges Henri en collaboration avec Hub.brussels et le service des Propriétés communales.
- Autorisation d'occupation du domaine public par les terrasses et étals – collaboration avec les services des Affaires juridiques et Gestion de l'espace public.

6. REVITALISATION COMMERCIALE

a. Quartier Georges Henri

Coordination

Le service est chargé d'assurer la coordination entre les services pour la mise en œuvre des actions visant à la revitalisation du quartier Georges Henri.

Promotion des primes communales et régionales

Plus spécifiquement, le service est chargé de la promotion des primes communales telles que les primes pour l'embellissement des façades, les enseignes et les tentes solaires dans le quartier Georges Henri, les primes de Telepolice pour sécuriser les commerces, ...

La brochure intitulée Revitalisation Georges Henri, une prime pour les immeubles est toujours distribuée lorsque c'est pertinent.

Aspects locatifs

- Le service essaye d'aider à une diminution des vides locatifs par :
- la prise de contact avec les propriétaires de locaux commerciaux libres afin de leur proposer de l'aide pour trouver de nouveaux locataires ;
- la mise en relation de candidats entrepreneurs avec les propriétaires de locaux commerciaux libres ;
- l'accompagnement des entrepreneurs dans le développement de leurs projets jusqu'à leur installation ;
- l'étude de solutions alternatives temporaires.

Préemptions

Dossier(s) reçu(s) : 9

Biens visités : 0

Bien(s) préempté(s) : 0

Le droit de préemption a expiré en janvier 2023 et ne pouvait pas être renouvelé conformément aux dispositions du COBAT.

b. Les associations de commerçants

Les associations de commerçants sont des intervenants et interlocuteurs clés pour la redynamisation de l'activité commerciale sur le territoire de la commune.

Le service assure un soutien aux associations dans les démarches diverses (organisations d'événement, rédaction des statuts, relecture de documents,...).

Le projet de mise en place d'un service de livraison par vélo-cargo a été abandonné faute de trouver un nombre de commerçants suffisant au sein du quartier commercial Georges Henri pour faire vivre ce projet. Le vélo subsidié a été récupéré. Le service envisage d'autres

pistes visant à favoriser la réduction des gaz à effet de serre liés à la mobilité de la clientèle et à la rationalisation des trajets de livraisons.

Le service, avec le soutien de Hub.brussels, a commencé à organiser des petits déjeuners pour les commerçants du quartier Georges Henri. Cette mesure a pour vocation de favoriser les contacts entre les commerçants, leurs représentants, et les représentants de la commune.

c. Boncado

Il y a 57 commerces de Woluwe-Saint-Lambert actuellement inscrits sur la plateforme. Au 12/10/2023, il y avait 1779 BONCADO1200 vendus pour un montant de 150.935,79 EUR.

La liste des adresses courriels ayant bénéficié de la réduction de 20% (max 2) a été remise à zéro fin 2022 (CC 19/12/2022).

Un visuel a été créé et distribué aux commerces participants pour permettre une meilleure information de leur clientèle.

Une vidéo promotionnelle a été tournée et diffusée.

7. PRIMES

a. Chantiers

Le service a rédigé les modifications du règlement relatif à la prime à la relance de l'activité économique des commerces à l'issue de certains travaux publics afin d'en étendre le champ d'application. (CC 26/06/2023)

Il assure la gestion des dossiers relatifs à l'application de ce règlement.

b. Mobilier de terrasse

Le service a rédigé les modifications et le renouvellement du règlement relatif à la prime à l'achat de mobilier de terrasse pour les commerçants. (CC 22/05/2023)

Il assure la gestion des dossiers relatifs à l'application de ce règlement.

Service Secrétariat

Le service Secrétariat assure principalement et sous l'égide du secrétaire communal :

- le bon fonctionnement des organes politiques, à savoir le Collège des bourgmestre et échevins et le Conseil communal,
- la gestion des dossiers relatifs aux compétences découlant des mandats politiques (représentation au sein des intercommunales et associations diverses),
- la gestion des dossiers relatifs à la tutelle sur le CPAS au niveau des organes politiques,
- la gestion du courrier entrant et sortant,
- l'affichage public,
- la gestion des fichiers centralisés qui a fait l'objet d'une déclaration à la commission de la protection de la vie privée,
- la gestion de l'équipe des chauffeurs,
- la gestion d'une voiture partagée et d'un vélo électrique.

Jusqu'au mois de mai 2023, le secrétariat était également chargé du suivi des demandes de stage non rémunéré au sein de l'administration et des distinctions honorifiques octroyées au personnel communal. Suite à une réorganisation du service, ces compétences ont été transférées au service Gestion des Ressources Humaines.

Depuis mars 2016, les séances du Collège sont gérées à l'aide de l'application BOS (BO Secrétariat) développée par Paradigm (anciennement CIRB) et le service s'est largement investi dans la maîtrise de cet outil. Depuis 2019, le Conseil communal est également traité via le programme BOS.

Par ailleurs, à la demande des services, la traductrice affectée au Secrétariat assure la traduction de nombreux textes administratifs et informatifs et l'équipe de la reprographie se charge de la reproduction, la découpe et l'assemblage de bon nombre de documents.



NB : le conducteur d'équipe est affecté pour un mi-temps à la reprographie et pour l'autre mi-temps aux archives (DDPP)

MISSIONS

SECRETARIAT

Demandes de stage

Pour la période concernée, le service a reçu 123 demandes de stage non rémunéré.

23 stages ont été autorisés dans différents services communaux, parmi lesquels 3 n'ont pas été prestés pour cause de désistement.



100 demandes ont été refusées notamment pour les raisons suivantes :

- pas de disponibilités dans les services,
- demandes tardives,
- pas de suite réservée aux demandes d'informations complémentaires,
- transmission vers un autre organisme (CPAS).

Sur les 23 stagiaires acceptés, 3 habitent la commune. Les demandes étant de plus en plus souvent introduites par courriel sans communication de l'adresse postale du demandeur, il n'est, par conséquent, pas toujours possible de déterminer si le candidat habite la commune. Ces stages répondent principalement à une demande d'étudiants en passe de terminer leurs études ou de personnes suivant une formation professionnelle.

Correspondance

12.482 envois, adressés à l'administration, ont été inscrits dans l'indicateur d'entrée et répartis journellement vers les services concernés.

En ce qui concerne l'expédition, le service a comptabilisé, sur la timbreuse communale, le chiffre de 85.890 plis timbrés et expédiés pour un montant de 153.998,86 EUR.

Rapports au Collège

98 rapports ont été présentés au Collège et/ou au Conseil communal dans les matières suivantes :

Fonctionnement des organes politiques	25
Communication des décisions des ASBL communales	25
Questions écrites	22
Stages	21
Distinctions honorifiques	3
Divers	2

Séances du Collège

Durant la période concernée, le secrétariat, à la demande et sous le contrôle du secrétaire communal, a préparé les documents nécessaires au bon déroulement des séances hebdomadaires du Collège des bourgmestre et échevins. Cela représente 58 ordres du jour et procès-verbaux.

Séances du Conseil communal

Le service est en charge de veiller, sous le contrôle du secrétaire communal, à la bonne organisation des séances du Conseil communal et des séances des commissions (mise en place de la salle pour le déroulement en présentiel ou en visioconférence, envoi des diverses convocations, établissement des différents ordres du jour, rédaction des procès-verbaux, etc.).

Durant la période concernée, il y a eu 11 séances du Conseil communal.

Le service a transmis les ordres du jour pour chaque séance du Conseil ainsi que pour les séances des commissions préparatoires y relatives, composés des points proposés par le Collège et préparés par les différents services communaux mais également des points proposés par les conseillers communaux sous forme d'interpellation, de motion, de question orale ou de question d'actualité et occasionnellement des points proposés par les citoyens sous forme d'interpellation citoyenne, selon la répartition suivante :

	Introduites par la majorité (LB)	Introduites par l'opposition (MR+ et Ecolo)	Total 2022-2023	Total 2021-2022
Interpellations	12	68	80	90
Motions	2	0	2	5
Questions orales	1	1	2	0
Questions d'actualités	0	1	1	2
Interpellations citoyennes			0	0

REPROGRAPHIE

Durant la période concernée, 6.845.172 passages-machine ont été réalisés. Il s'agit principalement de formulaires, de circulaires administratives, d'imprimés toutes-boîtes, d'enveloppes et de documents de travail des écoles. Outre l'impression, l'équipe de la reprographie assure le travail de découpe et d'assemblage de ces documents.

TRADUCTIONS

La traductrice a assuré un grand nombre de traductions pour presque tous les services communaux, notamment le service Secrétariat lui-même qui assure la préparation, le suivi des réunions du Conseil communal et du Collège et les procès-verbaux y relatifs ainsi que le service Affaires juridiques.

La plupart des autres services font également appel à la division pour la traduction d'affiches, brochures, règlements, courriers, publications ou autres. Par ailleurs, les services font régulièrement appel à la traductrice pour un conseil ou une explication concernant la langue néerlandaise.

Service des Affaires Juridiques

DURA LEX SED LEX

Le service, dépendant de l'échevine des Affaires juridiques, Michèle NAHUM, a conseillé le Collège et les autres services communaux dans les dossiers juridiques en droit public, administratif, civil, social, fiscal et disciplinaire.

Une personne assure la direction du service juridique composé de 2 divisions: « Affaires juridiques » et « Assurances ».

DIVISION AFFAIRES JURIDIQUES

PRÉSENTATION DU SERVICE

- **Le traitement des dossiers juridiques en contentieux** : en collaboration avec les avocats spécialisés. Cette gestion implique d'examiner les chances de succès des procès, de commenter les conclusions et mémoires rédigés par les avocats, de suggérer des arguments de défense aux conseils de la commune, de gérer les délais, de communiquer les pièces utiles, d'assurer le lien entre les différents dossiers et de fixer des stratégies :

Le service gère les dossiers en contentieux (4 litiges en droit du travail, 11 en droit de l'urbanisme, 12 en droit administratif, 4 en droit pénal, 7 en droit civil, 2 en droit commercial, 3 en droit des personnes et 2 dossiers contentieux stationnement devant la Justice de Paix).

- **Le traitement des dossiers juridiques en pré-contentieux/ consultations** : le service gère également les dossiers avant leur phase judiciaire en vue d'éviter le procès (relecture et rédaction

de mises en demeure, recherches de doctrine et jurisprudence, courriers et mails divers).

- **Le suivi des dossiers** pour lesquels une étude d'avocat est demandée (rassemblement de pièces, pré-analyse, recherches complémentaires, réunions, ...).
- **L'assistance des services à leur demande** pour tous les autres dossiers conflictuels ou pré-conflictuels en donnant des avis ou directives, mise en demeure et calcul des indemnités (stationnement, occupation du domaine public, urbanisme, taxes, droit du travail...).
- **L'élaboration de conventions et la collaboration** à l'élaboration de conventions établies par les services.
- **La rédaction de divers règlements** et la contribution par ses avis motivés à l'élaboration de divers règlements établis par les autres services.

En 2023, le service a participé à la rédaction de différents règlements/conventions et a donné son avis sur divers règlements/conventions des différents services.

- **L'analyse quotidienne de la législation parue au Moniteur belge** et l'étude de législations diverses, soit d'office, soit à la demande du Collège et des services.
- **Le secrétariat** du Comité de négociation et du Comité de concertation de base.
- **La police administrative générale et spéciale (articles 133 et suivants NLC)** : prise de connaissance des rapports établis par les services de police, par les services techniques ou par le service social en matière de propreté, salubrité, sûreté et tranquillité publiques, convocation des parties concernées à l'audition, audition, rédaction des procès-verbaux d'audition, rédaction des

arrêtés de police pris par le bourgmestre, notification des arrêtés, suivi administratif des arrêtés (20 auditions et 11 arrêtés).

- **Mises en demeure et rappels aux RGP et code civil (mise en conformité des normes SIAMU, normes en matière de voisinage,...).**
- **Direction de l'Inspection Régionale du Logement (DIRL) :**

Le bourgmestre étant chargé par le Code du Logement de veiller à l'exécution des décisions prises par la DIRL, le service des Affaires juridiques prend connaissance des décisions de la DIRL, en informe les services concernés (FASE, URBA, etc.) et se coordonne avec eux pour veiller au suivi de la décision, prépare les arrêtés d'exécution de la décision et les notifie, assure le suivi administratif de ces décisions.

- **Les occupations privatives du domaine public par des terrasses :** prise de connaissance des demandes d'occupation, communication avec les autres services concernés comme la cellule ODP, préparation de l'autorisation. Par ailleurs, rédaction de canevas (rappel au règlement, absence d'autorisation, etc.), et envoi de ces courriers.
- **L'autorisation d'extension des terrasses HORECA.**
- **La gestion des primes à la relance de l'activité économique des commerces à l'issue de certains travaux publics ainsi que celles prévues pour le mobilier terrasse (y compris les extensions de terrasses).**
- **La médiation dans le cadre des sanctions administratives communales (SAC).**

La médiation, proposée par le fonctionnaire sanctionnateur, est une mesure alternative à l'amende administrative qui permet à l'auteur d'une infraction de réparer ou d'indemniser le dommage causé ou encore d'apaiser le conflit grâce à l'intervention d'un médiateur. La proposition de médiation est obligatoire pour les mineurs d'âge (à partir de 16 ans).

La médiatrice intervient pour les trois communes de la zone de police Montgomery (Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et Etterbeek) sur base d'une convention de collaboration conclue en 2010. En 2023, 41 dossiers ont été traités (au 15/06/2023). En 2022, 68 dossiers avaient été traités sur l'année complète. La fonction est subsidiée par l'Etat fédéral.

DIVISION AFFAIRES JURIDIQUES/ASSURANCES

Le service Affaires juridiques-assurances s'occupe de la gestion des polices d'assurances de la commune et des dossiers y relatifs, soit :

- les accidents du travail et sur le chemin du travail;
- les accidents scolaires ainsi que les accidents de ski survenus lors des classes de neige et les accidents survenus durant les activités organisées par les Services communaux (Wolu jeunes, Prévention, FASE,...) ;
- l'assurance hospitalisation-soins de santé du personnel communal ;
- l'assurance accidents corporels des mandataires communaux ;
- les dossiers impliquant la responsabilité civile (RC) de la commune ou de ses organes ou dans lesquels la commune aurait subi un dommage quelconque ;
- gestion de l'assurance responsabilité civile objective (RCO) incendie ou explosion obligatoire pour certains types d'établissements ouverts au public et qui se trouvent sur le territoire communal ;
- les assurances responsabilité civile des véhicules automoteurs et omnium mission de service ;
- les assurances incendie relatives aux bâtiments communaux ainsi que leurs sinistres ;
- les assurances relatives au patrimoine communal de la commune ;
- les assurances tous risques ;
- les assurances pour toutes les manifestations organisées par la commune ;
- l'assurance assistance à l'étranger ;
- la gestion du budget et des modifications budgétaires ;
- la gestion des différents marchés publics lancés durant l'année en cours.

Relevé des accidents et sinistres durant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023 :

Accidents du travail et sur le chemin du travail

54 accidents ont été déclarés à ETHIAS (9 dossiers entre le 01/10 et le 31/12/2022 et 45 entre le 01/01 et le 30/09/2023).

Accidents scolaires – Pratique du ski – Jeunesse

163 accidents ont été déclarés à ETHIAS (50 dossiers entre le 01/10 et le 31/12/2022 et 113 entre le 01/01 et le 30/09/2023).

Dossiers « Sinistres » - « Sinistres bâtiments communaux »

113 dossiers ont été introduits chez ETHIAS et AXA (30 dossiers entre le 01/10 et le 31/12/2022 et 83 entre le 01/01 et le 30/09/2023).

Assurance collective « Soins de santé »

Le personnel communal peut bénéficier d'une assurance hospitalisation - soins de santé contractée via le Service Fédéral Pensions (SFP) – Service Social Collectif (SSC).

Depuis le 01/01/2022, l'assurance hospitalisation - soins de santé est souscrite auprès de la compagnie d'assurances Ethias/Medexel pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31/12/2025.

Ce contrat-cadre offre les mêmes garanties que celles en vigueur antérieurement auprès d'AG INSURANCE. Seules les primes et la franchise ont changé.



Service du Cabinet du bourgmestre

1. MISSIONS ET ORGANISATION DU CABINET DU BOURGMESTRE

1.1. LES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

L'une des premières missions du Cabinet est de répondre aux questions et préoccupations des citoyens adressées au bourgmestre par courrier, courriel, téléphone ou lors de rendez-vous, en collaboration avec les services concernés.

Une seconde mission est de communiquer :

- à l'attention des habitants : réunions régulières avec les riverains des différents quartiers, avis toutes-boîtes, articles, brochures, invitations, courriers, publications sur le site Internet de la commune et sur les réseaux sociaux, suivi des questions posées via les réseaux sociaux ;
- à l'attention des médias : préparation de communiqués et dossiers de presse, recherche d'information, invitations aux manifestations et activités, organisation des conférences de presse, des entretiens ou des reportages souhaités par les médias.
- concernant tout ce qui a trait à la police (campagnes préventives ou répressives, rapports annuels,...).

1.2. ORGANISATION DES RÉUNIONS DE TRAVAIL DU BOURGMESTRE

Un pan important du travail du Cabinet consiste à :

- préparer et organiser les réunions du bourgmestre avec les différents intervenants qu'il est amené à rencontrer : services communaux, intervenants

extérieurs, visites protocolaires, presse, réunions d'habitants, Collège et Conseil communal,... ;

- assurer le suivi de ces réunions : transmettre les informations aux différents services, internes ou externes concernés ou aux habitants.

Le secrétariat du Cabinet planifie les réunions et les rendez-vous du bourgmestre, en collaboration avec les services communaux et les intervenants extérieurs.

2. COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LE BOURGMESTRE

2.1. LA POLICE

Des contacts réguliers sont établis avec la zone de police Montgomery pour :

- préparer les réunions du Collège et Conseil de police ;
- planifier les projets relevant de la sécurité du territoire et coordonner les services concernés. À cette fin, le bourgmestre préside au moins une fois par mois une réunion de coordination sécurité rassemblant l'ensemble des acteurs concernés : police, services communaux de la prévention, de la jeunesse, de la mobilité, de la gestion de l'espace public, sociétés immobilières de service public (SISP), et autres intervenants invités en fonction des sujets abordés (état général de sécurité sur le territoire communal, analyse des chiffres de la délinquance, nuisances et incivilités, problèmes de mobilité, grands événements, situations



particulières de certains quartiers, actions et campagnes de prévention, etc.) ;

- assurer la circulation et le suivi des informations entre le chef de corps et le bourgmestre quant à la gestion d'événements importants ou particuliers se déroulant sur le territoire de la commune ;
- rédiger les courriers sur la base de rapports transmis par la zone de police au bourgmestre et se rapportant à des questions de sécurité ou de police administrative ;
- octroyer divers types d'autorisations relevant de la responsabilité du bourgmestre ;
- organiser la communication sur les matières de police (campagnes de prévention, rapports annuels, nouvelles initiatives, etc.) ;
- assurer la préparation, la rédaction, le suivi, l'application et la diffusion des ordonnances et arrêtés de police pris par le bourgmestre.

2.2. LE SERVICE DE LA PRÉVENTION

Des réunions régulières sont organisées par le Cabinet pour :

- définir les missions du service communal de la Prévention en fonction des besoins constatés, qu'ils soient structurels ou ponctuels. Le bourgmestre veille à ce que ces missions évoluent en fonction des besoins et des circonstances. Par exemple : être plus attentif aux nouveaux véhicules en cyclopartage qui seraient mal garés et risqueraient de gêner la circulation des autres usagers, renforcer le recensement des graffitis dans l'espace public pour qu'ils soient nettoyés au plus vite, relever les incivilités, etc. ;
- analyser les rapports et les observations faites par les gardiens de la paix. Circulant quotidiennement dans la commune, ils sont les observateurs privilégiés des événements qui s'y déroulent et favorisent une meilleure gestion de l'espace public. Ces informations sont relayées auprès des services compétents (ex. : relevé des tags et graffitis, des incivilités, des dégradations diverses de l'espace public ou du mobilier urbain, etc.). Cette analyse permet par ailleurs d'orienter au mieux le travail des gardiens de la paix au jour le jour ;
- organiser des campagnes d'information ponctuelles ou récurrentes en collaboration avec la police (prévention mobile, campagnes de sécurité routière aux abords des écoles, contrôle de la propreté publique, sensibilisation aux places de stationnement réservées aux personnes à mobilité

réduite (PMR), campagnes d'information sur le nettoyage des tags et graffitis, lutte contre les déjections canines, sensibilisation des automobilistes au bénéfice de couper le moteur de son véhicule quand il est à l'arrêt, etc.).

2.3. L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LES MARCHÉS PUBLICS

Le bourgmestre veille à la bonne gestion de l'administration et au suivi des marchés qui sont lancés.

2.4. LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le bourgmestre assure un rôle d'écoute à l'égard des services et du personnel.

Il participe à la cellule GRH, réunissant la responsable du service de la Gestion des ressources humaines, le receveur communal, le secrétaire communal, les chefs de service et tout autre acteur selon les sujets abordés, afin d'évaluer les besoins de chaque service, de procéder aux adaptations nécessaires et d'assurer le fonctionnement de l'administration de manière optimale. Les réunions sont organisées périodiquement.

2.5. LA PARTICIPATION CITOYENNE

La commune est outillée du code communal de la participation citoyenne – une première en Région bruxelloise. Le bourgmestre veille à ce que les habitants soient associés, au plus près, à la gestion communale et à ce que l'administration accompagne, dans la mesure du possible, les projets citoyens qui relèvent des compétences communales.

Il découle de cette politique l'organisation d'un nombre croissant de réunions avec les habitants, soit d'information, soit de consultation (par exemple pour tout projet d'envergure dans l'espace public), soit à destination des habitants des 7 quartiers de la commune.

2.6. LA GESTION DU PATRIMOINE

Acquisition ou vente de biens, aménagement, entretien, rénovation, (re)construction, amélioration de la performance énergétique des bâtiments (PEB), autant d'axes de travail du service du Patrimoine communal supervisés par le bourgmestre.

2.7. LA CULTURE

Le bourgmestre est particulièrement attentif à maintenir une offre culturelle de qualité accessible financièrement au plus grand nombre.

La politique culturelle est développée en collaboration avec les différents pôles communaux qui ont un rôle à jouer dans cette matière. Des réunions régulières avec les responsables de ces pôles permettent de définir les priorités, la programmation et de mener à bien les nouveaux projets.

2.8. L'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE

Le bourgmestre dirige la politique de l'enseignement communal francophone. Il participe à de nombreuses réunions avec les directions des écoles pour assurer l'organisation de la gestion du personnel, la sécurité, les travaux, les achats, l'organisation des voyages et des classes de découverte, les repas, les transports scolaires, les activités et manifestations organisées par les divers établissements suivants : les écoles communales maternelles, primaires, l'école supérieure « Le 75 », l'académie de musique, des arts de la parole et de la danse et les cours communaux de langues modernes (CCLM).

2.9. LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Le Cabinet du bourgmestre collabore étroitement avec le service des Relations publiques pour la supervision des publications et informations diffusées par les canaux habituels (site Internet, réseaux sociaux, brochures, dépliants, etc.).

À cet égard, le journal communal Wolu Info, géré de manière très professionnelle par l'équipe de rédaction, a élargi la relation du travail accompli par les autorités et les services communaux.

Depuis septembre 2022, à l'initiative du bourgmestre, une réunion hebdomadaire est planifiée afin d'assurer une continuité dans la communication aux habitants.

Par ailleurs, la déclaration de politique générale est constamment actualisée sur la base des décisions prises pour son exécution. Des bilans des actions mises en place sont régulièrement publiés, notamment dans le Wolu Info et sur le site Internet de la commune.

3. CHIFFRES CLÉS

Le bourgmestre a participé à :

- 740 réunions relatives à la gestion de l'administration communale, et ce sans compter les réunions du Collège et du Conseil communal, du Collège et du Conseil de police et d'autres assemblées où le bourgmestre représente la commune ;
- 41 réunions d'information des habitants ou organisées dans le cadre du code communal de la participation ;
- il a officié à 51 célébrations de mariage ou noces d'or, de diamant ou de brillant, d'anniversaires de centenaires ;
- il a représenté la commune lors de 150 manifestations (commémorations, inaugurations, vernissages, hommages, cérémonies de mises à l'honneur, etc.).

Par ailleurs, le bourgmestre prend personnellement connaissance des courriers et courriels adressés au Cabinet du bourgmestre. Il les relaie auprès des membres du Collège et des services compétents et/ou réserve aux correspondants une réponse personnalisée.

Le Cabinet du bourgmestre a assuré le suivi de :

- 2.694 courriers/courriels entrants ;
- 2.466 courriers/courriels sortants.

Les courriers et courriels sortants sont moins nombreux car :

- certains ne nécessitent pas de réponse ;
- les réponses sont parfois assurées par d'autres services ;
- le bourgmestre répond, par courriel ou par téléphone, sans passer par le secrétariat.

Ces chiffres ne reprennent pas les courriers et courriels enregistrés au secrétariat communal ou transmis par les services et qui sont transmis au bourgmestre pour prise de connaissance.



Service de la Culture

Le service de la Culture doit sa richesse aux acteurs culturels communaux et à des initiatives propres : chaque année, de nouveaux projets, de nouvelles collaborations, ponctuelles ou récurrentes, voient le jour. Outre les synergies mises en place avec les acteurs culturels, le service de la Culture collabore avec d'autres services communaux.



Woluwe
Saint-Lambert
La culture
dans tous
ses éclats !

SECTEUR ASSOCIATIF SOCIOCULTUREL

Service de la Culture - Wolubilis	Place du Temps Libre 6
Lecture publique - Wolubilis	Place du Temps Libre 6
Musée de Woluwe - Maison Devos	Rue de la Charrette 40
Centre Albert Marinus	
La Médiatine	Allée Pierre Levie 1
Bibliothèque néerlandophone Op-Weule	Rue Saint-Lambert 95
Centre culturel Wolubilis- Wolubilis	Place du Temps Libre 7b
Artothèque de Wolubilis - Wolubilis	Place du Temps Libre 7b
Ateliers de Wolubilis - Wolubilis	Rue Lola Bobesco 5, 9, 11
Village culturel -Wolubilis	Cours Paul-Henri Spaak 1
Comité culturel - Wolubilis	Cours Paul-Henri Spaak 1
Cinéfilms - Wolubilis	Rue Lola Bobesco 3
Centre communautaire Op-Weule	Rue Saint-Lambert 95
Ateliers de la rue Voot	Rue Voot 91
Centre de quartier « Les Pléiades »	Avenue du Capricorne 1a
Wolu-Inter-Quartiers	Avenue du Capricorne 1a
Comités de quartier	

Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Lambert

Bibliothèque du Temps Libre	Rue Lola Bobesco 11
Bibliothèque jeunesse –	
Le coin des histoires	Avenue Prekelinden 131
Bibliothèque de Kapelleveld KAPLivres	Avenue Albert Dumont 10

SERVICE DE LA CULTURE

1. MISSIONS

Le public

Le service organise des événements culturels et des expositions d'arts visuels.

Il développe, en synergie avec le service des Relations publiques et les associations socioculturelles, l'information au public sur les différents aspects de la vie culturelle dans la commune. Le service assure le suivi des demandes ponctuelles du public et, dans le cadre de propositions de projets socioculturels, met en contact les services communaux et/ou les ASBL concernés par le sujet.

Les infrastructures culturelles communales

Le service participe à la gestion administrative et technique de l'infrastructure culturelle communale, que constituent le site et les locaux des blocs A/B/D de « Wolubilis », La Médiatine et le Musée de Woluwe.

Cette gestion comprend :

- l'élaboration et le suivi, en collaboration avec les Services techniques, des dossiers concernant l'entretien, les réparations, l'équipement et les fournitures destinés à ces locaux.
- La participation à l'élaboration et au suivi de projets concernant la maintenance, l'aménagement, l'amélioration des infrastructures culturelles.

En ce qui concerne La Médiatine, le service établit le calendrier d'occupation par les associations socioculturelles communales et effectue un suivi des demandes d'expositions ponctuelles.

Le service établit également le planning du nettoyage et de la gestion du chauffage.

Toponymie

Le service prépare les dossiers de toponymie (recherche de nouveaux toponymes, vérifications, information des services et organismes concernés ...) et propose au Collège et au Conseil communal les dénominations de voiries et d'espaces publics. Les données concernant les

toponymes sont régulièrement communiquées à divers fournisseurs de services et organismes publics ainsi qu'aux services de secours.

A ce titre, le Conseil communal, lors de sa séance du 24/04/2023 a approuvé la proposition du service visant à dénommer la voirie située en contrebas de la Maison communale « Allée Adrienne Gommers & Anne-Marie van oost de Gerlache » afin de transmettre aux générations futures le souvenir de deux témoins de la Résistance.

Acquisitions et installation d'œuvres d'art dans l'espace public

Projet fresque rue de la Charrette

En collaboration avec le comité de quartier « Hameau de Roodebeek », l'administration communale souhaite embellir le mur mitoyen située au 334 chaussée de Roodebeek et de l'angle avec la rue de la Charrette.

Le 30 octobre 2022, le vote soumis aux habitants, pour sélectionner une des trois propositions de l'asbl Art Mural s'est clôturé.

La répartition des votes s'est effectuée comme suit :

La fresque de la Vallée par Alejandro Ardila	32
Visite de Verhaeren et Zweig par Geoffroy Dussart	9
Constant Montald par Georges Oreopoulos	57

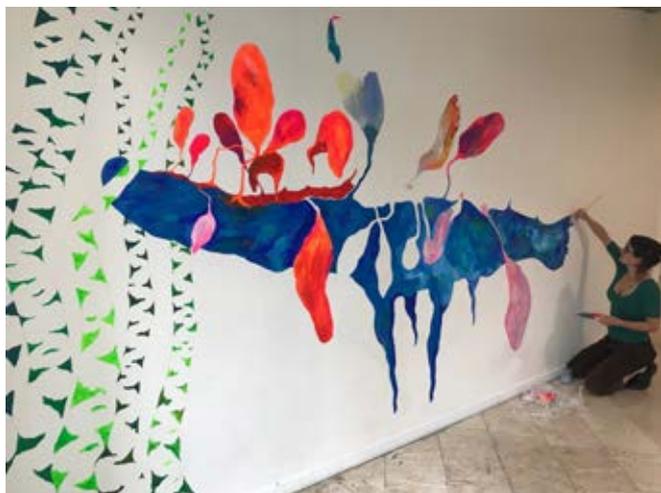
En séance du 19/01/2023, conformément à l'avis des habitants, le Collège a désigné Georges Oreopoulos pour réaliser le projet intitulé « Constant Montald ».

Appel à projet du fonds Social d'Inclusio / Tatiana Wolska

A la demande de l'Agence immobilière sociale, le service de la Culture a répondu à l'appel du fonds social d'Inclusio afin d'obtenir une subvention permettant de doter le hall d'entrée du bâtiment Antares d'une installation artistique.

Le service de la Culture a proposé l'artiste Tatiana Wolska en exposition à La Médiatine du 17/09 au 23/10/2022.

A la mi-octobre, suite à une rencontre/échange avec les habitants, Tatiana Wolska a travaillé plusieurs jours in-situ pour doter les murs du hall d'entrée d'une peinture murale reprenant d'énigmatiques formes organiques privilégiant la sinuosité des courbes.



Déplacement de l'œuvre «Les Promenades de la Woluwe» de Thérèse Chotteau

Le nouveau projet immobilier du groupe Eaglestone « The W » situé au numéro de la 101-103 de la rue Neerveld, modifie l'espace vert conçu initialement par le paysagiste et urbaniste Jean-Noël Capart. Le nouvel aménagement ne permettant pas le maintien des deux sculptures Les Promenades de la Woluwe réalisées par l'artiste Thérèse Chotteau pour cet espace, la société Eaglestone, connaissant l'engagement de Woluwe-Saint-Lambert dans la défense de l'art et du patrimoine, a pris contact avec le service Culture afin que l'administration communale puisse récupérer ces œuvres.

Le service a pris contact avec l'artiste Thérèse Chotteau pour envisager ensemble l'enlèvement, la restauration et le placement des deux sculptures dans un nouvel espace. En avril 2023, l'équipe communale de la voirie a procédé à l'enlèvement des sculptures.

Le service propose d'installer les deux sculptures dans le parc Neerveld également dessiné par Jean-Noël Capart. Un permis sera introduit afin d'autoriser leur réimplantation.

Fresques de Maja Polackova à l'école Georges Désir

Le service de la Culture a proposé de valoriser l'école Georges Désir en la dotant de fresques créées en corrélation avec le lieu. Afin que cette installation artistique

soit totalement intégrée au projet de l'école, le service a organisé des ateliers participatifs menés de concert par Maja Polackova et l'animatrice Françoise Michel avec les classes de 5ème année primaire. Maja Polackova a proposé des ateliers plastiques tandis que Françoise Michel s'est attachée à développer l'expression corporelle des élèves

La première fresque a été réalisée cet été. La deuxième fresque sera élaborée durant le congé d'automne. Le travail se terminera avec la création de la dernière fresque à l'été 2024

Collaboration aux groupes de travail de l'administration et des instances régionales

Le service collabore à de nombreux groupes de travail sur des sujets comme l'organisation des événements, les nouvelles procédures.

- Remise d'avis sur certains dossiers du Budget participatif.
- Réunions GT "Comité" régional art public :

Budget culturel annuel

Etablissement d'une proposition de budget culturel pour 2024.



2. LES ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES

Le service de la culture :

- assure le maintien et le développement d'information mutuelle et de collaboration entre l'administration communale et l'ensemble des associations socioculturelles ;
- participe au suivi, à la gestion et à la vérification des dossiers administratifs de plusieurs associations socioculturelles ;
- contribue à la conception et à la réalisation de

SERVICE DE LA CULTURE

diverses manifestations organisées par l'administration communale avec la participation des associations para-communales ;

- présente au Collège et au Conseil communal les dossiers de subventions, contenant les rapports financiers et d'activités des associations socioculturelles, ainsi que des Centres communautaires et de loisirs et des Comités de quartiers. Le service introduit également les demandes de subsides ou d'intervention pour des activités ponctuelles ;
- présente au Collège les rapports d'occupation de la salle de théâtre Wolubilis.

Centre culturel Wolubilis ASBL

La responsable du service assiste aux réunions des organes de gestion de l'ASBL en tant que fonctionnaire communal responsable de la culture française à la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.

La secrétaire administrative du service de la Culture est détachée au centre culturel. Sa mission principale est la mise en valeur de l'action culturelle spécialisée en cirque, arts forains et de la rue, notamment par l'organisation annuelle des Fêtes Romanes / Festival des Arts de la rue et par les résidences circassiennes.

Comité culturel de Woluwe-Saint-Lambert ASBL et Village culturel ASBL

La responsable du service de la Culture assure le suivi tutelle en vue du respect de l'ordonnance bruxelloise du 5/7/2018 « modes spécifiques de gestion communale et à la coopération intercommunale ».

Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Lambert ASBL

La responsable du service assiste aux réunions des organes de gestion de l'ASBL en tant que administratrice de l'asbl.

3. ACTIVITES OCTOBRE 2022-SEPTEMBRE 2023

Exposition Tatiana Wolska à La Médiatine

Dans le cadre de l'exposition POINT de Tatiana Wolska qui s'est tenue à la Médiatine jusqu'au 23 octobre, le service a invité l'artiste à participer à l'édition 2022 de

« Place aux Enfants » qui s'est tenue samedi 15 octobre. Cette journée est l'occasion pour les enfants de découvrir l'univers des adultes et le monde du travail, Tatiana Wolska a donc présenté, échangé autour de sa pratique artistique et animé un atelier créatif pour les enfants.



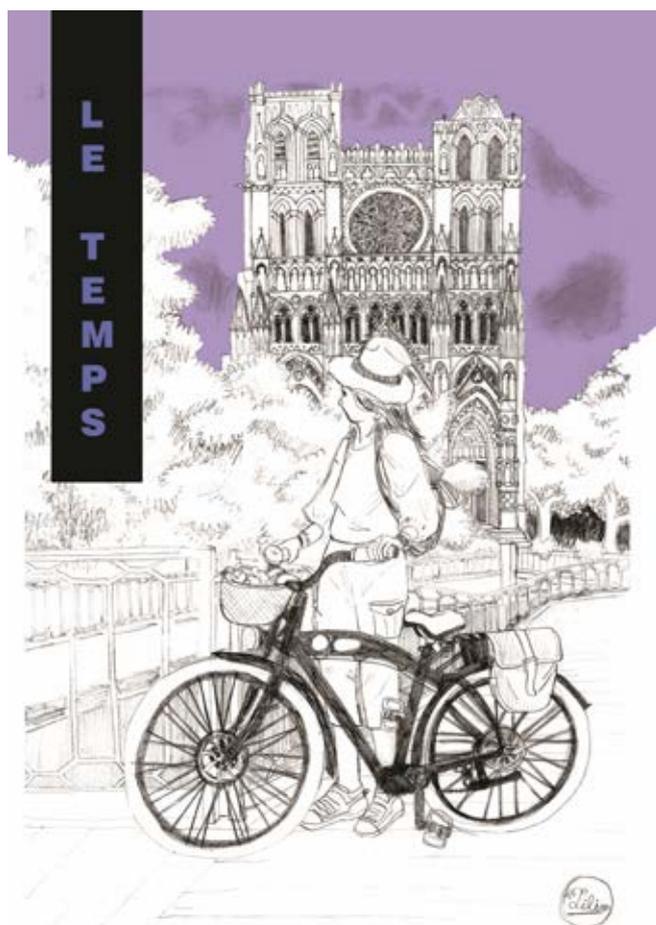
Exposition Les 40 ans du Prix Médiatine du 25 janvier au 12 mars à La Médiatine

Participation de la responsable du service au jury du Prix Médiatine

La Langue française en fête

A l'occasion de la Langue française en fête, et plus particulièrement durant la semaine phare, du 18 au 26 mars 2023, les adolescents de la Maison de la jeunesse de Woluwe-Saint-Lambert, accompagnés par un animateur « B.D. », ont été invités à exprimer leur créativité. Les Dix mots de la francophonie, ayant pour thématique le Temps, ont été mis à l'honneur par ces candidats dessinateurs. Le vendredi 24 mars, les jeunes ont partagé leurs expériences, difficultés et moyens utilisés pour jouer avec les mots lors d'un atelier animé par des artistes professionnels, La journée s'est terminée par un repas festif.

Afin de mettre à l'honneur le travail accompli, les planches réalisées ont été numérisées et rassemblées sous la forme d'une bande-dessinée qui a été imprimée en une centaine d'exemplaires.



Projection de la traversée, histoire de l'expédition Nanok

Le service de la Culture, en collaboration avec le service Développement durable et le service de la Jeunesse, a organisé un évènement autour du film “La Traversée, l’histoire de l’expédition Nanok”, le vendredi 21 avril à Wolubilis.

Nanok c’est une expédition inédite de cinq mois à ski, en kayak de mer et en escalade sans assistance à travers le Groenland, l’un des coins les plus hostiles du globe. Tout au long du voyage, Gilles Denis et Nathan Goffart collectent de précieuses données environnementales pour quatre centres de recherche belges.

Une conférence-débat menée par l’explorateur Gilles Denis à l’attention d’un public scolaire, des écoles de devoirs et de la Maison de la Jeunesse a été organisée à 17h autour des questions suivantes : Comment deux Bruxellois ordinaires en viennent-ils à entreprendre ce

projet extraordinaire ? Qu’est-ce qu’être explorateur en 2022, quand il n’y a plus de terres à découvrir mais une planète à préserver ?

Une projection tout public se clôturant par une séance de questions-réponses avec le public a également eu lieu en soirée.



Emancipation des femmes est mise en selle / Brocante vélo

En collaboration avec le service de la Culture et le service de la Mobilité, le service de la Prévention a développé un projet comprenant différents axes ayant pour objectif, notamment, de favoriser l’utilisation du vélo comme moyen de transport auprès des habitantes de Woluwe-Saint-Lambert. Une attention particulière portée sur les femmes issues de quartiers sociaux et a été pour lesquelles le vélo peut être un véritable facteur d’émancipation.

Le premier axe a consisté en une formation gratuite à l’apprentissage du vélo animée par Pro Velo, de mars à juin, pour 15 participantes recrutées via l’antenne de quartier « Nicole Dereppe » à Andromède et via différents canaux de communication communaux. A l’issue de la formation, les participantes ont pu conserver un vélo pendant un an avec la possibilité de l’acquérir, pour un prix symbolique, une fois l’année révolue.



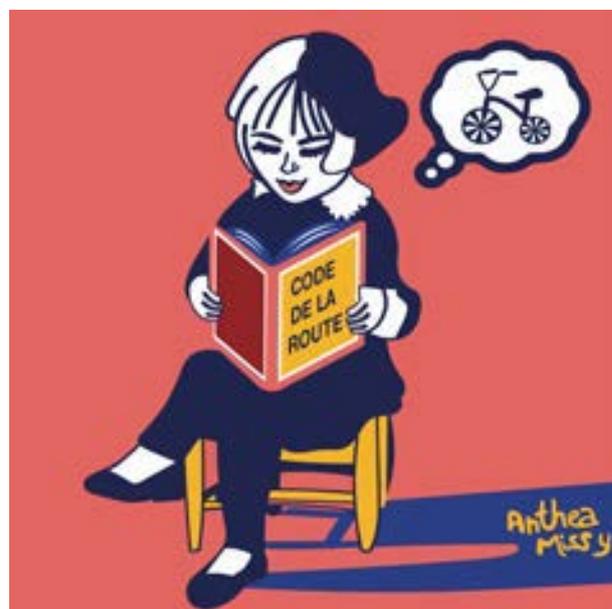
SERVICE DE LA CULTURE

Le deuxième axe, porté par la Culture, fut la réalisation d'un guide de bonnes pratiques en termes de sécurité routière à vélo sous une forme artistique en collaboration avec l'artiste Anthéa Missy.

Lors de l'atelier-rencontre du mercredi 26 avril 2023, l'artiste a récolté les témoignages des participantes quant à leur expérience de nouvelles cyclistes. Leurs craintes mais aussi les aspects positifs de ce nouveau mode de déplacement ont pris la forme de 14 illustrations.

L'atelier-rencontre a été ouvert aux familles de manière à ce que les bonnes pratiques à vélo et la sécurité routière soient abordées dès le plus jeune âge. Pour enrichir cet atelier-rencontre, Pro Velo, des membres du GRACQ Woluwe et la police étaient présents, notamment avec une piste d'habileté. L'évènement s'est achevé par un goûter.

Le troisième axe a été l'organisation d'une "Brocante vélo" sur la place du Saint-Lambert, le 18 juin. L'objectif était d'offrir la possibilité d'acheter ou de vendre un vélo en seconde main au prix le plus juste et le plus adapté aux besoins de chacun. Par ailleurs, une série d'animations gratuites autour de la bicyclette a été organisée pour les petits et les grands : parcours minivélo, customisation de gilets fluos, stand de réparation ainsi qu'un atelier « prendre soin de son vélo d'assistance électrique » mené par les Ateliers de la rue Voot.





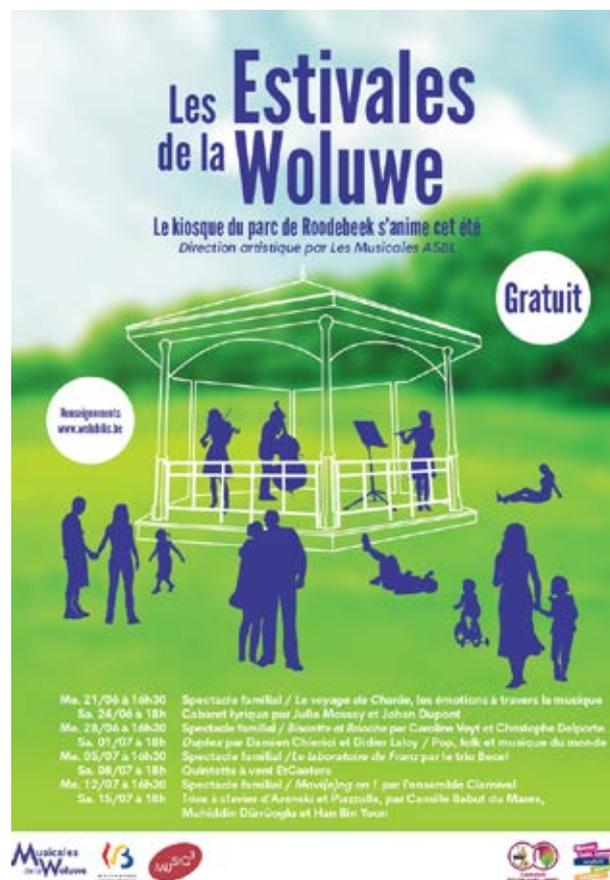
Les Estivales de la Woluwe

En collaboration avec l'ASBL les Musicales, le service a programmé une série de concerts de musique classique gratuits au kiosque du parc de Roodebeek. Le jeune public et le tout-public ont pu profiter de spectacles de grande qualité, les mercredis et samedis du 21 juin au 15 juillet.

Au programme :

Le voyage de Charlie, les émotions à travers la musique
Cabaret lyrique par Julie Mossay et Johan Dupont
Biscotte et Brioche par Caroline Veyt et Christophe Delporte
Duplex par Damien Chierici et Didier Laloy
Le laboratoire de Franz par le trio Becel

Quintette à vent EtCaetera
Movi(e)ng on ! par l'ensemble Clarnival
 Trios à clavier d'Arenski et Piazzolla, par Camille Babut du Marès, Muhiddin Dürrüoğlu et Han Bin Yoon



Ô les chœurs

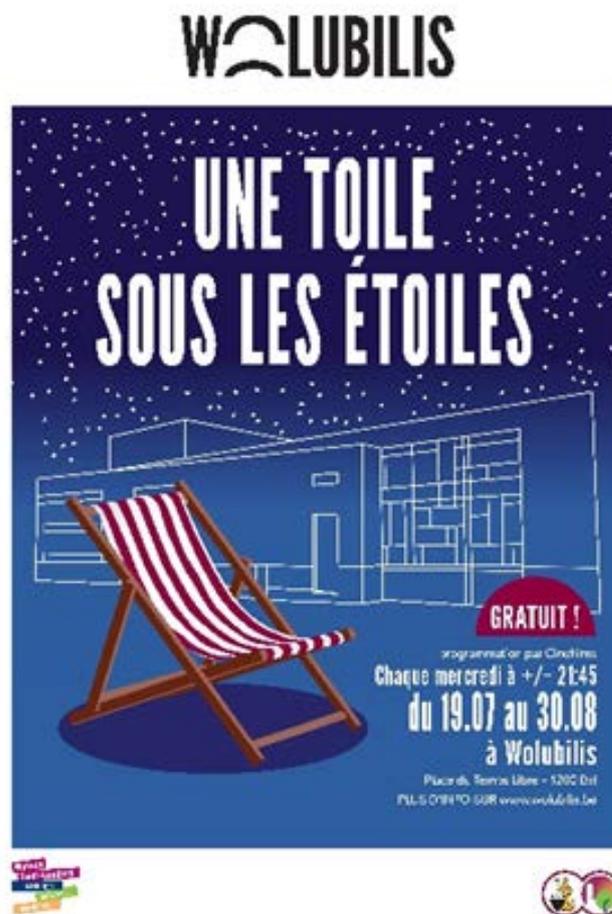
Comme chaque année, le public a eu la joie de retrouver les chorales du festival Ô les Chœurs au sein du parc Georges Henri. C'est dans ce bel écrin de verdure que l'auditoire a pu profiter du programme concocté par l'asbl Polyfolies avec les groupes de chant suivants : *Malarazza*, *le Plaisir Enchanté*, *Infinitiù*, *JoGola et son Bike-a-Loop*, *Son du Quartier*, *Zinnechoeur*, *Meli Melo*, *Friday Frida* et *Kaféolé* qui ont proposé aux spectateurs un chant commun. Les spectateurs ont eu l'opportunité de se faire maquiller. Des ateliers pour enfants ont complété ce menu de bien belle manière.





Une toile sous les étoiles

Cet été, le cinéma en plein air a fait son retour. Du 19 juillet au 30 août, les citoyens ont été nombreux à pouvoir profiter de la programmation concoctée par l'asbl Cinéfilms. Ils ont ainsi pu visionner sur la place du Temps libre les films suivants : *Good Luck to You*, *Close*, *The Whale*, *Triangle of Sadness*, *The Fablemans*, *Elvis* et *Les trois mousquetaires*.



Fêtes Romanes / Festival des arts de la rue

Ce rendez-vous incontournable de la scène culturelle de Woluwe-Saint-Lambert s'est déroulé cette année les samedi 23 et dimanche 24 septembre. La qualité des spectacles et l'enthousiasme du public ont fait de cette édition un véritable succès.

Le service de la Culture a pris en charge l'organisation de l'implantation de la zone Horeca : bar et véhicules de restauration rapide, équipés d'installations pour la cuisson et/ou la préparation et la vente d'aliments et de boisson, de la restauration destinée aux artistes et aux membres du personnel et a coordonné la participation des membres du personnel communal pour le bon déroulement de ces fêtes.

Le service a également informé les riveraines et riverains des modifications de circulation et distribué les laissez-passer.



Exposition ENRIQUE KARABITIAN OBRAS à La Médiatine

Pour la rentrée 2023, le service de la Culture a souhaité mettre en avant l'œuvre sculpturale, picturale et graphique d'un artiste woluwéen de grand talent : Enrique Karabitian. Très apprécié du milieu culturel local et bien au-delà, l'artiste est également très investi dans le rayonnement des arts visuels, notamment par sa participation en tant que directeur artistique des Portes Ouvertes des artistes de Woluwe-Saint-Lambert.

Le parcours artistique d'Enrique Karabitian est atypique. Géologue de formation, c'est sa pratique professionnelle qui le pousse à manipuler, à travailler la terre jusqu'à créer des silhouettes humaines brutes et intenses dont la forme n'est pas sans nous rappeler que l'homme et la nature sont intimement liés. Un véritable voyage introspectif chargé d'émotions.

La terre cuite n'est pas son seul matériau de prédilection, le sculpteur exploite avec autant d'énergie et de brio le bronze et la pierre, c'est une véritable gageure pour le spectateur de se retenir d'effleurer, de toucher, de caresser ses créations.

Ce qui fascine également dans son œuvre sculpturale, c'est la puissance monumentale qui s'en dégage et ce, quel que soit le format.

Le corps humain est également présent dans les grands fusains, les peintures à l'huile et autres pastels que l'artiste réalise. Mais ce ne sont pas les contours d'une silhouette que l'artiste esquisse c'est plutôt la force intérieure qui se dégage de tout être vivant qu'il fait jaillir sur la page et sur la toile.

C'est cette même intensité, ce même bouillonnement vital qui se dégage de ses marines, paysages et autres natures mortes travaillés dans des couleurs de terre, par transparence et glacis, et quelque fois rehaussés de touches vives ou édulcorées qui illuminent le sujet et calment sa tempétuosité.

Dans le cadre du PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique) qui s'inscrit dans le premier axe stratégique du Pacte pour un enseignement d'excellence « Enseigner les savoirs et compétences de la société du 21e siècle et favoriser le plaisir d'apprendre, grâce à un enseignement maternel renforcé, à un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire et à un cadre d'apprentissage révisé et reprecisé », le service a proposé aux élèves des écoles de l'enseignement primaires de la commune des visites guidées de l'exposition OBRAS. Elles sont menées par une médiatrice qui a abordé et expliqué différentes techniques sculpturales.



4. MUSÉE COMMUNAL – CENTRE ALBERT MARINUS

1. GÉNÉRALITÉS

Personnel

Le personnel du Musée – Centre Albert Marinus (CAM) est composé de :

- La direction (nouvelle direction depuis le 01/1/2022), chargée de la coordination de l'équipe, de la préparation et de l'organisation des expositions, de la rédaction et de la coordination des publications, de la communication, des relations avec les institutions, du suivi des dossiers de subvention, de la gestion administrative quotidienne (depuis le 21/03/2023) ;
- Un chargé de mission, responsable de la communication, des relations avec les institutions et les prêteurs, de la scénographie et de l'animation des expositions, de la mise en page des publications ;
- Une adjointe administrative, chargée du secrétariat, de la gestion administrative, de la coordination, des expositions et des activités, de l'accueil du public et de la gestion du patrimoine artistique ;
- Une bibliothécaire-documentaliste, chargée de la gestion du centre de documentation du CAM, de la préparation et de l'animation des expositions et des activités, de collaborer aux publications (démissionnaire le 30/04/2022, remplacée en février 2023).

Reconnaissance de l'UNESCO prolongée

Le CAM est reconnu comme expert en matière de patrimoine culturel immatériel auprès de l'UNESCO depuis 2016. Cette reconnaissance est soumise à réévaluation. En 2022, le CAM a été informé que l'accréditation de l'organisation pour exercer des fonctions consultatives auprès de l'UNESCO était maintenue jusqu'en 2025. La prolongation de cette reconnaissance nécessitera un nouveau dossier qui sera réalisé à partir de début 2024.

2. EXPOSITIONS

Projet Ommegang - Mai 2022 > octobre 2022

Le 19/10/2021, une convention a été signée entre la Société royale de l'Ommegang et le CAM, concrétisant officiellement le contrat de confiance passé en 1997,

faisant du Centre le dépositaire de près de deux cents dessins réalisés pour la recreation de l'Ommegang en 1930, afin d'en assurer la préservation et la promotion. A cette occasion il a été décidé d'organiser une exposition présentant ces œuvres. Un sujet d'autant plus cher à l'institution que c'est Albert Marinus qui fut chargé de diriger la recreation de l'Ommegang en 1930 et que c'est à son initiative que ces dessins ont été réalisés par 24 artistes belges.

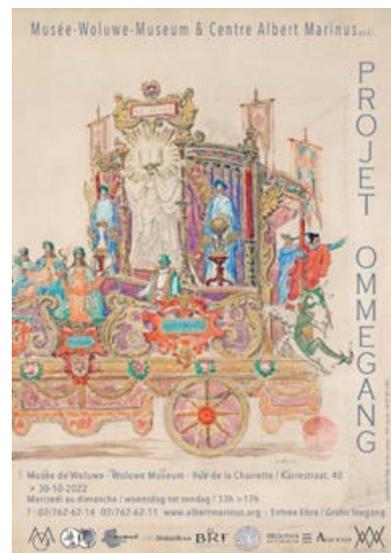
L'exposition Projet Ommegang invitait les visiteurs à se plonger dans l'histoire de l'une des plus anciennes traditions bruxelloises : l'Ommegang. Ils pouvaient découvrir ce fleuron du patrimoine culturel immatériel à travers une sélection de précieux dessins réalisés entre 1927 et 1929 pour la recreation de cette manifestation dans le cadre des célébrations du centenaire de l'indépendance de la Belgique.

Des objets historiques et documents originaux de 1930, bannières, instruments de musique, costumes, ont mis en lumière la qualité du travail graphique réalisé pour la préparation de ce formidable projet.

Partenaires : Société royale de l'Ommegang, Ommegang Brussels Events, Grand Serment royal et noble des Arbalétriers de Notre-Dame au Sablon, Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles, prêteurs privés.

L'exposition s'est terminée le 30/12/2022. A la date du 30/09/2022 elle avait accueilli environ 1600 visiteurs dont 28 visites guidées, notamment pour des groupes de personnes porteuses de handicap, de personnes précarisées, de seniors.

Le 15/09/2022 l'exposition a également été le cadre d'animations dans à l'occasion de la journée Place aux enfants



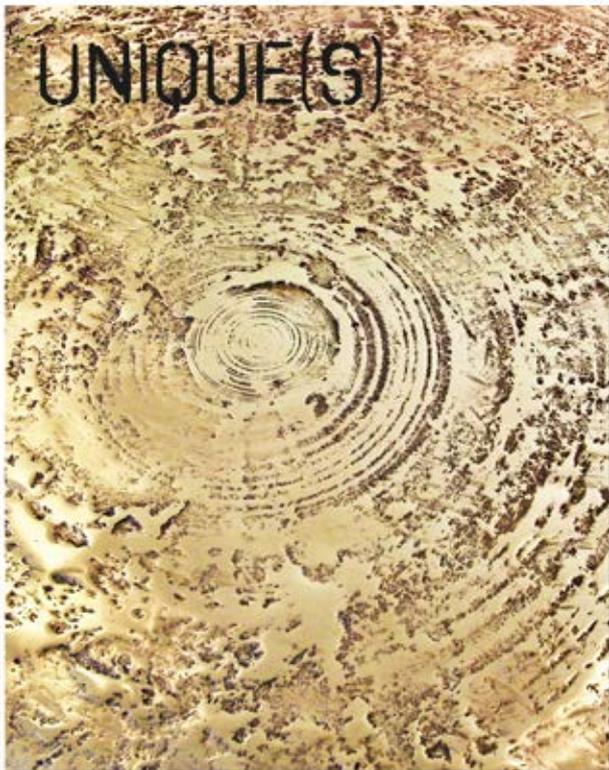
Unique(s) – Avril > juillet 2023

L'exposition UNIQUE(S) a mis à l'honneur les métiers d'art appliqués à la création contemporaine de mobilier et d'objets usuels : luminaires, art de la table, céramique, orfèvrerie, mobilier, tapisserie, joaillerie... Elle invitait à découvrir comment cinquante artistes actuels, belges et étrangers, de réputation internationale, perpétuent le précieux savoir-faire ancestral des artisans d'art. Une facette du patrimoine culturel immatériel qu'il importe de valoriser et de préserver.

L'exposition a accueilli environ 1500 visiteurs.

Partenaires : centre d'Innovation et de design au Grand-Hornu, Atelier Jaspers (Jean-François Declercq), prêteurs privés, artistes.

Centre Albert Marinus - CID Grand-Hornu - Atelier Jaspers



Musée de Woluwe-Museum / Rue de la Charrette - Karrestraat, 40 / 1200 Bruxelles
14-04 >> 09-7-2023 - Mercredi > dimanche / woensdag > zondag / 13h > 17h
T : 02/762-62-14 - www.albertmarinus.org - Entrée libre / Gratis toegang



3. PROJETS ET PERSPECTIVES

L'équipe travaille sur la préparation des prochaines expositions dont l'organisation requiert, d'une part, des recherches scientifiques nécessaires à la définition de la ligne de conduite de l'exposition et, d'autre part, à l'obtention la collaboration d'autres institutions muséales ou de propriétaires privés.

Mise à l'honneur du Patrimoine communal

Début 2024, le Musée de Woluwe sera le cadre d'une présentation d'une partie du patrimoine communal. Le public pourra découvrir quelques pièces exceptionnelles comme le Carrousel réalisé par Edgard Tytgat durant la Guerre 14-18, qui vient d'être restauré, ainsi que quelques-unes de ses peintures, des réalisations de Raymond de Meester de Betzenbroeck, Charles De Coorde, Eugène Cannée, Constant Montald, Jean Laudy, Henri-Victor Wolvens, Victor Gilsoul. Un espace sera consacré aux œuvres littéraires et picturales consacrées à la légende de Marie La Misérable et à la chapelle éponyme. Ce sera également l'occasion de découvrir plus en détail les restaurations qui ont été effectuées dans le bâtiment ces dernières années.

Une publication retraçant l'histoire de la maison Devos - devenue Musée de Woluwe - sera réalisée.

Le textile dans la création - Collaboration avec Diane Hennebert

Le service de la Culture a été sollicité par Madame Diane Hennebert qui propose d'organiser une exposition qui évoque l'importance du textile dans le processus de création artistique au Musée de Woluwe.

Programmation : automne 2024.

Exposition Apocalypse !

Programmation envisagée début 2025.

Musée en Piconrue

Le Musée de la Grande Ardenne En Piconrue (Bastogne) a pris contact avec le Musée de Woluwe en vue de présenter, en ses murs, l'exposition Le Monde de François d'Ansembourg.

Programmation printemps 2025.

Exposition Projet Ommegang - remplacement

Des démarches ont été entreprises afin de faire circuler l'exposition Projet Ommegang.

4. PUBLICATIONS

Le Feuillet

Le CAM poursuit son programme de sensibilisation et d'animations destiné aux membres de l'association et au grand public. Chaque trimestre le Feuillet propose des articles sur les expositions et activités organisées par le CAM, principalement au Musée de Woluwe, mais également sur celles produites par d'autres institutions en Belgique ou à l'étranger (expositions, visites guidées, conférences, publications...). Le Feuillet est également l'occasion de publier des extraits des écrits d'Albert Marinus.

Ouvrages en lien avec les expositions

Jean-Paul Heerbrant (2022), *Projet Ommegang*, Ed. Centre Albert Marinus, 250 p.

Catalogue raisonné présentant l'ensemble des dessins réalisés pour la recreation de l'Ommegang en 1930 et les artistes qui en sont les auteurs.

Selon la volonté du Collège de favoriser le développement durable, l'ouvrage a été imprimé de manière « climatiquement neutre » par un imprimeur répondant à la norme ISO 14001- sur papier FSC issu de ressources responsables.

5. ACTIVITÉS EXTRAMUROS

Réunions avec d'autres institutions et les organes institutionnels

Les collaborateurs du musée participent aux rencontres, réunions, colloques, congrès, conférences de presse, ... organisés à l'attention des acteurs du secteur culturel bruxellois ou ayant un lien avec les missions du Musée et du CAM.

Les collaborateurs du musée participent aux rencontres, réunions, colloques, congrès, conférences de presse... organisés à l'attention des acteurs du secteur culturel bruxellois ou ayant un lien avec les missions du Musée et du CAM.

- 27/09/22 : Musée en Piconrue - Bastogne. Pro-

jet de partenariats avec le Musée de Woluwe et notamment des échanges d'expositions ;

- 28 & 29/09/22 : VisitBrussels Day's - Plans d'actions pour le secteur Culture & Loisirs ;
- 03 /10/22 : Brussels Museums - Cartographie du secteur culturel bruxellois ;
- 12/10/22 : Brussels Renaissance Festival - Bilan de l'édition 2022 - (exposition Projet Ommegang);
- 12/10/22 : Musée Art & Histoire - Visite de presse de l'exposition Shin Hanga- présentée dans le feuillet ;
- 20/10/22 : Erfgoedcel Brussel –VGC - Journée d'étude sur La conservation préventive dans les maisons-musées : focus sur la lumière et le climat
- 9, 10 & 15/11/22 : Brussels Museums - Candidature de Bruxelles 2030 capitale de la Culture- Projets ;
- 15/11/22 : VisitBrussels - Table ronde des secteurs culturels communaux- bilan et projets ;
- 24/11/22 : Brussels Museums - Urban.brussels - CIVA - Journée d'étude Dépôts des musées bruxellois : perspectives d'avenir ;
- 09/12/22 : Urban.brussels - Comité de sauvegarde de l'Ommegang ;
- 19/12/22 : Erfgoedcel Brussel -VGC -IRPA - Journée d'étude Comment aborder les agents de détériorations lumière et climat dans une maison-musée historique ;
- 24/04/23 : Brussels Museums - Assemblée générale ;
- 26/06/23 : Belgian Heritage Carillon Committee - Assemblée générale ;
- 02/07/23 : Comité de sauvegarde de l'Ommegang auprès de l'UNESCO – assemblée générale;
- 07/07/23 : VisitBrussels - Réunion des secteurs culture & tourisme ;
- 22/08/23 : Assenoy (résidence de M. D'ansembourg) - Réunion de travail sur le projet de reprise de l'exposition Le Monde de François d'Ansembourg.

Collaboration avec diverses institutions

Le Musée de Woluwe – CAM est membre des instances de diverses institutions avec lesquelles il poursuit des collaborations régulières :

- La Société royale de l'Ommegang : membre de l'assemblée du Comité de sauvegarde de l'Ommegang auprès de l'UNESCO ;
- Le Théâtre royal de Toone : membre de l'assem-

blée générale. Le Centre Albert Marinus participe au projet de scénographie du futur Musée Toone ;

- Le Belgian Heritage Carillon Committee : membre de l'assemblée générale ;
- L'UNESCO : reconnu comme expert en matière de patrimoine culturel immatériel, le CAM est consulté à ce titre par diverses instances ou institutions ;
- « Brussels Museums » (Conseil des musées bruxellois) : membre de assemblées générales ;
- « VisitBrussels » : organe chargé de la promotion touristique et culturelle de la Région bruxelloise ;
- Centre Culturel Wolubilis : membre de l'assemblée générale, participe aux réunions réunissant les acteurs du secteur culturel de Woluwe-Saint-Lambert ;
- « Urban.brussels » : Le Centre Albert Marinus participe aux réunions organisées par dans le cadre de la préparation du dossier de candidature pour la reconnaissance comme patrimoine culturel par l'UNESCO des marionnettes à tringle belges.

Visites guidées

- 13 & 16/11/22 - Exposition Kidorama, 200 ans de mode enfantine - Musée Mode & Dentelle de Bruxelles ;
- 09/12/22 - Ancien grand serment royal et noble des arbalétriers de Notre-Dame au Sablon ;
- 18/01/23 - Exposition Flags - Fondation Boghosian ;
- 01 & 05/03/23 - La Renaissance dans les collections de la Maison du Roi ;
- 17, 20/05 & 21, 24 /06/23 - Exposition UNIQUE(S) – Musée de Woluwe ;
- 10 & 13/09/23 - Balade guidée - Bruxelles en bleu, blanc, rouge, l'influence française à Bruxelles.

6. GESTION DU PATRIMOINE ARTISTIQUE

Site de la Direction du Patrimoine culturel - Urban.brussels

La Direction du patrimoine culturel (DPC) a mis en place une base de données et un site consacrés à l'inventaire des biens culturels mobiliers bruxellois. Cela permet de mettre en valeur la richesse et la diversité de ce patrimoine, de présenter les collections publiques et privées et de sensibiliser les publics à la conservation de cet héritage et à son rôle dans notre héritage culturel.

Cet outil permet également, aux institutions conservatrices qui le souhaitent, de présenter leurs collections sous forme de fiches d'inventaire descriptives illustrées.

Vu la qualité des collections communales et leur importance pour le patrimoine bruxellois, une convention de partenariat entre la Région bruxelloise et la commune de Woluwe-Saint-Lambert portant sur l'inventaire du patrimoine culturel bruxellois a été signée.

Le secrétaire administratif du service de la Culture et l'adjointe administrative du Musée poursuivent l'inventaire du patrimoine culturel de la commune (réalisation de photos et de fiches descriptives). Ils enrichissent aussi le site développé par la DPC.

Acquisition

Dans le cadre de l'exposition UNIQUE(S) un luminaire à suspension, réalisé par l'artiste belge Roxane Lahidji, Eclipse lamp, série Planets élaboré à partir de sel de mer, résine et pigments, 2021. Il servira de luminaire dans la salle de spiritisme du Musée.

Rénovations

La table Goutte d'eau : Dans le cadre de l'exposition UNIQUE(S) une table du modèle Goutte d'eau réalisée par le créateur bruxellois Ado Chale a été restaurée. Elle avait été acquise dans les années '70 à destination du château Malou. Pierre Chale, le fils du créateur, a procédé à la restauration. Il a déterminé qu'il s'agit d'une des premières tables de cette série datant de la fin des années '60. Une pièce exceptionnelle donc. Peu d'interventions ont été nécessaires : un nettoyage en profondeur, un ponçage et un polissage ont redonnés tout son lustre au cuivre tout en préservant la patine qui magnifie la table en soulignant ses reliefs.

Le Carrousel réalisé par Edgard Tytgat et son épouse durant la Première Guerre Mondiale. Le couple, en exil à Londres, a fait financer chaque petit personnage qu'il créait et a envoyé l'argent ainsi collecté aux soldats belges sur le front. Le Carrousel est une pièce unique remarquable. Après une rénovation en profondeur il a rejoint les collections du musée en juin 2023.

7. ARCHIVES HISTORIQUES COMMUNALES

L'étudiante, bachelière en histoire, engagée depuis septembre 2022 à raison d'un jour par semaine pour aider à l'inventaire des archives historiques sous la supervision de la direction a notamment

- Procédé au déballage des archives qui étaient en caisse ;



SERVICE DE LA CULTURE

- Entrepris leur dépouillement ;
- Commencé un inventaire ;
- Débuté le reclassement de ces archives.

Demandes d'informations historiques

Les équipes du Musée et du CAM et du service de la Culture ont répondu demandes suivantes :

DATE	DEMANDEUR	OBJET
10/22	Habitants	Registres paroissiaux - sous Ancien Régime
10/22	Service Patrimoine	Lily de Gerlache, résistante
10/22	Service Patrimoine	Adrienne Gommers
11/22	ArchiSol et archives de l'état	Souhaite consulter les archives historiques de Woluwe-Saint-Lambert pour le projet ArchiSol
12/22	Conférencier allemand	Pour un guide en allemand info sur Woluwe-Saint-Lambert quartier Roi chevalier, Cerisiers, Heydenberg
01/23	Paroisse st Henri	Eglise Saint-Henri
01/23	Habitant	Demande informations urbanistiques sur l'origine du mur de soutènement entre les jardins des maisons de la rue d'Octobre et de la chaussée de Roodebeek.
01/23	Société Etwie	Demande info sur histoire patrimoine industriel / les manufacture à Woluwe-Saint-Lambert
01/23	Particulier	Claude Panier artiste décédé qui a exposé au Château Malou (années '90)
02/03	Service Patrimoine	Henri-Victor Wolvens - artiste
02/23	Service Patrimoine	Plan ancien Parc Roodebeek
03/23	Etudiant histoire de l'art	Moulin de Lindekemale
04/23	étudiant	L'artisanat du textile
06/23	Soc. Royale Belge de l'Ommegang	Les noms des géants de l'Ommegang en 1930
06/23	Habitant	Jean- Roch Collon - peintre
06/23	Historien	Site du Val d'Or - enfouissement de l'Innovation après incendie
06/23	Particulier	André Van Batselaere - sculpteur - années 30-40

07/23	Historienne de l'art	Licière Fernande Dubois - a tissé L'œuvre de Montald En ce jour béni (salle du Conseil)
07/23	Particulier	Centre de plein air de WSL à Overijse (année '70 ?) & Studios de cinéma Mathonet avenue Ariane (?) années '70
08/23	Particulier	Les cirques à WSL
08/23	Recherches pour la BD de S. Goblet	2e Guerre mondiale - collaboration - résistance

8. VISIBILITÉ

Référence sur divers sites

- Le musée ayant été fermé pendant quelques années, il n'était plus référencé sur Google Map, une nouvelle référence a été créée fin 2022.
- Pour la même raison, les sites de Visit.brussels et de Brussels Museums n'avaient plus été mis à jour. Une nouvelle communication a été mise en place avec des photos actualisées sur ces deux plateformes, les expositions y sont présentées, ainsi que sur le site de loisirs quefaire.be.

5. SECTEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE

1. PRÉSENTATION DU SECTEUR

Le secteur « Lecture publique » met en place, accompagne et soutient des projets autour de la littérature de jeunesse, pour encourager et développer des pratiques individuelles et collectives de lecture.

L'objectif étant de promouvoir la littérature jeunesse mais également de soutenir les actions de la Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Lambert asbl avec laquelle il entretient diverses collaborations portant sur le projet des Petits Ambassadeurs du livre, l'animation des livres offerts par la Fédération Wallonie Bruxelles, la Biennale Paul Hurtmans du livre de jeunesse (devenue l'opération de lecture « Peut-on lire de tout ? »), l'accueil, à la bibliothèque, de tout-petits (accompagnés de leurs parents, frères et sœurs) fréquentant les crèches communales, l'accueil de classes, etc.

Le secteur initie ou participe à des partenariats entre, d'une part, les écoles, les crèches, le service de la Culture et, d'autre part, la Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Lambert asbl.

Par ses actions, le secteur participe à la lutte contre les inégalités scolaires et sociales. L'association française A.C.C.E.S qui promeut un accès aux livres et aux récits pour TOUS les enfants est une source d'inspiration.

L'équipe s'intéresse à la lecture du point de vue intime, affectif et relationnel. La question du sens est centrale. Les ateliers animés par l'équipe, dès la classe d'accueil, font la part belle à la lecture à voix haute, à la lecture plaisir et sont autant d'invitations à imaginer, découvrir, penser par soi-même, s'exprimer, partager et tisser des liens.

Comme les chansons et les comptines, les histoires lues à voix haute rentrent facilement dans l'oreille des petits et contribuent à enrichir leur langage, à faciliter l'acquisition du français, à stimuler leur désir d'aller vers les livres et d'apprendre à lire, à favoriser leur développement et leur épanouissement.

D'autres ateliers invitent à s'engager, de façon ludique, dans la lecture de l'album (texte et image), pour aller à la rencontre de l'univers d'un(e) auteur(trice), d'un(e) illustrateur(trice). Une vraie rencontre avec l'artiste a parfois lieu.

2. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les Tout-Petits aiment les livres

Chaque année, dans le cadre d'une tournante, deux ou trois crèches sont invitées à s'impliquer dans cette action.

Celle-ci se décline en une animation, par deux bibliothécaires, au sein de la crèche, la mise à disposition éventuelle d'une caisse de livres « Coups de cœur » et en une animation au sein de la bibliothèque, pour les tout-petits accompagnés de leurs parents, frères et sœurs, en présence de membres de l'équipe éducative de la crèche également.

L'animation se clôture par une exploration libre des livres, un verre de l'amitié et une inscription à la bibliothèque pour les parents intéressés.

En novembre 2022, 12 familles (18 enfants, en comptant les frères et sœurs) de la crèche Kangourou et 1 puéricultrice ont ainsi été accueillies à la bibliothèque Saint-Henri.

2 familles se sont inscrites (certaines l'étaient déjà) et plusieurs ont emprunté des livres.

De plus, chaque enfant de la crèche a reçu le livre Coucou! de Nathalie Paulhiac, offert gratuitement dans les consultations ONE et, avec l'accord de Laurence Ghigny de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aux enfants des crèches bénéficiant des animations des bibliothécaires de la Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Lambert asbl pendant l'année en cours. En principe, il en sera ainsi chaque année.

Le secteur se charge de la distribution de l'album en question.

En outre, chaque crèche communale reçoit un exemplaire par section.

Le secteur apporte sa collaboration aux crèches et à la Bibliothèque publique locale de WSL asbl à plusieurs niveaux (organisation, inscriptions, rencontre avec les directrices des crèches, aide au niveau de l'accueil des familles, verre de l'amitié).

D'autres crèches n'ont pu bénéficier de l'action « Les tout-Petits aiment les livres », durant l'année scolaire 2022-2023, en raison du déménagement des bibliothèques.

Projet Petite Enfance au bénéfice des classes d'accueil et de 1ère maternelle

L'adjointe bibliothécaire a animé des livres au sein de 15 classes d'accueil et de 1ère maternelle des écoles Princesse Paola, Georges Désir, Parc Malou-Robert Maistriau et Van Meyel, à raison d'une séance par mois, dans chaque classe, d'octobre 2022 à mai 2023.

Chaque séance de 30 min comprend la lecture « vivante » de 4 albums de qualité, accompagnée de chansons, comptines, jeux de doigts, peluches et marionnettes.

En février 2023, au sein de quasiment chacune de ces classes, l'adjointe a animé l'album Ribambelle de Mathilde Brosset, offert aux enfants des classes d'accueil et de 1ère maternelle, à l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles (la condition étant qu'il soit animé). Les écoles ont accueilli ces animations avec enthousiasme. Elles seront à nouveau proposées en septembre 2023 (pour débiter en octobre).



Accueil de classes du réseau communal dans les bibliothèques Saint-Henri (SH) et du Temps Libre (TL)+

A la demande, les classes à partir de la 2e maternelle jusqu'à la 6e primaire sont accueillies à la bibliothèque Saint-Henri ou du Temps libre, pour une à cinq séances.

Durant l'année scolaire 2022-2023, 8 classes des écoles Prince Baudouin et Georges Désir ont été accueillies à la bibliothèque Saint-Henri (SH) et 11 classes des écoles Vervloesem, Parc Malou-Robert Maistriau, La Charmille, Princesse Paola et Georges Désir se sont rendues au Temps libre (TL).

En raison du déménagement des bibliothèques, moins de classes ont pu être accueillies durant l'année scolaire. Les animations sont variées : jeux de recherche, sensibilisation aux différentes catégories de livres et autres supports comme le kamishibaï, histoires lues à voix haute et animées, découverte de livres par soi-même, séance sur un thème particulier, etc.

Les enseignant(e)s peuvent emprunter des livres choisis par les enfants, établir leurs propres sélections, obtenir des romans en multiples exemplaires et des lots constitués à la demande.

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'équipe jeunesse de la Bibliothèque publique locale a également animé au sein de 7 classes des écoles Princesse Paola et Georges Désir.

Il y a eu, en tout, 46 visites de classes avec animation; 16 visites ont eu lieu hors de la bibliothèque et 30 au sein de la bibliothèque (Saint-Henri ou Temps Libre).

Les bibliothécaires ont touché 17 enseignant(e)s différent(e)s.

Le secteur Lp apporte sa collaboration aux écoles et à la Bibliothèque publique locale de WSL asbl (rédaction de courriers et courriels, partage d'informations, etc.).

Projet Petits Ambassadeurs du livre

Il s'agit d'offrir aux **enfants de maternelle** de nombreux moments de lecture individualisée, des rencontres régulières avec les albums jeunesse et la langue du récit. Et d'offrir aux **enfants de primaire** l'occasion de développer leurs compétences de lecteur, de se plonger dans la littérature jeunesse, de goûter au plaisir de raconter des histoires et de donner un sens à leur apprentissage de la lecture. Enfin, à travers ce projet, les enfants sont amenés à travailler des valeurs comme l'engagement, la responsabilité, l'entraide et l'écoute. En outre, les relations transversales sont nourries au sein de l'école.

Les Petits Ambassadeurs du Livre sont des enfants lecteurs **volontaires** de primaire qui s'engagent à aller régulièrement lire des histoires en individuel aux enfants de maternelle.

Roxane de Limelette (asbl Boucle d'Or)

En octobre 2022, 11 enseignant(e)s des écoles Parc Malou-Robert Maistriau, Vervloesem, Georges Désir, Van Meyel et La Charmille ont participé à la formation Les Petits Ambassadeurs du livre donnée par Roxane de Limelette, au Château Malou, à la demande du secteur Lp qui s'est chargé de l'organisation, pour la 2ème fois (1ère formation en octobre 2021).

Deux bibliothécaires de la Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Lambert asbl et la bibliothécaire dirigeante de la Sint-Lambrechtsbibliotheek ont également bénéficié de cette formation.

Il avait été demandé de s'inscrire par tandem regroupant un(e) titulaire de maternelle et un(e) du primaire.

Du côté maternel, se sont inscrites des enseignantes d'accueil/M1, M2 et de M3 et, du côté primaire, des titulaires de 3ème, 4ème et 5ème année.

En ce qui concerne La Charmille, ce fut une enseignante de maturité 1 et de maturité 4 (à mi-temps dans chaque classe), ayant l'envie de faire participer les plus jeunes de l'école et des plus âgés.

En plus de l'organisation de la formation, l'équipe de la Lecture publique a accompagné le processus dans toutes ses étapes, en fonction des demandes et de ses disponibilités.

Les participant(e)s ont bénéficié des notes détaillées prises par l'équipe Lp lors de la formation. Des réunions ont été organisées et animées au sein de chaque école partenaire. Dans celles qui en avaient besoin, l'équipe a également contribué à préparer les Petits Ambassadeurs (PA) avant qu'ils ne se lancent dans la lecture individualisée en maternelle : présentation du projet, présentation ludique d'une partie des livres acquis pour le projet, jeux de rôle, élaboration de la charte, rencontre afin que les petits et les grands fassent connaissance, tour de parole à l'issue des séances, etc.

La Bibliothèque publique locale de WSL asbl a apporté sa précieuse collaboration au projet, notamment en proposant des prêts de livres de longue durée.

Les enfants, petits et grands, ont beaucoup aimé le projet. Seuls quelques-uns ont préféré ne pas s'y impliquer mais certains d'entre eux ont changé d'avis en cours d'année.

Accueillir la timidité, le manque de confiance en soi, la peur d'être mal jugé(e) en tant que lecteur(trice) a permis de lever les réticences de certains enfants à s'engager dans le projet.

Nous avons observé le plaisir des élèves à découvrir de chouettes albums variés (à leur rythme), à partager des histoires dans une relation affective et intime, à tisser des liens. Et aussi, pour les petits, la joie de pouvoir choisir un livre et de bénéficier d'une lecture individualisée, d'un moment privilégié. Et encore, pour les grands, leur désir de partager leurs ressentis, questions, réflexions et autres. Ils se sont sentis valorisés.

En annexe, vous découvrirez les commentaires émanant de Petits Ambassadeurs de 5ème primaire de l'école Van Meyel.

Les adultes ont également exprimé leur désir de poursuivre le projet l'an prochain, voire au-delà.

Le secteur Lp n'organisera plus cette formation donnée par Roxane de Limelette car elle sera reprise, dorénavant, dans le catalogue CECP, à l'attention des enseignant(e)s.

Annexe projet « Petits Ambassadeurs du Livre »

Ressentis et réflexions de Petits Ambassadeurs de 5e primaire de l'école Van Meyel.

Elèves de Catherine Haas :

*J'aime que les petits écoutent.
J'ai l'impression qu'ils aiment.
C'est chouette et je suis très content de faire ça car il y a des parents qui ne lisent pas d'histoires à leurs enfants.*

C'est une bonne idée, on passe beaucoup de temps avec les petits.

J'aime bien leur tête passionnée quand on leur lit une histoire parce que moi je n'ai pas eu la chance qu'ils ont.

J'aime beaucoup les petits parce que les histoires qu'ils aiment, je les aime aussi alors que j'ai 11 ans.

J'aime bien que les petits soient contents de nous voir.

C'est cool parce que ça entraîne la lecture et les petits ne vont pas se moquer de nous.

C'est chouette vu qu'à la base, à l'école, on ne voit pas souvent les petits. C'est amusant de leur faire plaisir.

*Moi, j'aime tout, c'est drôle.
Grâce aux petits, ça fait comme si j'aimais lire.*

J'aime l'activité parce que je lis des histoires aux plus jeunes et ça les amuse.

C'est chouette de pouvoir lire des histoires aux petits. Ils sont super sympas et ils ne font pas de bruit quand on leur lit une histoire. Les petits sont affectueux. On peut partager notre plaisir à raconter des histoires.

Elèves de Mireille Poissinger :

*Franchement, à chaque fois, j'allais lire aux petits avec le sourire jusqu'aux oreilles.
J'adore lire et partager ma passion avec quelqu'un. Cela me fait du bien. Et savoir que ces petits autour de moi aimaient les histoires que je racontais, ça me faisait encore plus sourire.*

C'était gai de raconter des histoires aux enfants. J'essaie d'améliorer ma lecture pour que les enfants viennent chez moi. Je ressens beaucoup de bonheur chez eux.

*J'adore partager des histoires avec les autres. Cela me fait plaisir.
C'est amusant de communiquer avec les autres.*

*Les petits sont super mignons et gentils. A chaque fois qu'on arrive, ils disent « Moi, moi, moi, je veux mon cadeau [la lecture] » !
Cela améliore notre français et notre orthographe et ça fait plaisir aux petits. J'aime beaucoup ça.*

Je me sentais bien. Je me suis amélioré. Les élèves aimaient bien et ne s'ennuyaient pas.

Je trouve que tout s'est bien passé. Les petits étaient gentils. Aucun (parmi ceux auxquels j'ai lu des histoires) n'a abîmé des livres. Ils adorent qu'on vienne leur raconter des histoires.

Les enfants sont toujours heureux quand on arrive et tristes quand on part. Ils nous font même des sourires et des câlins... Et ils nous aident à ranger les livres.



J'ai aimé lire des histoires aux petits. Ils étaient trop mignons.

RESEAU LOCAL DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Le réseau se compose, à la base, de deux asbl : la Bibliothèque publique locale de WSL regroupant les entités Saint-Henri, Temps libre et Saint-Lambert et La Bibliothèque de Kapelleveld (devenue KapLivres).

La subvention octroyée à chacune a été majorée. Ainsi, davantage de collectivités, notamment les classes de tous les réseaux, bénéficient de médiation culturelle autour des livres. En outre, cette asbl consent maintenant la gratuité aux titulaires du réseau libre, pour emprunter des livres, sachant que la commune accorde un forfait aux écoles de son réseau pour la gratuité des emprunts.

Il est à souligner que l'asbl Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Lambert a été confrontée à un déménagement ainsi qu'à des fermetures.

Les bibliothèques Saint-Henri et Saint-Lambert ont définitivement fermé leurs portes.

Cependant, l'asbl, soutenue par la commune, bénéficie de nouveaux espaces à Wolubilis où se trouve déjà la Bibliothèque du Temps Libre.

En outre, elle a ouvert, le 31 mai dernier, une antenne jeunesse, « Le coin des histoires », Avenue Prekelinden, à deux pas de l'ancienne bibliothèque Saint-Henri.

QUELQUES CHIFFRES

Acquisitions à destination des crèches

Genre	Quantité de livres
"Livres avec volets (livres interactifs), livres à toucher, livres à explorer avec les doigts, livres sur certaines thématiques (quotidien, ""vivre-ensemble"", émotions, sens, propreté, couleurs, formes, etc.), livres permettant la découverte d'une autre culture, imagiers, etc."	187

Acquisitions à destination des écoles

Genre	Quantité de livres
"Livres jeunesse (albums avec ou sans texte, romans, poésie, livres de comptines avec ou sans CD, livres de chansons + CD, documentaires, bandes dessinées, etc.) et livres pour adultes (ouvrages pédagogiques et en sciences humaines)."	1383
Abonnements revues jeunesse	21

Acquisitions à destination de la cellule de pilotage

Genre	Quantité de livres
"Livres jeunesse, ouvrages pédagogiques et en sciences humaines"	10

Classes d'accueil et de 1ère maternelle bénéficiaires du livre offert par la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB)

Réseaux scolaires	Nombre de classes d'accueil et de 1ère maternelle bénéficiaires du livre offert par la FWB (1 par enfant + 1 pour la classe), sous réserve qu'il soit animé par l'adjointe LP, un(e) bibliothécaire ou l'enseignant(e)
Communal	13
Autres	0

Acquisitions localisées dans les bureaux de la Lecture publique

Genre	Quantité
Livres jeunesse	60
Revue spécialisée (dont 2 gratuites)	3

6. SINT-LAMBRECHTSBIBLIOTHEEK



Adresse

Rue Saint-Lambert 91

Heures d'ouverture

Voici les heures d'ouverture pour le grand public. Nous accueillons les écoles et autres groupes sur rendez-vous en dehors de ces heures.

Lundi	15 – 17h
Mardi	Fermé
Mercredi	12 – 18h
Jeudi	16 – 20h
Vendredi	Fermé
Samedi	Fermé
Dimanche	10h30 – 12h30

1. PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Mission : La bibliothèque a pour objectif d'être un lieu public attrayant, accessible et utile où il se passe beaucoup de choses et où chacun aime revenir. La bibliothèque veut donner à chacun un accès direct aux sources d'information physiques et numériques, aux connaissances, à la culture et au divertissement. Les collections stimulent la rencontre, la créativité et l'imagination, à la demande des communautés locales et des partenaires et en collaboration avec eux.

Vision :

- La bibliothèque devient un salon ouvert, un lieu de connexion convivial. Un lieu multilingue de connaissances, d'informations, de culture, de rencontres. Où les gens sont guidés, aidés, encouragés et inspirés.
- La bibliothèque est soucieuse de l'environnement. Elle part des besoins des communautés locales et

des défis sociaux et travaille avec différents partenaires pour avoir un impact à long terme.

- La bibliothèque s'investit davantage pour les familles et pour le développement des réseaux solides autour des écoles et des crèches.

Activités principales :

La bibliothèque est un centre local d'information et de connaissances qui guide les visiteurs à travers la multitude d'informations et qui les oriente si nécessaire. A l'accueil, nous aidons les visiteurs à répondre à diverses questions. Par le biais d'ateliers, nous promovons le plaisir de la lecture, l'inclusion numérique, les compétences médiatiques et favorisons les rencontres.

Chacun trouvera quelque chose à son goût dans la collection de qualité proposée par la bibliothèque. Le développement perpétuel des différents éléments de la collection et la réponse aux questions du public font partie des tâches principales de la bibliothèque.

La bibliothèque est également un lieu de rencontre et de détente éducatif. Nous organisons des activités qui rassemblent les gens. Nous stimulons le plaisir de lire pour tous les âges. Pour les tout-petits, via le projet « Boekstart ». Pour les enfants, via de nombreuses séances de contes à la bibliothèque, à l'école, via le service de lecture à domicile « Boekenbende aan huis », via le Mois du livre pour la jeunesse, via la Semaine de la lecture, etc. Pour les adultes, nous organisons des soirées de contes, des événements de lecture, un service de bibliothèque à domicile, etc.

2. COLLECTION ET USAGE

a. Jeunesse

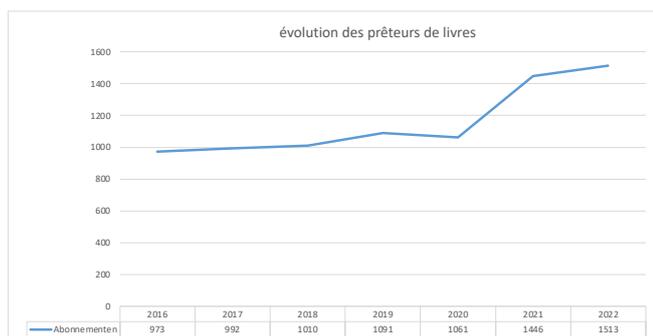
	Exemplaires détenus au 31.12.2022	Prêts et renouvellements	Coefficient de prêt
Jeunesse Fiction	4342	8987	2,1
Jeunesse Bandes dessinées	713	4452	6,2
Jeunesse Non-fiction	1059	1320	1,2
Jeunesse Autres (magazines, jeux de société et matériel éducatif)	139	760	5,5



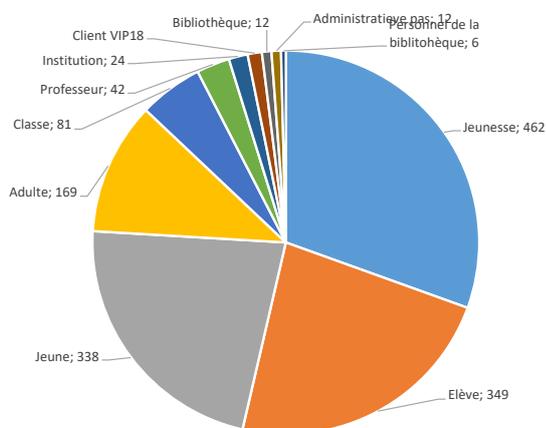
b. Adultes

	Exemplaires détenus au 31.12.2022	Prêts et renouvellements	Coefficient de prêt
Adultes Fiction	3286	1796	0,5
Adultes Bandes dessinées	179	223	1,2
Adultes Non-fiction	2161	1041	0,5
Adultes Cours de langues	59	79	1,3
Adultes Autres (magazines, journaux et prêts interbibliothécaires)	183	711	3,9

3. PUBLIC



Nombre de lecteurs par abonnement



4. ACTIVITÉS

La bibliothèque organise de nombreuses activités pour les jeunes et les moins jeunes. Nous travaillons souvent en collaboration avec nos partenaires de 1200Culture (Op-Weule, Academie Muziek en Woord, Jeugdhuis De Schakel et le coordinateur de la politique culturelle). Nous travaillons aussi régulièrement avec des bénévoles, les écoles primaires et les crèches de Woluwe-Saint-Lambert, les autres bibliothèques bruxelloises, Cultuurconnect et Iedereen Leest, ainsi que toutes sortes d'associations comme Femma, BoP, CVO, Jazzgenootschap, Bistro Op-Weule et encore d'autres.

Enfants et familles

Herfstival

Le Herfstival (le 1 et 2 octobre 2023) est un festival familial et convivial qui propose des pièces de théâtre, des ateliers, des concerts et des animations. Du plaisir pour toute la famille et surtout pour les bébés, les tout-petits et les jeunes enfants. Le dimanche a également lieu la brocante annuelle du comité de quartier de la rue Saint-Lambert. La bibliothèque participe à la programmation ainsi qu'à l'organisation pratique et est responsable des concerts pour bébés.

Halloween

Le 21 octobre 2022, nous avons organisé pour la deuxième fois une activité Halloween, une collaboration entre la bibliothèque et Op-Weule avec l'aide de la maison de jeunesse De Schakel. L'activité s'est poursuivie dans une Villa Montald décorée. "Ribbedebiets" a offert un spectacle interactif où enfants et parents se sont bien amusés. Nous avons offert à chacun un petit gâteau et une portion de potion magique. L'activité était complète.

Journée de l'art pour les enfants "Comment faire un livre d'images ?"

Le troisième dimanche de novembre, c'est la journée annuelle de l'art pour les enfants. Le 20 novembre 2022, nous avons invité l'illustratrice Yarne Daeren. Elle a animé deux ateliers sur la réalisation d'un livre d'images à l'aide de la technique du lino. L'atelier s'adressait aux enfants de 6 à 12 ans et a été immédiatement complet. Une collaboration avec Op-Weule. Une exposition des œuvres de Yarne Daeren a également été présentée tout au long du mois de novembre au Bistro Op-Weule.

Café Kadee

Le Café Kadee est un moment de récréation pour les tout-petits jusqu'à 4 ans, où les (grands)parents peuvent se rencontrer. Les animateurs accueillent les (grands-)parents et leurs (petits-)enfants. Vous pouvez également participer à l'atelier ou aux séances de conseil.

Avec le Café Kadee, nous voulons encourager les parents et les enfants à :

- faire une sortie;
- rencontrer d'autres parents;
- laisser les enfants jouer les uns avec les autres;
- laisser les enfants jouer avec d'autres jouets que ceux qu'ils ont à la maison;
- participer à un atelier ou à une séance de conseil.

En collaboration avec Op-Weule et le coordinateur de la politique culturelle, nous avons organisé des cafés Kadee les 16/10/2022, 18/12/2022, 15/01/2023, 19/02/2023, 26/03/2023 et 18/06/2023.

Wonderlijk Woluwe

Le dimanche 20 août 2023 a eu lieu la troisième édition de Wonderlijk Woluwe de 9 à 13h. Une journée pour les bébés et les tout-petits avec des concerts pour bébés par Klankennest et un espace de jeux. Vous pouviez également devenir membre de la bibliothèque dans le parc et emporter immédiatement des livres chez vous grâce à la bibliothèque mobile.

En collaboration avec Op-Weule, le coordinateur de la politique culturelle et la maison des jeunes De Schakel, nous avons organisé 3 concerts et avons pu accueillir plus de 130 enfants et leurs (grands-)parents sous un soleil radieux.



Moments de lecture à voix haute

Nous avons organisé huit moments de lecture à haute voix. Les enfants de 3 à 6 ans sont accueillis pour écouter des histoires avec leur(s) parent(s). Pendant les heures de lecture, nous stimulons l'imagination et le plaisir du langage. Les séances de lecture sont toujours gratuites et aucune inscription n'est nécessaire. Nous avons organisé des heures de lecture les mercredis 19/10/2022, 21/12/2022, 25/01/2023, 15/02/2023, 22/03/2023, 19/04/2023, 17/05/2023 et 21/06/2023. Le nombre de participants a varié. Il y avait parfois 13 participants, parfois seulement 3. Après une petite enquête auprès du public, il ressort que la préférence est donnée aux moments de lecture à haute voix le dimanche. Nous verrons si nous pouvons réaliser cela en combinaison avec les heures d'ouverture.

Possibilités de pratique du néerlandais

Babbel & Kaft

Chaque mercredi, nous nous réunissons pour couvrir les nouveaux livres. Nous le faisons en prenant un verre et en discutant. C'est l'activité idéale pour parler le néerlandais, pour faire de nouvelles connaissances et pour aider la bibliothèque à préparer les livres. Les participants ne doivent pas encore savoir comment couvrir des livres, nous leur apprenons les ficelles du métier.

Babbel & Kaft : faire des mocktails

Après le grand succès de l'atelier de fabrication de mocktails que nous avons organisé dans le cadre de 'Alle-zNL' par Huis van het Nederlands, nous avons décidé de répéter cette activité deux fois de plus. Une édition hivernale le 9 février et une édition estivale le 6 juin 2023. Le concept est simple : nous préparons ensemble des boissons non alcoolisées et des amuse-gueules nutritifs. Pendant que nous préparons et dégustons le tout, nous discutons en néerlandais. C'est une façon simple de pratiquer le néerlandais, d'apprendre quelque chose et de rencontrer de nouvelles personnes en même temps. Les en-cas sont entièrement à base de plantes pour montrer aux participants à quel point la cuisine végétalienne est facile et délicieuse. Les boissons sont sans alcool afin d'encourager les gens à boire moins souvent de l'alcool et de leur proposer des alternatives savoureuses.





Ateliers de macramé

Une série d'ateliers en deux parties les 9 et 16 novembre 2022. Sous la direction de Katrien de la "Boutique Bohème", nous avons appris différentes techniques de macramé. Tous les participants ont réalisé une magnifique guirlande de drapeaux. Nous avons présenté cette activité comme une occasion de pratiquer le néerlandais et cela a fonctionné. Plusieurs participants aimaient faire preuve de créativité (apprendre le macramé) tout en pratiquant le néerlandais d'une manière accessible. Il y avait également des participants dont la langue maternelle est le néerlandais. C'est un mélange intéressant.

Tables de conversation en néerlandais (mai - juin 2023)

Nous avons renouvelé notre coopération avec The House of Dutch et commencé une série de tables de conversation pour pratiquer le néerlandais. La bénévole Ingrid a guidé les conversations. Nous avons organisé 7 sessions (entre le 11/05 et le 29/06/2023), chacune le jeudi soir de 18h30 à 20h avec 8 participants. La plupart des participants ont participé plusieurs fois.



Conférence 'Une vie supprimée'

Dans le cadre du processus de décolonisation auquel nous travaillons avec la politique culturelle locale, nous avons invité Eva Kamanda et Kristof Bohez le 7 mars 2023. Ensemble, ils ont écrit le livre "Une vie supprimée" sur une partie de l'histoire belge non racontée. Ce fut une conférence très intéressante sur la participation des Congolais à la résistance contre les occupants allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. 28 participants ont assisté à cette activité.

Conférence "Schwalbe"

Lorsqu'un habitant de notre commune écrit un livre, nous aimons inviter l'auteur à le présenter dans notre bibliothèque. C'est ainsi que Kurt Deswert est venu le 4 mai 2023 et a parlé avec passion de l'histoire étouffée du football belge pendant la Seconde Guerre mondiale. 16 personnes sont venues écouter la conférence.

Poetry Meets Jazz

Une soirée jazz poétique le 21 avril 2023, une ode à la musique et aux mots. Nous avons réuni trois poètes talentueux, Charlotte Van den Broeck, Astrid Haerens et Bart Janssen, et l'éblouissant trompettiste de jazz Bart Maris. Une collaboration avec l'Op-Weule, la Jazz Society et le Willemsfonds. Il y avait 68 participants.

Cinéma plein air

Le vendredi soir 1er septembre 2023, nous avons organisé la quatrième édition du cinéma en plein air en collaboration avec l'Op-Weule et le coordinateur de la politique culturelle. En raison du temps pluvieux, l'activité s'est déroulée dans le hangar plutôt que dans le jardin.

La salle était décorée de manière chaleureuse et le Bistro Op-Weule a offert des sachets de pop-corn pour compléter l'expérience cinématographique. Le film projeté était Tout partout en même temps. Toutes les places ont été réservées en un rien de temps. Le hangar était complet.

Digidokter

Nous recevons souvent des personnes à la bibliothèque qui ont des questions numériques sur les services bancaires en ligne, les applications, itisme, Whatsapp, les courriels,... Lorsque c'est possible, nous aidons ces personnes immédiatement à l'accueil, mais souvent il y a un besoin de plus d'explications et les résidents ont besoin d'un accompagnement individuel approfondi. C'est pourquoi, depuis février 2023, la bibliothèque fait appel chaque mois à un médecin numérique digidokter. Tous les premiers jeudis du mois, vous pouvez passer entre 14 et 17h pour poser vos questions. Ce service est gratuit et il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Il s'agit d'une collaboration avec l'Op-Weule et le Centre de services locaux Zoniënzorg. Chacun d'entre eux propose les services du médecin numérique à son public un jeudi après-midi par mois. De cette manière, nous parviendrons à une offre commune où un digidokter sera à la disposition de nos publics 3 jeudis par mois. De cette manière, les personnes qui sont bloquées quelque part ne doivent pas attendre trop longtemps avant de pouvoir faire appel au digidokter pour obtenir de l'aide.

1 ville, 19 livres

De la mi-juin à la mi-septembre, toutes les bibliothèques de Bruxelles présenteront 19 livres choisis par des Bruxellois passionnés de littérature. Ils proviennent du monde entier et dépeignent Bruxelles comme une métropole, un creuset, une entité colorée et linguistiquement riche.

Les langues sources sont toutes les langues parlées dans la Région bruxelloise. Certaines d'entre elles, proposent même leur propre collection de langues étrangères, comme notre collection russe. En effet, outre le français, le néerlandais et l'anglais, de nombreuses autres langues sont parlées à Bruxelles. Tant les individus que les communautés se sont retrouvés à Bruxelles pour différentes raisons et font partie de l'ensemble. 1 Ville, 19 Livres, cette liste de lecture symbolise donc le melting-pot coloré et riche en langues qu'est Bruxelles.

Pour parvenir à cette liste de lecture diversifiée, les bibliothèques bruxelloises ont fait appel à leur public et à leur réseau. Ainsi, 19 Bruxellois passionnés de litté-

ture ont été sollicités pour transmettre leurs conseils et leurs coups de cœur. Ils sont les ambassadeurs de "leur" livre, de "leur" langue, de "leur" communauté.

Apéro livres

Le mercredi 23 août 2023, nous avons organisé pour la première fois un apéro livres. Une soirée conviviale pour discuter et rencontrer des lecteurs. La bibliothèque avait préparé des amorces de conversation et mis à disposition plusieurs étagères remplies de conseils de lecture récents, divers et de qualité. À l'aide des amorces de conversation, les participants ont été encouragés à échanger toutes sortes de conseils de lecture, d'écoute et de visionnage. Nous avons également fourni des collations et des boissons. Cela vaut la peine de répéter l'expérience !

5. ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

Emprunter pour les classes

Chaque mois, les élèves des écoles primaires Voorzienigheid, Prinses Paola et Floralia viennent visiter la bibliothèque. Ils rendent les livres qu'ils ont lu et en choisissent de nouveaux. Les écoles primaires Angelus et Klim-Op sont également membres de notre bibliothèque. Ils viennent toutefois moins fréquemment et généralement dans le cadre d'une activité comme la Semaine de la lecture ou le Mois du livre pour la jeunesse.

Nous recevons régulièrement des demandes de la part d'écoles néerlandophones pour organiser davantage de visites de classes. Les écoles avec lesquelles nous ne collaborons pas encore contactent également régulièrement la bibliothèque pour demander des visites de classe et des activités. Malheureusement, nous ne pouvons pas encore y répondre, car nous n'avons pas assez de personnel. La bibliothèque aimerait faire plus pour l'éducation à Woluwe-Saint-Lambert, mais pour cela il nous manque au moins un membre du personnel. Avec un employé éducatif (en plus de la bibliothécaire dirigeant et de la bibliothécaire), nous pourrions renforcer la coopération avec les écoles avec lesquelles nous travaillons déjà, et développer de nouvelles collaborations avec les écoles d'immersion et plusieurs écoles francophones qui aimeraient beaucoup travailler avec la bibliothèque dans le cadre de cours de néerlandais.

Bacs à livres

Au cours de l'année scolaire, plusieurs écoles et crèches commandent des bacs à livres. Ceux-ci ont le choix entre des bacs pour certaines tranches d'âge, autour de



SERVICE DE LA CULTURE

certaines thèmes ou autour d'une certaine activité. La plupart des écoles commandent de nouveaux bacs à livres chaque trimestre.

Mois du livre pour la jeunesse

En 2023, le "bonheur" était le thème central du Mois du livre pour la jeunesse. La bibliothèque a élaboré un vaste programme pour les écoles primaires de Woluwe Woluwe-Saint-Lambert.

- 9 février : lectures d'auteurs par Stefan Boonen pour les classes de deuxième année (6 classes)
- 3 mars : séances de contes par Hilde Rogge pour le premier degré (10 classes)
- 7 mars : Lectures d'auteur par Charlotte Severeys pour les classes de cinquième année (2 classes)
- 14 mars : séances de contes par Bert Vannieuwenhuyse pour la première classe (4 classes)
- 28 mars : Ateliers de philosophie par Eef Cornelissen pour la quatrième année (3 classes)
- 31 mars : séances de contes par Veerle Ernalsteen pour la troisième année (4 classes)
- Nous avons atteint 590 enfants avec ce programme.

les enfants de 2 à 4 ans. Il y avait un concert à 9h30, 10h45, 14h30 et 16h Les participants étaient : la crèche Floralia, la classe d'accueil, la crèche 't Toreke et la crèche Roodebeek. Nous avons atteint environ 85 enfants et leurs accompagnateurs. Lors de la dernière séance à 16h avec la crèche Roodebeek, tous les parents sont également venus à la bibliothèque et ont découvert son mode de fonctionnement.



Journée des tout-petits

Le vendredi 9 juin 2023, nous avons organisé pour la deuxième fois une véritable journée des tout-petits. Quatre concerts de Klankennest ont été organisés pour

Service Développement durable, planification et perspectives

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service Développement durable, planification et perspectives comprend 4 divisions :

1. Planification stratégique et mobilité
2. Gestion des subsides
3. Développement durable et Environnement
4. Promotion du patrimoine et Archives

Le service est composé de la manière suivante :

Direction : 1 personne

Planification stratégique et mobilité : 5 personnes (2 personnes ont rejoint l'équipe en septembre)

Gestion des subsides : 1 personne

Développement durable : 6 personnes

Protection du patrimoine et gestion des archives : 2 personnes et une personne à mi-temps

DIVISION PLANIFICATION STRATEGIQUE ET MOBILITE

La division est actuellement composée de :

- Un inspecteur principal, conseiller en mobilité ;
- Une secrétaire d'administration, conseillère en mobilité ;
- Une secrétaire administrative, conseillère en mobilité ;
- Une secrétaire administrative, coordinatrice Sécurité routière (en fonction de la date de passage au niveau B pour Florence) ;
- Une assistante administrative

La division Planification stratégique a rédigé 291 courriers et a établi 78 rapports au Collège.

1. PLANS ET PROJETS STRATÉGIQUES RÉGIONAUX ET COMMUNAUX

Plan régional de mobilité - Contrat local de mobilité (CLM)

Suite aux incohérences des scénarios proposés par le bureau d'étude mandaté par la Région, le contrat local de mobilité a été recentré sur les abords de la station de métro Roodebeek. Le travail se poursuit.

Complémentaire à la poursuite du CLM, un groupe de travail a été mis en place pour aborder toutes les problématiques et les projets concernant les voiries régionales.

Dans ce cadre, Bruxelles Mobilité a travaillé sur un projet de sécurisation routière sur l'avenue Emile Vandervelde s'inscrivant dans la lignée des aménagements opérés pendant l'épidémie de Covid sur l'axe de Broqueville-Hymans. Ce projet sera présenté le 10/10/2023 aux habitants.

Plan de déplacement d'entreprise – PDE + opération «Bike to work »

- Sensibilisation au vélo par l'organisation d'un petit déjeuner cycliste le 14/06/2023 ;
- Diffusion du diagnostic des déplacements domicile-travail au personnel communal, selon l'obligation réglementaire ;
- Suite à l'adhésion au système de véhicules en libre-service Cambio (uniquement pour les déplacements dans le cadre du travail) pour le personnel communal, 26 abonnements ont été contractés.



Plan vélo - BYPAD (Audit sur la politique vélo – «Bicycle policy audit »)

Depuis 2017, la division œuvre à la réalisation progressive du plan d'action arrêté par le Collège. Différents projets ont été matérialisés, dont certains avec l'appui de subsides régionaux ou de la Fondation Roi Baudouin (Fonds Bikes in Brussel) :

- Augmentation du nombre d'emplacements de stationnement pour vélos (arceaux) ;
- Mise à disposition de différents types de vélos à assistance électrique pour les habitants. Extension de la session printemps-automne 2023 + convention avec les Ateliers de la rue Voot ;
- Opération « un vélo pour 5 ans ». Mise à disposition de vélos pour les écoles ;
- Mise en œuvre d'une zone cyclable dans la rue de la Cambre ;
- Marquage d'une piste cyclable sur l'itinéraire cyclable communal de l'avenue de Mai.

Plan régional de déplacements scolaires (PDS) - Rue scolaires

- Rue des Floralies. L'expérience de la rue scolaire s'est poursuivie par la sécurisation des abords de l'école Floralia. La division a obtenu le recrutement d'une personne (ALE) pour la gestion de la barrière ;
- Avenue de la Claireau. En collaboration avec l'école Sint-Josef, et la zone de police, et après concertation avec les habitants de l'avenue une phase de test de rue scolaire a été mise en place d'avril à juin 2023. Une enquête d'évaluation a été diffusée au mois de juin auprès du personnel enseignant, des parents et des habitants de l'avenue de la Claireau. Au vu de l'évaluation majoritairement positive, le Collège a approuvé la pérennisation de la mesure.
- Avenue du Centaure. Présentation d'un projet de rue scolaire lors de la réunion d'habitants du 16/05/2023. Une phase de test est programmée pour la fin de l'année 2023.

Sécurité aux abords d'école

Réalisation par la Région des aménagements de sécurité des abords de l'école Sainte-Jeanne de Chantal dans l'avenue Marcel Thiry. Ce projet fait suite à une demande conjointe de la direction de l'école et de la commune

Plan d'action communal de sécurité routière - PACSR

Suite à l'ordonnance régionale relative au plan de sécurité routière et à la session d'information organisée par Brulocalis sur la nécessité de décliner ce plan dans un volet communal, le Collège a demandé et obtenu de la Région un subside pour le financement d'un temps plein pour une durée de 3 ans pour la coordination de la réalisation d'un plan communal de sécurité routière.

Stationnement - Bornes de recharge pour véhicules électriques - Plan de déploiement

- Participation au groupe de travail régional portant sur le tarif de rotation du stationnement aux bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- Avis Mobilité sur le rapport du service GEP de 40 localisations de bornes supplémentaires en 2023 ;
- Présentation le 02/06/2023 par Sibelga du plan « Electrify.brussels » de déploiement des points de recharge en 2024.

Stationnement réglementé

- Décision Collège du 02/02/2023 de mise en œuvre d'une zone de rencontre à accès limité dans la rue de la Charrette, par le placement d'un panneau C5 et de feux alternatifs.
- Décision Collège du 30/03/2023 d'homogénéiser les zones de stationnement non réglementées au cœur de zones bleues. Les zones sont soit maintenues, soit feront l'objet d'une enquête auprès des riverains.
- Décision Collège du 30/03/2023 d'adapter les zones de stationnement à la nouvelle réglementation régionale. Les zones rouges deviennent orange. Les zones orange deviennent majoritairement grises. Les zones vertes et bleues restent respectivement vertes et bleues. Les tarifs sont adaptés à la réglementation régionale.
- Décision Collège du 24/04/2023 de dénommer « Riverains Vandenhoven – nos 1 à 13 » la nouvelle zone « riverains » comprenant le tronçon de la rue Vandenhoven entre la rue Voot et la rue Madyol, dans le cadre de la fermeture de la rue pour l'installation desterrasses des établissements horeca présents au coin de la rue.
- Décision Collège du 08/06/2023 de maintenir le régime de stationnement actuel (zone bleue) dans la rue Neerveld et la rue de l'Athénée Royal, les riverains du quartier s'étant majoritairement exprimés contre l'instauration d'une zone grise dans ces voiries.
- Décision du Collège du 13/07/2023 d'instaurer

une zone bleue sur la place du Sacré-Cœur, de maintenir un statu quo dans l'avenue des Iles d'Or et d'organiser une enquête auprès des riverains sur la proposition d'étendre la zone bleue au samedi dans l'ensemble du tronçon de l'avenue J.F. Debecker compris entre le boulevard de la Woluwe et le chemin du Struykbeken.

- Décision du Collège du 20/07/2023 de présenter aux habitants les plans relatifs à la suppression du stationnement alterné dans les 5 tronçons de voirie encore soumis à ce principe, à savoir : avenue Marcel Devienne (entre les avenues de l'Excursion et Albert Dumont), avenue de l'Excursion (depuis l'avenue Georges Maerckaert jusqu'à l'avenue Marcel Devienne), avenue de la Lesse (entre les avenues Emile Vandervelde et Albert Dumont), avenue Georges Maerckaert (entre la rue Joseph Aernaut et l'avenue Marcel Devienne) et avenue de la Spirale.
- Décision du Collège du 14/09/2023 d'autoriser le recensement des places de stationnement dans le domaine public par l'agence régionale du stationnement.

Cyclopartage – Implantation de « dropzones » (zones de dépôt) pour trottinettes. Plan de déploiement

La division a participé, au mois d'avril, à la session d'information organisée par Bruxelles Mobilité relative à l'opérationnalisation des zones de dépôt pour véhicules en cyclopartage (vélos, trottinettes).

Décision du Collège du 13/07/2023 : prise de connaissance du maillage général des zones de dépôt et accord de principe sur la procédure de validation des emplacements précis afin de permettre ensuite au service Gestion Espace public de réaliser les plans de mise en œuvre de ces zones de dépôt.

« Mobility hubs » - Projet régional de déploiement

Participation à différents groupes de travail de Bruxelles Mobilité. Il en est résulté une note de suggestions du 2/02/2023 de Bruxelles Mobilité d'implantation de deux « mobility hubs » à Woluwe-Saint-Lambert, à proximité des stations Roodebeek et Crainhem.

Plan d'action climat - PAC

Suite à l'approbation par le Collège des cadres stratégiques du volet atténuation du PAC et de la fixation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la division a collaboré avec le coordinateur « climat » à différentes sessions de travail :

10/07/2023 Diminution des émissions de GES liées à la mobilité. Analyse en interne.

19/07/2023 Groupe de travail « mobilité » du Plan Climat : validation des objectifs stratégiques et objectifs opérationnels + définition des actions.

08/08/2023 Plan Climat - finalisation de la définition des actions « mobilité ».

PAD Mediapark

La division a été invitée au mois de mai à actualiser l'avis qu'elle avait remis en 2019 sur l'enquête publique sur le Plan d'Aménagement directeur du Mediapark.

2. DOSSIERS STRATÉGIQUES

Hospitalité – Hôpital 2025 – Projet des nouvelles Cliniques Saint-Luc

L'aspect « mobilité » étant l'un des enjeux majeurs du projet, la division a poursuivi sa collaboration active au comité d'accompagnement de l'étude d'incidence. Le CA s'est réuni plusieurs fois par mois pour aboutir, au mois de janvier, au rapport final et à l'évaluation.

Au mois de décembre, la division a, en outre, participé à la présentation au Collège de l'état de l'étude et du résumé des remarques des services Urbanisme, Mobilité, Environnement et développement durable.

Suite au dépôt par le demandeur d'une demande de permis d'urbanisme modifiée, la division a analysé le projet amendé et les réponses de l'auteur de projet apportées aux recommandations de l'étude d'incidence. Un inventaire des points d'attention a été établi et a été exposé lors d'une présentation technique du projet faite par les Cliniques Saint-luc.

La division a ensuite participé à la réunion de coordination des services dans le cadre de l'examen de la nouvelle demande de permis d'urbanisme pour « l'hôpital 2025 ».

Étude de circulation et de stationnement du campus UCLouvain-Clinique Saint-Luc à WSL. Tractebel.

La division Planification stratégique et mobilité a poursuivi sa participation aux réunions du comité d'accompagnement de l'étude jusqu'à sa présentation au Collège, en décembre, par le bureau d'étude Tractebel-Engie.

La division a ensuite établi le rapport au Collège pour la validation de l'étude (et le paiement de la quote-part communale de la facture).



Extension Shopping

Après les séances du comité d'accompagnement de l'étude d'incidence en 2022, la division a analysé la demande de permis d'urbanisme et a remis un avis au Collège en vue de la commission de concertation du 16/12/2022.

Reyers – Brand Whitlock

Le 24/03/2023, le Collège a introduit un recours contre l'octroi du Certificat d'urbanisme pour le réaménagement du boulevard Reyers, principalement pour des raisons de sécurité routière et de conflits dangereux entre usagers, notamment les cyclistes et les bus.

La division a participé à l'audition du 11/05/2023 devant le Collège d'Urbanisme et a rappelé les objections de la commune par rapport au projet. Le Collège d'urbanisme a donné raison à la commune.

Avenue de Tervueren – Square Montgomery

La division a participé à plusieurs réunions au cabinet de la Ministre régionale de la Mobilité en présence de délégations des trois communes de la zone de police Montgomery, pour évaluer l'évolution du projet et partager les sources de résolution des problèmes.

Elle a également assisté à la réunion, tenue au Collège Saint-Michel, pour la présentation du dernier projet aux habitants. Un courrier a ensuite été envoyé aux instances régionales pour préciser les positions de la commune.

Ring nord

Le processus d'élaboration de l'avant-projet de plan d'exécution spatiale s'est poursuivi en 2022-2023 et la division a participé à plusieurs réunions dont l'assemblée plénière du 17/10/2022. En début d'année, la région flamande a organisé des séances d'information sur la méthodologie de la phase de projet auxquelles la division a pris part.

La division a pris contact avec la Werkvennootschap et les autorités flamandes à plusieurs reprises afin de continuer à marquer l'opposition du Collège à la fermeture de la liaison entre le boulevard de la Woluwe et le Ring.

Avenue Georges Henri - Revitalisation

Le bureau d'étude Agora-Urba a été chargé d'analyser les améliorations possibles tant en matière de stationnement que de circulation de l'ensemble des usagers. Le bureau remettra prochainement son rapport final.

Mars – Roodebeek – Abords écoles Angélus

La division a entretenu un dialogue serré avec les instances régionales pour faire avancer le projet de réaménagement du carrefour Mars-Roodebeek. Des plans ont été

finalisés et approuvés par le Collège et un programme d'exécution a été négocié avec la Région, la commune voisine, la zone de police, la commission régionale de chantiers et l'entrepreneur.

D'autres sujets connexes ont sollicité l'attention de la division, tels que la régularisation de la signalisation pour le stationnement perpendiculaire devant l'école, l'analyse du projet du service de gestion de l'espace public de réaménagement du carrefour Roodebeek-Février et le projet d'instauration d'une rue scolaire dans le dernier tronçon de l'avenue du Centaure.

Outre les projets de planification stratégique, la division a progressé sur différents dossiers plus circonscrits.

- Phase de test dans la chaussée de Roodebeek dans le but d'identifier le sens de circulation le plus efficace pour l'introduction du permis pour la zone 20 (projet GEP) ;
- Phase de test dans la rue du Carrefour – inversion du sens unique pour identifier les effets sur le trafic de transit dans le quartier Dries/Solleveld ;
- Radars : suivi des résultats des analyseurs de trafic placés à notre demande par la zone de police.

3. RÉUNIONS D'HABITANTS

La division Planification stratégique et mobilité a participé activement à 14 réunions d'habitants organisées par le Bourgmestre et/ou l'Échevin de la Mobilité. Ces réunions ont pour but de présenter aux habitants les projets communaux de réglementation des zones de stationnement et d'aménagements de voiries. Ces réunions permettent également aux personnes présentes d'aborder tous sujets relatifs à leur quartier.

4. COMITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS RÉGIONAUX ET GROUPES DE TRAVAIL

La division Planification stratégique et mobilité prend part aux réunions d'accompagnement ou d'information portant sur les grands projets d'aménagement d'infrastructures ou d'espaces public ayant un impact sur la mobilité au sens large.

- Suivi du projet d'agrandissement du Woluwe Shopping center.
- Participation, avec l'UCLouvain et les Cliniques Saint-Luc, à l'étude de circulation et stationnement menée conjointement sur le site de Louvain en Woluwe, menée dans le cadre du projet « Hôpital 2025 » ;
- Etude d'incidence environnementale du projet Hospitacités – Hôpital 2025 ;
- Participation aux réunions périodiques du groupe

technique de coordination UCL – Saint-Luc – Woluwe-Saint-Lambert ;

- « Werken aan de Ring » : projet de la région flamande (Werkvennootschap) d'élargissement du Ring nord et est ;
- Mobilité scolaire – Brulocalis ;
- Collaboration avec Sibelga mais aussi Brulocalis et les 18 communes pour la coordination de l'implantation des bornes de recharge électrique ;
- Montgomery – Tervueren – Groupe de travail avec les communes voisines et la zone de police ;

5. COORDINATION STRUCTURELLE AVEC LES AUTRES SERVICES COMMUNAUX

- Coordination DDPP / GEP. Projets d'aménagement de l'espace public ;
- Coordination Prévention/Stationnement/Planification stratégique pour la réglementation du stationnement ;
- Coordination Prévention / GEP / Planification stratégique pour la mobilité scolaire ;
- Coordination mensuelle Sécurité Prévention / Police ;
- SAC. Éléments techniques de réponse au fonctionnaire sanctionnateur pour les sanctions administratives communales ;
- GT PMR avec le service FASE.

6. SUBSIDES

Le Collège a sollicité des subsides régionaux en matière de mobilité sur deux thématiques : « sécurité routière » et « mobilité durable ».

La division a établi les dossiers de candidature et les rapports au collège. Elle a transmis les dossiers à la Région, les a défendus, justifiés, étayés, complétés. Elle a géré les conventions Commune-Région et a transmis les documents signés.

L'octroi de subsides portera sur divers projets - Promesses subsides 2023 :

1. Sécurité routière 63.500 € :

- Sécurisation Drève Grange aux Dîmes – Vandenhoven
- Double barrière pivotante - Pérennisation de la rue scolaire - Rue des Floralies

2. Mobilité durable :

- Cyclologistique communale (achat d'un vélo-cargo) : 13.500 €
- Projet innovant : L'émancipation des femmes est mise en selle (réalisations d'illustrations + cycle de formations) : 4.695 €

- •Vivre la Ville : test de VAE avec les Ateliers de la rue Voot + organisation d'une brocante : 13.600 €

7. PRIME COMMUNALE POUR LA RADIATION DE L'IMMATRICULATION D'UNE VOITURE

Sur la période du 1/10/2022 au 30/09/2023 :

Prime pour radiation 1re année (dont 2 avec destruction)	60	6400 EUR
Prime pour radiation 2eme année (dont 2 avec destruction)	66	13450 EUR
Prime pour radiation 3eme année (dont 7 avec destruction)	30	11200 EUR
Prime pour radiation 4eme année (dont 2 avec destruction)	45	17400 EUR
Prime pour radiation 5eme année (dont 2 avec destruction)	23	11550 EUR

Nombre total de primes octroyées 224 60000 EUR

8. FORMATIONS

10/10/2022	Cairgo Bike Stakeholders Meeting. "Le vélo cargo, une solution de mobilité bruxelloise à la crise énergétique et climatique".
09/02/2023	Vélos-cargos au sein des communes (Brulocalis).
11/10/2022	Commission consultative pour la Circulation routière (CCCR)
-	Rappel des dernières modifications du code de la route ;
-	Adaptation du modèle de règlement complémentaire et de « esign » ;
-	Guide pratique sur la mise en place de zones de dépôt (Bruxelles Mobilité) ;
-	Observatoire du stationnement : quelles données stationnement vélo, zones de dépôt et terrasses.
18/10/2022	Optimaliser les livraisons - Réseau des Mobility Managers de Bruxelles
20/10/2022 21/10/2022, 31/03, 02/06 et 31/07/2023	Groupe de travail « Autopartage » (Brulocalis) Plan régional de Mobilité - Good Move. Évaluation continue.
24-25/11/2022	Voyage d'étude à Paris organisé par Brulocalis - Ville apaisée & nouvelles technologies pour la mobilité de demain.
15 au 17/03/2023	Voyage d'étude à Berlin organisé par Brulocalis - « Aménagements urbains et multimodalité ».



13/10/2023	Présentation par Bruxelles Mobilité de l'avant-projet d'ordonnance « Voirie ».
09/03/2023	Formation guide BABE « le bon aménagement au bon endroit ».

DIVISION GESTION DES SUBSIDES

MISSIONS :

- Dynamisation de la recherche de subsides au profit des projets communaux et organisation de leur gestion ;
- mise en œuvre et promotion d'une politique active de recherche de subsides afin de financer et mettre en œuvre les politiques décidées par les autorités communales
- aide à la coordination de projets subsidiés ;
- diffusion des appels à projets ;
- remise d'avis concernant la possibilité de faire subsidier un projet ou un marché.

Mission de soutien et d'appui : le service informe systématiquement les différents gestionnaires de l'existence de nouveaux appels à projets et de subsides potentiels, provenant de différentes institutions européennes, fédérales, régionales, communautaires ou de mécénats privés. Le cas échéant, il apporte une aide logistique ou administrative pour des demandes de subsides ou les réponses à des questions relatives aux appels à projets. Il alerte les services concernés du moment de chaque étape de la procédure administrative imposée par le pouvoir subsidiant, pour que les documents administratifs à produire arrivent à temps. Dans le cadre de la sécurisation des subsides obtenus, la division assure le suivi administratif des dossiers subsidiés en cours avec les services gestionnaires des projets.=

Dossiers de 2023

A. Subsides « structurels » :

B. PTIC - suivi des dossiers du Programme triennal d'investissements communaux 2022-2024. 4 dossiers ont été introduits :

- 1) Aménagement d'un jardin didactique dans l'éco-quartier Schuman-Charmille : réception provisoire à l'automne (plantations)
- 2) Aménagement de la chaussée de Roodebeek entre Spiruline et De Cuyper : demande d'octroi de subside (OS) non encore introduite
- 3) Rénovation de la voirie et des trottoirs, quartier Hof ten Berg : demande d'OS à introduire

4) Signalétique au cimetière communal de Wezembeek-Oppeem : chantier presque terminé, réception provisoire à suivre

C. PROXI

- En collaboration avec le service des Sports et de la Gestion des Espaces verts, 2 dossiers ont été introduits dans le cadre de l'appel 2023 relatif aux Infrastructures sportives de proximité :

1) Quartier Andromède - Terrain de basket 3x3 – Aménagement

2) Rénovation des pistes de pétanque et aménagement d'une plaine de jeux dans le parc Saint-Lambert

- Liquidation du subside Proxi 2022 (Street Workout dans le quartier Hof ten Berg), intégré dans le programme Politique de la Ville (PdV).

• PPT (Programme prioritaire de travaux dans les bâtiments scolaires) :

- Liquidation du dossier d'isolation des bâtiments des maternelles de l'école Prince Baudouin

• Bien-être animal (Bruxelles Environnement)

- Un dossier introduit dans le cadre du **Bien-être animal** pour 2023 comprenant trois volets :

1) 1 week-end du bien-être animal

2) l'installation d'un système de ventilation à l'animalerie du Parc de Roodebeek

3) 1 poulailler à l'école Princesse Paola

- Liquidation du dossier BEA 2022, qui consistait à l'aménagement du poulailler de la ferme Hof ten Berg et la programmation du spectacle « A poils ».

B. Subside ponctuel :

Fonds Bikes in Brussels (Fondation Roi Baudouin)

2 dossiers :

- Marquage de l'ICC (Itinéraire cyclable communal) avenue de Mai, réalisé en 2023
- Zone cyclable rue de la Cambre et placement de 6 véloboxes : dossier introduit en septembre

Pour les subsides de Bruxelles Mobilité, voir le rapport division Planification stratégique. Pour les subsides de Bruxelles Environnement, voir le rapport de la division DD-Environnement. Les subsides gérés par les autres services sont mentionnés dans leur rapport d'activités.

DIVISION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Pour rappel, la division « développement durable et environnement » est chargée :

- de conseiller le Collège pour la passation de marchés publics plus durables ;
- de mener à bien des projets pluridisciplinaires qui ont pour objectif premier la préservation de l'environnement et la promotion du développement durable ;
- de mener des projets et des actions de sensibilisation en collaboration étroite avec les services communaux concernés et ce, dans les domaines suivants :
 - » la préservation de la biodiversité ;
 - » la qualité de l'air et le climat ;
 - » les circuits courts et le « zéro déchet » ;
 - » les économies d'énergie
 - » la gestion de l'eau ;
 - » l'utilisation de produits qui peuvent être dommageables pour l'environnement;
 - » les nuisances sonores ;
 - » l'exposition aux ondes électromagnétiques ;
 - » la participation citoyenne au développement durable ;
 - » l'agriculture urbaine ;
- de conseiller le Collège dans les domaines précités;
- de guider les citoyens ou les services communaux concernés pour l'introduction de demandes de subsides régionaux pour des projets environnementaux et durables.

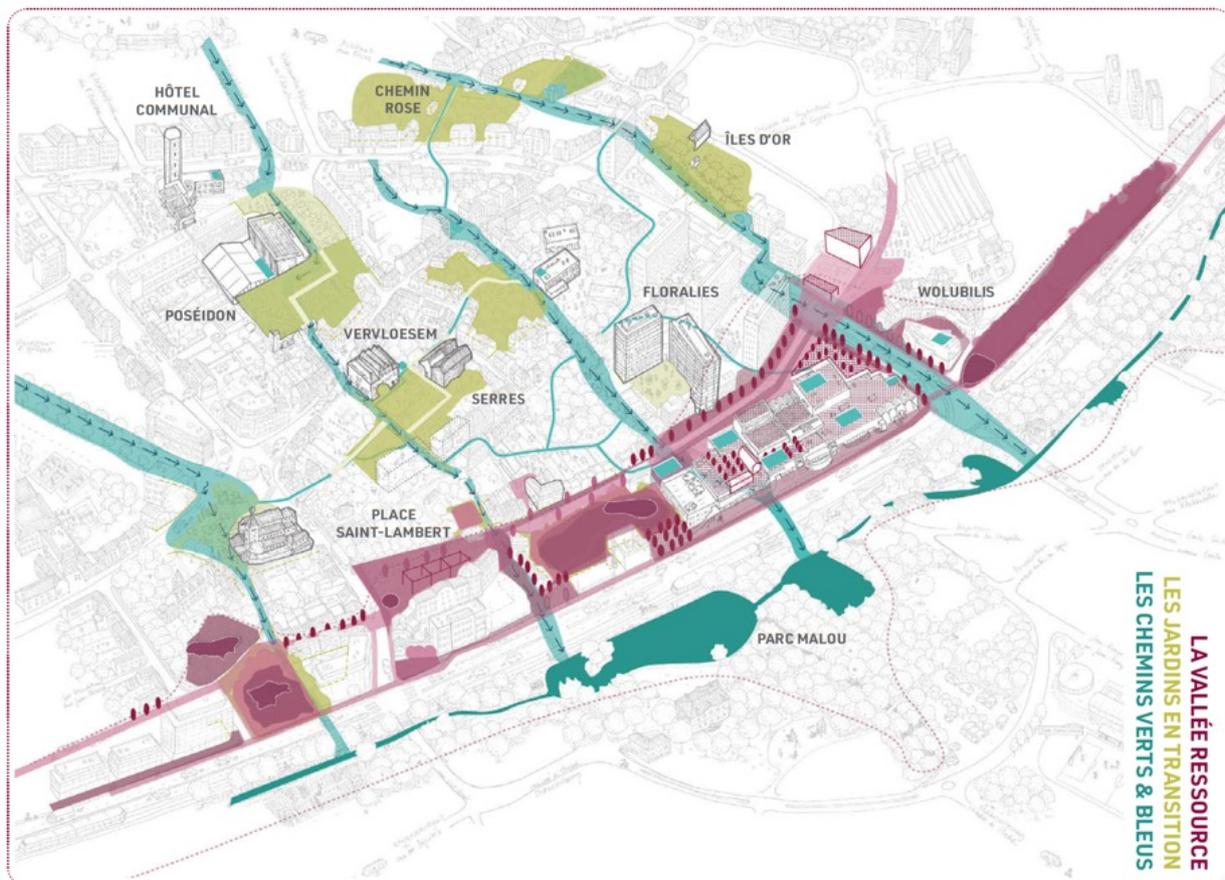
Les projets multidisciplinaires et transversaux menés par la division cette année ont été les suivants :

- étude relative à l'éco-quartier Saint-Lambert : du développement durable à la résilience



L'étude éco-quartier Saint-Lambert est un projet ambitieux et innovant initié par la commune, en collaboration avec le bureau Buur part of Sweco, au début de l'année 2022. L'étude a comporté **2 phases** : une première phase de « **diagnostic multidisciplinaire** » du quartier existant, suivie d'une seconde phase visant à définir une « stratégie de reconstruction durable » à l'échelle du quartier.

A chacune de ces phases, se sont alternés des **moments d'analyse et de réflexion techniques** (ex : utilisation de l'outil régional « Compass » pour l'accompagnement des projets durables, concertation avec les différents services communaux, ...) et des **moments de concertation avec les acteurs du quartier** (promenade participative en avril 2022 pour le diagnostic, soirée d'information et atelier participatif autour des 3 grands axes de reconstruction durable du quartier en janvier-février 2023, réalisation d'un sondage pour prioriser les 27 projets imaginés et déposés par les habitants et acteurs du périmètre de l'éco-quartier (juillet à octobre 2023)).



- des écoles communales

Les écoles suivantes ayant obtenu leur label pour les années académiques 2021-2022 et 2022-2023 poursuivent leurs actions :



- Ecole G. Désir et son annexe, Notre petite école
- Prince Baudouin
- La Charmille
- Princesse Paola
- Parc Malou-Robert Maistriau (reconduction).

Les écoles détenant le label ont notamment:

- pu bénéficier des fournitures à visée pédagogique dans le cadre de la procédure de subside régional ;
- participé à divers appels à projet environnementaux de Bruxelles Environnement ;

- pris part au programme européen « fruits et légumes gratuits » ;
- collaboré avec la division sur des projets de végétalisation de la cour de récréation et de préservation de la biodiversité ;
- pubénéficié de l'accompagnement de la division sur leur suivi de projet (carnet de bord) dans le cadre de leurs actions.

Plus spécifiquement, les écoles Parc Malou-Robert Maistriau et Georges Désir ont participé à l'action Babel Air et l'école La Charmille a axé sa fête de l'école sur les thématiques environnementales.

En juin 2023, les écoles Van Meyel et Vervloesem ont posé leur candidature pour l'obtention du label Eco-Schools, tandis que les écoles suivantes ont posé leur candidature pour une reconduction de leur label :

- Ecole G. Désir et son annexe, Notre petite école
- Prince Baudouin
- La Charmille
- Princesse Paola
- Parc Malou-Robert Maistriau

Collaboration entre la division et le service enseignement :

- préparation d'une balade pédagogique.
- préparation d'un « escape game » reprenant les différentes thématiques dans le cadre du label pour toute la section primaire.

Collaboration entre la division et le service Relations publiques :

- réalisation de capsules vidéo présentées par les élèves reprenant la réalisation des actions.

Collaboration entre la division et le service 'Administration et marchés' :

- optimisation des dépenses liées aux subsides accordés par Bruxelles Environnement pour les écoles labellisées.

Pour les écoles néerlandophones Prinses Paola et Klim Op school, la labellisation « eco-school » est enclenchée mais elle ne sera octroyée qu'après réalisation du programme d'actions (procédure différente pour les écoles flamandes).

• **Programme de réaménagement de la zone de revitalisation urbaine Hof ten Berg-Nord**
(Politique de la ville)

Le programme « Politique de la ville par le développement des quartiers (axe 2) » pour le réaménagement durable du quartier Hof ten Berg est toujours en cours. Il s'agit d'un programme subventionné par la Région visant notamment à travailler sur la déminéralisation d'une partie des voiries du quartier et le réaménagement des intérieurs d'îlot pour offrir aux habitants un maillage jeux, des espaces verts de qualité permettant à la fois la préservation de la biodiversité et la gestion intégrée des eaux pluviales, tout en renforçant la convivialité au sein du quartier (volet participatif).

Cette année a permis de lancer le projet d'aménagement d'un « street workout » destiné principalement aux ados.



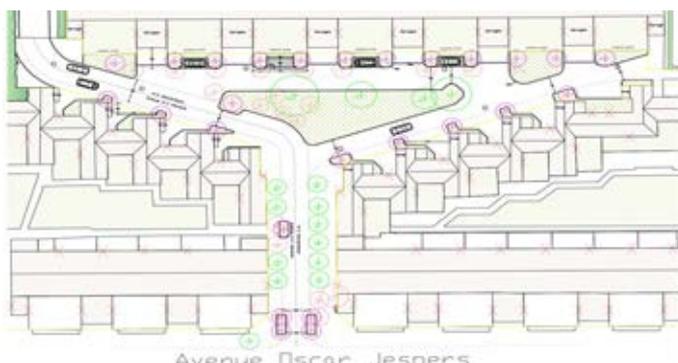
Les « potager et verger intergénérationnels » sont désormais bien en place : tous les bacs potagers (14) sont occupés et les potagistes sont accompagnés dans le choix de semences de qualité, de plantes non seulement comestibles mais aussi bénéfiques pour les pollinisateurs. Des ateliers de cuisine permettent de faire profiter les habitants des productions de bacs collectifs.



Des expériences ont été tentées positivement, telles que des tournois de pétanque, des jeux géants provisoires, de manière à faire avancer la réflexion liée au « Maillage jeux ».

Afin d'améliorer les indicateurs de biodiversité, de nouvelles plantations viennent progressivement enrichir les espaces verts et ceux-ci sont désormais gérés en gestion différenciée, de manière plus respectueuse des cycles naturels et de la petite faune présente dans le quartier.

Un permis d'urbanisme a été introduit pour créer un jardin de pluie avenue Henri-Victor Wolvens. La demande de permis est passé en commission de concertation le 13 octobre. Il s'agit d'un projet de déminéralisation de l'espace public avec le creusement et le garnissage d'un jardin de pluie, dans lequel prendra place une sculpture. L'aménagement d'une zone de rencontre est également prévu dans le projet.



• Plan communal d'Action pour le Climat (PAC)

Pour rappel, la commune a obtenu, suite à sa candidature à l'appel à projet « action climat – volet 1 » déposée en juin 2021, un subside de Bruxelles Environnement de 143.500 € pour développer son programme d'actions climat.

Ce subside permet de financer :

- un poste de coordinateur/trice du plan ;
- les dépenses liées à l'inventaire et au monitoring des émissions de gaz à effet de serre de l'administration et au développement d'une page publique

présentant ces résultats ainsi que les actions mises en œuvre au sein de l'administration et du territoire ;

- les actions de sensibilisation et de participation de la population lors de l'élaboration dudit plan.

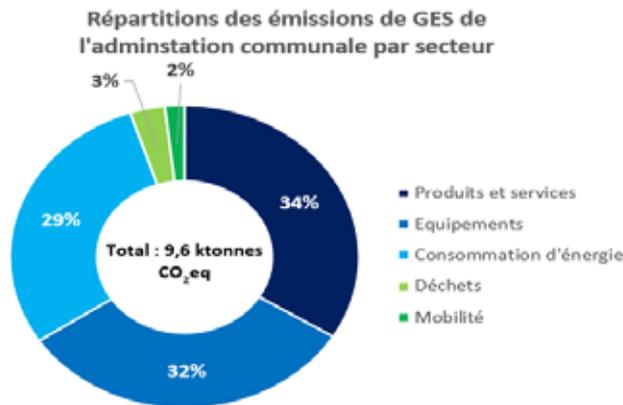
A cet égard, la commune a désigné d'une part un bureau d'étude pour l'inventaire et le monitoring. Le monitoring des émissions de l'administration (données 2021) a débuté en mai 2022 et s'est terminé à la fin du mois de décembre 2022. Le monitoring des émissions du territoire pour les années 2005 et 2018 a été encodé dans la plateforme entre mai et décembre 2022 et les données des années 2020/2021 durant l'été 2023.

Un autre bureau a été désigné pour le volet participation citoyenne du plan. La participation citoyenne a été planifiée en partenariat avec la Haute école Léonard de Vinci, l'Ecarn, l'Ephec et l'UCLouvain dans le courant du mois de mars 2023. Cette participation citoyenne s'adressait aux étudiants de ces hautes écoles et de l'université. Des propositions d'actions d'adaptation du territoire du campus ont été formulées dans le cadre de ce projet.

En partenariat avec le service communication, plusieurs pages sur le site de la commune ont été développées pour présenter le Plan Climat, la participation citoyenne et le cheminement de la charte du développement durable au Plan Climat.

Le cadre stratégique du volet « atténuation » du Plan a été approuvée par le collège en juin 2021. Ce volet a ensuite été consolidé par le nouveau coordinateur avec l'appui des services communaux. Le travail se poursuit notamment sur le cadre stratégique du volet « adaptation » du plan, ainsi que sur la rédaction du résumé du Plan et sur le Plan d'Action 2024-2030.

Ce Plan communal d'Action pour le Climat intégrera les 24 mesures de la charte communale du développement durable.



Un rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du PAC a été réalisé et a été déposé auprès du Comité d'accompagnement de Bruxelles Environnement en janvier 2023.

La division a également déposé une candidature en août 2023 pour le renforcement du PAC à l'horizon 2024, après l'approbation du Plan Climat par le Collège et le Conseil communal. L'objectif est de renforcer la cellule Plan Climat de la commune et d'engager une personne pour la facilitation de la mise en oeuvre des actions du Plan Climat.

Ce/cette facilitateur/facilitatrice aurait pour mission de renforcer la transversalité du travail sur le Plan entre les services communaux, de créer des partenariats externes et les renforcer en vue d'assurer la réussite des objectifs du Plan et d'animer des ateliers de participations citoyennes. Ce/cette facilitateur/facilitatrice viendrait également en support au service des relations publiques sur tout le volet 'communication' du Plan.

• **Participation au comité d'accompagnement sur diverses études d'incidences et chantier :** Konkel-Stockel, IPI et Hospitalité 2025

Remise d'avis internes également sur des projets d'aménagement en cours de réflexion comme: le plan de gestion du parc forestier Roodebeek; le parking du Struykbeken, le réaménagement de l'espace vert Grange aux dîmes, le réaménagement du parc Saint-Lambert, le réaménagement de la chaussée de Roodebeek, le site de la ferme aux oies.

• **Collaborations spécifiques avec la division Gestion des Espaces verts (GEV) :**

- clôture du cycle de formation mis en place pour les jardiniers communaux afin de leur apprendre les techniques d'entretien liées à la gestion différenciée ;

- réalisation et validation d'une méthodologie de « catégorisation du niveau d'entretien et de plantation des zones vertes » en vue d'aboutir à l'établissement futur d'un plan communal de gestion différenciée de ces mêmes espaces;
- soutien à la clôture de la mission portant sur l'étude hydrologique et le réaménagement du parc Saint-Lambert ;
- élaboration d'un cahier des charges visant à réaliser un diagnostic phytosanitaire sur les 5500 arbres d'alignement de Woluwe-Saint-Lambert avec conseils pour développer leur houppier (projet subsidié à hauteur de 40.000 € par Bruxelles Environnement - candidature déposée en 2022) ;
- organisation et recherche de partenaires pour une première édition de la « journée de l'arbre » le 26/11/2023 aux serres communales (avec distribution de racines d'arbres, de fruitiers et de semences mellifères) en vue d'encourager le programme de gestion différenciée et la plantation d'indigènes sur le territoire communal, auprès de nos concitoyens.

• **Marchés publics durables**

La division DD-Environnement a traité environ 100 demandes d'avis.

PROJETS THÉMATIQUES

Concernant la préservation de la biodiversité

• **Projet pour le déplacement de renards**

Suivi des plaintes relatives aux renards identifiés dans l'intérieur de l'îlot fermé « Equinoxe, Heydenberg, Zéphyr, Crocq » : suite à l'opération de capture et déplacement des renards menée antérieurement par la LRBPO, et ayant permis de capturer un individu non sans difficulté, il avait été décidé d'en rester là. Fin 2022 et durant l'été 2023, des habitants se sont néanmoins manifestés pour signaler la présence d'au moins 3 jeunes. Cela n'a donné lieu à aucune nouvelle opération.

Deux autres quartiers sont venus s'ajouter ensuite à ce recensement de plaintes de renards jugés comme dérangeants par leurs habitants, mais à la différence cette fois-ci qu'on se retrouve dans des îlots dits « non complètement fermés » et que donc les renards n'y sont pas totalement enfermés sans issue de sortie.



Etant donné que des attaques sur des chats ont été dénoncées mais restantes comme non confirmées à ce jour, il a été décidé d'établir une convention de collaboration avec une doctorante à l'ULB, spécialiste du comportement du renard et ses interactions qu'il peut y avoir avec son environnement dont l'homme et les animaux domestiques.

• Remise d'avis dans le cadre d'enquêtes publiques ou de plans régionaux, révision d'ordonnance, etc.

Avis remis sur : le PACE, le plan EAU, les cours d'eau protégés à classer, la stratégie Good Soil et l'avant-projet de modification de l'ordonnance Bruit. Avis interne remis sur le projet Hospitacités 2025 dans le cadre de l'enquête publique démarrée le 27/09/2023.

Concernant l'alimentation durable, la promotion des circuits courts et l'agriculture urbaine :

• Fournir une alimentation plus durable et plus locale

En collaboration avec les services Administration et Marchés et Enseignement, la division a contrôlé la bonne exécution du marché « livraison des repas scolaires » axé sur une nourriture durable et locale.

• Agriculture urbaine

Instauration d'un nouveau règlement d'ordre intérieur pour les potagers communaux.

Organisation de 2 réunions de suivi en juin 2023 concernant les 4 potagers (Hof ten Berg, Station, parc des Sources, Saint-Lambert).

Support dans la rédaction d'une première convention d'occupation temporaire et à titre précaire octroyé aux membres du potager « Demain à Roodebeek » ainsi qu'aux membres « des Incroyables comestibles » fixés dans le parc Timmermans.

Soutien à la candidature du potager « Demain à Roodebeek » au label 'Réseau nature' de Natagora.

Soutien à la création du « Potager et verger intergénérationnels » dans deux îlots du quartier de logements sociaux Hof ten Berg. C'est une initiative citoyenne (projet participatif), visant l'exemplarité en matière de provenance des semences (Réseau des Jardins semenciers bruxellois, bourse Natagora) et de travail sur la biodiversité. Cette initiative porte une dimension « good food » avec un côté très didactique puisque plusieurs

bacs potagers sont gérés en lien avec l'école des devoirs et qu'une partie de cette production de légumes est utilisée dans des ateliers collectifs de cuisine. Le projet porte également une forte dimension sociale puisque le potager est devenu un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels et multiculturels.

• Aide alimentaire

Participation aux réunions avec les acteurs du secteur de l'aide alimentaire (dont le CPAS de WSL et la commune de WSP). La concertation a donné lieu à deux objectifs principaux à voir se réaliser entre 2022 et 2023, à savoir :

1) réaliser une brochure d'information sur les dispositifs d'aide alimentaire existants à Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre et leur public cible (brochure faite et éditée en août 2023)

2) publier des articles dans le wolu-info et le wolu-mag concernant la recherche de bénévoles pour encadrer le secteur de l'aide alimentaire (organisé par la coordinatrice sociale /CPAS) avec les acteurs locaux présents à WSL.

Concernant la gestion de l'eau :

Organisation d'une visite guidée intitulée : « L'Hof ter Musschen : une zone naturelle en bords de Woluwe » le dimanche 26/03/2023 à 10 h par l'association CEBE ce, dans le cadre de la participation de la commune aux traditionnelles journées de l'eau de la Région ;

Dans le cadre de l'appel à projet « Plan d'Action climat – volet 2 », la commune a obtenu en décembre 2021, une subvention de 150.000 € de Bruxelles Environnement pour l'aménagement d'un jardin de pluie au sein du quartier Hof ten Berg. Le PU a été déposé en mai 2023 (voir également le paragraphe « Projet de programme de réaménagement de la zone de revitalisation urbaine Hof ten Berg-Nord » ci-haut).

Réception et analyse de « l'audit eau de pluie » mené sur le site de l'Hôtel communal, à la suite de sa candidature en octobre 2022 à l'appel à projets « quick wins » (subside potentiel de 30.000 € promis par BE permettant le financement d'un audit et des travaux consécutifs proposés). Le projet (propositions d'aménagement) se poursuivra sur 2024.

Concernant les déchets :

Information auprès des services communaux, sur la nouvelle réforme du Brudalex.

Soutien à la « compost week » qui s'est tenue du 4 au 10 juin avec une porte ouverte qui a été organisée au compost collectif 'Demain à Roodebeek' et la réalisation d'un flyer d'information sur les différents points de compost collectifs existants à Woluwe.

Création d'un compost collectif dans le cadre du projet participatif « potager et verger intergénérationnels » dans le quartier de logements sociaux Hof ten Berg. Séances de sensibilisation au tri des déchets et à la pratique du compost organisées au printemps 2023.

Concernant la participation citoyenne au développement durable :

Remise d'avis sur 7 projets « budget participatif » édition 2023.

Clôture du projet « Moineaux 1200 », lauréat du budget participatif communal 2020 (plantations réalisées, carte de visite, tracé de la promenade didactique, ateliers de confection de nichoirs, confection des panneaux, placement). Inauguration de la promenade didactique menée en octobre 2022.

Actions de sensibilisation des habitants aux thématiques environnementales:

Organisation du cycle de conférences « les rendez-vous citoyens du développement durable »: 8 activités.

Soutien à l'organisation de la nuit européenne des chauves-souris au Château Malou, le 03/09/2022, ainsi qu'à l'organisation du Colloque international de Natagora et Natuurpunt, le 05/11/2022, à la salle des conférences de la maison communale.

Collaboration avec les services de la Jeunesse et de de la Culture pour l'organisation, le 21/04/2023, de la projection du film "La Traversée, l'histoire de l'expédition Nanok" à Wolubilis.

Promotion de la semaine du compost qui s'est déroulée du 4 au 10 juin avec ouverture du compost collectif Demain à Roodebeek et création d'un flyer sur les composts collectifs ouverts à Woluwe.

Le service a participé à la soirée d'accueil des nouveaux habitants le 12 juin à l'Hôtel communal et y a présenté ses activités et publications.

Organisation de la première édition de la « journée de l'arbre » aux serres communales qui se déroulera le 26 novembre prochain - programme achevé fin septembre 2023 avec le concours de partenaires externes et le service communal des espaces verts.

En matière de faune sauvage et de biodiversité :

- 6 interventions pour traitement de nids de guêpes dans des endroits présentant un danger pour le public (espace public ou terrains privés communaux).
- Nombreuses identifications (grâce au soutien du « Groupe Frelon », groupe d'apiculteurs de la SRABE pionniers dans la problématique du frelon asiatique en Région bruxelloise), confirmées chez l'habitant qui sollicite la division. Neutralisation de ces nids par les pompiers.
- Suivi de plus de 25 plaintes concernant la présence de renards dont une prise de contact avec une doctorante de l'UCL qui étudie les renards et leurs relations avec les hommes/ animaux domestiques ;
- Placement de panneaux à l'école Robert Maistriau pour la sensibilisation en faveur des abeilles solitaires, avec le concours du Museum national des sciences naturelles.
- Suivi d'une séance d'information organisé par Sciensano sur la surveillance de moustiques tigres à Bruxelles.

Suivi et traitement des demandes de subsides pour les associations actives dans le domaine de la préservation de la faune, de la flore ou de l'environnement au sens large :

Subside à la CEBE : 2565 €

Subside au Cercle royal horticole : 250 €

Subside à la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux : 1107 €

Subside à Bruxelles Air libre : 1230 €

Suivi et traitement des demandes de primes vertes octroyées pour soutenir les bonnes pratiques environnementales citoyennes:

Primes « compost » : 27

Prime « toiture verte » : 2

Prime « mare naturelle » : 1



DIVISION PROMOTION DU PATRIMOINE ET ARCHIVES

Missions :

- Protéger, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine de Woluwe-Saint-Lambert, qu'il soit architectural, historique, artistique, archivistique ou naturel, et sensibiliser le public à sa préservation :
- demandes de protection légale (classement ou sauvegarde) et suivi des procédures
- participation à l'élaboration et au suivi des dossiers de restauration ou de travaux aux monuments et sites protégés dont la commune est propriétaire
- organisation des Journées du Patrimoine et participation aux événements liés à la découverte du patrimoine à l'échelle régionale
- organisation de visites guidées thématiques, d'animations et de conférences
- gestion culturelle du moulin à vent
- publication d'ouvrages et brochures, guides de promenade et articles
- accueil du public et mise à disposition de documentation
- développement de la signalisation touristique et patrimoniale, mise en valeur des bâtiments, sites remarquables et œuvres d'art de l'espace public
- réalisation de panneaux informatifs ou commémoratifs pour l'espace public
- organisation d'hommages aux personnalités locales

1. Protection légale et inscription à l'inventaire

- Procédure d'extension du classement du bosquet marécageux Hof ten Berg, initiative communale (2018) : cette procédure est actuellement traitée au niveau régional. La Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS) a rendu un avis favorable sur notre demande en février 2021. Le propriétaire du bien a demandé l'expropriation.
- Procédure de classement de la villa Montald, initiative communale (2022) : la CRMS a remis un avis favorable à notre demande de classement le 8/06/2022. L'arrêté d'entame ou de non-entame du classement aurait dû intervenir dans les 60 jours de cette notification, c'est-à-dire le 7/08/2022 mais nous restons dans l'attente.

2. Restauration et aménagement des monuments et sites protégés (collaboration)

Les interventions (restaurations, aménagements) sur les biens légalement protégés nécessitent l'obtention d'un permis d'urbanisme spécifique appelé « permis unique ». En collaboration avec les services techniques (Gestion du Patrimoine, Urbanisme et Gestion de l'espace public et des espaces verts), le service participe à l'élaboration des demandes de permis unique relatives aux bâtiments et sites protégés, introduit les demandes de subvention, suit les dossiers et accompagne les travaux.

Sano & l'Alsacienne – étude préalable à la demande de permis

La peinture murale, classée comme monument, est une propriété privée. Suite à une sollicitation de la commune en 2012, les propriétaires ont demandé le soutien de la commune dans la restauration du monument. L'année 2022 est celle où nous avons, grâce à une étroite collaboration avec le service juridique, pu obtenir un accord avec les propriétaires de l'immeuble. Dans cette négociation, le soutien régional est à souligner, la DPC nous ayant supportés dans nos démarches. Les accords ont été signés en juin 2022 sous la forme de deux conventions assorties d'une garantie financière versée par les propriétaires du monument.

En août 2023 s'est déroulée l'étude préalable des peintures murales, réalisée par la restauratrice Linda Van Dijck. Un rapport est en cours de rédaction ; il développera les observations faites sur place, les tests de restauration qui ont été réalisés et il proposera des choix de restauration et des pistes de réflexion. Ce document sera une pièce importante dans le cadre de l'instruction de notre future demande de permis d'urbanisme. Le budget nécessaire à cette étude est partiellement couvert par un subside de la Direction du Patrimoine culturel. Cette demande de permis sera introduite auprès de la Région par la division de la Promotion du patrimoine.



Vitraux du Castel de Lindthout – restauration et repose
 Durant le chantier de restauration du Castel de Lindthout en 2016-2020, les vitraux doublant les fenêtres en simple vitrage avaient été déposés, afin d'éviter des dégradations accidentelles.

Aucune demande de permis n'a été nécessaire, dans la mesure où notre intervention s'apparentait à de l'entretien du monument classé. Après une méticuleuse restauration en atelier, les vitraux ont pu être remis en place au mois de juillet 2023 par la firme Mestdagh. La dépense sera couverte à 80% par un subside la Direction du Patrimoine culturel



3. Restauration des œuvres d'art et monuments de l'espace public

La division veille également à l'entretien et à la restauration des sculptures et monuments commémoratifs de l'espace public, en collaboration avec les services techniques.

Le Monument aux Morts du square Joséphine-Charlotte fait l'objet chaque année d'un entretien, le lettrage en bronze étant particulièrement sujet aux détériorations. En 2023, des réparations sur la simili-pierre qui constitue l'ensemble ont été réalisées.

4. Avis sur demandes de PU / occupation des sites protégés

La division a remis plusieurs avis dans le cadre de projets d'aménagements et de demandes de permis d'urbanisme portant sur des bâtiments et sites à valeur patrimoniale, ainsi que dans le cadre d'occupations temporaires de sites ou bâtiments protégés.

5. Communication – études

- Publication d'articles dans le Wolu Info
- Tenue à jour du site Internet
- Mise à disposition de documentation et d'informations relatives au patrimoine et à l'histoire de Woluwe-Saint-Lambert lors de diverses manifestations : fêtes romanes, accueil des nouveaux habitants.
- Information au public
- Réponses aux demandes de renseignements sur le patrimoine et l'histoire (guides et conférenciers, organisateurs d'expositions, étudiants, journalistes, etc.).
- La division prépare depuis deux ans un grand chantier numérique : la réorganisation et le catalogage des archives numériques et physiques de la division. Nous recevons de nombreuses archives sous la forme numérique. En l'absence d'un moteur de recherche et d'un encodage adéquats, elles sont extrêmement difficilement exploitables et sont majoritairement dormantes. Le service a cherché un programme propre à rationaliser l'archivage et à dynamiser l'exploitation de ces ressources. Un bénévole avec une expérience utile en la matière a été trouvé pour nous guider dans la mise en place de ce chantier de longue haleine.
- Participation au projet InnovIris (co-crédation) ArchiSols : il s'agit d'un vaste projet de recherche pluridisciplinaire et rassemblant de nombreuses institutions, associations et personnes, qui a pour but de démontrer la nécessité de mobiliser les ressources archivistiques dans le cadre du développement de pratiques de bonne gestion du territoire dans le futur.

7. Animations

Cycle de visites guidées thématiques

En collaboration avec l'asbl Arkadia, la division élabore chaque année un programme de visites guidées centrées sur la découverte du patrimoine de Woluwe-Saint-Lambert.

- 09/10/22 : ascenseurs historiques



- 29/04/23 : Mise en lumière de l'œuvre des architectes Lucien Kroll et Henri Montois, et balade dans le jardin des sculptures
- 21/05/23 : parcours autour de l'architecte paysagiste René Péchère
- 18/06/23 : un tour des parcs à vélo
- 15/07/23 : une plongée dans les années 1950-1960 à Woluwe-Saint-Lambert
- 19/08/23 : safari urbain : les animaux sur les façades
- 30/09/23 : le quartier Kapelleveld

Comme chaque année, ces visites ont rencontré un vif succès, tous les groupes étaient complets.



Journées du Patrimoine – 16 et 17 septembre 2023

La division est chargée de la coordination de ces journées consacrées à la découverte du patrimoine, organisées par la Région. Comme pour l'édition précédente et par souci de facilité, les réservations se font dorénavant exclusivement via la plateforme en ligne régionale.

La thématique de cette année était « Art nouveau, art pour tous ? ». À cette occasion, le service a proposé l'ouverture de l'école Vervloesem, récemment classée. L'école présente des notes typiquement Art nouveau et a été édifée par l'architecte Henri Jacobs, auteur de plusieurs écoles bruxelloises. Des visites guidées étaient proposées en collaboration avec l'asbl Arkadia ; les visites libres étaient également autorisées.

Un grand bouleversement a eu lieu lors de cette dernière édition avec la disparition de la traditionnelle brochure-programme. Par souci écologique et économique, elle a été remplacée par un dépliant reprenant toutes les informations utiles et un plan indiquant les lieux à visiter. Ce changement est tout à fait cohérent avec les enjeux de notre époque, même s'il a passablement bousculé une partie du public habitué.



Fêtes romanes

La division a participé aux Fêtes romanes les 23 et 24 septembre avec un stand de promotion installé au square Nelson Mandela. Nous proposons de nombreuses brochures sur le patrimoine bâti et naturel de Woluwe-Saint-Lambert ainsi que des ouvrages disponibles à la vente. Nous avons ainsi pu toucher un public assez large et nombreux, c'est une initiative que nous réitérerons.

8. Mise en valeur du patrimoine

Le moulin à vent de l'Hof ter Musschen

Le partenariat avec les meuniers de l'asbl Luizenmolen-Anderlecht, visant à garantir un encadrement de qualité pour les visites guidées du moulin à vent, s'est poursuivi en 2022-2023. Un calendrier d'ouverture du moulin a été établi pour 2023, deux samedis par mois

de mai à mi-octobre. En plus de ces ouvertures programmées, des visites de groupes ont été organisées à la demande (voir tableau ci-dessous)

Visites guidées au Moulin année fin 2022 et 2023		
dates	nombre personnes	groupes/associations
fin 2022		
8-oct		Ouverture du moulin
15-oct	12	Journée Place aux enfants
18-oct	30	École La Charmille
20-oct	49	École prince Baudouin
22-oct	35	Ouverture du moulin
24-oct	15	groupe de stage de l'école St Jeanne Chantal
29-oct	10	Nature et Progrès
30-oct	30	Visite Comité de quartier
31-oct	8	groupe de stage de l'école St Jeanne de Chantal
12-nov	15	groupe de soutien scolaire (enfants entre 12 et 16 ans)
15-nov	24	École Prince Baudouin
25-nov	20	École Prince Baudouin
	248	TOTAL
2023		
25/03/23	40	Ouverture du moulin
8/04/23	40	Ouverture du moulin
15/04/23	15	ASBL Anderlechtensis - cercle d'histoire local d'Anderlecht (explicatifs donnés par Eric)
16/04/23	5	visite privée - groupe d'amis (explicatifs donnés par Florence)
22/04/23	7	Ouverture du moulin (bcp de pluie ce jour)
3/05/23	6	École Montessori de Tenurem
13/05/23	42	Ouverture du moulin - le moulin a pu tourner Ce jour 13 nationalités différentes étaient présentes
27/05/23	47	Ouverture du moulin
28/05/23	12	visite groupe du fournil
7/06/23	15	groupe de la Commission Européenne
10/06/23	21	Ouverture du moulin
11/06/23	12	visite groupe du fournil
24/06/23	27	Ouverture du moulin
2/07/23	12	visite groupe du fournil
8/07/23	23	Ouverture du moulin
10/07/23	25	Maison de quartier La Buanderie à Molenbeek
12/07/23	30	Asbl stage Tournesol - Chaussée de la Hulpe 199 - 1170 BXL
22/07/23	40	Ouverture du moulin
9/08/23	16	Groupe IJY
12/08/23	65	Ouverture du moulin
23/08/23	16	Groupe IJY (matin)
23/08/23	30	ASBL Stage Tournesol - Chaussée de la Hulpe 199 - 1170 BXL
26/08/23	30	Ouverture du moulin
30/08/23	18	Maison de quartier Ambiorix - Square Ambiorix 4 - 1000 BXL
3/09/23	12	visite groupe du fournil
9/09/23	30	Ouverture du moulin
23/09/23	42	Ouverture du moulin
29/09/23	15	Maison de quartier Mellery - rue Mathieu Desmaré 10 - 1020 BXL
	693	TOTAL



Le Moulin de Lindekemale

Comme annoncé, dans le rapport annuel précédent, la Commune, Bruxelles Environnement et la Direction du Patrimoine culturel se sont entretenues de la restauration de la roue du moulin. À la demande de la DPC, BE a lancé un marché pour étudier la faisabilité d'une nouvelle roue pour le moulin. L'étude a montré que le fait de coupler la roue à une génératrice d'électricité permettrait de freiner la rotation de la roue et ainsi d'éviter sa dégradation sur le long terme.

La division travaille actuellement à la formalisation de notre coopération avec Bruxelles Environnement dans ce dossier



Projection du film documentaire « La vie en kit » le 9 décembre 2022 à 20h à Wolubilis

La société de production Playtime Films est venue présenter le documentaire « La vie en kit » de la réalisatrice, professeure d'architecture et chercheuse à l'UC Louvain Élodie Degarve. Le film présente les œuvres de Jean Englebert, Paul Petit et Lucien Kroll, des architectes qui ont attaché une attention particulière à la personnalisation des logements et surtout à l'aspect participatif. Lucien Kroll est l'architecte de la Mémé, la maison médicale du campus de Louvain-en-Woluwe, qui a été inscrite sur liste de sauvegarde en 2020. L'architecture contemporaine est souvent déconsidérée, l'architecture des années 1960 à 1980 en souffre particulièrement et les destructions sont légion. Le travail de notre division est de préserver le patrimoine pour les générations futures, le faire connaître et aussi le faire comprendre. C'est dans ce cadre que la division a soutenu la demande de la société de production.

9. Sensibilisation

Réalisation de panneaux didactiques

Le 8 mai 2023 a été inaugurée la nouvelle allée Adrienne Gommers & Anne-Marie van Oost-de Gerlache, située en contrebas de l'hôtel communal. À cette occasion, nous avons réalisé un triptyque de panneaux didactiques en hommage à ces deux Résistantes rescapées de Ravensbrück.



Soirée des nouveaux habitants (12 juin 2023)

Le service a participé à la soirée d'accueil des nouveaux habitants à l'Hôtel communal et y a présenté ses activités et publications.

10. Division des archives

Depuis de nombreuses années, les archives historiques sont gérées par le musée communal tandis que les archives administratives sont gérées par le service des archives. Cette situation était héritée de la conformation de notre administration et des prérogatives de l'archiviste et de l'historien communal. En l'absence désormais d'un historien communal, la Commune a pris la décision au moins de mars d'engager une nouvelle archiviste en 2024, à temps plein cette fois. Elle rejoindra notre service dans la division des archives. Elle assistera l'archiviste communal dans ses fonctions tout en préparant les grands chantiers de demain : réorganisation et numérisation. Il est à noter également que la délocalisation des archives « historiques » va, en accord avec le musée, prendre fin et que les archives conservées au musée seront rapatriées dans les archives communales.

En vertu de la loi du 24/06/1955, le service des Archives est chargé de la conservation, du classement et de l'élimination de l'ensemble des documents de l'administration et ce en concertation avec l'Archiviste général du Royaume.

Notre commune dispose de tables de tri pour l'ensemble des services (ces tables ont été validées par les Archives générales du Royaume); néanmoins il faut noter que depuis le 18/08/2010 (MB du 23/08/2010) les arrêtés portant sur l'article 5 (mode de conservation et de

destruction) n'ont pas été promulgués et qu'il est donc difficile de prévoir les exigences en matière de conservation.

La division s'occupe également du prêt des documents archivés et aide le citoyen dans ses recherches. Durant cette année, il a répondu à 1526 demandes internes, à savoir 702 demandes de permis de bâtir ; chiffre en forte diminution grâce à la numérisation de ces documents, 397 demandes de renseignements de population et 427 demandes concernant le personnel. Le service a également répondu à 48 demandes externes, à savoir 42 demandes généalogiques et 6 recherches à caractère historique et /ou administratif.

Le service n'a pu faire réaliser les reliures des procès-verbaux du collège et du conseil durant cette période.

Le service a continué à étudier les possibilités offertes par la gestion électronique des documents (rangement unique avec entrées multiples) en collaboration avec l'Archiviste général du Royaume et l'Association des Archivistes francophones de Belgique.

Le service a collaboré à l'élaboration d'une procédure régionale de numérisation des documents d'urbanisme ; bien que notre commune soit nettement en avance dans ce domaine.

Le service a également collaboré à l'élaboration de la procédure qui est mise en œuvre lors de la numérisation des divers documents se trouvant aux archives.

Le premier service dont les archives sont en train d'être numérisées et indexées est le service de l'urbanisme (environ 5.000 dossiers déjà numérisés).

A moyen terme l'ensemble des archives seront réparties dans des lieux différents en fonction de leur importance et de leur affectation à long terme (conservation ou destruction) ; la moitié de ces transferts sont maintenant effectués.

Le service a accueilli durant cette période deux stagiaires.



Service de l'Enseignement

Gestion du personnel, information sur l'enseignement, suivi des achats et travaux dans les écoles, organisation des classes de découvertes, des repas et transports scolaires, d'animations et événements pour les écoles, telles sont les activités principales de notre service.

Le service assure la gestion de la carrière du personnel enseignant et non enseignant des écoles communales. A cet effet, il procède aux recrutements qu'il soumet à l'autorité communale, prépare les dossiers d'interruptions de carrière diverses et de formation, assure les rémunérations du personnel enseignant et auxiliaire d'éducation à charge des fonds communaux, fait le lien avec les pouvoirs subsidiaires, notamment en transmettant aux Communautés les documents prescrits.

Le service veille, en outre, au suivi des commandes de matériel en collaboration avec le service Administration et Marchés et le service Informatique et au suivi des travaux de réparation et d'entretien des bâtiments scolaires en collaboration avec le service de la Gestion du patrimoine.

Les commandes de repas scolaires sont également gérées au service. Le système de liaison froide est généralisé à l'ensemble des écoles communales.

Les nombreuses activités pédagogiques extra-muros sont rendues possibles grâce au service de 2 bus dont le service planifie les déplacements.

Les Conseils de participation, mis en place dans nos écoles maternelles et primaires francophones conformément au décret du 24 juillet 1997 définissant les mesu-

res prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, ont tenu 4 réunions de travail sur les 4 devant être légalement organisées.

Les écoles Van Meyel, Parc Malou - Robert Maistriau organisent la filière complète en immersion linguistique, de la 3ème maternelle à la 6ème primaire.

L'école Georges Désir organise une filière en pédagogie Freinet de la classe d'accueil maternel à la première primaire.

Depuis le 1er septembre 2023, Klim op school n'est plus une école communale mais fait partie du réseau GO! onderwijs.

LA CELLULE DE PILOTAGE ET D'ANIMATION

Depuis de nombreuses années, la cellule de Pilotage apporte un soutien aux équipes pédagogiques et aux directions des écoles fondamentales francophones.

Cette cellule est composée de :

- un coordinateur pédagogique chargé d'évaluer le niveau des études, de participer au recrutement des futurs enseignants, de pratiquer l'évaluation formative de la pédagogie des enseignants, d'animer des formations collectives pour les nouveaux enseignants, d'organiser des formations en lien avec les constats posés lors des visites de classes ;
- une coach et formatrice pédagogique, depuis septembre 2018, chargée d'effectuer du coaching individuel d'enseignants et de directions, de rencontrer les équipes en fonction des demandes



et des besoins, d'organiser des formations diverses pour les adultes en lien avec le coaching et la pédagogie ;

- une référente en projets numériques, depuis septembre 2019, chargée d'accompagner les équipes éducatives dans le développement des pratiques pédagogiques numériques, d'apporter une aide aux directions pour le pilotage du numérique, de rechercher et développer des solutions en collaboration avec le service Informatique en fonction des besoins répertoriés, de gérer et administrer les outils numériques pour l'enseignement, d'organiser des formations diverses pour les adultes en lien avec le numérique ;
- une animatrice socio-culturelle chargée d'aider à la gestion de conflits entre élèves, d'aider à la mise en place de conseils de classe et d'école, d'animer des ateliers d'improvisation et de jeu théâtral, d'art plastique, philo, d'écriture et de création d'histoires avec les élèves, d'organiser des réunions de réflexion avec les professeurs de citoyenneté et des formations diverses en lien avec les ateliers proposés ;
- une conseillère bien-être chargée d'organiser des ateliers bien-être, d'automassages et de massages relaxants, de gestion des comportements, de créer des jeux autonomes et des outils bien-être, de mettre en place des espaces bien-être dans les classes, d'organiser des séances de méditation de pleine conscience pour les adultes et des formations diverses en lien avec les ateliers proposés ;
- une inspectrice pédagogique, depuis septembre 2020, chargée de piloter la cellule, de mettre en œuvre le Pacte d'excellence, d'accompagner les écoles dans l'élaboration et la mise en place des plans de pilotage, de superviser les enseignants, d'évaluer en cas de besoin le niveau des études, le respect des programmes d'études, l'adéquation du matériel didactique et de l'équipement scolaire aux nécessités pédagogiques, la cohérence des pratiques pédagogiques dont les pratiques d'évaluation, de faire le suivi spécifique des écoles en immersion, d'organiser au besoin des conférences et des séminaires avec les directeurs et/ou les enseignants, de participer à des groupes de travail, des commissions et des conseils en lien avec la fonction, d'aider, soutenir et évaluer les directions.

LA CELLULE DE GUIDANCE

La cellule de Guidance du service Enseignement est composée de psychologues scolaires à concurrence d'1,5 équivalent temps plein et d'une assistante sociale à temps plein. Elle travaille en collaboration étroite avec les directions des écoles et les équipes éducatives et est attentive à la situation des familles. Notamment celles qui sont précarisées, dont les enfants fréquentent les écoles communales.

L'assistante sociale, par ailleurs thérapeute en programmation neurolinguistique, veille également à apporter un soutien aux membres du personnel confronté à des relations difficiles avec certains parents.

LE LABEL BONNE NOURRITURE (GOOD FOOD)

A l'heure actuelle, 3 écoles sont labellisées 2 fourchettes avec un score de 58% : Parc Malou - Robert Maistriau, Princesse Paola et Georges Désir.

Depuis octobre 2021, la diététicienne communale se rend dans les écoles afin d'animer des ateliers sur l'alimentation saine et durable pour les élèves. D'autres écoles sont inscrites dans le processus de labellisation.

LE LABEL DEVELOPPEMENT DURABLE (ECO-SCHOOLS)

A ce jour, 7 écoles ont obtenu cette labellisation : Parc Malou – Robert Maistriau, Georges Désir, Princesse Paola, Prince Baudouin, Van Meyel, Vervloesem et La Charmille.

AVANTAGES SOCIAUX AUX ECOLES LIBRES

La commune a octroyé à l'école Sainte-Jeanne de Chantal le montant de 11.182,23 EUR pour des avantages sociaux pour la période du 01/10/2022 au 31/12/2022.

DEVOIR DE MEMOIRE ET DE TOLERANCE

Dans la continuité de la démarche de sensibilisation aux thèmes Mémoire, Tolérance et Respect, les élèves de 6ème primaire des écoles communales Parc Malou -

Robert Maistriau, Vervloesem et La Charmille ont visité le Fort de Breendonk, Brandstraat 57 à 2830 Willebroek, les lundis 05 et 12/12/2022, de 8h45 à 12h45.

SERVICE DE BUS SCOLAIRES

Le service des bus est composé de 2 chauffeurs. Ils sont responsables d'un grand car de 61 places et d'un car de 40 places. Le service assure les transports habituels, à savoir les visites des musées, les bibliothèques, les piscines (de moins en moins car les rangs piétons sont privilégiés pour les déplacements). Les déplacements durant les vacances scolaires, pour les activités du service Jeunesse, sont également assurés par les 2 cars.

FORMATIONS

Les enseignants et le personnel non enseignant des écoles communales ont la possibilité de suivre des formations leur permettant de se recycler ou de se perfectionner dans le cadre de leur travail.

Certaines formations s'étalent sur plusieurs mois, voire sur une année scolaire, d'autres sont plus ponctuelles, en journée, en soirée ou durant les congés.

Les frais occasionnés par ces formations sont partiellement ou entièrement pris en charge par le pouvoir organisateur.

Les frais inhérents à ces formations durant la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 se répartissent comme suit :

Les formations du personnel des écoles du régime francophone	Coût
Directions d'écoles	580,00 EUR
Enseignants du fondamental ordinaire	3.040,20 EUR
Enseignants du fondamental spécialisé	2.090,40 EUR
Logopèdes du fondamental spécialisé	0, 00 EUR
Personnel non enseignant des écoles	5.150,00 EUR
Personnel du Centre d'Education à l'Environnement Le Petit Foriest	410,00 EUR
Personnel de la cellule de Pilotage	480,42 EUR
Assistant social	835,00 EUR
Psychologues	1940,00 EUR

Enseignants et personnel non chargé de cours des Cours communaux de langues modernes	0,00 EUR
Enseignants de l'Académie Paul-Baudouin Michel	14,80 EUR
Enseignants de l'Ecole supérieure des arts de l'image Le 75	797,26 EUR
Total	15.338,08 EUR
Les formations du personnel des écoles du régime néerlandophone	Coût
Directions d'écoles	3.046,00 EUR
Enseignants du fondamental ordinaire	475,00 EUR
Enseignants du fondamental spécialisé	436,00 EUR
Enseignants de la Gemeentelijke Academie voor Muziek en Woord	2.889,83 EUR
Total	6.846,83 EUR

De nombreuses autres formations individuelles et gratuites sont également proposées et organisées soit par le Centre de Formation de l'UVCB ou de l'OVSG, soit par l'Institut Supérieur de Pédagogie de la Région bruxelloise (ISPB). Ces organismes de formation sont reconnus par la Communauté française ou la Communauté flamande.

INTITULÉS DES FORMATIONS POUR LES ÉCOLES DU RÉGIME LINGUISTIQUE FRANÇAIS

Formations suivies par les enseignants et directions du fondamental ordinaire

- La Méthode Félicitée formation d'un jour.
- Formation à la pédagogie de l'écriture : Comment enseigner le geste d'écriture dès la maternelle.
- L'éveil artistique et culturel à la portée de tous ! Enseigner l'art et la culture de manière transversale et créer à la manière d'artistes incontournables.
- Démarrer en pédagogie Freinet.
- Séminaire Freinet : Rencontre à Wellin.
- Brevet Européen de Premiers secours.
- Référent en intervention assistée par l'animal
- Jim carotte. C'est qui ? C'est quoi ?
- Entraînement mental : s'entraîner et s'entraider.

Formations suivies par les enseignants et la direction du fondamental spécialisé :

- « Trouble développemental du langage - Dysphasie ».
- « TDL Comprendre et agir pour mettre en place des aménagements scolaires ».



- Formations des psychologues et assistante sociale:
- Master de spécialisation en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant, année académique 2022-2023.
- Des attachements et des jeux.
- Spécialisation en art-thérapie AMC : Pédo-Ado.
- La Boîte de Vitesses.
- Rencontres systémiques.
- Cours d'Anglais

Formations du personnel non enseignant

- Séances de rattrapage et de recyclage en secourisme de base.
- Séances de secourisme de base pour débutants

Le Petit Foriest

- Journée Interferme à la Marlagne, l'Archéoparc de Rochefort.
- Gestion forestière en contexte de sécheresse, tempête, pathogénèse.
- Bien-être animal et Alimentation Durable.

Formations à l'École Supérieure des Arts de l'image LE 75 et à l'Académie Paul-Baudouin Michel - Personnel enseignant et non-enseignant

- Acquérir les bonnes bases et pratiques en informatique.
- Gestion du Temps en interentreprises.

Formations à la Cellule de Pilotage et cellule Animation

- SETT – L'enseignement à l'heure des nouvelles technologies.
- Formation INTUNE – Microsoft Education.
- Je ne comprends pas pourquoi il éprouve autant de difficultés en math, Vivre la nature à travers le conte, Soutenance – Parcours de formation continue.
- Les enfants difficiles : comprendre, diagnostiquer et traiter les troubles du comportement.

INTITULÉS DES FORMATIONS POUR LES ÉCOLES DU RÉGIME LINGUISTIQUE NÉERLANDOPHONE

Formations suivies par les enseignants et la direction du fondamental ordinaire

Parcours démarrage 2ème année, séminaire de deux jours pour la Direction, description de poste et évaluation ; journée d'étude pour les enseignants de religion catholique, intervision, journées de rencontre, premiers secours.

Formations suivies par les enseignants et la direction du fondamental spécialisé

Premiers secours, séminaire de deux jours pour les cadres. Rekentrappers.

Formations suivies par les enseignants et la direction de la Gemeentelijke Academie voor Muziek en Woord

Approfondissement des compétences, approfondissement des niveaux de maîtrise, démarrage : préparation à un poste de direction, premiers secours, cours de piano jazz.

QUELQUES CHIFFRES DE POPULATION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Le nombre d'enfants soumis à l'obligation scolaire au 1er octobre 2022 dans la commune s'élève à 8.724 (14,70 % de la population).

NOMBRE D'ELEVES/D'ETUDIANTS DANS NOS ECOLES COMMUNALES

ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE ORDINAIRE ET SPECIAL DU REGIME LINGUISTIQUE FRANÇAIS

Les chiffres suivants ont été relevés au 1er octobre 2022 dans la section maternelle et au 15 janvier 2023 dans la section primaire, dates clefs du calcul de l'encadrement conformément au décret du 13 juillet 1998 organisant l'enseignement fondamental.

	Octobre 2022	Janvier 2023
	Maternel	Primaire
Parc Malou/Robert Maistriau	128	256
Georges Désir	188	251
Prince Baudouin	121	218
Princesse Paola	181	263
Van Meyel	130	230
Vervloesem	72	128
La Charmille	-	102
TOTAL	820	1448

ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE ORDINAIRE ET SPECIAL DU REGIME LINGUISTIQUE NEERLANDAIS

Octobre 2022		
	Maternel	Primaire
Prinses Paola	124	131
Klim op	-	79
TOTAL	124	210

ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DE L'IMAGE LE 75

1er octobre 2022	
Section Arts visuels	
Graphisme	65
Photo	76
Images plurielles imprimées	43
Peinture	40
TOTAL	224

ACADEMIE PAUL-BAUDOUIIN MICHEL

1er octobre 2022	
Académie Paul-Baudouin Michel	1674

GEMEENTELIJKE ACADEMIE VOOR MUZIEK EN WOORD

1er octobre 2022	
Gemeentelijke academie voor muziek en woord	703

COURS DE PROMOTION SOCIALE - COURS COMMUNAUX DE LANGUES MODERNES

1er octobre 2022	
Cours communaux de langues modernes	630

COMPOSITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DES ECOLES DU REGIME LINGUISTIQUE FRANÇAIS AU 01/09/2023

ECOLE COMMUNALES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Nombre d'emplois		
Ecoles	Directions	Titulaires primaires
Parc Malou - Robert Maistriau	1	16
Georges Désir	1	12
Prince Baudouin	1	12
Princesse Paola	1	13
Van Meyel	1	13
Notre Petite Ecole (dépend de Georges Désir)	0	0
Vervloesem	1	6
La Charmille	1	9
TOTAL	8	81
		dont 72 équivalents temps plein subventionnés et 9 équivalents temps plein à charge de la commune

Dans l'enseignement maternel, les périodes à charge de la commune sont destinées à des ateliers de musique, à compléter l'encadrement afin de pouvoir ouvrir des classes à temps plein et pas à temps partiel lorsque la Fédération octroie un demi-emploi dans une école, à compléter l'encadrement en immersion linguistique et à disposer d'intérimaires permanents immédiatement en cas d'absences des titulaires.

Dans l'enseignement primaire, les périodes à charge de la commune sont destinées à compléter l'encadrement pour les cours de néerlandais et pour l'immersion linguistique, à octroyer des périodes de remédiation complémentaires aux élèves et à disposer d'intérimaires permanents immédiatement en cas d'absences des titulaires.



SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Déjà comptabilisés dans le tableau ci-avant		
	Primaires	Maternelles
Intérimaires permanents	8 équivalents temps pleins à charge de la commune	6,5 équivalents temps pleins à charge de la commune
Cellule de pilotage	3,8 équivalents temps pleins subventionnés	0 équivalent temps plein subventionné

/

Maître d'adaptation	Nombre d'emplois	Périodes/sem	Équivalents temps plein subventionnés	Equivalents temps plein à charge de la commune
Enseignement ordinaire	5	102 périodes/sem	4,01 équivalents temps pleins subventionnés	/
Enseignement spécial	1	24 périodes/sem	1 équivalent temps plein subventionné	/

Maître spéciaux	Nombre d'emplois	Périodes/sem	Équivalents temps plein subventionnés	Equivalents temps plein à charge de la commune
Néerlandais	5	120 périodes/sem	4,2 équivalents temps pleins subventionnés	24 périodes/sem
Education physique	6	134 périodes/sem	5 équivalents temps pleins subventionnés + 14 périodes	/
Cours philosophiques non confessionnels	4	72 périodes/sem	3 équivalents temps pleins subventionnés + 6 périodes	/
Cours philosophiques confessionnels	10	150 périodes/sem	6 équivalents temps pleins subventionnés + 6 périodes	/

Psychomotricité	6	84 périodes/sem	3,2 équivalents temps pleins subventionnés	/
Logopèdes	3	77 périodes/sem	2 équivalents temps pleins subventionnés + 17 périodes	/
Kinésithérapeute	1	20 périodes/sem	0,62 équivalent temps plein subventionné	/
Puéricultrices	5	36 périodes/sem + 4 x 26,6 heures/sem. ACS	1 définitif équivalent temps plein subventionné + 3,2 équivalents temps pleins subventionnés	/
Ergothérapeute	1	16 périodes/sem	0,9 équivalent temps pleins subventionné	/
PTP (Programme de Transition professionnelle)	1	19 heures/sem	0,5 équivalent temps plein subventionné	/

ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DE L'IMAGE LE 75

Directeur	1
Enseignants	47
Surveillante-éducatrice	0
Agent administratif niveau 1	0,5
Agents administratifs niveau 2+	1,5
Agents administratifs niveau 2	1,5
Agents administratifs niveau 3	1,5
Coordinateur-qualité	1 (9/36)
Conseillère académique (agent administratif niveau 1)	0,5
Agent chargé du service interne de prévention et de protection au travail	1 (9/36)
TOTAL	55

ACADEMIE PAUL-BAUDOIN MICHEL

	Membres du personnel	Subventionnés	A charge de la commune
Directeur	1	1	
Sous-directeur	1	1	
Enseignants	84	84	
Secrétaire	1		0,75 équivalent temps plein
Surveillant-éducateur	1	9/36	
Surveillant-éducateur	1	9/36	15/36
Surveillant-éducateur	1	9/36	0,75 équivalent temps plein
Surveillant-éducateur	1	27/36	
TOTAL	91		

COURS COMMUNAUX DE LANGUES MODERNES

Directeur	1
Enseignants	25
Educateurs-secrétaires	2
TOTAL	28

**COMPOSITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT
DES ECOLES DU REGIME LINGUISTIQUE
NEERLANDAIS AU 01/09/2023**
ECOLES COMMUNALES MATERNELLES ET PRIMAIRES

	Direction	Titulaires primaires - nombre d'emplois	Titulaires maternels - nombre d'emplois
Prinses Paola	1	11	11
Klim op	1	10	/
TOTAL	2	21	11

Maîtres spéciaux	
Education physique	4
Morale	1
Religion	3
Soutien pédagogique	2
Logopèdes	2
Kinésithérapeute	1
Orthopédagogue	1
Coordinateur ICT	1
Collaborateurs administratifs	3
Puéricultrice	1

GEMEENTELIJKE ACADEMIE VOOR MUZIEK EN WOORD

Directeur	1
Secrétaire	1
Employés	1
Enseignants	65
TOTAL	68

**COMPOSITION DU PERSONNEL DU CENTRE
D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT A CHARGE
DES FONDS COMMUNAUX AU 01/09/2023**

Poste	Nombre	Equivalent temps plein
Dirigeant (chef de division)	1	0,8
Secrétaires administratifs	2	2
Adjoint administratif	1	1
Personnel d'entretien et de cuisine	4	2,05
Conciergerie (ouvrier)	1	1



COMPOSITION DU PERSONNEL NON ENSEIGNANT DES ECOLES DES REGIMES LINGUISTIQUES FRANCOPHONE ET NEERLANDOPHONE A CHARGE DES FONDS COMMUNAUX AU 01/09/2023

Poste	Nombre	Équivalent temps plein
Psychologues (secrétaires d'administration)	3	1,5
Infirmière (secrétaire administrative)	0	0
Assistants sociaux (secrétaires administratives)	2	1,8
Moniteurs scolaires (adjoints administratifs)	89	33,14
Concierges (ouvriers)	8	7 FR et 1 NL
Ecureurs (ouvriers auxiliaires), chargés de l'entretien des locaux et de la distribution des repas chauds	51	45,48
Assistante administrative à la cellule d'Animation	1	1
Adjointe administrative à la cellule d'Animation	1	1

LES CLASSES DE DECOUVERTES

Les classes de découvertes font partie intégrante de notre enseignement communal.

Ces classes se déroulent durant le temps scolaire, mais impliquent une transplantation hors du milieu scolaire habituel.

Elles permettent aux élèves et aux enseignants de confronter les savoirs et les acquis aux réalités de la vie.

351 élèves ont pu profiter de séjours extra-muros entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023.

LES CLASSES VERTES

Le centre d'éducation à l'environnement de la commune de Woluwe-Saint-Lambert est une ferme d'animation qui accueille les classes vertes de toutes les écoles fondamentales situées sur son territoire à raison d'une ou deux semaines selon que l'école choisit d'envoyer les 2ème et/ou les 3ème primaires. D'autres publics sont accueillis mais de manière ponctuelle. Ces classes font le lien entre la ville et la campagne. Elles permettent aussi aux enfants de se poser des questions, de résoudre des petits problèmes, de mettre en pratique la réflexion scientifique, d'être observateurs, à l'écoute, réfléchis et critiques et ce, dans un cadre sécurisant qui offre un maximum de possibilités de travail en autonomie.

Cette année scolaire 2022-2023, 1480 élèves ont pu bénéficier des séjours classes vertes.

Service des Crèches

Le service des Crèches est chargé de la gestion journalière des dossiers, tant au niveau du fonctionnement global que du personnel des crèches communales.

Le fonctionnement comporte divers aspects dont notamment :

- la centralisation des inscriptions effectuées dans les crèches par les futurs parents;
- l'examen des dossiers d'acceptation sur proposition des responsables des crèches;
- la centralisation des commandes de matériel, fournitures, produits d'entretien, produits pharmaceutiques...;
- la composition des demandes trimestrielles de subsides à adresser aux organismes ONE et Kind & Gezin ;
- la gestion du personnel, à l'exclusion des traitements.

GESTION DU PERSONNEL

Le service est chargé de la gestion du personnel statutaire, temporaire et de remplacement.

Cette année, les formations suivies ont eu pour thèmes :

- la continuité : une recherche d'équilibre au quotidien ;
- l'accueil de l'enfance : un métier essentiel ;
- assemblée plénière sur la santé/santé mentale ;
- Limiter les épidémies en collectivité, un défi à relever ;
- le rien faire: une attitude à cultiver ;

- journée d'étude I : Accueil et Continuité ;
- la liberté de mouvement : une clé pour un développement harmonieux du bébé ;
- l'évaluation ;
- formations à la réanimation cardio-pulmonaire, désobstruction pédiatrique et simulation d'accidents aux enfants ; atelier « Mon carnet de bord professionnel »;
- intervision : études de cas sur le leadership ;
- tout sur le pot;
- la concertation d'équipe utile;
- focus sur les tout-petits ;
- interaction pendant les moments de soins;
- introduction des signes du bébé;
- le temps de s'habituer;
- intervision : accompagnement en crèche;
- observer le bien-être et l'implication des enfants;
- communiquer avec ses collègues de manière à établir un lien;
- des structures d'accueil pour chaque enfant, pourquoi est-ce important ?
- jouer avec les enfants.

Outre ces formations, plusieurs crèches ont organisé des journées d'accompagnement d'équipes soit en interne, soit en s'aidant d'intervenants extérieurs (ONE, Re-Resources Enfance) principalement pour la mise à jour des projets pédagogiques.

La tenue des dossiers du personnel consiste principalement en :

- la présentation au Collège des dossiers d'engagement, des demandes de congé (interruption de



SERVICE DES CRÈCHES

carrière, congé parental,...), des demandes de stages et de formation professionnelle;

- la gestion journalière des absences du personnel dans les crèches (congé, maladie, formation...) et des remplacements immédiats indispensables;
- l'encodage du signalétique, de l'ONSS et de l'historique carrière du personnel;
- l'établissement des documents sociaux, destinés à ACTIRIS, nécessaires pour la sauvegarde des droits des titulaires et des remplaçantes;
- la communication journalière de données de sécurité sociale (DIMONA).

La composition du personnel affecté dans les crèches communales s'établit comme suit au 30 septembre 2023:

Voir tableau :

AGENTS COMMUNAUX EN CRECHES AU 30/09/2023								
	STATUTAIRES		A.C.S.		CONTRACT.		TOTAL	
	1	2	1	2	1	2	1	2
Infirmières	1	1	0	0	4	3,4	5	4,4
Assistantes sociales	1	0,66	0	0	6	5,8	7	6,46
Secrétaire administrative	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices	0	0	19	15,4	68	58,6	87	74
Ménagères	0	0	0	0	28	20,35	28	20,35
TOTAL	2	1,66	19	15,4	106	88,15	127	105,21
1 = agents occupés								
2 = équivalents temps plein								

STRUCTURE GÉNÉRALE DES CRÈCHES

Les crèches communales sont au nombre de 9 (8 francophones et 1 néerlandophone) :

- la crèche Les Coquelicots d'une capacité de 60 enfants ;
- la crèche Sarah Goldberg d'une capacité de 60 enfants ;
- la crèche Prince Baudouin d'une capacité de 56 enfants ;
- la crèche des Trois mâts d'une capacité de 42 enfants ;
- la crèche Princesse Paola d'une capacité de 36 enfants ;
- la crèche Saint-Lambert d'une capacité de 36 enfants ;
- la crèche Iles d'Or d'une capacité de 24 enfants ;
- le Kinderdagverblijf Roodebeek d'une capacité de 49 enfants ;
- la crèche Kangourou d'une capacité de 39 enfants.

Crèche Kangourou :

Les 19 places réservées au personnel communal domicilié hors WSL dans le cadre de l'ex-plan SEMA sont conservées.

Fréquentation des enfants en crèche

L'administration communale offre une capacité d'accueil de 402 lits, répartis en huit entités francophones totalisant 353 lits et une unité néerlandophone dont la capacité est de 49 lits.

Les demandes de places dépassant largement la capacité d'accueil théorique, les responsables des crèches s'efforcent d'accueillir un nombre d'enfants supérieur en tenant compte des présences réelles des enfants.

Inscriptions et admissions

Chaque enfant, dont l'inscription est centralisée et effectuée par une des responsables des crèches au guichet social, fait l'objet d'un dossier administratif soumis à l'Echevine chargée des Crèches communales. Le dossier social est traité confidentiellement par les responsables. La priorité à l'admission est réservée aux situations sociales ainsi qu'aux enfants dont un des parents est domicilié sur le territoire de la commune.

A l'heure actuelle, on peut constater qu'à partir du moment où une famille s'inscrit, le délai d'attente varie de 12 à 15 mois, ce qui implique que certaines familles doivent rechercher une solution d'attente ou bien s'adresser à des crèches privées.

Alimentation

Les menus sont élaborés par la diététicienne de la commune. Ils tiennent compte des valeurs nutritives, des besoins alimentaires des enfants, des recommandations de l'ONE et de fruits et légumes de saisons. La liste des aliments est également commandée par la diététicienne. La préparation des biberons ainsi que la surveillance des repas, confectionnés sur place par des ménagères qualifiées, sont assurées par les puéricultrices.

Nous sommes toujours dans le marché de janvier 2023 dans lequel nous avons un lot bio et local attribué à une ASBL et un lot conventionnel bio mais non local.

Depuis 2001, Brulabo passe régulièrement dans toutes les crèches communales.

Deux crèches (Les Coquelicots et Sarah Goldberg) ont été certifiées bio en février 2023 pour plus de 30 aliments.

La crèche Les Coquelicots a obtenu le label Good Food avec 3 fourchettes. La crèche Sarah Goldberg a obtenu le label Good Food avec 2 fourchettes.

Il s'agit d'un label de Bruxelles Environnement qui vise à récompenser les cantines dans leurs démarches de durabilité.

En janvier 2023 et mars 2023, la diététicienne a organisé des réunions de parents à la crèche Les Coquelicots et à la crèche Princesse Paola afin de leur expliquer la diversification alimentaire, l'âge d'introduction de certains aliments et l'évolution des textures. Elle leur a également détaillé le fonctionnement des repas au sein de la crèche.

Commandes et fournitures

Le service centralise les listes trimestrielles de commande des produits d'entretien, pharmaceutiques et du matériel de bureau.

Les commandes des produits d'entretien sont transmises au service Administration et marchés, celles de matériel de bureau et de produits pharmaceutiques sont traitées par le service Crèches.



Psychomotricité

Cette activité jugée nécessaire par le pouvoir organisateur communal participe au développement harmonieux de l'enfant. Elle est à charge des fonds propres de la commune, sans intervention de l'ONE.

5 crèches disposent de séances de psychomotricité (crèche Kangourou, Les Coquelicots, Prince Baudouin, Saint-Lambert et KDV Roodebeek) à raison de 5 ou 8h/mois (selon la capacité de la crèche).

Psychologues

En vue d'aider les responsables des crèches et les puéricultrices au niveau des problèmes psychologiques vécus par les enfants, l'ensemble des crèches francophones bénéficie d'un soutien psychologique à raison de plus ou moins 16h30/mois (à charge du budget communal), la crèche néerlandophone bénéficie, quant à elle, de 8h/mois.

Médecins

Quatre médecins sont désignés pour assurer la surveillance préventive de la santé tant individuelle que collective dans les crèches.

Prévention incendie

Le Plan interne d'urgence (PIU) contient les procédures à adopter en cas de situations dangereuses spécifiques. Les personnes qui doivent intervenir en cas de problèmes doivent être formées et sensibilisées régulièrement, de manière à répondre au mieux au rôle qui leur est attribué en cas de situation d'urgence. Il est primordial de tester l'organisation et les procédures au sein des crèches afin d'observer les réactions du personnel et les procédures établies, pour ajuster le PIU si nécessaire et permettre à chaque intervenant de se préparer en cas de problèmes sérieux. Chaque crèche a, au moins une fois dans l'année, procédé à l'exercice d'évacuation en présence des enfants, sous la supervision du coordinateur du Plan général d'urgence et d'intervention.

Crèche de garde

Cet été, les crèches ont fermé du 17 juillet au 4 août avec l'organisation d'une crèche de garde du 17 au 20 juillet. La crèche Princesse Paola a accueilli 39 enfants dont 25 enfants provenaient d'une autre crèche. Le personnel qui y a travaillé l'a été sur base volontaire.

Les langes lavables

Suite aux rencontres organisées entre une société de langes lavables et les crèches communales afin de sensibiliser les parents à la réduction des déchets, 31 enfants

répartis dans 3 crèches (Coquelicots : 19 enfants, Prince Baudouin : 7 enfants et Sarah Goldberg : 5 enfants) utilisent quotidiennement des langes lavables. La facturation s'opère directement entre le prestataire de service et les parents.

Plan cigogne

En mai 2022, le Plan cigogne 21-26 visant à la création de plus de 5200 places subventionnées en crèches en Fédération Wallonie-Bruxelles a été lancé.

Ce nouvel appel à projets, s'articule autour d'un partenariat entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne (Plan Equilibre 2021 – 2026), la Région Bruxelles-Capitale et la COCOF.

Le service a introduit deux demandes :

Suite à l'annonce du déménagement futur du service Sports – Jeunesse – Vie associative qui occupe les locaux au-dessus de la crèche Prince Baudouin, le service voit l'opportunité de profiter de l'espace libéré pour augmenter la capacité de la crèche de 21 places. La crèche Prince Baudouin dispose actuellement de 56 places. La crèche Sarah Goldberg occupe actuellement une structure pavillonnaire qui ne pourra être maintenue pendant une longue période.

La commune travaille actuellement sur un projet de transformation du bâtiment de bureaux situé Gulledele 92 en cc. Il comporte une surface au rez-de-chaussée et au sous-sol. La crèche pourrait y être relocalisée en augmentant la capacité à 77 places. A l'heure actuelle, la crèche Sarah Goldberg dispose de 60 places.

Après examen de nos deux projets, la COCOF a donné son accord de principe et a engagé un taux de subvention de 90% pour les nouvelles places.

Activités complémentaires

Suite à la parution dans le Wolu Info d'un article relatif à l'appel à des bénévoles pour assurer la lecture aux enfants, 7 candidatures nous sont parvenues.

Le papy et les mamies conteurs effectuent depuis novembre 2022 de la lecture aux enfants une fois par semaine ou toutes les deux semaines. Les retours des crèches et des papy et mamies conteurs sont très positifs. Ils sont, à chaque fois, accueillis avec grand enthousiasme par les enfants.

LA NOUVELLE REFORME

Les 3 contrats d'accueil des crèches francophones différents en raison de 3 horaires d'ouverture différents ont été soumis à l'approbation du Conseil communal en octobre 2022.

Le 28/08/2023, la crèche Kangourou a avancé son heure d'ouverture de 15 minutes soit à 7h30.

DEMANDES DE SUBSIDES

Le service est chargé de l'élaboration des demandes trimestrielles de subsides destinées à l'Office de la Naissance et de l'Enfance, à Kind & Gezin ainsi que de la transmission des documents et renseignements requis pour l'obtention de ceux-ci. Les demandes à l'ONE se font en ligne via le portail pro.one.

DIVERS

Le service a organisé 6 réunions de coordination rassemblant outre lui-même les responsables des crèches et l'échevine au sujet de toute question relative au fonctionnement des crèches.

Service de la FASE

FAMILLE
ACTION SOCIALE
SENIORS
EGALITE DES CHANCES
SANTE
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'aide au citoyen, notre priorité, se concrétise par le travail de plusieurs cellules complémentaires qui mettent tout en œuvre pour apporter une réponse efficace aux demandes des habitants en matière sociale.

FAMILLE

Place du Tomberg, 6a
02/761.27.97

Milieux d'accueil de la petite enfance – Médecine préventive/vaccination – Cadeaux St-Nicolas – Soirées de la famille (Conférences-débats) – Plantation d'un arbre – Nouvelles initiatives

ACTION SOCIALE

Place du Tomberg, 6a
02/761.28.34

Service social – Service pensions – Epargne prénuptiale – Attribution de subsides – PIPS – Brochures – Aide juridique.

SENIORS

Gulledelle 98
02/774.35.43

AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE DES SENIORS

Service aide-ménagères — Plate-forme d'aide au Maintien à domicile - Télé-vigilance – Service Courses – Service Transports – Aide au petit entretien du logement – Cours de gymnastique prévention des chutes – Cours de gymnastique Parkinson – Plate-forme Alzheimer – Pédicure – Lecture à tout âge – Service des Soins infirmiers – Service de Coordination sociale entre le domicile et l'hôpital – Bénévoles – Approche de genre.

COORDINATION ET INFORMATIONS SUR LES MAISONS DE REPOS

Contrôle du respect des normes d'agrément.

LOISIRS DES SENIORS

CENTRE COMMUNAUTAIRE Malou Seniors
Chaussée de Stockel, 44
02/770.57.14

Excursion – Carrefour santé – Activités intergénérationnelles
Wolu 10.000
Tomberg, 123
T : 02/761.28.42/50



EGALITE DES CHANCES - SANTE

Tomberg, 123
02/761.28.84/37

L'égalité en matière de soins de santé – La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Gulledelle 98
02/762.61.83

Service social
Place du Tomberg, 6a
02/762.61.75

Service social et aide administrative – Les aides financières : ristournes eau et télédistribution (personnes BIM et personnes reconnues handicapées) et chèques-taxi – Le service SOS transport – Animations et loisirs – Groupe de travail consacré aux personnes à mobilité réduite – European Disability Card – Autres initiatives.

PRESENTATION DES DIFFERENTES SECTIONS

DIRECTION

La direction est actuellement assurée par une secrétaire d'administration, cheffe de division.

Elle est également la responsable directe des équipes de la cellule d'Aide au maintien à domicile et du service des Personnes en situation de handicap.

Une réunion de service est organisée mensuellement avec l'échevine et tous les responsables des différentes cellules.

NOUVEAUTES ET EVENEMENTS MARQUANTS

FAMILLE – ACTION SOCIALE – SENIORS – SANTE – EGALITE DES CHANCES

Afin de lutter contre l'isolement des seniors et des personnes en situation de handicap, le Centre Malou et le Centre de loisirs Evasion ont continué à proposer des activités, qui ont contribué au maintien de la forme physique et intellectuelle d'un bon nombre de nos bénéficiaires.

Depuis le 1er janvier 2021, l'équipe des chauffeurs du service pour Personnes en situation de handicap a rejoint l'équipe des chauffeurs de la cellule d'Aide au Maintien à domicile des seniors, pour former un service unique qui optimise l'offre en faveur des seniors, des personnes à mobilité réduite et des personnes en situation de handicap de la commune.

Notre service continue d'apporter une approche genrée. Le Collège a décidé qu'à partir du budget 2021 l'ensemble des services seraient concernés par le budget genré. Ceci s'est concrétisé par la réalisation de tableaux genrés, fournis par la majorité des services.

L'ensemble de nos cellules s'est associé afin d'offrir à nos habitants, le vendredi 29/09/2023, une Journée des seniors au Wolubilis.

Nos cellules travaillent régulièrement ensemble afin d'offrir au public un service ayant une vision commune.

FAMILLE

PLANTATION D'UN ARBRE

Le samedi 26 novembre 2022, une cérémonie d'inauguration d'un arbre planté en l'honneur des nouveau-nés de l'année précédente s'est tenue dans la plaine de jeux du parc Malou. Toutes les familles étaient conviées à cet événement pour célébrer la naissance de leur enfant.

Planter un arbre pour marquer l'arrivée d'une nouvelle vie est un geste symbolique et durable qui accompagnera les enfants tout au long de leur existence. Une plaque commémorative a été fixée sur l'arbre. Les familles présentes ont chaleureusement accueilli ce moment et en conserveront un souvenir précieux.

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Dans le cadre des activités que nous organisons en faveur des familles de Woluwe-Saint-Lambert, la cellule Famille a organisé une journée d'information sur la prévention des accidents domestiques qui a eu lieu le 19 mars 2023. Cet événement a pris place dans la maison communale de 10 à 18h avec au programme de multiples activités.

L'objectif de cette journée était de sensibiliser et d'informer les parents et les enfants sur les causes des accidents domestiques et leurs conséquences.

A cette occasion, nous avons proposés diverses activités telles que des ateliers, des animations, un spectacle interactif Au pays des dangers. Il y a eu également La maison géante qui était l'animation principale de la journée. C'était une maison telle que la voit un enfant de 2 ans. Les dimensions sont multipliées par 2 et les poids multipliés par 6.

FAMILLES MONOPARENTALES

Participation à l'introduction d'un projet en soutien aux familles monoparentales Monoparentalité : ensemble contre l'isolement en collaboration avec la cellule de l'Égalité des chances.

ACTION SOCIALE

Le Plan d'Intervention psycho-social a été déclenché à 2 reprises, suite à différents sinistres. Plusieurs assistantes sociales de la cellule de l'Action sociale ont été mobilisées pour ces actions. Tout d'abord fin janvier 2023, dans le cadre d'un incendie ayant touché un ménage. Ensuite, début mai, lors d'un incendie ayant entraîné le relogement de nombreux locataires d'un bâtiment de logements sociaux.

Notre cellule a collaboré avec l'asbl Trans-ition afin de proposer aux habitants un Vestiaire solidaire, en septembre 2023.

Une deuxième session d'ateliers d'autodéfense a été organisée en novembre 2022.

SENIORS

La cellule d'Aide au maintien à domicile des seniors continue à participer activement à diverses actions en faveur des seniors plus fragilisés et en favorisant les initiatives en matière de santé :

- le 19 octobre 2020, Woluwe Saint Lambert est

la première commune bruxelloise à avoir signé la charte Ville amie démente. Cette charte vise à renforcer notre engagement dans l'inclusion des personnes atteintes de troubles cognitifs au sein de la commune.

Dans ce cadre, la cellule maintien à domicile des seniors a organisé différentes conférences à destination des personnes atteintes de troubles cognitifs, ainsi que de leurs aidant-proches.

- distribution dans le cadre du protocole de disparition seniors au domicile (signé le 10 novembre 2017), des boîtes jaunes contenant une fiche préventive de renseignements utile en cas de malaise ou de disparition.
- séances de gymnastique adaptée pour les personnes souffrant de la maladie de Parkinson, en partenariat avec l'asbl Gymsana.

Le Centre Malou seniors a continué, durant cet exercice, à proposer et diversifier ses activités visant à rompre la solitude, créer des liens et inclure nos aînés dans l'utilisation des nouvelles technologies de communication.

Lors de la Journée des seniors qui s'est tenue à Wolubilis le 29 septembre 2023, des conférences et ateliers ont été organisés sur divers thèmes :

- comment s'approprier sa santé par l'asbl Ergo 2.0
- les aidants proches par l'asbl Aidants proches Bruxelles
- démonstration gym douce et adaptée aux personnes âgées par Gymsana
- atelier Prévention des chutes, présentation des facteurs de risques de chutes et exercices de renforcement.

80 boîtes jaunes (protocole de disparition) ont été distribuées lors de cette journée.

SANTÉ

Cette année 2022-2023, la cellule Santé a continué à mener différentes actions déjà bien établies et a initié le lancement d'autres nouveaux projets.

Le 1er octobre 2022, une journée de sensibilisation autour du cancer a été organisée à Wolubilis : marche, conférences, stands et spectacle au profit du Télévie.

Les cellules Santé et Égalité des chances ont continué à travailler, en partenariat avec les échevinats de la Santé et de l'Égalité des chances de Woluwe-Saint-Lambert et de Woluwe-Saint-Pierre, sur l'élaboration d'un second



plan Santé intercommunal sur la thématique du Vivre sainement notamment en proposant une conférence sur les perturbateurs endocriniens le 13 décembre 2022 ainsi que la projection du film Sugarland en avril 2023 au W-Hall.

En septembre 2021, la cellule Santé en partenariat avec l'échevinat du sport a démarré la première édition du Sport sur ordonnance. Vu le succès rencontré, une quatrième édition s'est poursuivie en février 2023 et une cinquième en septembre 2023.

Le 21 juin 2023, un bus a pris place devant le Centre Malou seniors pour la journée avec pour objectif d'offrir un dépistage gratuit de l'audition, à la fois rapide et offrant des résultats immédiatement accessibles.

EGALITE DES CHANCES

La cellule Egalité des chances, a poursuivi différents projets dans la lignée des années précédentes.

Le 25 novembre 2022, dans le cadre de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, la campagne Ruban blanc a été mise en place.

Une journée internationale de lutte contre le Sida a eu lieu le 1er décembre 2022.

Le 8 mars 2023, un spectacle dans le cadre de la journée des droits des femmes a été proposé à Wolubilis.

Le jeudi 27 avril 2023, deux ateliers sur l'entrepreneuriat féminin ont pris place au château Malou.

Depuis fin 2014, et en collaboration avec le CREE asbl, la cellule a été à l'initiative de la mise en place de sensibilisations et de formations en langue des signes à destination du personnel communal, et ceci suite à la Quinzaine de l'égalité des chances sur le thème des personnes handicapées, afin d'offrir un accueil adapté aux personnes sourdes et malentendantes.

La campagne T'es fleur ou t'es chou a continué, offrant aux futurs pères de la commune un sac cadeau pour les sensibiliser aux rôles égaux entre papa et maman.

A. CELLULE FAMILLE ET PETITE ENFANCE

La cellule Famille et Petite enfance concentre toutes ses actions autour d'une part de l'information : notamment par l'envoi d'une brochure relative à la petite enfance aux parents de tout nouveau-né, et d'autre part, la prévention : par l'information des droits et des devoirs des parents et par le suivi systématique des dossiers (notamment en matière de vaccination).

LES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Information individualisée aux futurs parents sur les possibilités de garde dans la commune, ainsi qu'aux futur(e)s accueillant(e)s autonomes (gardien(ne)s) et futur(e)s responsables de maisons d'enfants.

Une brochure intitulée Les Milieux d'Accueil de la petite Enfance est disponible. La brochure peut être téléchargée via le site Internet communal.

Avis sur l'autorisation de garde d'enfants

Le service Famille vérifie si les réglementations imposées par l'O.N.E ou Kind en Gezin sont bien respectées par les maisons d'enfants, les haltes-garderies et les accueillant(e)s autonomes.

Ceci nécessite un suivi et une mise à jour en fonction des nouvelles législations entrées en vigueur en la matière.

Le service effectue aussi le suivi des différents milieux d'accueil (notamment par des visites sur le terrain) afin de vérifier si les normes de prévention contre l'incendie sont correctement appliquées et afin d'établir les dossiers à présenter au Collège en cas de demande d'autorisation ou d'augmentation de capacité d'accueil.

Il veille également à la qualité de l'accueil des enfants pris en charge.

MEDECINE PREVENTIVE/VACCINATION

L'Arrêté royal du 26/10/1966 rend obligatoire la vaccination antipoliomyélitique entre le 2ème et le 18ème mois de la vie de l'enfant.

Il prévoit que l'administration communale dresse et tienne à jour la liste des enfants soumis à la vaccination. La cellule est donc chargée de gérer la remise des attestations médicales constatant l'accomplissement de cette formalité pour les enfants résidant dans la commune et de transmettre régulièrement au SPF Santé publique et Environnement la liste des enfants pour lesquels l'attestation est manquante.

Compte tenu du travail de prévention réalisé auprès des familles par la cellule Famille et Petite enfance, durant cet exercice 835 lettres de rappel ont été envoyées aux parents des enfants concernés et 750 certificats ont été rentrés au service.

CADEAUX DE SAINT-NICOLAS

A l'occasion de la fête de Saint-Nicolas, la cellule Famille de la commune offre du matériel pédagogique et ludique au sein des milieux d'accueil autonomes de la petite enfance (maisons d'enfants, haltes-garderies et gardien(ne)s autonomes).

SOIREE DE LA FAMILLE (CONFERENCE-DEBAT)

La cellule Famille organise, en collaboration avec le Centre de consultations familiales et sexologiques (CCFS), des soirées de la famille (conférences-débats) destinées aux familles de la commune.

Le but est de venir en aide aux parents qui font face à de nouvelles responsabilités et qui sont parfois mal préparés à cette nouvelle parentalité.

Ces conférences ont eu lieu aux dates suivantes à 20h dans la salle des conférences de l'hôtel communal.

02/02/2023 « Usage et problématique des écrans ».

25/05/2023 « Troubles « Dys » : Comprendre et accompagner votre enfant »

14/09/2023 « Les réseaux sociaux »

Les participants aux activités sont à 75 % des femmes et 25 % d'hommes

Journée des seniors

Le service Famille a activement contribué à l'organisation de la Journée des seniors qui s'est déroulée le 29 septembre 2023 à Wolubilis. Cet événement visait à mettre en avant l'importance du bien-être des personnes âgées et à promouvoir la santé et la sensibilisation parmi notre population seniors.

B. ACTION SOCIALE

SERVICE SOCIAL

A) AIDE SOCIALE

La crise socio-économique actuelle frappe un nombre croissant de personnes qui se voient dépassées par de nombreux problèmes de tous ordres.

L'accueil à la cellule de l'Action sociale est assuré chaque jour ouvrable, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et si nécessaire le public est orienté vers les assistantes sociales ou d'autres services administratifs.

Les missions du service social sont multiples, dans le cadre de l'aide sociale individuelle :

Le service social assure une permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h, afin d'apporter écoute et aide personnalisée à toute personne en difficulté. Les problèmes rencontrés sont très diversifiés : droit social, logement, questions juridiques, aide administrative, soutien moral et urgences psychologiques, hygiène, problèmes liés au vieillissement,

Depuis février 2022, les assistantes sociales assurent également le suivi des demandes spécifiques des personnes en situation d'handicap : demandes de reconnaissance, d'allocation, de carte de stationnement, etc.

Les assistantes sociales ont un rôle d'information, de conseil et d'accompagnement. Elles travaillent en collaboration avec tous les services spécialisés (mutuelles, CPAS, sociétés de logements sociaux, AIS, contributions, caisses de chômage, d'allocations familiales et de pensions, service de Santé mentale, d'Aide à la jeunesse, services de Médiation de dettes, service de Médiation de la prévention, ...) et rencontrent d'autres services pour avoir une bonne collaboration (participation aux Pique-nique du réseau, à la Coordination sociale Galaxie ainsi qu'à celle qui concerne le logement et la plateforme conjointe Logement et Santé/santé mentale, cellule Egalité des chances dans le cadre des violences intrafamiliales, service social de la Commission européenne, service Urbanisme pour l'insalubrité, Dimension+, ...).

La cellule a participé à des réunions dans le cadre de la concertation locale Aide alimentaire, sous l'impulsion du service Développement durable et organisées par la



Fédération des services sociaux, en présence des associations de terrain actives dans la distribution de denrées alimentaires.

Nous collaborons avec le CPAS pour l'organisation du guichet social de Woluwe Saint-Lambert, afin d'assurer la bonne continuité de ce projet commun.

En dehors des permanences, les assistantes sociales reçoivent également sur rendez-vous et effectuent de nombreuses visites à domicile et démarches à l'extérieur.

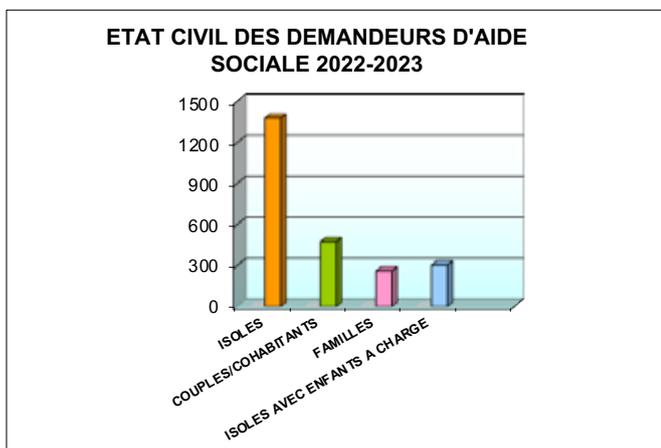
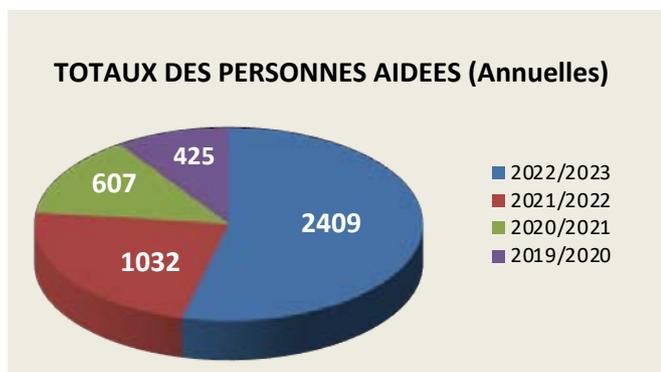
Pour l'exercice 2022/2023, une moyenne mensuelle de 200 personnes ont fait appel au service social, chaque personne nécessitant une série de démarches.

La principale tranche d'âge des personnes ayant fréquenté le service social est de 71 ans et +.

En ce qui concerne le genre, la quotité est de 67% de femmes et de 33% d'hommes.

En mai 2023, pendant 1 semaine, nous avons participé au Duoday en encadrant 1 personne en situation de handicap. Cette dame venait à mi-temps au service l'Action sociale et à mi-temps à la cellule des Personnes en situation d'Handicap.

Les différents secteurs concernés par l'aide des personnes sont les suivants :



Les missions administratives

Le service social répond aux missions officielles qui lui sont confiées, telles la délivrance d'attestations pour les organismes de sécurité sociale, les enquêtes sociales diverses, etc.

Les actions dans le cadre de la Charte sociale

Le service social a pour mission d'effectuer les enquêtes, suite aux demandes introduites par le personnel communal en vue d'obtenir certains avantages octroyés par la Charte sociale. Cette année, 26 enquêtes ont été réalisées. Pour 42 % femmes et 58 % hommes.

Les assistants sociaux sont également à l'entière disposition de tout membre du personnel qui se trouve en difficulté.

Accueil en langue des signes

Un rendez-vous peut être fixé afin que toute personne sourde ou malentendante soit reçue par un agent en cours de formation en langue des signes, tant pour le service social que pour les pensions, ou encore pour d'autres services.

B) PLAN GRAND FROID

Durant les périodes de grand froid, une collaboration du service social avec le service Prévention est assurée, pour repérer les situations problématiques et alerter le SAMU Social.

Par ailleurs, la Croix-Rouge propose un appui médical si nécessaire.

C) PLAN CANICULE

Une procédure relative aux périodes éventuelles de canicule a été mise en place en juin 2023. Pour assurer le volet prévention, le service F.A.S.E a envoyé un courrier, un dépliant et un aimant à toutes les personnes âgées de 80 ans et plus, afin de leur donner une information et des conseils à suivre en période de canicule et de fortes chaleurs.

Dans le but de sensibiliser un plus grand public, les professionnels de la santé et les directions des lieux d'hébergement pour seniors ont également reçu les dépliant et aimants à mettre à disposition des patients. Durant la période à risque, un numéro de téléphone spécifique a été mis à la disposition de toute personne ayant besoin

d'aide, le service social se chargeant d'assurer un suivi des demandes par les différentes cellules du service F.A.S.E. Notons également qu'une collaboration avec les gardiens de la paix du service Prévention était prévue en cas de nécessité.

Cette année, le service a enregistré 2 demandes nécessitant l'intervention du service d'Aide au maintien à domicile.

Des remerciements de la part de citoyens ont été formulés à l'égard de cette initiative.

D) PERMANENCE IMPOT

Les délégués du SPF Finances n'ont pu recevoir les contribuables à Wolubilis que pour 3 dates afin de les aider à remplir leur déclaration fiscale. Des rendez-vous téléphoniques étaient toutefois possibles.

Le service social continue à seconder les seniors qui préfèrent être aidés pour compléter leur feuille d'impôt à domicile.

E) VOLS ET ARNAQUES PAR RUSE

Une séance d'information a été proposée aux habitants de la commune le 29/09/2023, à l'occasion de la Journée des seniors, organisée au Wolubilis, en association avec le service communal Prévention et la police.

58 personnes étaient inscrites, dont 51 femmes, soit 87% du public était féminin. Toutefois, des personnes se sont jointes au public le jour-même.

F) VESTIAIRE SOLIDAIRE

Notre cellule a organisé, en collaboration avec l'asbl Transition, un Vestiaire solidaire à la Métairie Van Meyel, pour la 5^{ème} édition : le samedi 23/09/2023, de 10 à 17h.

Il s'agit d'une vente de vêtements de seconde main, en bon état, où chaque pièce coûte la modique somme de 1€. Accessible à toutes et tous, cela permet à chacun de pouvoir compléter sa garde-robe, peu importe le budget dont nous disposons.

En plus de permettre aux habitants d'acheter des vêtements à bas prix, ce fut également l'occasion de penser à la réduction du gaspillage et de l'empreinte écologique, en privilégiant le recyclage. Ainsi, qu'il s'agisse d'étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire du revenu d'intégration sociale, employé, pensionné, ... quelle que soit la situation familiale ou financière, tout le monde était bienvenu.

Ce fut aussi une action solidaire car la moitié de la somme récoltée lors de cette vente a été remise à une association communale agissant pour le bien-être des citoyens : l'ASBL Soleil d'hiver qui distribue des colis alimentaires, dont 120 familles de Woluwe-Saint-Lambert sont bénéficiaires.

Cette initiative a, à nouveau, rencontré un franc succès.

G) DICTEE DES SENIORS

Les habitants de Woluwe Saint-Lambert ont été invités à faire un don de sang, grâce à la collaboration avec la Croix Rouge de Belgique, le 28/06/2023 au Centre communautaire Malou seniors. 20 rendez-vous avaient été fixés. 14 personnes se sont effectivement présentées (deux refus pour raison de l'âge trop important). 12 poches ont été recueillies, à part égale entre les hommes et les femmes.

A l'occasion de la Journée des seniors, le 29/09/2023 au Wolubilis, cette conférence a été proposée aux habitants de la commune, animée par SequoiaWays. 37 personnes étaient inscrites, dont 31 femmes (soit 83%) mais de nombreuses personnes sont venues assister le jour-même sans inscription.

H) ACTIVITES A VENIR

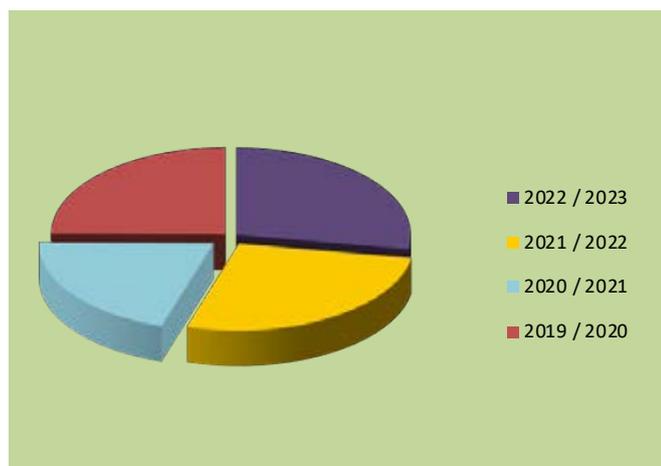
Un 5^{ème} Vestiaire solidaire ainsi qu'une dictée des seniors seront proposés à la population de notre commune l'année prochaine.

SERVICE PENSIONS

Ce service est chargé de l'introduction des demandes de pensions des habitants de la commune auprès de l'Office national des pensions et de l'Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants. Néanmoins, les personnes prenant leur pension à l'âge légal, sont dispensées de cette demande (Arrêté royal du 04/09/2002).

Les demandes de pensions et/ou de garantie de revenus aux personnes âgées sont introduites par voie électronique par une assistante sociale.





EPARGNE PRENUPTIALE

Il n'y a pas eu de demande d'épargne prénuptiale pendant la période de référence.

ATTRIBUTION DE SUBSIDES

Plusieurs organismes et asbl ont obtenu un subside prévu au budget communal :

- Centre de Consultations Familiales et Sexologiques,
- Wolu Psycho Social
- Clubs de Seniors,
- A.s.b.l. FAMISOL,
- Entraide Saint-Henri,
- A.s.b.l. Le Roseau,
- A.s.b.l. Le Silex.
- A.s.b.l. Espace Diwan

A l'occasion de la remise des subides aux clubs de seniors, leurs représentants sont conviés en début d'année afin de leur donner l'occasion de rencontrer les autres clubs de manière conviviale.

Pour l'attribution des subides 2022 et dans le cadre de l'égalité des chances, nous avons demandé aux asbl de faire apparaître dans leur rapport d'activité la ventilation de la fréquentation du nombre de femmes et d'hommes ainsi que la proportion composant leur conseil d'administration et assemblée générale.

Pour les clubs de seniors, il leur a été demandé la ventilation femmes/hommes de leurs membres et du comité.

PARTICIPATION AU PLAN D'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE (PIPS)

Dans le cadre du PGUI (Plan général d'urgence et d'intervention), le personnel social, administratif et les chauffeurs du service FASE sont intégrés dans la partie PIPS afin de les préparer à une éventuelle mise en route du plan d'urgence et de leur intervention pour accueillir ou orienter les habitants. En janvier et février 2023, plusieurs séances d'information concernant le P.I.P.S. ont été organisées par la coordinatrice et responsable de l'Action sociale, afin d'informer ou rappeler aux collègues le fonctionnement d'un tel plan et leur implication.

Ce plan a été déclenché à plusieurs reprises. Les assistantes sociales de la cellule de l'Action sociale ont été mobilisées pour ces actions. Tout d'abord fin janvier 2023, dans le cadre d'un incendie ayant touché un ménage composé d'1 femme avec 2 enfants en bas âge. Ensuite, début mai, lors d'un incendie conséquent ayant entraîné l'évacuation, et donc le relogement, des locataires d'un bâtiment de l'Habitation Moderne, pendant plusieurs mois. Les assistantes sociales de la CMD ainsi que nos chauffeurs ont, à cette occasion, également été sollicités et l'équipe administrative a participé à cette organisation. Ceci s'est déroulé en collaboration avec le CPAS, l'Habitation moderne et les services techniques de l'administration communale. Nos salles d'activités pour seniors et personnes en situation de handicap ont été impactées.

BROCHURES

Les brochures relatives aux seniors (loisirs, avantages, hébergement, maintien à domicile, retour à domicile après hospitalisation, vols et arnaques) ainsi que celles qui concernent la Petite enfance, le service des Personnes en situation de handicap (boucles Personnes à mobilité réduite, aménagements raisonnables des commerces de Woluwe-Saint-Lambert, transports pour Personnes à

Mobilité Réduite), l'égalité des chances et la santé, sont régulièrement mises à jour afin d'y véhiculer renseignements et initiatives nouvelles.

Les brochures sont téléchargeables sur le site Internet communal.

Le dépliant FASE, accompagné de fiches qui délivrent des informations et numéros de téléphones utiles aux seniors, aux personnes en situation de handicap, à la petite enfance, en matière sociale et de santé, ainsi que concernant l'égalité des chances, est régulièrement remis à jour.



SITE INTERNET COMMUNAL

L'action sociale remet régulièrement à jour les rubriques concernant les cellules de la Petite Enfance, des Personnes en situation de handicap, de l'Egalité des Chances, de la Santé, des Aides Sociales, des Seniors et du Maintien à Domicile.

Elle veille également au relais de la communication du programme mensuel du Guichet social, via le service des Relations publiques.

FACEBOOK

Les informations des activités du service social sont véhiculées sur une page Facebook qui lui est dédiée : <https://www.facebook.com/ServicesIsabelleMolenberg/>

AIDE JURIDIQUE

Depuis bientôt deux ans, la permanence juridique est assurée par la Commission d'Aide Juridique de l'Ordre des Avocats du Barreau de Bruxelles, chaque premier

et troisième mercredi du mois de 14 à 16h, au Guichet social de Woluwe-Saint-Lambert, situé 258, chaussée de Roodebeek.

En collaboration avec la commune de Woluwe-Saint-Lambert et le CPAS, cette antenne décentralisée gratuitement un conseil d'orientation ou un premier avis juridique à tous, sans condition de nationalité, de domicile ou de revenus.

C. SENIORS

1. AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE DES SENIORS

La cellule d'Aide au maintien à domicile des seniors a pour but de permettre aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert, âgés de 60 ans et plus, de rester le plus longtemps possible à domicile, ce qui répond au souhait de bon nombre d'entre eux.

Elle s'efforce de coordonner les aides apportées aux personnes (tant au niveau interne qu'externe) en développant une réelle collaboration entre les différents prestataires de soins et de services, ainsi qu'avec l'entourage des seniors.

Cette cellule reprend les services suivants : aide-ménagères, informations repas, télé-vigilance, transports, courses/pharmacie, aide au petit entretien du logement, service pédicure, cours de gymnastique, plate-forme Alzheimer, Lecture à tout âge, service de soins infirmiers et service de coordination sociale entre l'hôpital et le domicile et service Bénévoles.

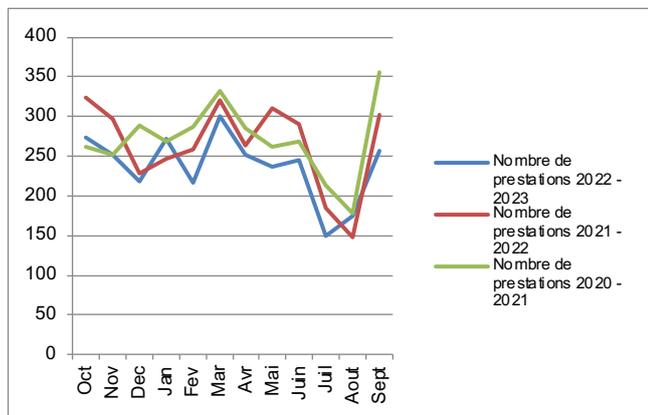
A. SERVICE DES AIDES MENAGERES

Composé (au 30/09/2023) d'une équipe de 10 aide-ménagères (2 temps plein, 6 4/5ème temps, 2 mi-temps), ce service propose l'entretien courant du logement à raison de 3h30 en moyenne, toutes les deux semaines, pour les personnes âgées qui en font la demande.

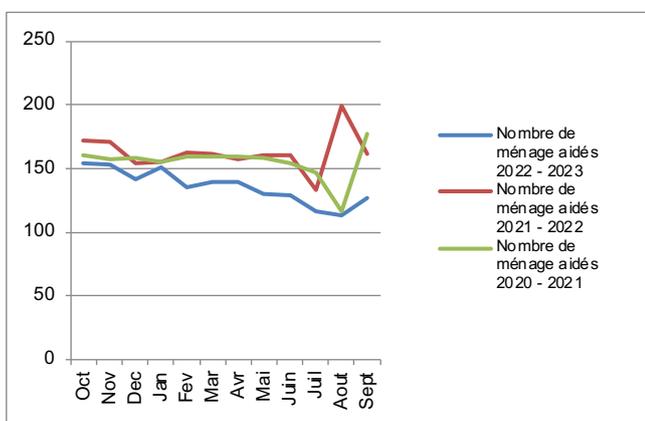
La gestion des demandes et du travail des aide-ménagères est assurée par deux assistantes sociales.

Ainsi, durant cette année, 2847 prestations d'aide-ménagères ont été effectuées, ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 134 ménages aidés.

Graphique - Prestations aides ménagères



Graphique - nombre de ménages aidés



Le tarif horaire des prestations (révisable chaque année) est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires sur base d’une enquête sociale.

17 enquêtes de révision ont été effectuées.

B. SERVICE REPAS

Ce service a assuré la distribution des repas, au prix de 6 EUR par repas, soit à domicile, soit dans le restaurant des seniors jusqu’au 31 décembre 2022.

Les repas ont pu être soit livrés chauds au domicile des seniors (après avoir été préalablement réchauffés par le personnel communal dans la cuisine centrale du pavillon Roodebeek jusqu’au 30 avril 2022 et depuis le 1er mai 2022 dans les cuisines du CPAS), soit être également livrés froids. Ceci permet aux seniors de réchauffer et consommer leur repas au moment de la journée qui leur convient le mieux. Ces plats sont conditionnés de façon à pouvoir être réchauffés soit dans un four traditionnel soit dans un four micro-ondes.

Le transport de ces plats livrés froids a été fait au moyen d’un véhicule frigorifique qui garantit aux seniors, par un principe basé sur la liaison froide, un service de qualité conforme aux règles d’hygiène en matière de denrées alimentaires.

La tournée des repas livrés froids était assurée du lundi au vendredi, entre 9 et 12h30.

Les tournées de repas chauds étaient, quant à elles, assurées du lundi au vendredi, entre 10 et 13h.

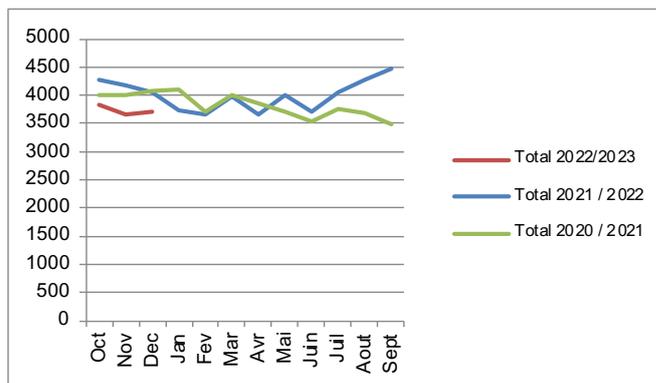
Chaque repas était composé d’un potage, d’un plat et d’un dessert.

Jusqu’au 31 décembre 2022, les seniors avaient également la possibilité de se rendre au restaurant des seniors et de bénéficier d’un vrai service de restaurant.

En effet, le personnel formé à cet effet et équipé d’un matériel approprié (meuble de service, appareils et fours professionnels, soupières chauffantes, etc.), se chargeait de la réchauffe des plats et accueillait quotidiennement les seniors dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Concrètement, durant cet exercice et jusqu’à l’arrêt du service repas et restaurant, le service des repas a distribué 11.210 repas (restaurant et domicile confondus).

Graphique - Distribution des repas



Enfin, l’action menée au pavillon de Roodebeek, en faveur des seniors qui participent à l’activité de Voisins-Voisines, à savoir l’organisation d’un repas à thème (buffets, plats du terroir, Saint-Nicolas, Noël, etc) avant l’animation, a continué pendant l’exercice.

Cette activité est organisée habituellement le 1er jeudi de chaque mois.



C. TELE-VIGILANCE

Le système de télé-vigilance permet aux personnes âgées de rester chez elles en augmentant leur sécurité.

En effet, en cas de malaise ou de chute, cet appareil permet d'entrer directement en contact avec une centrale qui organise les secours éventuels.

Pour les seniors bénéficiant du statut BIM une intervention dans les frais d'abonnement mensuel de l'appareil à l'asbl Télé-Secours, est prise en charge par l'asbl Action sociale.

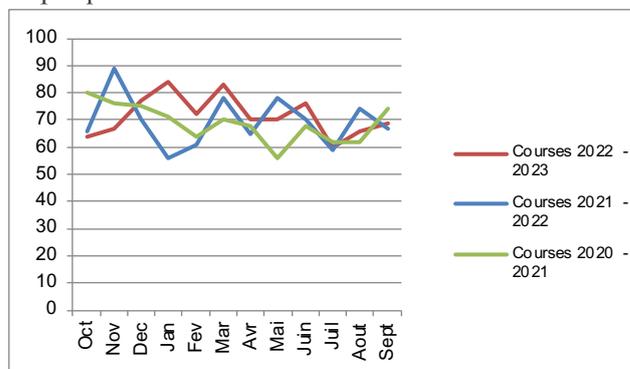
7 demandes de placement d'un appareil de télé-vigilance ont été adressées cette année à la cellule Aide au maintien à domicile des seniors.

D. LES COURSES

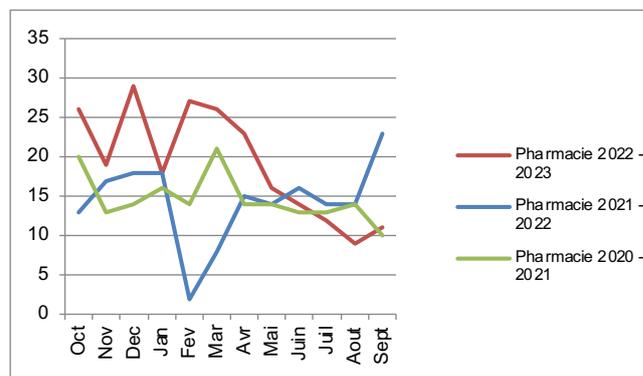
Ce service a été créé afin de dépanner les seniors pour les courses alimentaires encombrantes, lourdes et de première nécessité ainsi que pour l'achat de médicaments en urgence, sur base d'une prescription médicale. Le tarif est fixé à 5 EUR pour la course alimentaire et à 3 EUR pour la course médicaments (2 EUR pour les personnes bénéficiant du statut BIM).

Ainsi 858 courses et 230 pharmacie ont été effectuées. Plus de 112 personnes ont fait appel à ces services durant cet exercice.

Graphique : demandes de Courses



graphique : demandes de Pharmacie



E. LES TRANSPORTS

Le service Transports propose diverses navettes, soit pour emmener les personnes âgées vers les cliniques Saint-Luc et Saint-Michel, pour les conduire à l'une des nombreuses activités proposées (Wolu 10.000, cours de gymnastique, Centre communautaire, Entour'Age, restaurant pour seniors ...). Depuis le 4 janvier 2021, les deux équipes de chauffeurs de la cellule Aide au maintien à domicile des Seniors, d'une part et du service Personnes en situation de handicap, d'autre part se sont réunies pour former un seul service afin de pouvoir répondre, entre autres, plus aisément aux différentes demandes de transport.

Ainsi, du 01/10/2022 au 30/09/2023, 928 transports ont été effectués.

Notons également que, sur base d'une convention avec le CPAS de Woluwe-Saint-Lambert, le service continue à assurer les transports des seniors de WSL qui fréquentent le Centre de jour La Colline.



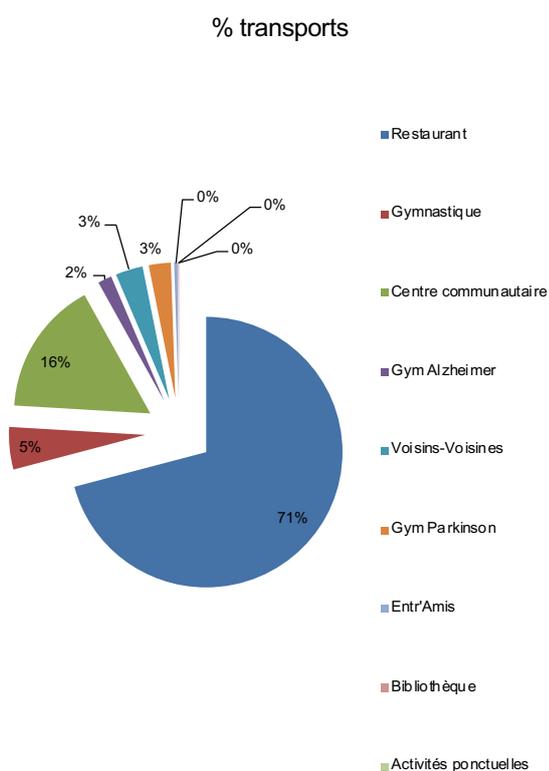
SERVICE DE LA FASE

Le contrat du chauffeur mis à disposition de la commune par le CPAS sous le régime Art. 60 s'est terminé en janvier 2023.

2.886 transports ont été effectués vers le centre de jour. On compte une moyenne mensuelle de 240,5 transports (aller et retour).

Tous transports confondus, la totalité de transports effectués est de 3.814.

graphique : service Transports



F. L'AIDE AU PETIT ENTRETIEN DU LOGEMENT

Ce service est destiné à aider les seniors à résoudre des difficultés survenant dans leur logement : une ampoule à changer, une porte qui grince, la chasse qui coule ou autres menus problèmes.

Le tarif est de 12 EUR par heure de travail.

Le déplacement du travailleur revient à 3 EUR par prestation.

Le coût du matériel nécessaire est à charge du bénéficiaire.

70 demandes ont été adressées à ce service et 70 prestations ont pu être réalisées.

Les bénéficiaires de la cellule Aide au maintien à domicile des seniors peuvent faire appel à ce service pour des tâches complémentaires mais qui ne peuvent pas être prises en charge par le service des aide-ménagères, comme pendre et dépendre des rideaux, nettoyer un plafond, une cave, ..., mais aussi pour effectuer des petits aménagements du logement en fonction des difficultés rencontrées par les seniors, à savoir : fixer une barre d'appui dans la douche, dans la baignoire, dans le WC, fixer un tapis, etc.

G. LES COURS DE GYMNASTIQUE DE PREVENTION DES CHUTES

Les cours de gymnastique organisés en faveur des seniors continuent et, vu le succès de cette activité, 3 groupes de 12 personnes maximum sont proposés actuellement comme suit :

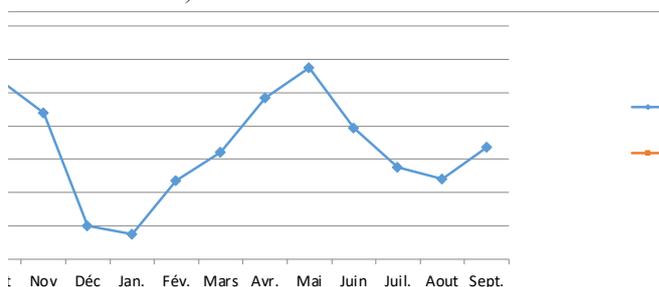
- Le lundi de 10 à 11h : Centre Malou seniors
- Le mercredi de 9h30 à 10h30
- Le mercredi 10h45 à 11h45

L'objectif de ces séances de gymnastique est de permettre au seniors d'apprendre des mouvements dans une perspective de prévention des chutes ainsi que de maintien de la bonne forme physique.

Les personnes éprouvant des difficultés à se déplacer peuvent faire l'appel au service Transport de la cellule pour se rendre au cours de gymnastique.

Pour l'année de référence, on compte, les 3 groupes confondus, 783 participations.

graphique : Présences au cours de gymnastique (prévention des chutes)



H. LES COURS DE GYMNASTIQUE ADAPTEE « PARKINSON »

La Cellule d'aide au Maintien à Domicile des seniors propose des séances hebdomadaires de gymnastique adaptée pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Ces séances de gymnastique animées par l'asbl Gymsana consistent en un programme d'exercices qui permet de reculer avec succès certains effets secondaires de la maladie de Parkinson. Il limite les symptômes et améliore la vie quotidienne pour 30 à 60% des patients.

La méthode repose sur un ensemble de techniques simples de mouvements, d'exercices, d'automassages, respiration et de stimulations visant à ce que les patients puissent se prendre en charge au quotidien via des exercices à leur domicile.

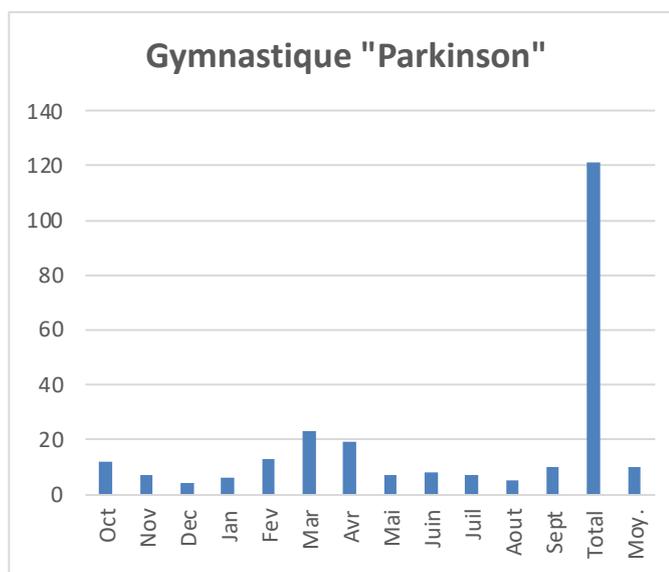
Ces séances collectives, ont lieu à la Salle Entour'Age, le mercredi matin de 10 à 11h et ont donc pour principal objectif de favoriser l'autonomie de la personne, de lutter contre l'isolement et de favoriser les liens sociaux.

La participation demandée est de 6 EUR par personne et par séance.

En raison du sinistre qui s'est produit au clos Sirius le 1er mai 2023, la salle Entour'Age n'a pas été accessible de cette date jusqu'au 1er octobre. Les cours de gymnastique ont été donnés dès le 17 mai dans une salle utilisée par les ergothérapeutes au Home Saint Lambert.

La fréquentation annuelle, pour cette année, s'élève à 121 participations.

graphique : présences au cours de gymnastique (Parkinson)

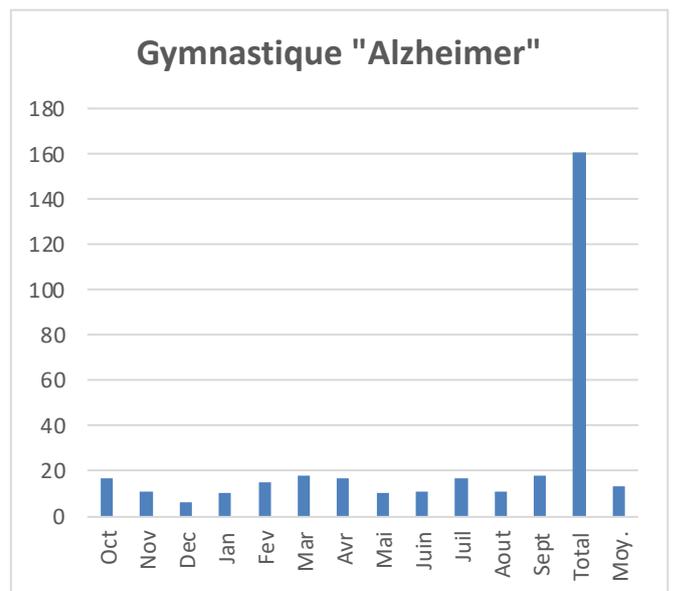


I. LA PLATE-FORME ALZHEIMER

Afin de soutenir les personnes de plus en plus nombreuses atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que leur entourage, la cellule Aide au maintien à domicile des seniors de la commune a développé, au fil des années, diverses initiatives, en vue de prévenir les situations de crise, d'éviter l'épuisement des proches et de retarder le placement en institution.

Dans cette optique et dans le cadre de l'appel à projets Communes Alzheimer admis lancé par la Fondation Roi Baudouin, la cellule avait introduit en novembre 2010, un projet : La Plate-Forme Alzheimer à Woluwe-Saint-Lambert.

Ce projet reconnu par la Fondation, a pour principal objectif de regrouper et centraliser, outre les rencontres Alzheimer, plusieurs initiatives, en un seul lieu, la salle Entour'Age, située au 17, clos Sirius, en faveur des seniors et des familles concernées.



Les actions suivantes ont été réalisées durant cet exercice :

Les séances de gymnastique adaptée et de stimulation de la mémoire

Ces séances sont organisées par la cellule Aide au maintien à domicile des seniors de Woluwe-Saint-Lambert avec la collaboration de l'asbl Gymsana.

Elles sont adaptées aux seniors souffrant de troubles cognitifs ou de troubles de la mémoire ainsi qu'aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.



SERVICE DE LA FASE

L'objectif de ces séances est de stimuler la motricité générale et de conserver les capacités physiques existantes des malades, de maintenir l'identité, l'estime et la confiance en soi, de stimuler l'activité mentale, dont la mémoire, et de favoriser le lien social.

Ces séances ont lieu, le mercredi matin de 11h15 à 12h15.

Chaque séance est animée en deux temps : l'activité physique en soi et un temps d'accueil, d'écoute et de parole. On compte pour cet exercice 161 participations.

Le malade sera toujours accompagné par une personne de son entourage et la participation demandée est de 5 EUR par personne et par séance.

Le Protocole de disparition seniors au domicile

La cellule Aide au maintien à domicile des seniors continue à participer activement à la mise en place du Protocole de Disparition Seniors au domicile, sur notre territoire communal.

Ce protocole qui s'est concrétisé le 10 novembre 2017 par sa signature, est un partenariat entre la zone de police locale, la cellule des Personnes disparues de la police fédérale, le Parquet, la Ligue Alzheimer asbl, et les services d'aides et soins à domicile actifs dans notre commune, en ce compris la cellule Aide au maintien à domicile. Celui-ci prévoit l'instauration préventive d'une fiche identitaire, pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démence, qui contient des informations permettant de gagner du temps et de débiter rapidement les recherches, en cas de disparition.

Cette action de prévention continue par le biais des visites à domicile effectuées par les assistantes sociales qui remettent les boîtes jaunes contenant la fiche de renseignements.

Par ailleurs, la cellule Aide au maintien à domicile a contribué à la réalisation d'une nouvelle vidéo diffusée par la Ligue d'Alzheimer, avec comme objectif de promouvoir les actions du protocole de Disparition.

80 boîtes jaunes ont été distribuées à l'occasion de la journée des seniors qui s'est tenue à Wolubilis le 29/09/2023.

Woluwe-Saint-Lambert : Ville Amie Démence

Afin de renforcer encore l'inclusion des personnes atteintes de démence au sein de la Commune, Woluwe-Saint-Lambert a signé le 19 octobre 2020 la charte Ville Amie Démence avec la Ligue Alzheimer.

Dans ce cadre, la cellule d'Aide au Maintien à Domicile des Seniors a organisé, durant cet exercice, la projection du film Still Alice le 15/12/2022.

J. SOUTIEN AUX AIDANTS PROCHES

Depuis 2022, La cellule maintien à domicile des seniors mène des actions en faveur des aidants proches afin de les informer et les soutenir.

Dans le cadre de la Semaine des aidants proches, lors de la Journée des seniors à Wolubilis le 29/09/2023, une conférence a été présentée par l'asbl Aidants proches Bruxelles afin de mieux comprendre le statut, les difficultés et les besoins des aidants proches.

K LE SERVICE PEDICURE

Une pédicure (podologue diplômée) peut se rendre au domicile des seniors, sur rendez-vous, en fonction des disponibilités. Les prestations sont prévues le mardi entre 13h30 et 17h.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone, auprès de la cellule, au plus tard 7 jours calendrier avant le rendez-vous souhaité.

Le tarif est fixé à 25 EUR par prestation.

L. LE SERVICE LECTURE A TOUT AGE

Tous les jeudis après-midi, ce service propose aux seniors, soit de les conduire à la bibliothèque par une navette et de les reconduire ensuite à domicile, soit pour les moins valides, de se faire apporter des livres à domicile, sous réserve d'en avoir fait la demande par téléphone auprès de la cellule Aide au maintien à domicile des seniors, au plus tard le mardi avant 12 h

Les tarifs sont fixés à 4 EUR par transport aller/retour ou par passage à domicile.

Durant la période de référence, un total de 9 prestations a été effectué.

M. LE SERVICE DES SOINS INFIRMIERS

La cellule propose aux seniors un service de soins infirmiers, 7 jours sur 7. Il permet, sur base d'une prescription médicale, une prise en charge rapide (par simple appel téléphonique) et optimale avec un suivi efficace par la visite à domicile d'une assistante sociale.

Les soins sont gratuits pour les personnes BIM (ex-VIPO) et non BIM en ordre auprès de leur mutuelle.



14 seniors, en moyenne par mois, ont bénéficié de soins infirmiers durant cet exercice, pour un total de 164 prestations.

N. LE SERVICE DE COORDINATION SOCIALE ENTRE LE DOMICILE ET L'HOPITAL

Ce service a pour objectif de permettre aux seniors hospitalisés de rentrer à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Ceci nécessite de favoriser la collaboration entre les hôpitaux, les centres de revalidation et la cellule Aide au maintien à domicile des seniors ainsi qu'avec les autres prestataires de soins et de services à domicile.

Dès le retour à domicile, un suivi efficace au domicile des seniors est assuré, durant le temps nécessaire, par une assistante sociale.

O. SERVICE DES BENEVOLES

Mis sur pied en juin 2017, le service Bénévoles de la cellule Aide au maintien à domicile a continué à se développer durant cet exercice. Actuellement, composé de 2 seniors bénévoles actifs (1 femme et 1 homme), ce service est à la disposition des seniors isolés ou en perte d'autonomie, en complémentarité des autres services de la cellule Aide au maintien à domicile, pour leur apporter une activité d'accompagnement et /ou de soutien relationnel à domicile.

Durant la période concernée, 5 personnes ont fait appel à ce service et ont bénéficié de visites régulières de notre équipe de bénévoles.

P. APPROCHE DE GENRE

Au 30/09/2023, la commune de Woluwe-Saint-Lambert comptait 13158 seniors âgés de 60 ans et plus, dont 7911 femmes et 5247 hommes, ce qui fait 60,12 % de femmes et 39,88 % d'hommes.

Pour l'année de référence, la cellule Aide au maintien à domicile des seniors a pris en charge en moyenne, la répartition entre hommes et femmes par service se traduit comme suit :

- pour le service Aide-ménagères : 76 % de femmes et 24 % d'hommes
- pour le service Repas à domicile : 65 % de femmes et 35 % d'hommes

- pour la Télé-vigilance : 14 % de femmes et 86 % d'hommes
- pour le service Courses : 75% de femmes et 15% d'hommes
- pour le service Pharmacie : 82 % de femmes et 18% d'hommes
- pour les soins infirmiers : 79 % de femmes et 21 % d'hommes
- pour le service Pédicure : 77 % de femmes et 23 % d'hommes
- pour le service Aide au petit entretien du logement : 78 % de femmes et 22 % d'hommes
- pour le service Lecture à tout âge : 100 % de femmes pour les cours de gymnastique prévention des chutes : 85 % de femmes et 15 % d'hommes
- pour les cours de gymnastique adaptée Parkinson : 100 % de femmes
- pour les cours de gymnastique adaptée Alzheimer : 100 % de femmes
- pour le service des bénévoles : 50 % de femmes et 50 % d'hommes

2. COORDINATION ET INFORMATION SUR LES MAISONS DE REPOS

L'évolution de la population est déterminée par une augmentation de l'espérance de vie.

En raison de situations particulières, le placement de certaines personnes dans les lieux d'hébergement devient inévitable.

Le service veille à informer les personnes âgées, leur famille, leur entourage sur les lieux d'hébergement situés sur le territoire de la commune par la distribution de brochures, par des visites au domicile de la personne, par des entretiens avec les membres de la famille, etc.

Notre service veille également à l'application des normes en visitant chaque lieu d'hébergement situé sur la commune.

En effet, en vertu de l'annexe de l'A. R. du 12 mars 1974 fixant les normes de sécurité d'incendie auxquelles doivent répondre les maisons de repos pour personnes âgées, le bourgmestre a pour mission légale de délivrer l'attestation permettant l'activité ou la poursuite des activités de ces établissements.

La coordinatrice communale effectue des visites de contrôle à propos desquelles elle rédige un rapport circonstancié. Elle établit également des dossiers de chaque



lieu d'hébergement, reprenant à la fois les attestations d'agrément, les preuves régulières de respect des normes légales propres à ces établissements.

Ces rapports et ces dossiers font l'objet d'une mise à jour approfondie, dans le but d'assurer un suivi permanent et efficace de ce secteur.

Le nombre de lieux d'hébergement concernés est de 10.

3. LOISIRS DES SENIORS

A. LE CENTRE COMMUNAUTAIRE MALOU SENIORS

Le Centre Malou seniors, ouvert en 2009, est destiné aux seniors, âgés de 60 ans et plus, domiciliés à Woluwe-Saint-Lambert.

Le Centre Malou seniors a pour mission de permettre aux seniors de Woluwe-Saint-Lambert, dans un espace de proximité, de découvrir ou entretenir une passion, de prendre du temps pour eux ou pour les autres, de participer à des ateliers diversifiés, de faire des rencontres et rompre pour certains avec leur isolement quotidien.

L'originalité du projet consiste à proposer aux seniors un large éventail d'activités, tantôt animées par une équipe de professionnels, tantôt par des seniors bénévoles, soit une vingtaine de personnes à l'heure actuelle.

Après la période de Covid-19, toutes les activités permanentes proposées aux seniors ont repris leurs rythmes durant l'année 2022, soit à un rythme hebdomadaire, bi-mensuel ou mensuel. Depuis le début de l'année 2023, nous avons agrandi l'offre des ateliers et les activités actuelles sont les suivantes : activités culturelles – langues (italien et anglais), dictée, atelier de débats de société et de cultures, coin bibliothèque, à la recherche de ses origines ; ateliers détente – expression corporelle, café causerie, espace salon, chant ; ateliers cognitifs – réflexion et logique, atelier stimulation de la mémoire, échecs ; ateliers créatifs et artistiques – cuisine, peinture, scrapbooking, tricot, mots en bic ; ateliers ludiques – jeux de société, scrabble duplicate, whist, bingo ; ateliers sportifs – danse, gymnastique, pilates, yoga, tai-chi ; ateliers numérique – rdv individuels en informatique, espace informatique libre, micro-conférences thématiques ; goûters musicaux.

Le Centre Malou propose aux seniors, dans le cadre des cours de gymnastique de prévention des chutes, des séances de gymnastique à l'extérieur à l'espace fitness extérieur de la plaine de jeux du parc Malou.

Toujours avec l'objectif de satisfaire le plus grand nombre, le Centre Malou a également proposé aux seniors, durant cet exercice, de nouveaux ateliers ainsi que les animations/activités ponctuelles :

- les portes ouvertes en octobre 2022
- 2 séances de l'atelier floral en octobre 2022 et en mars 2023
- l'atelier origami en décembre 2022
- un souper printanier en avril 2023
- une après-midi littéraire avec Mme Gisèle Flachs en avril 2023
- un dépistage avec AUDICA en juin 2023
- une après-midi jeux en juin 2023
- une après-midi jazz en juin 2023
- une nouvelle activité « expression corporelle » depuis février 2023
- une nouvelle activité « cours informatique » depuis mars 2023
- une nouvelle activité « café causerie » à partir de mars 2023
- une nouvelle activité « langues : anglais » à partir de septembre 2023
- une nouvelle activité « pilates » à partir de septembre 2023
- une nouvelle activité « mots en bic » à partir de septembre 2023

Pour les seniors qui ne souhaitent pas participer à une activité spécifique, il leur est également possible de passer un moment agréable, en compagnie d'autres seniors, dans une ambiance conviviale, dans l'espace salon.

Toute participation nécessite une réservation préalable au Centre Malou seniors.

Renseignements pratiques :

Centre Malou Seniors
Chaussée de Stockel, 44
02/770.57.14
Bus 28 arrêt Parc Malou

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 13h30 à 17h

Des navettes sont également organisées par le service Transports, avec une priorité pour les personnes moins valides.

La fréquentation annuelle s'élève pour cet exercice à 5.763 participations dont 4.642 de femmes et 1.121 d'hommes.

Statistiques : fréquentation annuelle

Centre Communautaire 2022-2023			
Fréquentation mensuelle aux activités 2022-2023			
Activités	Total	Activités	Total
Gymnastique	803	Intervenants extérieurs	168
Informatique - Rendez-vous	226	Echecs	54
Informatique - Accès libre	122	Spécial	133
Stimulation des mémoires	80	Plaisir d'écrire	59
Réflexion & logique	96	Dictée	97
Scrabble duplicate	637	Danse de salon	110
Informatique - Cours créatifs	66	Ponctuels	16
Yoga	274	Cuisine	162
Scrabble & jeux de société	436	Table de discussion en italien	59
Table de partages culturels	182	Mots en bic	5
Whist & belote	247	Divers	16
Entr'Amis	563	Chant	133
Autour du tricot	167	Table de discussion en italien	59
Tai Chi	86	Fêtes (goûter, vernissage, ...)	115
Peinture & dessin	311	Table de discussion en anglais	13
Pourcentage femme	81%		
Pourcentage homme	19%		

B. VOISINS VOISINES

Chaque premier jeudi du mois après les repas organisés par la cellule Aide au maintien à domicile, l'après-midi, le pavillon de Roodebeek sert de cadre à des animations dansantes destinées aux personnes de 60 ans et plus. Une pâtisserie est servie en cours d'après-midi dans une ambiance conviviale et musicale.

C. ENTR'AMIS

Les 2ème et 4ème jeudis du mois, une après-midi récréative destinée aux personnes de 60 ans et plus est organisée au Centre communautaire Malou seniors. Une pâtisserie est servie en cours d'après-midi. Jeux et animations musicales y alternent dans une ambiance conviviale.

D. CELLULE LOISIRS DES SENIORS

Durant cet exercice, la cellule Loisirs des seniors a organisé de nombreuses activités destinées aux seniors en collaboration avec Wolu 10.000.

EXCURSION

Durant la période de référence, la cellule Loisirs des seniors a organisé une excursion à Ostende, le vendredi 14/07 à laquelle ont participé 76 personnes (62F/14H).

CARREFOUR SANTE

Des conférences sur le thème de la santé sont organisées dans la salle des conférences de l'hôtel communal. Les thèmes suivants ont été abordés :

L'insuffisance rénale, Les dons d'organes, et Les insomnies chroniques.

En ce qui concerne le « genre », la quotité est de 78% de femmes et de 22% d'hommes.

JOURNEE DES SENIORS

Durant la journée des seniors du vendredi 29 septembre, nous avons proposé une conférence sur l'alimentation « Je vieillis, comment bien m'alimenter – quels sont mes besoins nutritionnels – comment gérer mon poids ».

Pour clôturer cette journée, nous avons programmé une comédie musicale – Revue musicale par les Artistes associés « Je t'aime à la folie ».

E. WOLU 10.000

Pour rappel, les personnes, à partir de 60 ans, désireuses de participer aux activités de Wolu 10.000 doivent en être membres. (Une cotisation annuelle de 15 EUR pour les personnes habitant la commune ou de 25 EUR pour les personnes hors commune) permet l'envoi du programme des activités proposées par le biais d'un périodique bimestriel.

Des activités variées ont ainsi lieu tout au long de l'année : conférences (Exploration du Monde) et ciné-club (films très récents) qui se déroulent à l'hôtel communal, sorties au théâtre, spectacles, expositions, balades, visites guidées, bowling, excursions et voyages.

Durant la période du 1/10/2022 au 30/09/2023, 86 activités ont été organisées. Parmi celles-ci, Wolu 10.000 a proposé à ses membres 2 balades natures, 11 activités sportives (5 bowling, 3 mini-golf, 3 marches sportives), 20 visites guidées expo ou pédestres, 6 Resto's Ensemble, dîner de chasse, 7 excursions 1 journée, 6 conférences Exploration du Monde, 9 ciné-clubs, 1 goûter-théâtre, 1 spectacles, 16 pièces de théâtre, La présentation des voyages, l'excursion annuelle à Gand, 1 séjours à La Panne, 2 voyages : 1 croisière « Berlin-Copenhague » et 1 City-trip « Amsterdam ».



Par ailleurs, 1 activité programmée a malheureusement dû être annulée, de même que les voyages à Malte et l'Andalousie

D. EGALITE DES CHANCES

Deux thèmes ont été principalement abordés et traités, cette année, par l'Echevinat de l'égalité des chances :

A) L'EGALITE EN MATIERE DE SOINS DE SANTE

Journée Mondiale de lutte contre le SIDA.

Le service Egalité des chances a organisé des actions de prévention et sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre le SIDA le 1er décembre 2022.

D'une part, des infos/brochures en FR et NL (Prévention SIDA), du matériel de prévention et des rubans rouges, étaient disponibles au public le jeudi 1er décembre dans le hall de l'Hôtel communal et au Guichet social.

D'autre part, une affiche accompagnée d'un texte de sensibilisation a été publiée sur les réseaux sociaux.

B) LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Journée de lutte contre les violences faites aux femmes

Comme chaque année, nous avons mis en place la campagne « Ruban blanc » en invitant les citoyens, par le biais d'affiches et de feuillets, à porter le ruban blanc le 25 novembre dans le cadre de la Journée internationale de la lutte pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Des actions pour la semaine du 21 au 24/11/22 ont été organisées dans le cadre de la campagne « Ruban blanc »

- une publication sur Facebook de l'affiche du ruban blanc symbolique, a été faite le jeudi 17 novembre.
- une photo du Collège portant le ruban blanc en adhésion à la lutte contre les violences envers les femmes et en solidarité avec les victimes, a été également publiée sur nos réseaux sociaux.
- des rubans, ainsi que différentes brochures explicatives et la Charte contre le sexisme ont été mis à disposition du public à l'Hôtel communal durant

la semaine du 21 au 25 novembre afin d'informer et sensibiliser les habitants.

Journée internationale des droits de la femme

Comme toujours à cette date, une soirée dédiée à la sensibilisation concernant les droits des femmes a été organisée à Wolubilis : le spectacle, Girls and Boys avec, seule en scène, France Bastoen (nominée au Prix Maeterlinck de la critique) dans lequel une femme déroule le fil de ses souvenirs, sa vie de jeune adulte, la rencontre avec celui qui deviendra le père de ses enfants...

Dès 19h, le public a été accueilli par des stands informatifs de l'Egalité des chances et du CCFS (Centre de consultations familiales et sexologiques), proposant des dépliants et brochures de l'Egalité des chances, sur l'égalité entre les hommes et les femmes, des informations sur les mariages forcés, et un petit test de connaissances sur les droits des femmes, etc..

Une invitation à signer la Charte contre le sexisme intitulée : « Woluwe-Saint-Lambert dit NON au sexisme », sur le site communal, a été proposée également lors de cette soirée symbolique.

L'entrepreneuriat féminin

Notre commune est attentive à soutenir l'entrepreneuriat féminin.

Deux ateliers pratiques et interactifs portés sur l'apprentissage du réseautage et sur la création du contenu vidéo avec son smartphone afin de soutenir le développement professionnel des femmes entrepreneures, ont été proposés en collaboration avec le réseau Diane, Cercle féminin boosté par UCM, ces ateliers ont été organisés le jeudi 27/04/2023 au Château Malou.

La campagne T'es fleur ou t'es chou ?

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation « T'es fleur ou t'es chou ? », soutenue par la Région bruxelloise, qui tend à mettre en avant les rôles égaux entre papa et maman au sein d'une famille, nous avons offert une nouvelle fois (comme chaque année) le sac cadeau «T'es fleur ou t'es chou » contenant un bavoir, des brochures du service Egalité des chances et autres brochures explicatives ainsi qu'une lettre de bienvenue aux nouveaux papas de la commune, afin de les féliciter à l'occasion de la naissance de leurs enfants.

Cette campagne de sensibilisation a comme but de mettre en évidence que, en effet, seules les femmes mettent au monde les enfants, par contre aucun facteur biologique ne permet de déterminer qui de l'homme ou de la femme s'occupera davantage du bébé, prendra en charge son éducation, ou exécutera les tâches ménagères au sein du cocon familial.

E. SANTE

A) JOURNEE DECLINAISONS DE REGARDS AUTOUR DU CANCER

Une campagne de sensibilisation Déclinaisons de regards autour du cancer a eu lieu le samedi 1er octobre 2022 au Wolubillis.

Les activités proposées durant cet événement ont eu pour objectif de promouvoir auprès des personnes l'importance de conserver une bonne santé et/ou de développer de nouvelles habitudes mais également de libérer la parole pour parler des tabous et des préjugés.

Des stands, des ateliers, des conférences, des témoignages ainsi que deux expositions ont été proposés tout au long de la journée, pour soutenir, tant au niveau physique qu'émotionnel, les personnes atteintes d'un cancer, les personnes en rémission ainsi que pour les proches. Cette journée s'est clôturée par le spectacle de l'humoriste belge Guillermo Guiz: Au suivant suscitant la bonne humeur des spectateurs.

Grâce à la généreuse contribution de tous les partenaires, un montant de plus de 13.000 € de dons a été récolté durant cette journée, et reversé au bénéfice du Télévie, association belge contribuant activement à la recherche contre le cancer.

B) PLAN SANTE INTERCOMMUNAL

Dans le cadre du plan intercommunal, à l'initiative d'Isabelle Molenberg, échevine de la santé de Woluwe-Saint-Lambert et de Carine Kolchory, échevine de la santé de Woluwe-Saint-Pierre, une conférence gratuite sur les enjeux des perturbateurs endocriniens a été présentée le 13 décembre 2022 par le Dr Pauluis, responsable de la cellule environnement- santé de la Société scientifique de médecine générale.

Le but de cette soirée qui a eu lieu à l'auditorium W-Hall, le centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre, était d'informer le public sur l'importance des enjeux des perturbateurs endocriniens afin de minimiser les sources d'exposition et ainsi l'émergence de maladies comme l'asthme, les allergies, les problèmes neurologiques, endocriniens, etc.

Toujours dans le cadre de ce plan intercommunal, la projection du film « Sugarland » a été proposée à 2 reprises (le 24 avril 2023) au W- Hall afin d'aborder le sujet d'une alimentation saine concernant la sensibilisation et la prévention des maladies liées à la consommation de sucre.

Ce documentaire parle d'un des produits les plus consommés et qui est pourtant un poison pour la santé de tous : le sucre. Ce film ludique et informatif a eu un accueil chaleureux et enthousiaste tant de la part des écoles qui ont été présentes, que du grand public. Plus de 500 élèves des 5èmes et 6èmes primaires y ont assisté à la séance du matin, et plus de 200 personnes à la session du soir. L'entrée était gratuite.

C) SPORT SUR ORDONNANCE

Dès février 2023, la 4ème édition du dispositif « Sport sur ordonnance », démarré en 2021, a été organisée.

Cette activité sportive collective encadrée par une kinésithérapeute et adaptée est proposée afin de soulager et de prévenir le développement de certaines pathologies comme le diabète, l'hypertension, l'obésité, l'arthrose ou encore les maladies cardiovasculaires d'évoluer favorablement grâce à la pratique d'une activité physique régulière.

Le programme a eu lieu durant douze jeudis à partir du 2 février 2023, de 17h00 à 18h30, au Centre Communautaire Malou Seniors.

Une ordonnance prescrite par un médecin et un paiement de 60€ (en partie remboursable par la mutuelle) sont nécessaires pour participer au cycle.

Le nombre de places étant limité à 12 participants, l'inscription est obligatoire.

Le succès de cette édition a permis la suite de ce programme et le démarrage de la 5ème édition, à partir du 21 septembre 2023, dans les mêmes conditions, le nombre limité des inscriptions ayant été atteint presque 2 mois avant le début du programme.

Le public était majoritairement féminin.



D) JOURNEE DE DEPISTAGE AVEC AUDIKA

Une journée de dépistage auditif, gratuit et pour tous publics a été organisée le mercredi 21 juin de 9h30 à 17h30, devant le Centre communautaire Malou seniors, en collaboration avec l'Asbl AUDIKA, qui a fait les dépistages dans son bus, avec grand succès.

Le test a duré une quinzaine de minutes et le résultat était immédiat. Une grande affluence du public a participé à cette activité en plein air, et presque 70 personnes se sont faites tester.

F. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

A. DESCRIPTION DES PERSONNES INSCRITES

Le nombre de personnes enregistrées dans notre service s'élève à 1017

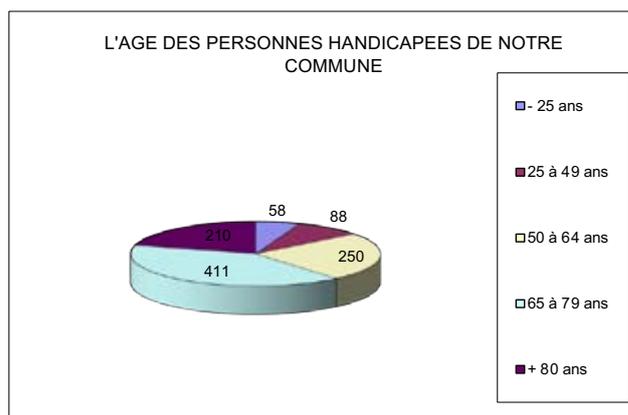
La nature de l'invalidité est très différente selon la maladie ou l'accident qui l'a causée. Le plus habituellement physique, elle est aussi souvent psychologique ou mentale. Dans bien des cas, on peut parler de polyhandicap, un trouble entraînant souvent d'autres, sur les plans somatiques et psychiques qui sont très liés. Assumer l'invalidité au quotidien n'est pas toujours facile ni pour la personne, ni pour son entourage. L'accompagnement d'un service social est souvent demandé par ceux qui sont confrontés à ces difficultés.

Les catégories les plus connues sont les personnes en fauteuil roulant, le handicap visuel, la surdité, mais d'autres maladies peuvent être invalidantes (problèmes cardio-vasculaires, maladies mentales et neurologiques, cancer, sida, assuétudes, sclérose en plaques, artériosclérose, maladie d'Alzheimer et autres handicaps).

L'âge des personnes handicapées de notre commune qui s'adressent à notre service est variable et concerne toutes les catégories d'âge.

En ce qui concerne le « genre », la quotité est de 60% de femmes et de 40% d'hommes.

Graphique : l'âge des personnes handicapées de notre commune



B. AIDES DIVERSES AUX PERSONNES HANDICAPEES

1. Service social et aide administrative

Les assistantes sociales offrent un accueil spécialisé. Elles informent les personnes handicapées de leurs droits et donnent les informations requises pour l'obtention des avantages prévus par les législations et réglementations qui les concernent.

Expliquer, accompagner lors de certaines démarches délicates, apaiser les inquiétudes, encourager lorsque survient la lassitude; la clef de toute cette action est la disponibilité : écouter ce que la personne souhaite exprimer, partager son cheminement, donner des outils qui permettent de surmonter les obstacles.

Les assistantes sociales sont également habilitées pour l'introduction des demandes d'allocations pour les personnes handicapées de la commune. Elles interviennent également régulièrement pour des demandes diverses : compléments d'information concernant le dossier pour allocation, tarif téléphonique social, intervention dans les frais de téléphone, carte de stationnement, exonération de la taxe régionale, réduction du précompte immobilier, etc.

Depuis le mois de février 2022, toutes les demandes, y compris les demandes relatives au handicap, sont traitées par les assistantes sociales de la Cellule Action sociale, formant ainsi un service social unique.

2. Les aides financières

Pour l'année de référence, les aides financières suivantes ont été octroyées :

ALLOCATIONS DE RISTOURNES POUR L'EAU ET LA TELEDISTRIBUTION

Les personnes reconnues handicapées par un organisme officiel et/ou détentrices du statut B.I.M. - bénéficiaire de l'intervention majorée - octroyé par la mutuelle, reçoivent annuellement une allocation unique par ménage sur leur consommation d'eau et leur abonnement de télévision, s'élevant à 70EUR.

Le bénéficiaire n'ayant qu'un seul raccordement peut bénéficier de la moitié de l'allocation-ristourne.

Pour l'année 2022, 731 personnes (352 B.I.M. et 379 reconnues handicapées) étaient concernées par la ristourne eau et 677 (324 B.I.M. et 353 personnes handicapées) par la ristourne télédistribution.

En mai de cette année, 605 formulaires (79% de femmes et 21% d'hommes) de demande de ristournes pour l'année 2023 ont été envoyés aux personnes B.I.M., dont 62 par courriel. Pour les personnes handicapées, 583 (62% de femmes et 38% d'hommes) formulaires ont été envoyés dont 107 par courriel.

Ceci représente 76% de femmes et 24% d'hommes au total.

CHEQUES-TAXIS

L'Administration communale a signé en 2008 une convention avec la Région bruxelloise, portant sur l'octroi de chèques-taxis qui est toujours en vigueur actuellement.

Les habitants de la commune peuvent en bénéficier pour autant qu'ils soient âgés de 75 ans au moins ou qu'ils soient reconnus handicapés à 66 % au moins, qu'ils aient le statut « B.I.M. » et qu'ils soient dans l'incapacité d'utiliser les transports en commun justifiée par un certificat médical.

Un subside de 5.040EUR nous est habituellement octroyé par la Région bruxelloise afin d'acquies 1008 chèques-taxis que nous redistribuons selon leurs conditions.

Le minimum légal d'octroi imposé par la Région est de 2 chèques-taxis de 5 EUR chacun par mois et ils sont gratuits.

Pour le confort des usagers, l'envoi se fait trimestriellement soit par 6 chèques de 5 EUR chacun, sur demande du bénéficiaire en ordre d'inscription.

En 2022, 123 personnes ont bénéficié de chèques-taxis (75% de femmes et 25% d'hommes).

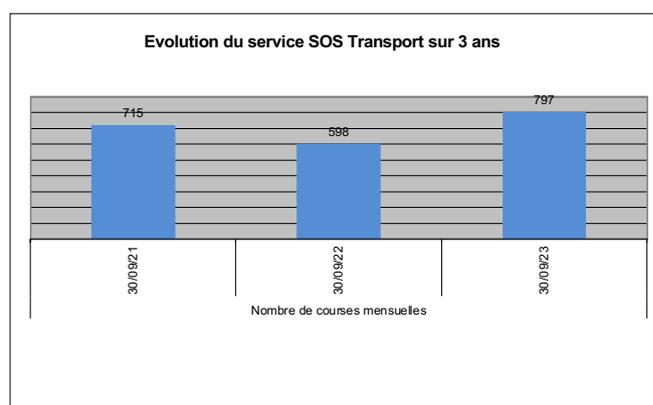
Pour la période en cours, 1008 chèques-taxis régionaux ont été distribués

3. LE SERVICE SOS TRANSPORT

Ce service apporte une aide très appréciée aux personnes qui ne peuvent utiliser les transports en commun pour leurs déplacements à l'intérieur de la commune.

Notre administration compense ainsi la perte de mobilité qui résulte du handicap. Nous offrons à ses personnes de se rendre à leurs rendez-vous médicaux, de profiter de la navette pour aller au centre commercial ou aux activités de loisirs organisées à leur attention. Au cours de l'année, une moyenne mensuelle de 797 trajets a été effectuée, pour 598 pour l'exercice précédent.

En ce qui concerne le « genre », la quotité pour le dernier trimestre est de 76% de femmes et 24% d'hommes.



4. ANIMATIONS ET LOISIRS

La plupart des personnes en situation de handicap rencontrent de grosses difficultés à sortir de chez elles. Le manque d'autonomie lié à l'invalidité génère souvent des problèmes de solitude.

C'est dans cette optique que nous organisons diverses activités qui permettent aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite de conserver une vie sociale

Goûters et Excursions

16 juin 2023 : Excursion à Sluis

Cette sortie a rassemblé 46 personnes (37 femmes et 9 hommes) et 18 accompagnants.

Notre groupe a pu se restaurer au restaurant Het Lindenhoeve au coeur de la petite ville de Sluis.



15 septembre 2023 : Excursion à La Panne
Cette sortie a rassemblé 47 personnes (36 femmes et 11 hommes) et 19 accompagnants.

Notre groupe a pu se restaurer sur l'agréable terrasse du restaurant « Albert 1er » avec vue sur mer, avant de se promener sur la digue et profiter des terrasses

Le goûter annuel pour l'année 2023 a eu lieu le 27 avril et a rassemblé 41 participants (32 femmes et 9 hommes).

C'est un DJ, DJ Filo qui a mis l'ambiance en proposant aux participants un karaoké.



Diverses activités sont organisées dans la salle Evasion située au 17, Clos Sirius :

Cependant, en raison du sinistre qui s'est produit au Clos Sirius 17, le 1er mai 2023, la salle n'a plus été accessible de cette date jusqu'au 1er octobre. Les activités se sont tenues à l'extérieur et au Centre Malou seniors :

Evasion-Club : mercredi, de 10h à 15h.

Se retrouver entre amis dans une ambiance familiale et savourer un repas à midi.

Evasion-Bingo : tous les 15 jours, de 14h à 16h.

Une après-midi de détente dans la bonne humeur pour se retrouver autour d'une tasse de café et d'un bon gâteau et jouer au Bingo et Bongo.

Evasion-Sorties : mardi ou vendredi.

Le groupe a pu visiter les expositions Viva Frida, Picasso & abstraction, Bond in motion, Romy Schneider, Johnny Halliday, Art nouveau, Expéditions d'Egypte.

Des sorties en plein air ont réjoui les participants comme un petit verre en terrasse, une sortie en bateau à Bruxelles sur le Waterbus, une activité pétanque, la visite guidée de l'expo sur « Le Chat » au parc de Bruxelles et une visite à la ferme « Nos Pilifs ».

« Evasion – Autour d'une tasse » : lundis, une fois par mois, de 14h à 16h depuis janvier 2019 : se retrouver pour un moment de discussion autour d'une douceur et d'une boisson.

Evasion-Couture : une fois par mois, de 14h à 16h.

Ce projet en a inspiré plus d'un car à chaque atelier proposé, des créations originales et utiles ont vu le jour telles que des maniques, porte-clés, pochettes à bijoux ou encore de magnifiques chapeaux.

Evasion-bijoux : une fois par mois

Les participants créent leurs propres bijoux dans des couleurs et avec des pierres variées. Au terme de ce moment créatif et convivial, ils repartent avec leurs colliers, bracelets, et autres boucles d'oreilles.

« Evasion-Jardinage » : une fois par mois

Cet atelier a pour objectif de transformer une caisse à vin en jardinière dans laquelle peuvent être plantées des herbes aromatiques, fleurs, fruits et légumes. Les apprentis jardiniers ont l'occasion de suivre au fil des semaines la pousse de leurs plantations.

« Evasion-cuisine et santé » : une fois par mois

Les fins gourmets cuisinent et dégustent des recettes équilibrées. Ils bénéficient également d'une sensibilisation à une alimentation plus saine, variée, saisonnière et des conseils diététiques.

Evasion-souvenirs une fois par trimestre

pour parler de ses souvenirs ou raviver la mémoire de quelques instants précieux et partager avec quelques photos, un objet et par la même occasion, raconter quelques anecdotes !

Evasion-animation musicale une fois par trimestre

Une animatrice propose un ensemble d'activités autour de la musique, dans un langage universel compris et ressenti de tous avec la possibilité de travailler le rythme avec des petits mouvements du corps suivant les aptitudes de chacun et de sentir le rythme par la manipulation de petites percussions et autres objets sonores

Evasion-rendez-vous informatiques, le lundi

Des rendez-vous individuels sont proposés aux participants avec un accompagnement et dans un cadre qui leur est familier. Ceux-ci sont les bienvenus avec leurs smartphones, tablettes ou PC portables, s'ils en ont, pour bénéficier de conseils sur leur utilisation et obtenir de nombreuses informations.

Durant la période de référence, de nouveaux ateliers ont vu le jour, visant à encore diversifier les activités proposées :

Evasion- Détente et jeu

Au programme de cet après-midi ludique, l'envie de venir passer du bon temps autour d'un jeu, mais également une occasion de faire de nouvelles connaissances ou de se retrouver.

Toutes ces activités se font dans une ambiance chaleureuse avec l'aide de quelques bénévoles.

Pour chacune de ces activités, le service organise également le transport des participants.

Durant cet exercice, la Salle Evasion a également proposé ou participé à plusieurs activités ponctuelles :

- petit verre en terrasse
- sorties au Parc Georges Henri et sa guinguette
- mini-golf
- pétanque au club de pétanque Meudon
- waterbus
- shopping au Docks
- le barbecue de saison qui a rassemblé 30 participants (21 femmes et 7 hommes)
- ciné-clubs à la salle des conférences de l'hôtel communal
- participation à plusieurs conférences et activités organisées au Centre Malou Senior ou par Wolu 10.000
- participation aux réunions PMR

La fréquentation annuelle, pour cet exercice, s'élève à 1.474 participations (toutes activités confondues).

En ce qui concerne le genre, la quotité est de 85% de femmes et 15% d'hommes.

5. GROUPE DE TRAVAIL CONSACRÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**Groupe PMR**

Le groupe de travail pour la Personne à mobilité réduite (groupe PMR) a pour objectif de veiller à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans l'espace public et de sensibiliser à des aménagements adéquats au sein de la commune de Woluwe-Saint-Lambert. Ce groupe de travail a lieu en moyenne 4 fois par an au sein de notre salle Evasion.

Voici les thèmes qui y ont été abordés :

Le 3 octobre : présentation du service PHARE dont les missions sont d'apporter informations, conseils et interventions financières aux personnes handicapées de la Région bruxelloise.

Le 5 décembre : présentation de l'asbl PUSH qui propose un accompagnement pour les personnes en situation de handicap qui souhaitent faire du volontariat.

Le 20 mars : la STIB et l'accessibilité des transports en commun du réseau bruxellois



Boucles PMR

Le parcours de la 7ème boucle est en cours d'aménagement

Le parcours de la 1ère boucle a été revisité en collaboration avec le service Gestion de l'espace public et des gardiens de la paix dans l'objectif de réparer les dégâts et usures causés par le temps et les éléments extérieurs. Il est essentiel que la boucle soit entretenue pour qu'elle puisse continuer à être empruntée en toute sécurité par les PMR, balisée par les dalles avec logogramme et répertoriée comme telle.

Accessibilité des commerces

Pour rappel, le service pour Personnes handicapées s'investit depuis plusieurs années sur la problématique de l'accessibilité des commerces pour les personnes à mobilité réduite. Cette action s'est concrétisée par la réalisation en 2014, 2016 et 2017 d'une brochure sur l'aménagement raisonnable des commerces de la commune. Cette brochure est accessible à tous sur le site internet de la commune.

Celle-ci invite les commerçants à être attentifs face aux différents critères qui favorisent l'accès aux Personnes à mobilité réduite.

Dans la même optique, le service personnes handicapées s'est inscrit en 2018, dans le cadre du projet mené par l'asbl AMT Concept pour des quartiers commerçants accessibles à tous qui consiste à sensibiliser les acteurs de terrain et à proposer aux commerçants ou aux gestionnaires d'espaces commerciaux une expertise en matière d'accessibilité des commerces, en particulier dans l'espace public.

Afin d'inciter et de soutenir les commerçants dans ce projet, le service des personnes handicapées a mis en place un règlement d'octroi d'une prime à l'achat d'un bouton d'appel et/ou d'une rampe d'accès en vue de rendre certains établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Ce règlement prévoit les interventions suivantes pour les demandeurs remplissant les conditions d'octroi :

- 40% du montant pour l'achat d'une rampe d'accès, avec un montant maximal de 1.800EUR ;
- 100% du montant pour l'achat d'un bouton d'appel, avec un montant maximal de 50EUR.

Ce règlement a été voté au Conseil communal en octobre 2019.

Un courrier d'information a été distribué en janvier dans différents commerces accompagné d'une visite sur place par des représentants de notre service.

6. AUTRES INITIATIVES

Le service Personnes handicapées a également participé, durant cet exercice, aux initiatives suivantes.

Accessibilité des PMR

Collaboration avec un bureau d'étude spécialisé en accessibilité afin de mener une réflexion sur l'accessibilité des PMR dans les bâtiments communaux.

Campagne de sensibilisation à travers une exposition

Une exposition inédite d'œuvres et créations originales réalisées par des artistes en situation de handicap au talent brut s'est tenue dans le hall de l'hôtel communal du 8 au 18 novembre.

Le Silex et le Centre de loisirs Evasion, dont l'une des missions est de donner à chacun le droit et l'accès à des loisirs librement choisis selon les possibilités de chacun, se sont associés afin que soient mises en lumière, à travers l'exposition, les créations réalisées par les participants aux ateliers qu'ils organisent. Des toiles, des peintures aux différentes techniques, des portraits, des objets de décoration, des pièces uniques dignes d'un grand styliste, tous réalisés par des personnes en situation de handicap ont été exposés et sortis de leur cadre habituel pour être vus par le plus grand nombre.

Les œuvres ont été mises en lumière permettant à leurs auteurs d'être découverts et saluant ainsi leur talent et le travail accompli. Car mettre en valeur les créations artistiques de personnes en situation de handicap permet de changer le regard du public sur ces artistes en valorisant leurs compétences.

Un vernissage a été organisé le mardi 8 novembre à 18h en présence des équipes du Silex et du Centre de loisirs Evasion ainsi que de celle de quelques-uns des artistes sans qui cette exposition n'aurait pu avoir lieu.

Duoday

Dans le cadre de l'action nationale annuelle Duoday qui vise à sensibiliser les entreprises tant privées que publiques à l'emploi des personnes en situation de handicap ayant été reportée au mois de novembre, le service FASE a accueilli et accompagné une stagiaire en situation de handicap durant une semaine du 22 au 26 mai. Celle-ci a effectué un travail administratif et d'encodage et a fait plus ample connaissance avec le fonctionnement d'une administration communale.

Gestion des Ressources Humaines

CHIFFRES CLÉS

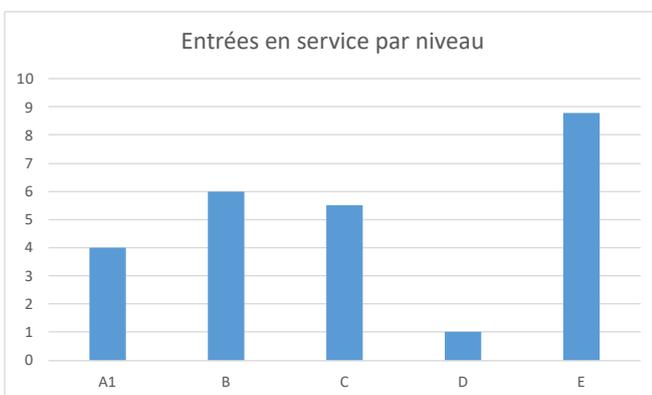
1.1. MEMBRES DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT

539,98

les membres du personnel équivalents temps plein (ETP), à l'exclusion du personnel des écoles, du personnel des crèches et du personnel enseignant, soit 555 agents

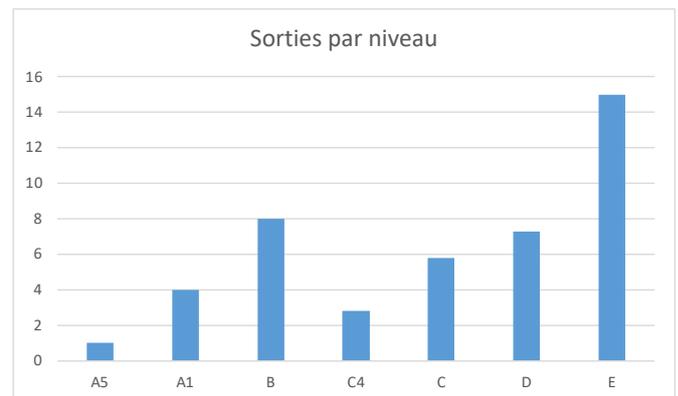
25,3

les nouveaux agents du personnel en ETP qui ont intégré la commune, soit 29 agents



43,9

les agents du personnel en ETP qui l'ont quittée, soit 46 agents



13,7 %

le personnel âgé de 60 ans et plus

55,6 %

des postes dirigeants (membres du Comité de Direction - CoDir) sont occupés par des femmes

1,87 %

les travailleurs en situation de handicap

53,24 %

les travailleurs administratifs

35,25 %

les ouvriers

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

6,29 %
le personnel d'entretien

5,22 %
les travailleurs techniques

36,4 %
les agents statutaires

63,6 %
les agents contractuels

L'administration ne comptabilise plus aucun agent contractuel subventionné (ACS) et agent contractuel subventionné de transition (ACST) (0%).

Cette suppression totale des agents ACS et, en conséquence, l'augmentation du nombre des agents contractuels au sein de l'administration sont justifiées par l'application de la réforme du dispositif des agents contractuels subventionnés (ACS) au sein des pouvoirs locaux. En effet, le 12 juillet 2018, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris la décision de réformer le dispositif des agents contractuels subventionnés (ACS) au sein des pouvoirs locaux et de transférer le budget des primes Actiris et des réductions de cotisations patronales de sécurité sociale vers les budgets des pouvoirs locaux.

Cette décision est effective depuis le 1er janvier 2021.

1.2. DIMONA (DÉCLARATION IMMÉDIATE - ONMIDDELIJKE AANGIFTE)

Depuis le 1er janvier 2003, chaque employeur doit déclarer à l'Office des régimes particuliers de sécurité sociale (ORPSS), par voie électronique, tout début ou toute fin de relation de travail dans le cadre de la DIMONA.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023, le service a réalisé :

- 29 déclarations d'entrée en service ;
- 46 déclarations de sortie de service.

2. ORGANISATION DU SERVICE

Pour les quelques 540 agents communaux (ETP) non enseignants et 13 pensionnés bénéficiant soit d'une pension, soit d'un supplément communal de pension, le service a procédé à différentes tâches telles que, entre autres, la fixation des traitements annuels, la consti-

tution et la bonne gestion des dossiers du personnel (en ce compris l'encodage des maladies et congés, les déclarations Dimona pour chaque entrée/sortie en service, l'introduction des dossiers de pension via l'outil Capelo,...).

En outre, les tâches suivantes sont effectuées par la division Traitement du service de la Gestion des Ressources Humaines :

- la gestion des traitements et des taux horaires (y compris le calcul de la programmation sociale, les pécules de vacances, le remboursement des frais de transport,...) ;
- la gestion des chèques-repas électroniques ;
- le précompte ;
- la gestion de l'ONSS (Office National de la Sécurité Sociale) ;
- la confection du budget pour le personnel ;
- mise en œuvre des mesures relatives aux revalorisations barémiques (cf. : p.12).

La gestion des subsides est effectuée par le service de la Recette.

Néanmoins, le service de la Gestion des Ressources Humaines se charge de la gestion du subside émanant de la Région bruxelloise en matière de remboursement de frais de déplacement ainsi que du subside *CEFA*.

2.1. ORGANISATION DES EXAMENS DE RECRUTEMENTS//PROMOTIONS.

Tel qu'évoqué dans un rapport annuel précédent, dans le cadre de la réorganisation du service, le service de la Gestion des Ressources Humaines a repris la gestion des recrutements du personnel. Sous son impulsion, pour la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 il a procédé aux examens de recrutement et/ou de promotion suivants.

Examen de promotion code 4 du cadre ouvrier et technique

En séance du 31/03/2022, le Collège a marqué son accord sur l'organisation des examens de promotion au code 4 pour les cadres ouvrier et technique (E4, D4, C4 et B4).

Les épreuves écrites ainsi que l'épreuve orale ont été organisées respectivement les 7/06 et 17/06/2022.

26 candidats ont participé à l'épreuve écrite du cadre ouvrier. 2 candidats ont participé à l'épreuve écrite du cadre technique.

13 candidats ont participé à l'épreuve orale du cadre ouvrier dont 5 candidats qui ont été dispensés de la 1ère épreuve écrite et ce conformément au statut administratif et pécuniaire.

En effet, le statut prévoit de dispenser de l'épreuve écrite de l'examen d'accession au code 4 du niveau supérieur, les agents ayant réussi antérieurement un examen d'accession au code 4 à un niveau inférieur (niveaux D et E du cadre ouvrier).

Un candidat a participé à l'épreuve orale du cadre technique.

Suite à la diffusion de l'ordre de service n° 1705 qui porte à la connaissance du personnel concerné que le Collège a l'intention de procéder à la promotion au grade de conducteur d'équipe (D4) et de conducteur d'équipe spécialisé (C4), trois agents ont introduit leur candidature au barème D4 et ont été promus avec effet au 01/10/2022.

Deux candidats ont introduit leur candidature à l'emploi de conducteur d'équipe spécialisé mais ne remplissent pas les conditions fixées par le statut pour être promus, à savoir :

« *Cet emploi est accessible par voie de promotion aux ouvriers spécialisés statutaires (niveau C) qui comptent 3 ans d'ancienneté, qui n'ont pas fait l'objet d'évaluation défavorable les 5 dernières années et qui satisfont à l'examen organisé par la commune dont le programme est repris dans le présent statut.* »

Examens de promotion au grade d'ouvrier spécialisé (niveau C) du cadre ouvrier

En séance du 15/09/2022, le Collège a autorisé l'organisation d'un examen de promotion au grade d'ouvrier spécialisé (niveau C).

Suite à l'ordre de service 1710, 24 ouvriers ont rentré leur candidature à cet examen.

Les qualifications/fonctions de ces candidats sont les suivantes :

chauffagiste, chauffeur permis B, chauffeur permis C, concierge, électricien, jardinier, magasinier, menuisier, peintre, polyvalent.

Le statut du personnel arrête comme suit la description des fonctions de l'ouvrier spécialisé.

OUVRIER SPECIALISE

Ouvrier capable d'exécuter toutes les tâches courantes dans le cadre de sa spécialisation. Il doit en outre être capable de l'exécution normale de ces tâches mais également de l'élaboration de la liste des fournitures nécessaires à cette exécution. Selon les cas, il sera aidé d'un ouvrier auxiliaire dont il aura à gérer le travail. Il rapporte au conducteur d'équipe spécialisé.

Le Collège a, en séance du 26/01/2023, fixé la matière de l'examen de promotion au grade d'ouvrier spécialisé autour des qualifications suivantes : chauffagiste, concierge, électricien, jardinier, magasinier, menuisier et mécanicien.

Onze agents ont participé aux épreuves écrites et orales qui se sont tenues respectivement les 10/03/2023 et 12/04/2023. Neuf agents ont réussi les deux épreuves et ont été promus en qualité de niveau C avec effet au 01/07/2023.

Examen de recrutement au grade de chef de division de niveau A5 au cadre administratif pour le service Recette/Finances.

En séance du 09/02/2023, le Collège a marqué son accord sur l'organisation d'un examen de recrutement au grade de chef de division de niveau A5 au cadre administratif pour le service Recette/Finances.

Les épreuves écrites et orales se sont tenues respectivement les 26/05/2023 et 23/06/2023.

Quatre agents ont participé aux épreuves et trois ont réussi l'ensemble de l'examen.

26 emplois de niveau A (tout compris) étant vacants au cadre du personnel administratif, le Conseil, lors de sa séance du 26/09/2023, a décidé de nommer un agent audit grade et ce avec effet au 01/10/2023.



Examen de promotion code 4 au cadre administratif

En séance du 31/03/2022, le Collège des bourgmestre et échevins a décidé de procéder à l'organisation des examens de promotion au code 4 - niveaux B, C, D et E pour le cadre administratif.

Pour rappel, chaque membre du personnel peut participer aux examens organisés par la commune, quel que soit son statut (contractuel, définitif, stagiaire). La participation d'un membre du personnel aux examens de promotion est toutefois limitée aux examens donnant accès au niveau directement supérieur à celui de l'agent.

En outre, la participation aux examens donnant accès aux fonctions d'encadrement (code 4) est **réservée aux agents nommés à titre définitif**.

Les membres du personnel qui ont pu rentrer leur candidature devaient répondre à **toutes** les conditions ci-dessous (extrait du statut administratif et pécuniaire).

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET DE PROMOTION

Remarques préliminaires générales

Les fonctions d'encadrement (code 4) exigent une **connaissance approfondie de la description de fonction du profil de base, mais également une connaissance polyvalente et des aptitudes à diriger, organiser et communiquer**. Elles demandent également une faculté à l'expression écrite et un esprit de groupe et d'initiative.

Pour l'accession au code 4, ne pourront être promus que les agents susceptibles d'endosser de réelles fonctions d'encadrement, que ce soit dans leur service ou dans un autre, et ce sur la base d'une description de fonction approuvée par le chef du service concerné.

CADRE ADMINISTRATIF

PERSONNEL D'ENCADREMENT - NIVEAU E 4 - NIVEAU D 4 - NIVEAU C 4

Promotion

Les candidats **ne pourront participer aux examens d'accession au code 4 qu'après une formation spécifique à l'ERAP ou auprès d'un autre centre de formation agréé par le Collège des bourgmestre et échevins**.

Les agents titulaires du diplôme délivré par l'ERAP à la suite des trois années du cycle de base en management communal ne sont pas autorisés à suivre cette formation spécifique.

Les grades de responsable d'équipe (E4), d'adjoint administratif chef (D4) et d'assistant administratif chef (C4) sont accessibles, par voie de promotion, **aux agents définitifs respectivement** de niveau E/D/C qui comptent 3 ans d'ancienneté, qui n'ont pas fait l'objet d'évaluation défavorable les cinq dernières années **et qui satisfont à l'examen organisé par la commune dont le programme est repris dans le statut**.

PERSONNEL D'ENCADREMENT - NIVEAU B 4

Le grade de **secrétaire administratif chef (B4)** est accessible par voie de promotion aux agents définitifs de niveau B, qui comptent 3 ans d'ancienneté et qui n'ont pas fait l'objet d'évaluation défavorable les 5 dernières années :

- titulaires du diplôme délivré par l'ERAP à la suite des trois années du cycle de base en management communal, titulaires du diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou de promotion sociale, section administration publique et lauréats de l'examen de promotion au grade de secrétaire d'administration ou ayant le grade de secrétaire administratif qui satisfont à l'examen dont le programme est repris dans le statut.

Dès lors, **26 agents** ont posé leur candidature à l'examen. Deux d'entre eux ne pourront pas participer audit examen car ils ne font pas partie du cadre administratif.

Une séance d'informations, organisée par la responsable du service de la G.R.H., s'est déroulée le 12/10/2023.

Les épreuves se dérouleront les 7/11/2023 et 01/12/2023.

L'épreuve écrite sera composée de :

- l'établissement d'un rapport administratif relatif au fonctionnement des services de l'administration ;
- l'épreuve relative au statut du personnel de l'administration, à la législation réglant les relations entre l'autorité et le personnel ainsi que les connaissances en matière de loi sur le bien-être des travailleurs ;
- l'étude de cas : les candidats seront confrontés à

un problème susceptible d'être rencontré lors de l'exercice de leurs fonctions.

Le contexte global du problème est exposé dans les grandes lignes.

Le candidat doit trouver une solution et la restituer par le biais d'un rapport.

» Au vu de la différenciation de la formation code 4 effectuée par l'ERAP entre les niveaux, deux questionnaires seront soumis aux candidats :

- un pour les niveaux D & E ;
- le second pour les niveaux B et C.

L'épreuve se basera sur le programme du statut et ce, sur la base des **syllabi de la formation code 4 transmis par l'ERAP.**

2.2. CELLULE G.R.H.

La cellule G.R.H. est composée de MM. Olivier MAIN-GAIN, Bourgmestre, Patrick LAMBERT, Secrétaire communal, Jean VANDEVEN, Receveur et Mme Jennifer MORREN, responsable du service des Ressources Humaines.

Elle se réunit une fois par mois afin d'être le meilleur conseil en matière de gestion efficiente des carrières du personnel. La cellule n'a néanmoins qu'une compétence d'avis et a pour vocation de conseiller le Collège des bourgmestre et échevins quant à sa prise de décision en matière de ressources humaines.

Afin de disposer d'une vue précise et complète des dossiers, la cellule invite les échevins et les chefs de service concernés par les points mis à son ordre du jour.

2.3. RÉUNION HEBDOMADAIRE AVEC LE SECRÉTAIRE COMMUNAL

Afin d'aborder l'ensemble des dossiers du personnel et, entre autres, de préparer au mieux la cellule G.R.H., le secrétaire communal et la DRH se réunissent hebdomadairement.

3. SUIVI SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL DE 2014 : L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES RH.

3.1. LA VISION RH DANS 10 ANS

Pour rappel, la description de notre système G.R.H. dans 10 ans s'appuiera idéalement sur une différenciation marquée entre la gestion des ressources humaines (RH) mécanique de l'organique. Il n'existe pas encore actuellement de réelle différenciation entre ces deux types de RH mais ce système reste un objectif à atteindre à plus long terme.

Afin de *moderniser notre système RH*, la mise en place du **télétravail** fut un défi à relever.

Au vu de la crise sanitaire et la généralisation du télétravail, des solutions alternatives ont été mises en place afin que la majorité des agents administratifs puissent télétravailler. En outre, des laptops ont été commandés et ont permis d'outiller l'ensemble des agents de façon optimale.

Notre futur système G.R.H. aura également comme leitmotiv de créer davantage de **leadership** au niveau du CoDir. Pour ce faire, la DRH a mis en place, en étroite collaboration avec le secrétaire communal, un coaching RH organisé par l'ERAP. Ce dispositif de coaching est gratuit. Les frais sont en effet pris en charge par l'ERAP grâce à un subside régional.

Ce coaching est axé sur la définition des **missions et valeurs du CoDir** ainsi que sur la mise en place d'un règlement d'ordre intérieur destiné à l'organisation efficiente de cet organe.

Le dernier coaching du CoDir s'est déroulé le 21/10/2022. Un mot par personne a été sollicité afin de synthétiser l'impulsion souhaitée par les chefs de service. Les mots suivants ont été mis en exergue : convergence, travail d'équipe, transversalité, cohésion, ébauche, reconnaissance, collaboration, respect, concrétisation, partage.

Dans le cadre du plan formation 2023-2025, le service de la Gestion des Ressources Humaines proposera un teambuilding aux services ainsi qu'au Comité de Direction afin de continuer à travailler sur la collaboration entre les chefs de service et créer encore davantage de leadership.



3.2. DE LA VISION RH AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Pour rappel également, les objectifs généraux à atteindre restent les suivants :

- développer l'esprit d'équipe interne et externe (échanges de bonnes pratiques en matière de RH tant au sein de la commune qu'avec les autres administrations) ;
- uniformiser les pratiques RH.

Le coaching RH tel que décrit plus haut ainsi que les réunions mensuelles du CoDir organisés par le secrétaire communal permettent d'atteindre les objectifs stratégiques fixés ci-dessus.

3.3. DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES AUX OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Projet d'accompagnement destiné aux futurs chefs (formations, ...) ;
- Redéfinition des descriptions de fonction via Columbus, l'outil en ligne créé par l'ERAP pour la rédaction de descriptions de fonction-type et pour l'élaboration de guides pratiques connexes (dictionnaire de compétences, aide-mémoire pour mener une animation, etc).
- Développement de la G.R.H. organique.
- Procédure de mobilité interne.
- Généralisation des RH.

La mobilité interne est systématisée au sein de l'administration.

En outre, la procédure suivante est mise en place au sein du service de la G.R.H. : la division Emploi lance, parallèlement à la procédure de mobilité interne, la recherche externe de candidats. L'objectif consiste à proposer aux chefs de services les candidats disposant des compétences correspondant au mieux au profil recherché.

4. LE PLAN DE DIVERSITÉ À WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Vu l'Ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 04/09/2008 qui prévoit de « mener une politique de diversité plus forte au sein de l'administration » et vu l'arrêté d'exécution du 19/07/2012 relatif à l'obligation pour les pouvoirs locaux de réaliser un plan de diversité, le Collège des bourgmestre et échevins a, en séance du 26/11/2020, désigné un comité de suivi afin d'entamer les premières démarches de mise en œuvre du plan au sein de l'administration.

Il est important de rappeler que, dans sa déclaration de politique générale 2018-2024, le Collège attache une grande importance à la diversité, à l'égalité des chances et à une politique plus inclusive aux personnes en situation de handicap.

En séance du 17/10/2022, le Conseil communal a adopté le plan de diversité pour l'administration (2023-2024) et son budget.

L'introduction du plan précise la composition de la commission d'accompagnement.

Une analyse **quantitative** reprenant la photographie du personnel avant la mise en place du plan a été effectuée. Suite à cela, une analyse **qualitative** a permis de relever les forces de l'administration en matière de diversité ainsi que les points d'attention y relatifs.

Sur la base du diagnostic, effectué avec l'appui de notre accompagnatrice Actiris, les 13 actions suivantes seront mises en place :

1. former les jurys de sélection à la non-discrimination à l'embauche ;
2. analyser et élargir les canaux de recrutement ;
3. développer une politique de formation pour les fonctions peu qualifiées ;
4. mettre en place une enquête relative au bien-être au travail en intégrant le sentiment d'inclusion ;
5. lutter contre le déséquilibre des genres au sein du personnel statutaire ;
6. sensibiliser le personnel à la promotion de la diversité ;
7. former le service de la Prévention à la législation anti-discrimination ;
8. informer le personnel de + 45 ans des droits/avantages ;
9. sensibiliser le personnel à l'accessibilité de l'hôtel communal et instaurer une communication interne récurrente sur nos bonnes pratiques ;
10. participer aux échanges sur la gestion de la diversité avec les autres communes bruxelloises ;
11. s'engager davantage pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et ce, par le biais de 5 actions ;
12. adapter davantage le site Internet communal (FALC) afin qu'il puisse aisément être utilisé par des personnes en situation de handicap(s) – (Any Surfer) ;

13. adhérer à la charte pour promouvoir les panels inclusifs pour les organisations.

Il est important de souligner que de nombreuses actions ne nécessitent pas de financement.

Le budget y relatif (12.700 euros) s'étale, selon les besoins, entre 2023 et 2024.

En 2023, afin de poursuivre les démarches de mise en œuvre de ce plan concernant le domaine de la sélection, du recrutement et de l'engagement, le service de la Gestion des Ressources Humaines a proposé l'adhésion à la charte DiversiCom, permettant ainsi à notre administration d'ouvrir davantage nos portes aux chercheurs d'emploi en situation de handicap. Cette adhésion permet à notre administration de bénéficier de nombreux avantages (accès aux listes de candidats, tarifs préférentiels aux événements, conseils, suivi sur long terme dans le cadre d'un recrutement,...).

Ladite adhésion a été approuvée par le Conseil communal en séance du 26/06/2023.

La Charte DiversiCom propose un socle de valeurs à respecter dans le cadre d'une politique de recrutement ouverte aux personnes en situation de handicap et centrée sur la valorisation des compétences individuelles. Elle invite l'employeur à mettre en place de nouvelles pratiques, en y associant l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires.

Pour rappel, DiversiCom est une asbl qui se donne pour mission de promouvoir la diversité au travail et de faciliter la mise à l'emploi des personnes handicapées sur base de leurs compétences. La responsable du service des Ressources Humaines ainsi que la manager Diversité du service de la Gestion des Ressources Humaines ont eu l'occasion de participer au Job Day organisé par DiversiCom, en décembre 2022 et octobre 2023, permettant ainsi la rencontre de divers candidats potentiels et d'entamer ainsi une étroite collaboration avec ladite asbl. Depuis cette rencontre, celle-ci s'est fortement renforcée ; des stages découverte ont, entre autre, été proposés à des chercheurs d'emploi en situation de handicap et un contrat à durée indéterminée est octroyé, avec effet à janvier 2024, à un candidat proposé par ladite asbl.

En outre, également afin d'aboutir aux objectifs des actions proposées en matière de sensibilisation des membres du personnel à la diversité et à l'inclusion, mais aussi en matière de formation des jurys de sélection à la question de la non-discrimination à l'embauche, le Collège a approuvé la participation des membres du Comité de Direction à une formation intitulée Diversité, équité et inclusion, en novembre 2023.

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'identifier les préjugés inconscients, d'être conscient des micro-agressions et de pouvoir les atténuer. Ceci dans le but de libérer les équipes et l'institution des stéréotypes et de la discrimination au profit de la communication à travers toute la diversité.

Enfin, le nouveau site internet sera mis en place en novembre 2023 et pourra être utilisé par des personnes en situation de handicap(s) – (Any Surfer).

5. MODIFICATION DU STATUT ADMINISTRATIF ET PÉCUNIAIRE DU 26 JUIN 2023

Lors de sa séance du 15/06/2023, le Collège a pris connaissance des principales modifications à apporter au statut du personnel détaillées et a décidé de soumettre ce projet au Conseil communal.

Suite au groupe de travail organisé avec les syndicats le 19/06/2023 par Mme Jennifer MORREN, responsable du service de la G.R.H., et à la négociation syndicale du 20/06/2023, les modifications suivantes ont été approuvées par le Conseil communal du 26/06/2023.

CADRES, CONDITIONS DE PROMOTION ET DE RECRUTEMENT GENERALITES

Chaque membre du personnel peut participer aux examens organisés par la commune, quel que soit son statut (contractuel, définitif, stagiaire). La participation d'un membre du personnel aux examens de promotion est toutefois limitée aux examens donnant accès au niveau directement supérieur à celui de l'agent. La participation aux examens donnant accès aux fonctions d'encadrement (code 4) est réservée aux agents nommés à titre définitif.



A. SERVICES ADMINISTRATIFS

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES (A 7)

L'emploi de directeur des ressources humaines est réservé aux ressortissants belges. Ce grade est accessible par voie de recrutement et/ou de promotion.

Les objectifs à atteindre sont définis par l'article 70 de la NLC.

Recrutement

Conditions générales

- âge minimum : 30 ans à la date de la clôture de l'appel public ou et minimum 5 ans d'expérience en GRH Ressources Humaines ;
- être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- se soumettre à un examen médical dont le résultat devra être favorable ;
- les lois sur l'emploi des langues en matière administrative sont d'application ;
- satisfaire au programme d'examen repris dans le présent statut.

Conditions de diplôme

- master, avec ou sans qualification complémentaire, d'une université belge y compris les écoles annexées à ces universités ou par les établissements y assimilés par des dispositions légales ou réglementaires et à condition que les études aient été suivies comportent au moins 4 années dans les secteurs suivants :
 - » sciences du travail ;
 - » sciences psychologiques ;
 - » gestion des ressources humaines ;
 - » tout diplôme équivalent ou supérieur, mais uniquement dans l'orientation ou la spécialisation concernée.

Promotion

Ce grade est accessible, par voie de promotion, aux agents nommés à titre définitif titulaires au minimum du grade de chef de division (A5) et : par voie de promotion, aux agents nommés à titre définitif

- titulaires d'un des diplômes exigés en cas de recrutement pour ce grade ou qui comptent 5 ans d'ancienneté dans le niveau A et minimum 5 ans d'expérience au service de la gestion des ressources humaines ;
- qui n'ont pas fait l'objet d'évaluation défavorable les 5 dernières années.

Les lois sur l'emploi des langues en matière administrative sont d'application.

RECEVEUR COMMUNAL (A 10)

L'emploi de receveur communal est réservé aux ressortissants belges.

Cet emploi peut être conféré :

1. Par voie de promotion ou par mandat à un candidat interne

Ce grade est accessible aux agents nommés à titre définitif titulaires au minimum du grade de chef de division qui n'ont pas fait l'objet d'évaluation défavorable les 5 dernières années et qui ont satisfait à l'examen de recrutement organisé par la commune dont le programme est repris dans le présent statut. La personne sera désignée au terme d'un entretien oral qui sera organisé en interne par un jury désigné par le Collège des bourgmestre et échevins dont la majorité des membres est extérieure à l'autorité communale. Les lois sur l'emploi des langues en matière administrative sont d'application.

Si le grade de receveur communal est conféré par mandat, les objectifs à atteindre sont définis par l'article 136 de la NLC.

Le receveur aura comme objectif d'assurer toutes les missions et d'exercer les compétences qui lui sont assignées par la Nouvelle Loi Communale telle que modifiée par l'ordonnance du 05/03/2009. Les évaluations telles que prévues par cette ordonnance se feront par rapport au degré d'exécution de ces dispositions.

SECRETAIRE COMMUNAL (A 11)

L'emploi de secrétaire communal est réservé aux ressortissants belges.

Cet emploi peut être conféré

1. Par voie de promotion ou de mandat à un candidat interne

Ce grade est accessible aux agents nommés à titre définitif titulaires au minimum du grade de chef de division qui n'ont pas fait l'objet d'évaluation défavorable les 5 dernières années. et qui ont satisfait à l'examen de recrutement organisé par la commune dont le programme est repris dans le présent statut. La personne sera désignée au terme d'un entretien oral qui sera organisé en interne par un jury désigné par le Collège des bourgmestre et

échevins dont la majorité des membres est extérieure à l'autorité communale. Les lois sur l'emploi des langues en matière administrative sont d'application.

PERSONNEL DE NIVEAU E – Ouvrier(ère) Auxiliaire

Conditions générales

satisfaire à l'examen organisé par la commune dont le programme est repris dans le présent statut.

Ce personnel pourra être nommé après 15 ans 10 ans d'ancienneté moyennant une évaluation favorable de la hiérarchie. La réussite de l'examen organisé par la commune pour le grade d'ouvrier auxiliaire. Au maximum un tiers des emplois de ce cadre pourra être occupé par du personnel nommé.

H. PERSONNEL DE SERVICE DES ECOLES ET DU CENTRE D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Niveau	Dénomination	Cadre
E	Ouvrier(ère) auxiliaire (E1/3) Personnel de service	En fonction de la population scolaire et des besoins.

PERSONNEL DE NIVEAU E – Ouvrier(ère) Auxiliaire

Conditions générales

Satisfaire à l'examen organisé par la commune dont le programme est repris dans le présent statut.

Ce personnel pourra être nommé après 15 ans 20 ans d'ancienneté et sous réserve d'une évaluation favorable, moyennant la réussite de l'examen organisé par la commune pour le grade d'ouvrier auxiliaire. Au maximum un tiers des emplois de ce cadre pourra être occupé par du personnel nommé.

I. SECRETAIRES D'ECOLE, MONITRICES SCOLAIRES ET SURVEILLANT(E)S DU REPAS DE MIDI

A. Ecoles du régime linguistique français

Niveau	Dénomination	Cadre
D	Adjoint(e) administratif(ve) Moniteur(trice) (D1/3)	En fonction de la population scolaire et des besoins
D	Adjoint(e) administratif(ve) Surveillant(e) du repas du midi (D1/3)	En fonction de la population scolaire et des besoins
C	Assistant(e) administratif(ve) Secrétaire d'école (C1/3)	7 temps plein

Les emplois d'adjoint(e)s administratifs(ves) et d'assistant(e)s administratifs(ves) peuvent être répartis entre plusieurs personnes par emploi. Les emplois de surveillance du repas peuvent être occupés par des enseignants qui ne sont pas repris dans la Charte sociale.

B. Ecoles du régime linguistique néerlandais

Niveau	Dénomination	Cadre
D	Adjoint(e) administratif(ve) Moniteur(trice) scolaire (D1/3)	En fonction de la population scolaire et des besoins
	Adjoint(e) administratif(ve) Surveillant(e) du repas du midi (D1/3)	En fonction de la population scolaire et des besoins
C	Assistant(e) administratif(ve) Secrétaire d'école (C1/3)	1 temps plein

Les emplois d'adjoint(e)s administratifs(ves) peuvent être répartis entre plusieurs personnes par emploi.

Disposition transitoire

Les moniteurs(trices) scolaires en service au 01/01/2023 qui ont satisfait à l'examen de recrutement d'adjoint administratif organisé par la commune en 2021 et exercent les fonctions de secrétaire d'école, pourront être nommé(e)s en qualité d'adjoint(e) administratif(ve) dans les emplois de secrétaire d'école vacants au cadre. Ils/elles continueront à bénéficier du barème de traitements afférent à leur grade.



6. IMPLÉMENTATION D'UN NOUVEAU LOGICIEL RH (HRA - SOPRA)

En vue de moderniser la Gestion des Ressources Humaines et d'atteindre ses objectifs à long terme, le service implémente, depuis septembre 2018, un nouveau logiciel de Ressources Humaines intitulé HRA (fournisseur Sopra).

En janvier 2019, le service a donc changé de logiciel de paie (passage du fournisseur Civadis au fournisseur Sopra).

Il est à noter que, outre le service de la G.R.H., les services de la Recette et de l'Enseignement-crèches sont également concernés par ce changement étant donné que le premier service se charge de la liquidation finale des traitements et que le second gère les dossiers du personnel des écoles et des crèches à charge de la commune et se charge donc du calcul des traitements y relatif.

Outre le module purement payroll, les modules de GTA (Gestion du Temps et des Absences), de formations et d'évaluations seront mis en place dans le courant de l'année 2024.

Enfin, un module intitulé Self service (GP4YOU) a été proposé aux travailleurs début 2023 afin qu'ils puissent gérer leurs demandes de gestion de leurs données individuelles (compte bancaire, adresse, enfants à charge, ...) directement via la plateforme Sopra.

Ce module permet également de consulter les fiches de paie en ligne, ce qui engendre une économie importante de papier pour l'administration communale (plus d'impressions de fiches de paie papier pour le personnel administratif). Dès 2024, le personnel ouvrier, des écoles et des crèches aura également accès à ce module.

Par ailleurs, le service de la G.R.H. travaille actuellement, en collaboration avec le fournisseur Sopra, à la mise en place de deux modules suivants :

- le module Formations ;
- le module Evaluation.

Ces deux modules visent à améliorer les pratiques du service dans le cadre de la gestion des ressources humaines. L'objectif du module formations est de faciliter les

demandes des agents et de permettre une rapidité de traitement. Un catalogue de formation sera également mis à leur disposition.

Quant au module évaluation, celui-ci permettra une gestion assidue des évaluations par les chefs de service.

Cette modernisation permettra, à terme, un gain de temps tant pour les travailleurs, en ce compris les chefs de service, que pour les gestionnaires RH, ce qui permettra au service de se consacrer davantage aux RH dites organiques.

7. GESTION DE L'ABSENTÉISME

Afin de gérer de façon efficace l'absentéisme de ses travailleurs, le service effectue annuellement des statistiques permettant de garder un aperçu général sur la gestion de l'absentéisme.

Service Gestion des Ressources Humaines - Cellule Formations

1. ORGANISATION DE LA CELLULE

Dépendante du service de la Gestion des ressources humaines (G.R.H.), la cellule Formations occupe deux agents à mi-temps pour répondre aux attentes et demandes en matière de formation du personnel de l'administration.

Depuis le mois d'avril, une aide supplémentaire à la gestion administrative (1/3 temps) est assurée par un agent mis à disposition par le CPAS (article 60).

Pas moins de 150 rapports ont été soumis à l'approbation du Collège des bourgmestre et échevins.

La cellule collecte les données liées aux formations dispensées et deux bibliothèques ne cessent d'être alimentées. La première, à disposition du personnel sur le serveur AC_public de l'administration, reprend la documentation, triée par thèmes, relative aux formations suivies. Une seconde reprend les informations utiles des différents organismes organisateurs et permet donc aux membres de la cellule de guider les agents des services dans leurs recherches de formation. La cellule œuvre à élargir les catalogues de formations, en rencontrant de nouveaux partenaires pour proposer un éventail de formation plus étoffé, toutes thématiques confondues.

Un nouveau logiciel de ressources humaines (HRa - fournisseur Sopra) a été implémenté en septembre 2018 en vue de moderniser le service de la Gestion des ressources humaines. En plus du module dédié à la gestion de la paie des agents, l'application GP4YOU a été déployée. Cette dernière application permet aux agents de l'administration de modifier leurs données administratives par le biais d'un processus guidé. Les demandes sont, en effet, envoyées et traitées par flux électronique.

L'objectif de la cellule Formation est de déployer prochainement ladite application afin d'offrir aux agents la possibilité d'introduire leur demande de formation via un processus guidé. Cela aboutira à la simplification de la gestion administrative ainsi qu'un gain de temps dans le traitement des demandes de formation.

La cellule Formations utilisera aussi l'outil consacré au budget des formations offert par ledit logiciel afin de disposer d'un meilleur suivi et une bonne gestion des coûts engagés.

Enfin, la cellule étudie l'opportunité d'offrir au personnel des formations en distanciel, via une plateforme numérique. Ce système pourrait s'avérer avantageux, notamment par le biais de la suppression des déplacements pour se rendre à une formation et en publiant en ligne les supports écrits.

La société Goodhabitiz, travaillant d'ores et déjà avec d'autres administrations, a été approchée.

2. LE PLAN DE FORMATIONS 2023-2025

En février 2023, une enquête a été diffusée auprès des agents communaux permettant l'élaboration d'un Plan de formations en adéquation avec les attentes et les besoins du personnel. La collecte de ces informations avait pour objectif de créer un Plan de formations en lien avec la stratégie de l'administration et de créer un équilibre entre les besoins individuels, collectifs et institutionnels.

Ce sondage a abordé les trois axes suivants :

1. définir les besoins en matière de formation (individuels et collectifs) ;

2. suggérer des thématiques pour l'organisation des futurs midis de réflexion ;

3. sonder l'intérêt des agents (par service) à participer à un team building (cohésion d'équipe).

Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'un rapport présenté aux membres du CoDir, ce qui a permis de planifier plusieurs entretiens entre la cellule Formation et les chefs de service intéressés.

Le Plan de formations 2023-2025 a donc été élaboré sur la base des résultats de ladite enquête.

De nouveaux axes, repris ci-dessous, composent désormais le Plan de formations.

Formations linguistiques

Il a été constaté que les tables de conversation en néerlandais rencontrent une forte demande de la part des agents communaux. La mise en place de ces tables de conversation a donc été mise en place dès septembre 2023..

Formations organisées par le personnel interne

Des formations flash verront le jour afin de présenter ou représenter différentes procédures internes, ou outils en matière de gestion du travail au sein de l'administration, par le biais de support sous le format de "capsule" (video, screen). L'élaboration de premières formations flash est en cours.

Plan diversité

Former les jurys de sélection à la non-discrimination à l'embauche, former le service Prévention à la législation anti-discrimination, développer une politique de formation pour les fonctions peu qualifiées.

Les différentes actions du plan se réalisent et évoluent au cours de celui-ci.

Team building

L'objectif principal du teambuilding est de renforcer le sentiment de bien-être des travailleurs et la cohésion d'équipe. La mise en place de ce projet est actuellement en cours.

Prévention et bien-être au travail

Le bien-être est un axe essentiel du plan triennal de formations.

Au vu de la demande importante en la matière de la part des agents, des ateliers de coaching et de bien-être au travail (gestion du stress, de l'agressivité, des priorités, de la cohésion d'équipe,...) sont organisés et ce en étroite collaboration avec notre coach interne, le SIPP et le SEPP (Cohezio).

3. FORMATIONS OBLIGATOIRES

Selon le statut administratif et pécuniaire, une des formations obligatoires est la formation initiale « agent entrant en service », organisée par l'ERAP. Elle porte notamment sur les missions communales, la gestion des ressources humaines et les finances locales. Elle inclut un volet déontologique. Etant obligatoire, aucune dérogation n'est possible, les absences pour congés ou raisons de services ne sont pas acceptées.

De plus, cette formation n'est pas dispensée en cas d'engagement de membres du personnel avec un contrat de travail de moins de 12 mois.

Au total, 32 agents ont été inscrits à la dite formation organisée par l'ERAP.

4. FORMATIONS CONTINUES

Pour rappel, **la formation continuée** est définie comme suit dans le statut administratif et pécuniaire :

« La formation continuée permet aux agents de développer les compétences liées à leurs missions. Sans préjudice de l'alinéa 2, cette formation est obligatoire pour tous les agents à concurrence **d'au moins dix journées par période d'évaluation**. Si la période d'évaluation est réduite à un an, au moins six journées de formation continuée sont organisées. »

a. Préparation aux épreuves linguistiques SELOR

En 2022, 18 agents se sont inscrits à ladite formation. Un appel à candidature a été lancé par la cellule à l'attention principalement des agents nouvellement entrés en service pour la session 2023. Sept agents ont été inscrits pour le premier semestre.

Ladite formation a pour objectif d'aider les agents des cadres statutaire et contractuel, administratif et technique, à se préparer au mieux à l'examen linguistique néerlandais ou français organisé par le SELOR.

Cette formation, dispensée par l'ERAP, est subsidiée par la Région, la Cocom et l'ERIP et est destinée aux agents des communes, des CPAS et des zones de police. Elle est gratuite, moyennant un taux de présence de 75 % minimum.

Elle constitue un réel avantage pour les agents et leur offre des possibilités d'évolution de carrière.

b. Langues des signes

Une formation en langue des signes « niveau avancé » est suivie par les agents de différents services depuis 2015 auprès du Cree asbl.

Depuis décembre 2021, les groupes « niveau débutant » ont fusionné en un seul groupe.

Pour information, la formation en langue des signes a une durée de 60 heures par année (10 jours de 6 heures).

c. Permis de conduire C

Pour rappel, une avance de 1.500 EUR est accordée à chaque agent passant le permis C ou le permis CE (remboursable en cas d'échec).

Il s'est avéré que le coût supporté par les agents après le paiement de cette avance reste élevé.

Le coût complémentaire, à charge des agents, est estimé à 500 voire 1.000 EUR.

Dès lors, en novembre 2022, le Collège a marqué un accord de principe sur la prise en charge des frais résultant des cours en vue de l'obtention du permis C **dans sa totalité** (avance de l'entièreté des frais) tout en précisant l'application de la clause d'écolage reprise dans le statut administratif et pécuniaire qui prévoit ce qui suit: " Le remboursement sera également demandé si l'agent démissionne de ses fonctions dans un délai de 3 ans après l'obtention du diplôme ". En cas d'échec à l'examen, l'agent sera tenu de rembourser la somme avancée à l'administration.

Suite à ce nouvel accord de principe, la cellule Formations a reçu 14 nouvelles demandes de passation de permis (6 demandes pour le permis BE et 8 demandes pour le permis C). Ces demandes seront traitées de manière étalée sur les budgets 2023 et 2024.

En matière de formations CAP, l'administration a pris la décision de ne plus l'organiser pour tous les chauffeurs détenant le permis C. Compte tenu de la modification de l'article 4, § 1er de l'Arrêté Royal du 4 mai 2007, les chauffeurs chargés du transport de marchandises **sont dispensés du CAP mais pas les chauffeurs chargés**

du transport de personnes. En effet, l'article 4 de l'arrêté précité précise que l'aptitude professionnelle (CAP) ne s'applique pas aux conducteurs « des véhicules utilisés pour le transport non commercial de voyageurs ou de marchandises ». Les chauffeurs de camion de notre administration ayant le permis C sont donc dispensés de suivre la formation afin de maintenir la validité du CAP tous les 5 ans.

En ce qui concerne les chauffeurs de bus, le transport de personnes par la commune pourrait être interprété comme une activité commerciale dès lors qu'il fait en quelque sorte concurrence aux sociétés de transport privées. La condition pour qu'il y ait dispense n'est donc plus rencontrée.

Seuls les chauffeurs de bus sont concernés par la formation CAP.

d. Gardiens de la paix

Depuis septembre 2017, une nouvelle procédure a été mise en place concernant l'inscription des gardiens de la paix et des gardiens de la paix constatateurs à la formation initiale. En effet, les agents concernés ont l'obligation de remettre les documents demandés par l'ERAP (extrait de casier judiciaire, copie de carte d'identité, copie du diplôme) en main propre, dans le but de respecter la vie privée de l'agent. Ce n'est qu'après l'acceptation du dossier par l'ERAP que la cellule Formations est mise au courant du suivi de la demande et peut intervenir si nécessaire dans la procédure d'inscription. La loi du 30 juillet 2018 a modifié ladite procédure. Depuis le 1er octobre 2019, chaque gardien de la paix doit réussir l'examen. L'arrêté d'exécution décrivant la procédure doit toutefois encore être approuvé et publié. A titre informatif, un agent qui a été inscrit à la formation de base des gardiens de la paix en 2017 et qui n'a pas réussi un module s'est vu octroyé la possibilité par l'ERAP de ne repasser que le module échoué selon l'ancienne procédure. Il ne doit donc pas repasser toute la formation de base, ce qui serait relativement chronophage.

Désormais, les aspirants gardiens de la paix doivent passer, préalablement à leur engagement, un examen psychotechnique organisé par le Selor afin de vérifier s'ils répondent au profil souhaité pour la fonction.



5. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Pour rappel, la **formation professionnelle** est définie comme suit dans le statut administratif et pécuniaire :

« La formation professionnelle permet aux agents d'évoluer dans leur carrière de par l'élargissement de leurs compétences.

La durée minimale des formations professionnelles est fixée par niveau et par an comme suit :

- 30 heures pour le niveau E ;
- 75 heures pour le niveau D ;
- 100 heures pour les niveaux C, B et A.

La formation professionnelle est suivie en dehors des heures de travail et volontairement, moyennant l'accord du Collège des bourgmestre et échevins. **Elle doit être en lien direct avec la fonction exercée.** »

A titre informatif, un agent était inscrit à l'année académique 2022/2023 en Cycle de base en Management communal (dernière année) et a réussi ladite formation avec fruit.

Pour rappel, suite à une réflexion sur ses priorités et les ressources budgétaires qu'elle leur allouait, l'ERAP a décidé de ne plus poursuivre le financement du Cycle de base en Management public local, dont le coût actuel de ces études s'élève à 1.516.226 EUR.

Vu le retrait de cette formation, les agents souhaitant suivre une formation professionnelle peuvent désormais s'inscrire personnellement à une formation professionnelle certifiante, telle qu'un bachelier ou master en administration publique et/ou gestion publique, ces cursus existant en cours du soir et/ou en horaire décalé. Ces formations professionnelles permettent, outre la carrière accélérée et l'accès à une fonction de niveau A, de bénéficier d'un congé d'études proportionnel au volume horaire annuel de sa formation.

6. PRIMES POUR CONNAISSANCES DE LANGUES ÉTRANGÈRES

En matière de tests linguistiques, en application du statut administratif et pécuniaire, une prime pour connaissance des langues étrangères est octroyée au personnel administratif, technique et ouvrier ainsi qu'au personnel non enseignant des écoles et des crèches, en contact avec le public. Ladite prime étant liée aux spé-

cificités de la fonction exercée, les chefs et directeurs de services font, pour leur service, le relevé des postes nécessitant la connaissance de langues étrangères. Le changement d'affectation ou de service peut donc entraîner la suppression de la prime. Les langues concernées sont : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien, le chinois, la langue des signes, le polonais et l'arabe. Actuellement, 323 primes sont octroyées mensuellement aux agents ayant réussi lesdits examens de langue. Pour chacune des langues retenues, la prime s'élève à 250 EUR par an à l'indice 138,01 (cf. : statut administratif et pécuniaire).

Suite au retrait inattendu de l'ULB dans notre collaboration de longue date, il a été malaisé pour la cellule de tenir ses engagements en matière de planning pour l'organisation des examens de langue, initialement prévus en septembre 2023. La cellule a tout mis en œuvre pour pouvoir proposer des examens avant la fin de l'année 2023. L'asbl CLL a finalement été retenue pour dispenser lesdits examens.

7. MIDI DE RÉFLEXION

Un midi de réflexion sur la thématique de la « Sobriété numérique » a été organisé.

Les participants ont pu assister à une présentation des différentes sources d'impacts de nos produits et services numériques, et découvrir les solutions et bonnes pratiques à mettre en place, pour les organisations comme pour les utilisateurs/utilisatrices.

42 agents s'y sont inscrits. Concrètement, 36 agents étaient présents à ladite rencontre.

Suite à cette conférence et afin de s'engager encore davantage vers le numérique responsable, le Conseil a approuvé, en séance du 26/06/2023, la signature la Charte Numérique Responsable proposée à l'initiative de l'Institut Belge du Numérique Responsable (ISIT-BE).

8. DEMANDES DE FORMATION DIVERSES

a. Formations en sécurité BA4 / BA5

Depuis avril 2023, la cellule Formations travaille en étroite collaboration avec le SEPP (Cohezio) qui propose un large panel de formations.

b. Formations en compétences comportementales, communication assertive, non violente

Pour n'en évoquer qu'une seule, il y a lieu de mentionner la formation « Développer la confiance en soi » organisée par l'ERAP.

Cette formation a connu un grand succès. En effet, plus d'une dizaine d'agents s'y sont inscrits.

La confiance en soi est l'un des fondements de l'épanouissement personnel et professionnel. Avoir confiance en soi au travail, c'est avoir confiance en ses compétences, en sa capacité à accomplir un travail donné. C'est le meilleur moyen de gagner la confiance de ses collaborateurs. Un agent qui manque de confiance en lui a tendance à se dévaloriser, à sous-estimer ses capacités, à fuir les tâches complexes. Il donne ainsi l'impression à son équipe de chercher à se décharger de son travail. Cela peut conduire à un déséquilibre dans la répartition des tâches au sein d'un service et donc à des conflits interpersonnels.

La cellule œuvre à l'élaboration d'ateliers et de conférences en interne sur différentes axes de la thématique en lien avec le développement personnel, tels que la prévention burn-out et la communication assertive et efficace.

Un nouvel agent suit désormais la formation Personne de confiance afin de renforcer l'équipe en place. Cet agent travaille également en qualité de coach interne au sein du SIPP et propose des coachings et des ateliers collectifs en matière de cohésion d'équipe.

c. Formations en gestion d'équipe

Au total, 37 agents se sont inscrits à la formation à l'évaluation dont 10 agents du cadre ouvrier et 27 agents du cadre administratif.

Pour rappel, l'ordonnance du 27 février 2014 fournit un cadre légal au processus d'évaluation du personnel des communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour les chefs d'équipe, la préparation et la conduite des différents types d'entretiens demandent une connaissance des dispositions légales et la maîtrise de compétences spécifiques que la présente formation entend couvrir. Ce processus d'évaluation, envisagé comme un cycle,

s'inscrit dans une vision de ressources humaines favorisant le développement des compétences, la motivation du personnel, la performance et la qualité du service public.





Service GRH – Emploi

1. MISSIONS

La division Emploi fait partie du service de la Gestion des ressources humaines.

Ses missions s'articulent autour de deux volets :

- Le recrutement du personnel contractuel pour l'administration communale et la gestion des candidatures spontanées ;
- L'accompagnement des chercheurs d'emploi locaux (en abrégé CE).

Au 30/09/2023, les missions de la division sont assurées par une auxiliaire administrative (niveau E), un adjoint administratif (niveau D), une secrétaire administrative (niveau B). Un conseiller adjoint (niveau A) coordonne l'équipe.

2. SÉLECTION ET RECRUTEMENT DU PERSONNEL CONTRACTUEL

La division réceptionne et gère les candidatures spontanées adressées à l'administration communale.

La base de données interne, qui a été améliorée, permet une recherche aisée des candidats sur base de plusieurs critères (niveau d'études, profil, compétences, ...) et l'ajout de documents électroniques pour chaque dossier (CV, lettre de motivation, diplôme, attestation, ...).

Au 30/09/2023 1018 dossiers de candidatures spontanées, dont 61 étudiants, sont reprises dans la base de données interne de la division. Ce chiffre est en constante évolution. Certains dossiers archivés sont réactivés à la demande des chercheurs d'emploi.

Le processus de recrutement d'un nouveau membre du personnel contractuel s'établit comme suit :

- Rédaction d'une offre d'emploi sur base de la demande du service et de la description de fonction du poste
- Validation de cette offre par le service demandeur
- Publication et diffusion de l'offre : Actiris, site Internet communal, LinkedIn, sites spécialisés, diffusion auprès des hautes écoles ou universités,...
- Transmission des candidatures reçues au service demandeur
- Sélection d'un candidat et suivi de l'engagement par le service GRH

Les services communaux ont également fait appel à 19 étudiants répartis de la manière suivante : 4 pour le stade, 10 pour la voirie, 1 pour la Prévention, 4 pour la voirie.

3. ACCOMPAGNEMENT DES CHERCHEURS D'EMPLOI LOCAUX

La division accompagne les chercheurs d'emploi locaux dans le cadre des services proposés par la Maison de l'Emploi de Woluwe-Saint-Lambert. Cette structure, coordonnée par Actiris, permet de regrouper au niveau local les partenaires qui accompagnent les chercheurs d'emploi.

A Woluwe-Saint-Lambert, la Maison de l'Emploi regroupe l'antenne d'Actiris, l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE), l'Atelier de Recherche Active d'Emploi (ARAE) de l'asbl Wolu-Services, le « contact entreprises » de cette même asbl et le service « insertion professionnelle » du CPAS.



A l'exception du CPAS, les services précités sont regroupés dans le même bâtiment depuis avril 2019.

A. MISSIONS SPÉCIFIQUES

Services aux employeurs locaux : aide à la recherche de candidats pour les postes proposés, en utilisant la base de données interne ;

- Gestion des subsides liés à la Maison de l'Emploi (projet local, projet inter-Maisons de l'Emploi, projets spécifiques) ;
- Participation aux échanges avec les partenaires de la Maison de l'Emploi (comité de pilotage, rencontres partenaires,...) ;
- Organisation des activités du projet local et participation à d'autres projets (inter Maisons de l'emploi, ...)
- Permanences au Guichet social : accompagnement des chercheurs d'emploi qui se présentent aux permanences (aide à la recherche d'emploi, de formation, de stage, réorientation vers d'autres services,...)

B. ACTIVITÉS DU PROJET LOCAL

Chaque année, la division gère le subside « projet local » alloué par Actiris.

Le projet local 2022 a fait l'objet de deux conventions de partenariat avec Actiris pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 et est subsidié à hauteur de 17.569,67 EUR.

Le projet prévoit l'organisation de plusieurs actions en lien avec les objectifs fixés par la convention, tels que le Parcours vers l'Emploi et la Semaine de l'Emploi.

Parcours vers l'Emploi

Ateliers, conférences et activités permettant aux chercheurs d'emploi de se préparer aux différentes étapes de leur recherche, avec pour finalité la rencontre avec des employeurs potentiels lors de la Semaine de l'Emploi.

Voici les différentes activités proposées durant l'édition 2022 (octobre – novembre) :

Date	Activité	Lieu	Nbr Hommes	Nbr Femmes	Age Moyen	Nbr total	Commune	Hors commune	Total cumulé
Durant tout le parcours	Rencontre avec une conseillère emploi	Maison Emploi	7	7	41	14	14	0	8
03/10/22	Atelier Soft Skills	Maison Emploi	1	1	29	2	2	0	0
04/10/22	Atelier Activ'Jump	Maison Emploi	2	5	44	7	6	1	0
06/10/22	Atelier votre entretien d'embauche en totale confiance	Maison Emploi	3	4	36	7	6	1	4
07/10/22	Atelier Bien organiser votre recherche emploi	Maison Emploi	4	5	46	9	9	0	3
07/10/22	Séance info Cosearching	Salle des conférences	2	2	42	4	4	0	1
10/10/22	Séance info le travail en intérim	Maison Emploi	4	5	42	9	8	1	5
11/10/22	Séance info formules pour entreprendre à moindre risque	Maison Emploi	4	9	46	13	13	0	5
12/10/22	Atelier Babbel Café	Maison Emploi	1	4	60	5	5	0	0
13/10/22	Atelier Entretien d'embauche en totale confiance	Maison Emploi	3	4	38	7	7	0	3
14/10/22	Séance info Outplacement	Maison Emploi	0	8	55	8	7	1	6
17/10/22	Atelier Soft Skills	Maison Emploi	2	0	22	2	2	0	1
18/10/22	Atelier bien organiser votre recherche d'emploi	Maison Emploi	2	4	46	6	6	0	4
19/10/22	Atelier Attitudes et comportement professionnel	Château Malou	4	8	45	12	10	2	7
19/10/22	Simulation d'entretien d'embauche	Château Malou	7	12	43	19	17	2	17
20/10/22	Séance info L'indépendant complémentaire	Maison Emploi	2	7	46	9	8	1	8
		Totaux	48	85	42,56	133	124	9	72

Sur les 72 personnes ayant participé à une ou plusieurs activités (1 CE peut s'inscrire à plusieurs activités), 65 étaient des chercheurs d'emploi différents.

Semaine de l'Emploi

La semaine de l'emploi 2022 a été organisée du lundi 7 au jeudi 10/11/2022.

Lundi 7 novembre : pré-Jobday au théâtre Wolubilis, de 10h30 à 15h.

Les offres d'emploi des employeurs présents lors du Jobday étaient affichées dans le hall du théâtre, pour permettre aux chercheurs d'emploi d'en prendre connaissance la veille du Jobday et de préparer leur rencontre avec les employeurs.

164 offres d'emploi étaient proposées par les employeurs ayant décidé de participer au Jobday.

Plusieurs intervenants, en lien avec l'accompagnement des chercheurs d'emploi, étaient également présents : Actiris, Duo4aJob (tutorat), Team4Job (mentorat), Werkwinkel Brussel et Wolu-Services (RAE).

286 chercheurs d'emploi se sont rendus au pré-Jobday.

Mardi 8 novembre : Jobday au théâtre du Wolubilis, de 13h30 à 16h30.

28 employeurs s'étaient inscrits au Jobday. Suite à des désistements, 21 entreprises étaient présentes physiquement le 09/11/2022 :

Employeur	Présence	Nbre offres proposées	Nbre candidats rencontrés sur place	Nbre candidats à revoi
Administration communale WSL	Oui	5	30	5
Aspria	Oui	5	40	2
Aviato	Non	9	Pas présent	s.o.
Aylin	Oui	1	15	2
Capoue	Oui	2	10	3
Cliniques St-Luc	Oui	6	60	12
Colruyt Group	Oui	7	20	5
CPAS WSL	Oui	5	30	6
CPAS BXL	Non	5	Pas présent	s.o.
Daoust	Oui	7	Pas communiqué	Pas communiqué
La Défense	Oui	7	40	5
Exaris	Oui	6	20	5
Fi Engineering	Oui	6	Pas communiqué	Pas communiqué

Magabel	Oui	1	20	Pas communiqué
Maison Dandoy	Non	4	Pas présent	s.o.
Manpower	Oui	7	50	20
Protection Unit	Oui	7	30	15
Ramada Brussels	Oui	3	10	1
Securitas	Non	7	Pas présent	s.o.
Serco	Oui	7	25	8
Sibelga	Oui	11	40	16
Start People				
(BPost)	Non	2	Pas présent	2
Stib	Non	8	Pas présent	
Tempo-Team	Oui	8	57	10
Travaillerpour.be	Oui	9	30	Via Selor
Vivaqua	Non	1	Pas présent	3
Woluwe Shopping	Oui	14	40	5
Zone de Police Montgomery	Oui	4	15	4
	Totaux	164	582	129

Concernant les 7 sociétés absentes, les cv des chercheurs d'emploi intéressés par les postes proposés leur ont été transmis juste après le Jobday.

298 chercheurs d'emploi se sont rendus au Jobday 2022.

Une courte enquête « à chaud » a été directement réalisée à l'issue de l'événement, tant pour les chercheurs d'emploi que pour les employeurs.

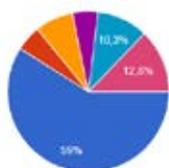
Sur les 298 chercheurs d'emploi présents, 39 ont répondu à l'enquête réalisée au moyen d'un questionnaire en ligne : un code QR leur permettait d'accéder au questionnaire.



Question 1

Comment avez-vous eu connaissance de cet événement ?
39 réponses

Copier

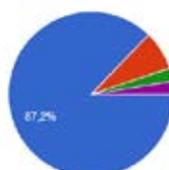


- Email Actiris
- Partenaires de la Maison de l'Emploi (Azas, CPAS, ...)
- Antenne Actiris de Woluwe
- Spot radio NLU
- Réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook)
- Service Emploi de Woluwe
- Bouche à oreille

Question 2

Dans quelle catégorie vous trouvez-vous actuellement ?
39 réponses

Copier

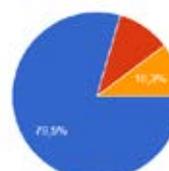


- Chercheur d'emploi (ne travaille pas)
- Chercheur d'emploi (travaille à temps partiel)
- Étudiant
- Travaille à temps plein
- Étrange question

Question 3

Avez-vous trouvé de l'intérêt pour une ou plusieurs offres d'emploi ?
39 réponses

Copier

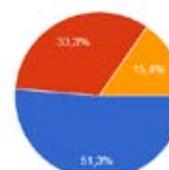


- Oui et j'ai postulé/je vais postuler
- Non
- Non, mais j'ai/je vais postuler en candidature spontanée

Question 4

L'activité a-t-elle répondu à vos attentes ?
39 réponses

Copier

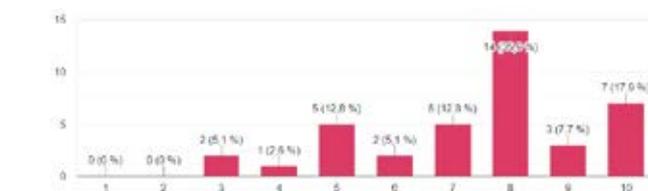


- Oui
- Partiellement
- Non

Question 5

Voire appréciation globale de l'activité
39 réponses

Copier



De 1 = pas terrible à 10 = génial.

Mercredi 9 novembre : séance d'information sur les métiers durables, à la Maison de l'Emploi, de 10h à 12h. Une séance d'information a été proposée en collaboration avec la Mission locale d'Ixelles et portant sur les emplois liés à l'économie circulaire.

L'objectif était de faire connaître ces métiers aux chercheurs d'emploi et de les aider à ancrer leur projet professionnel dans ces emplois d'avenir.

6 chercheurs d'emploi ont suivi cette séance d'information.

Jeudi 10 novembre : séance d'information sur le travail dans l'horeca, à ma Maison de l'Emploi, de 10h à 12h. Cette séance d'information, proposée également en collaboration avec la Mission locale d'Ixelles, visait à permettre aux chercheurs d'emploi de mieux connaître les spécificités de ce secteur : canaux de recrutement, flexi-jobs,...

L'activité a été annulée suite à une grève des transports. Aucun chercheur d'emploi n'a donc suivi cette séance d'information.

C. ACTIVITÉS INTER-MAISONS DE L'EMPLOI

Depuis plusieurs années, la division participe au projet inter-Maisons de l'Emploi « Printemps de l'Emploi ».

En mars 2023, les communes d'Auderghem, de Woluwe-Saint-Pierre, de Woluwe-Saint-Lambert et le CPAS de Watermael-Boitsfort se sont à nouveau associés pour organiser conjointement le Printemps de l'Emploi, offrant ainsi aux demandeurs d'emploi une aide dans leurs recherches.

L'édition 2023 regroupe 7 thématiques : coaching et accompagnement, entrepreneuriat, formation et métiers, fracture numérique et e-recrutement, bien-être et outillages pour la recherche d'emploi.

55 activités ont été proposées aux chercheurs d'emploi par les 4 partenaires, dont 15 par Woluwe-Saint-Lambert :

Description		Dates	Capacité	Participants
Atelier: Trouver les qualités de vos défauts (Mission Locale d'Ixelles)	WSL	6/03	12	7
Atelier: Souris Clavier (Fobagra)	WSL	8 et/ou 15/03	24	10
Atelier: Valoriser votre parcours professionnel quel qu'il soit. Comment parler des Trous "dans votre CV" ? (Manacoach)	WSL	9/03	20	19
Atelier: Rebondir après une longue absence? Nos compétences, une ressource importante (Job & Sense)	WSL	10/03	12	10
Atelier: Envie de (re)trouver l'ELAN?! (DWBH Consult)	WSL	14 ou 21/03	24	21
Atelier: Circuit pour la recherche d'un emploi (Jean-Luc Bertrand)	WSL	16/03	10	8
Séance d'information: Les métiers qui recrutent et les formations qui y mènent (Cité des Métiers)	WSL	17/03	15	12
Séance d'information: Une envie de se reconvertir? De retrouver du sens? Mais par où commencer? (Job & Sense) (en ligne)	WSL	17/03	50	31
Atelier: Windows et arborescence (Fobagra)	WSL	22/03	12	8
Atelier: Entrepreneur, même pas peur! (JobYourself)	WB	23/03	15	4
Atelier: Retrouver le chemin du travail après un temps d'inoccupation (Mission Locale d'Ixelles)	WSL	23/03	12	10
Atelier: Dépasser ses croyances limitantes et (re)trouver le chemin de la confiance en soi (Mission Locale d'Ixelles)	WSL	27/03	12	8
Atelier: Kasala des Amazones - Vous êtes toutes et tous les bienvenus (Réveilleurs d'histoires)	WSL	28/03	12	10
Atelier: Gérer sa boîte mail de manière efficace pour optimiser sa recherche d'emploi (Fobagra)	WSL	29/03	12	10
Atelier: Retrouver ce qui fait sens après une période d'inactivité! (Jean-Luc Bertrand)	WSL	30/03	10	9

Taux de remplissage : >= 75%

50>75%

25>50%

<=25%





Gestion du Patrimoine Communal

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le service géré par une inspectrice en chef – architecte est composé de 4 divisions :

Bâtiments communaux, Cellule Energie et Techniques Spéciales, Entretien et Propriétés Communales

La Gestion du Patrimoine Communal est chargée de la construction, l'aménagement, l'entretien et la maîtrise des performances énergétiques des bâtiments communaux et de leurs installations techniques.

1. DIVISION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Missions :

- l'architecture, l'aménagement et l'entretien des bâtiments communaux ;
- le suivi des dossiers de construction, de reconstruction et de rénovation de bâtiments avec l'aide occasionnelle de bureaux et/ou architectes privés ;
- la gestion des ouvriers de l'équipe Bâtiments.

Personnel :

- un inspecteur principal – architecte ;
- 3 architectes ;
- un secrétaire technique ;
- une adjointe administrative ;
- 1 conducteur d'équipe ;
- 17 ouvriers.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

BUDGET ORDINAIRE

La division assure le suivi technique des travaux d'entretien des bâtiments aussi bien, ceux réalisés par des firmes extérieures que par les ouvriers de l'équipe Bâtiments.

BUDGET EXTRAORDINAIRE

En ce qui concerne les travaux confiés à des entreprises privées, la division se charge des missions d'architecture en interne ainsi que du suivi des chantiers confiés à des bureaux d'études privés. Les architectes communaux ont une double casquette de maître d'œuvre et de maître d'ouvrage contrairement aux architectes du privé.

Les architectes de la division assurent également de nombreuses missions annexes comme des études de faisabilité, estimations, conseils techniques, dossiers assurances, litiges, composition de dossiers de demandes de subsides, rapports d'insalubrité ou d'inhabitabilité, etc.

Les principaux chantiers suivis cette année :

- Nouveau cimetière - Installation de caveaux
- Ecole Prince Baudouin - Rénovation et isolation des façades de l'aile maternelle
- Ecole Princesse Paola - Installation d'un préau supplémentaire
- Avenue Georges Henri 359 (ancienne Lanterna) - Démolition et reconstruction
- Poséidon - Rénovation et isolation des façades



- Brigade canine - Remise en état après jets de cocktails Molotov
- Atelier graphique Montald - Remplacement des châssis
- La Maison Ouverte – Aménagement de la nouvelle implantation à l'annexe Paul Hymans
- Cure Saint-Lambert - Lasure des châssis
- Ecole Prinses Paola – Location de 2 modules de classes aux normes PEB en remplacement des anciens
- Restauration de la peinture murale Sano et l'Alsacienne (phase I) avenue Georges Henri
- Stade - Elaboration d'un plan directeur (bureau d'étude externe)
- Ecole Van Meyel – Aménagement et végétalisation de la cour de récréation
- Brigade canine – Remplacement des châssis par un modèle anti-balles
- Stade Fallon – Chalet tennis – Remplacement des revêtements de sol et remise en peinture
- Logements moyens – Remplacement du revêtement de sol de plusieurs appartements
- Timmermans 39 – Rénovation des chéneaux
- Prince Héritier 214-216 – Remplacement des châssis arrière
- Centre d'éducation à l'environnement Petit Foriest – Démolition d'une cheminée dangereuse
- Diverses écoles - Acquisition de chariots électriques pour tracter les conteneurs
- Académie Paul Baudouin Michel – Rénovation de la conciergerie
- Maison de la Jeunesse – Remplacement de châssis
- Centre de Quartiers Les Pléiades – Rénovation et aménagement des sanitaires du niveau inférieur
- Centre de Quartiers Les Pléiades – Rénovation et isolation du toit
- Stade – Rotonde – Remplacement des cabines de douches
- Stade – Chalet tennis – Remplacement du châssis arrière du local accueil
- Ecole Prince Baudouin – Remplacement du revêtement de sol de la salle de gymnastique
- Ecole Van Meyel – Remplacement des revêtements de sol des classes cour et remise en peinture
- Musée – Stores et films solaires
- Crèche Saint-Lambert – Remise en état après incendie
- Rue Saint-Lambert 50/4 – Rénovation de la salle de bains et aménagement d'une salle de douche et buanderie

Les principaux projets en cours d'étude :

- Avenue Georges Henri 342 (ancienne Maison d/I Tarte) - Rénovation Lourde
- Avenue Georges Henri 234 (ancienne Romance) - Rénovation Lourde
- Nouvelle Maison de Police sur le site de l'Athénée - Marché étude
- Site Métairie Van Meyel et école Prince Baudouin - Marché étude
- Roodebeek 331 – Travaux d'aménagement
- Ecole Robert Maistriau - Aménagement de la partie végétalisée de la cour primaire
- Ecole Robert Maistriau – installation d'un préau dans la cour primaire
- Ecole Princesse Paola - Aménagement et végétalisation de la cour de récréation
- Ecole Princesse Paola – Rénovation des sanitaires
- Ecole Van Meyel – Aménagement et végétalisation de la cour de récréation
- Notre Petite Ecole – Remplacement des châssis
- Notre Petite Ecole – Rénovation énergétique
- Eco-Quartier – Installation d'un préau
- Site scolaire néerlandophone – Programme visant à la désignation d'un architecte (en attente négociations avec les instances externes compétentes)
- Brigade canine – Sécurisation et aménagement du parking et des abords
- Stade Fallon – Etude pour la construction d'un boulodrome
- Pré aux Sources – Etude pour l'aménagement et la rénovation
- Potager Roodebeek – Pose d'un bardage et réalisation d'une peinture murale
- Annexe Paul Hymans – Le Gué & La Maison Ouverte – Rénovation et isolation de la toiture
- Place Nelson Mandela – Installation d'une oeuvre de Louise Limontas
- Centre de Quartiers Les Pléiades – Rénovation énergétique
- Wolubilis – Ravalement des façades du théâtre
- Crèche Coquelicots – Installation d'un abri à vélos
- Slot – Réfection des toitures
- Antenne Jeunesse Hof-Ten-Berg – Mise à l'égout
- Ecole Princesse Paola – Installation de bannes solaires à la section maternelle
- WTC – Réaménagement
- Poseidon – Aménagements intérieurs Site Piazza-Elite - Aménagements

2. DIVISION GESTION DU PATRIMOINE / SERVICE ENERGIE ET TECHNIQUES SPECIALES

Missions :

La maîtrise et la réduction des consommations d'énergie
 La coordination du PLAGE obligatoire
 La certification PEB des bâtiments publics
 La gestion de toutes les techniques spéciales
 La mise et tenue en conformité des équipements
 Bureau d'étude pour ces matières
 Gestionnaire de projets et suivis des marchés et chantiers
 La gestion des contrats d'énergie

Personnel :

- Un inspecteur - responsable énergie,
- deux secrétaires techniques - gestionnaires de projets (y compris un docteur en aquatique communale)
- Un chef d'équipes des ouvriers
- Une équipe électricité :
 - » 1 brigadier
 - » 7 électriciens
- Une équipe plomberie
 - » 5 plombiers
- Une équipe chauffage
 - » 2 chauffagistes

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Une des principales activités de l'année 2021-2022 a été la création du nouveau service Energie et Techniques Spéciales. Il s'agit d'une réorganisation en profondeur qui a consisté à :

- Décharger les architectes des techniques spéciales
- Regrouper tous les ouvriers en charge des techniques spéciales et de leur apporter l'encadrement nécessaire à leur métier respectif mais aussi d'apporter leurs compétences à l'étude des projets.

Cette réorganisation a conduit à modifier l'organigramme de la division Gestion du Patrimoine et d'engager un gestionnaire de projets et ainsi que brigadier électricien.

Le service assure le suivi de toutes les techniques spéciales (chauffage, le froid, ventilation plomberie, sanitaire, égouttage, électricité, le développement des sources d'énergie renouvelable, la faible tension (24 V et moins), la conformité électriques des installations, les alarmes, ascenseurs, portes automatiques, adoucisseurs,...) des travaux d'entretien des bâtiments aussi bien, ceux réalisés par des firmes extérieures et par les ouvriers de l'équipe Bâtiments.

Le service se charge du renouvellement et du suivi des marchés triennaux pour toutes ces matières.

Les principaux marchés d'investissements suivis cette année soit à l'étude soit à la mise en oeuvre

- Rénovation des chaufferies de l'école P Paola et de la maison communale
- De nombreux remplacements d'équipements y compris des chaudières pour motif d'obsolescence technique ou de conformité PEB
- Etude, coordination et/ou de mise en œuvre de projets de panneaux solaires photovoltaïques notamment la mutualisation des panneaux solaires de l'école P. Paola et de la crèche Roodebeek avec tous les bâtiments communaux adjacents aux ou situés dans le parc de Roodebeek
- Etude et pilotage de la rénovation énergétique du Poséidon. Plusieurs marchés en cours ou prévus.
- Plusieurs marchés de ventilation et de rénovation d'éclairage en vue d'économiser l'énergie.
- Marchés importants de rationalisation et de mise en conformité des cabines haute tension communales (Ronde, Stade P Paola, Maison communale, Ecole P Paola, Pavillon Roodebeek,...) et pose de nouveaux TGBT ou de tableaux électriques majeurs conformes.
- Gros travail pour la mise en conformité électriques des crèches
- Attribution d'un marché majeur pour la réalisation du dossier électrique administratif et technique servant à la mise en conformité électrique du Poséidon.
- Travail informatique important de diverses natures : dataloggages des compteurs, télégestion des installations de chauffages, pointeuses,...
- Liste non exhaustive....

3. DIVISION GESTION DU PATRIMOINE / ENTRETIEN

Missions :

- Gérer l'entretien (nettoyage) de certains bâtiments occupés par des services communaux, des salles



GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

mises en location, les diverses demandes de nettoyages faites par d'autres services,

- Gestion des diverses commandes de produits et matériels liés au nettoyage,
- Gérer le marché nettoyage des bâtiments, salles mises en location et des vitres effectué par une société privée,

Personnel :

- 1 conducteur d'équipe
- 2 concierges
- 13 Technicien(ne)s de surfaces

PRINCIPALES ACTIVITÉS

BUDGET ORDINAIRE

- Marché nettoyage : 107.358€

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Les principaux chantiers suivis cette année :

- Entretien des bâtiments occupés par des services communaux :
 - » Hôtel communal,
 - » Wolu- techni cité,
 - » Staar,
 - » Tomberg 123,
 - » Tomberg 184-188,
 - » Tomberg 6a,
 - » Serres communales,
 - » Roodebeek 331,
 - » Andromède 83,
 - » Musée communal,
 - » Wolubilis,
- Des salles mises en locations :
 - » Château Malou,
 - » Maison des associations
 - » Métairie Van Meyel
 - » Médiatine
- Divers nettoyages demandés par d'autres services communaux,
- Suivi du marché nettoyage (société privée) :
 - » CEMRE

Les principaux projets en cours:

- Evaluation de l'organisation de l'entretien dans les écoles,

SERVICE GESTION DU PATRIMOINE/PROPRIÉTÉS COMMUNALES

PRESENTATION DU SERVICE

Missions:

- Gestions administrative et juridique des propriétés immobilières privées de la commune;
- Gestion technique des propriétés immobilières privées de la commune (travaux divers);
- Gestion des dossiers d'achat ou de vente d'immeuble;
- Élaboration des états des lieux d'entrée et de sortie des immeubles donnés en location;
- Préparation de règlements et conventions ;
- Gestion de potagers biologiques (en collaboration avec le service DDPP) ;
- Dossiers de reprise de voirie (en collaboration avec le service GEP).

Personnel en service:

- une secrétaire d'administration (juriste) 1/3 ETP;
- un adjoint technique;
- deux assistantes administratives;
- une adjointe administrative;
- trois ouvriers.

PRINCIPALES ACTIVITES

1/ GESTION GÉNÉRALE

1. Le patrimoine locatif au 30/09/2023 est constitué de :

- 134 logements (moyens, sociaux, libres);
- 18 commerces;
- 66 autres immeubles ou parties d'immeubles;
- 101 emplacements de parking;
- 92 lots de terrains (dont les jardins biologiques);
- 13 emphytéoses ;
- 5 emplacements pour panneaux publicitaires.

2. Sont pris en location au 30/09/2023 :

- 13 immeubles ou parties d'immeubles.

Le service a assuré la gestion de ce patrimoine. Il a notamment:

- géré les dossiers de demandes et d'attribution de logements (sociaux, moyens et libres) et des parcelles biologiques;
- établi les conventions;
- calculé les indexations des loyers;
- assuré les relations avec les locataires, copropriétaires, syndicats, promoteurs et conseils juridiques;
- assuré le suivi technique des demandes d'interventions
- traité les problèmes d'arriérés et de voisinage;
- réalisé des décomptes de charges ;
- dressé les états des lieux, commander les certificats PEB;

2/ SITE WOLUBILIS – GESTION DES ATELIERS ET COMMERCES

Le service a assuré la gestion des attributions de locaux à diverses associations, le suivi des paiements des éventuels loyers et charges et l'établissement des états de lieux et décomptes de charges. Il a été représenté lors de réunions.

La gestion quotidienne est assurée principalement par le service des bâtiments communaux.

2.1 Tableau récapitulatif : mouvements

Occupant	Local	Fin d'occupation	Début d'occupation	Décision(s)
Cellule de pilotage	D130	23/01/2023		CBE 10/11/2021 et 17/11/2022
Cellule de pilotage	A311		25/01/2023	
Wolu cyber	D122	..02/2023	Vers chaussée de Roodebeek 137	
Bibliothèque publique	D130		01/04/2023	CBE 10/11/2021, 17/11/2022 et 22/02/2023
Bibliothèque publique	D122		01/04/2023	

3/LOGEMENTS

3.1 Tableau récapitulatif : mouvements

Adresse	Statut	Ch.	Fin de bail	Début de bail	Attribution
Rue Saint-Lambert 44					En cours d'attribution
Rue Saint-Lambert 50/4	L	4	31/12/2019	Rénovation	
Rue Saint-Lambert 74	S	4	31/03/2023		En cours d'attribution
Rue Saint-Lambert 118/14	L	3	31/07/2023		En cours d'attribution
Avenue Georges Henri 328/2	L	2	1ère occupation	13/03/2023	Recruté par Expertissimo
Avenue Jean Monnet 4/4	M	3	30/09/2021		En cours d'attribution
Avenue Jean Monnet 4/15	M	3	31/10/2020	01/06/2023	Attribué sur la base du registre des candidatures et des points de priorité
Avenue Jean Monnet 4/8	M	3	31/01/2023	Rénovation	
Avenue Jean Monnet 4/9	M	3	31/03/2023	Rénovation	
Avenue Jean Monnet 6/4	M	3	30/04/2022		En cours d'attribution
Avenue Jean Monnet 6/7	M	3	31/03/2022		En cours d'attribution
Avenue Jean Monnet 8/1	M	3	30/04/2022	Rénovation	
Gulledelle 91/4	M	3	31/01/2023	Rénovation	Occupation d'urgence (suite à un incendie) du 15/02 au 24/08/2023
Gulledelle 93 bte 2	M	2	30/06/2023	Rénovation	
Gulledelle 93 bte 7	M	2	30/04/2022		Occupation d'urgence (suite à un incendie) du 22/06/2023 au 29/02/2024
Gulledelle 97/5	M	2	31/07/2023	Rénovation	



A chaque mutation, l'état du bien est analysé et les travaux nécessaires ou utiles sont effectués (renouvellement des sols, remise en peinture, vérifications de la plomberie, ...).

3.2 Prorogations

Dossiers traités : 20

Prorogation(s) : 16

Résiliation(s) : 0

3/ PARCELLES BIOLOGIQUES

- situation

Hof-ten-Berg: 22

Parc des sources: 26

Rue de la station: 10

Rue Saint-Lambert : 20

Total : 78

- attributions : 8

4/ OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

ACHAT/ACQUISITION:

/

VENTE:

- rue Saint-Lambert 62 - Vente publique Biddit (CC 26/06/2023) – pas d'offre égale ou supérieure au prix de réserve.

- rue Saint-Lambert 72 - Vente publique Biddit (CC 26/06/2023) – pas d'offre égale ou supérieure au prix de réserve.

EMPHYTEOSE :

- Village Culturel – Résiliation de commun accord (CC 19/12/2022)
- Avenue de la Charrette 15-17 - accordée au CPAS (CC 26/06/2023)

RETROCESSION DE VOIRIE :

- Allée Christian de Duve (25/09/2023)

SERVITUDE :

- avenue Georges Henri 328 (CC 17/10/2022)

5/ CONVENTIONS DIVERSES

RESILIATION :

- Chaussée de Roodebeek 258, 270, 302 (CBE 15/06/2023). Ces immeubles ont été affectés, pendant de nombreuses années, à des activités associatives et culturelles à destination de la communauté néerlandophone de la commune. Il est, cependant, apparu aux divers intervenants, la vlaamse gemeenschapscommissie en tête, que l'asbl Villa Montald qui est actuellement titulaire du droit d'occupation sur ce bien, ne dirige plus ses activités vers cet objectif.

RESOLUTION :

/

APPROBATION :

- Chaussée de Stockel 65a – Buvette (CC 19/12/2022 et 30/01/2023)
- Chaussée de Roodebeek 314 - Buvette (CC 19/12/2022 et 30/01/2023)
- Gulledelle 100 – Locaux de stockage (CC 22/05/2023)
- Gulledelle 92 – Incendie clos Sirius - Locaux de stockage (CC 22/05/2023)
- Avenue Georges Henri 234 – pop-up (CC 30/01/2023)
- Avenue Georges Henri 234 – Hub.brussels – Auberge espagnole (CC 26/06/2023)
- Avenue Georges Henri 342 – bail commercial de courte durée (CC 13/02/2023 et 20/03/2023)
- Rue Sain-Lambert 96 – Réfugiés (CBE 19/04/2023)
- Rue Sain-Lambert 91 – Bibliothèque néerlandophone (CC 26/06/2023)
- Gulledelle 98 – Bureaux FASE (CC 19/12/2022)
- Rue Saint-Lambert 36 – Bail commercial de courte durée (CC 19/12/2022)
- Théâtre Wolubilis - Commodat (CC 30/01/2023)

CESSION :

- Boulevard de la Woluwe 70 – commerce (CBE 23/03/2023)

RENOUVELLEMENT

/

PROROGATION/PROLONGATION

- chaussée de Roodebeek 314 – Buvette (CC 14/11/2022)

AVENANT

- Gulledelle 100 – Convention (CC 25/09/2023)
- Rue Saint-Lambert 50 –commerce (CC 19/10/2023)

6/ COPROPRIÉTÉS

Représentation de la commune dans les organes des copropriétés :

- Les Séquoias : conseil de copropriété et assemblée générale,
- Parc des étoiles 4 : conseil de copropriété et assemblée générale,
- Limousin-Périgord : assemblée générale,
- Les Trois mâts : assemblée générale,
- Les îles d’Or : assemblée générale.

7/ PRÉEMPTION (PÉRIMÈTRE SAINT-LAMBERT)

Dossiers traités : 1

Achat : 0

Le droit de préemption a expiré en janvier 2023 et ne pouvait pas être renouvelé conformément aux dispositions du COBAT.

8/ DIVERS

- Visites de nombreux biens communaux
- Gestion et suivi des contentieux liés au patrimoine immobilier
- Gestion des demandes d’occupation du domaine privé
- Rue Saint-Lambert 36 – Droit d’occupation temporaire (CC 24/04/2023)
- Cook and Book – Dossier complexe multi-procédural : pré-pack, requête de la commune en résolution du bail (CC 19/12/2022), PRJ, médiation, requête du locataire en révision du loyer.
- Rue Saint-Lambert 36-40 – Convention de transaction (CC 25/09/2023)



Service Gestion de l'Espace Public

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT

Les services techniques ont été divisés en 4 départements depuis le 1er janvier 2019 dont :

Le département Gestion de l'espace public. Celui-ci est géré par :

- Un inspecteur en chef et est composé de trois services depuis le début du mois de septembre :

Services Travaux & Occupation du domaine public, Propreté et Charroi et Transport .

- deux secrétaires d'administration ;
- une secrétaire administrative ;
- quatre assistants administratifs ;
- une adjointe administrative ;
- trois conducteurs d'équipe spécialisés ;
- trois conducteurs d'équipe ;
- quatre équipes d'ouvriers (voirie, transport, propreté et charroi).

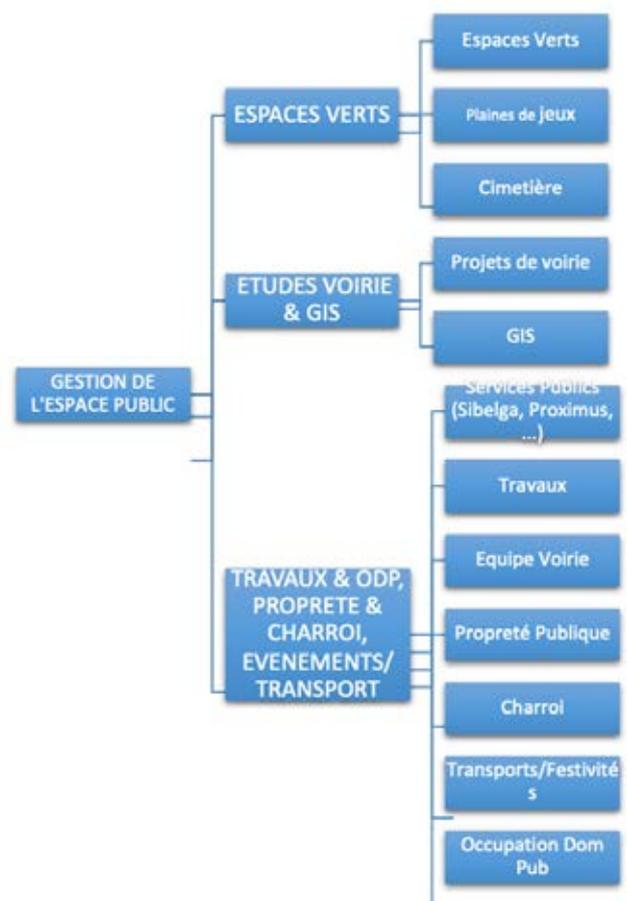
Service Etudes voirie et GIS :

- une secrétaire technique ;
- quatre secrétaires techniques ;
- deux secrétaires administratifs ;
- une assistante administrative ;
- un assistant technique.

Service Espaces verts :

- un inspecteur principal ;
- trois secrétaires techniques ;
- un assistant administratif ;
- quatre conducteurs d'équipe ;
- un conducteur d'équipe spécialisé ;
- deux équipes d'ouvriers (espaces verts, cimetière).

Organigramme du département « Gestion de l'espace public »



1. SERVICE TRAVAUX ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Ce service est composé de 4 cellules

1.1. LA CELLULE TRAVAUX PUBLICS

Cette cellule est chargée de :

- la correspondance et les appels téléphoniques des habitants ou personnes extérieures à la commune souhaitant des renseignements les plus divers relatifs aux aménagements urbains ;
- l'établissement des cahiers des charges et le suivi des dossiers relatifs à la rénovation et à l'entretien des voiries et des trottoirs ;
- la coordination des travaux exécutés par des entreprises privées ;
- l'entretien, la réfection et le renouvellement de l'éclairage public et des feux de signalisation ;
- la gestion de la plateforme régionale OSIRIS : gestion des dossiers introduits par les impétrants, les services publics et les entreprises privées, introduction des chantiers communaux de voirie et des chantiers privés pour compte de tiers, les états des lieux, la surveillance des chantiers, ... ;
- la tenue à jour de la rubrique Travaux sur le site internet communal ;
- la tenue à jour de l'application GIS en ce qui concerne les travaux de voirie ;
- la gestion des demandes d'autorisation pour l'installation de plantes grimpantes en façade ;
- l'entretien annuel des caméras de surveillance installées sur la voie publique ;
- les raccordements et alimentation électriques pour installations techniques sur le territoire de la commune ;
- la gestion de l'occupation du domaine public, y compris les demandes pour les déménagements ;
- la gestion de l'équipe Voirie ;
- le suivi des demandes introduites dans le système régional Fix My street .

1.1.1. Les réalisations principales

Au cours de cette année et dans le cadre du budget ordinaire, les travaux et services suivants ont été exécutés :

- l'entretien des feux de signalisation ;
- l'entretien des panneaux de signalisation ;
- l'entretien des marquages routiers ;
- l'entretien ponctuel des trottoirs et voiries.

1.1.2. Travaux en voirie

Au cours de cette année et dans le cadre du budget extraordinaire, les travaux et services suivants ont été exécutés.

Rénovation de trottoirs dans diverses artères communales :

- Tomberg ;
- rue Jacques Hoton.

Renouvellement du revêtement asphaltique de diverses artères communales :

- avenue des Iles d'Or ;
- chaussée de Stockel ;
- rues de la Cambre et Sombre ;
- Tomberg.

Divers aménagements de la voirie :

- rue de la Cambre, angle avenue Louis Ceusters (aménagement plateau) ;
- avenue des Cerisiers (école Saint-Henri) (aménagements) ;
- chaussée de Stockel, 26 (aménagements) ;
- rue de la Station de Woluwe (création de deux emplacements de parking) ;
- rRue des Déportés, 71 (emplacement pour personne handicapée) ;
- avenue Chapelle-aux-Champs (aménagement passage piéton) ;
- rue de la Cambre (aménagement pour banc) ;
- place Verheyleweghen (divers aménagements) ;
- Tomberg, angle avenue Fernand Mélard (aménagement plateau) ;
- avenue Georges Henri, 30-32 (aménagement radar pédagogique) ;
- clos du Dauphin (aménagements) ;
- rue du Menuisier, 27 (aménagement passage piéton).

Diverses réparations de la voirie :

- avenue du Roi Chevalier, en face du 42 (asphalte filet d'eau) ;
- avenue Oscar Jaspers 6-12 (réparations asphalte) ;
- avenue des Constellations (réparations asphalte) ;
- rue de Linthout, angle avenue Batonnier Braffort (remise à niveau passage piéton) ;
- avenue du Centaure 12 (enfouissement filet d'eau) ;
- rue Jacques Hoton 24 (remise à niveau trottoir) ;
- avenues de Mai et Heydenberg (émulsion) ;

- avenue Albert Jonnart 66 (remise à niveau du trottoir) ;
- rue de la Roche Fatale 47 (asphalte) ;
- avenue du Prince Héritier 11-13, entre les avenues Marie-José et Georges Henri (refixer les dalles branlantes) ;
- avenue du Roi Chevalier 11-13 (remise à niveau trottoir) ;
- avenue Gilbert Mullie, angle avenue de la Nielle (élément 50 à remplacer) ;
- rue Théodore De Cuyper (remplacement de bordure et placement d'une rehausse d'avaloir) ;
- avenue Heydenberg 15 (remplacement d'avaloir) ;
- Cchemin des Deux Maisons 17 (trottoir) ;
- Avenue Albert Jonnart 62 (remise à niveau trottoir) ;
- rue Solleveld 14 (pavage) ;
- avenue des Vaillants 5 (pavage) ;
- chaussée de Roodebeek, entre Théodore De Cuyper et Spiruline (trou infiltration) ;
- Avenue Robert Dalechamp 63 (remise à niveau du trottoir) ;
- Avenue Prekelinden 16 (remise à niveau du soupirail) ;
- avenue Guillaume Abeloos (modification bordure de stationnement) ;
- avenue des Cerisiers 132 (trottoir) ;
- chaussée de Roodebeek, angle rue Vervloesem (dalle triangle) ;
- place Verheyleweghen (réparation 2 nids de poule) ;
- avenue Georges Maerkaert 29 (remise à niveau du trottoir) ;
- chaussée de Roodebeek 439 (asphalte) ;
- avenue du Site 2 (asphalte) ;
- avenue Prekelinden 145 (asphalte) ;
- avenue du Mistral 84 (asphalte) ;
- place de la Sainte-Famille 10 (asphalte) ;
- avenue Herbert Hoover 22 (asphalte) ;
- clos des Peupliers (renouvellement schiste rouge) ;
- avenue Andromède (asphalte) ;
- rue Théodore De Cuyper, en face du numéro 70 (asphalte) ;
- place du Temps Libre (enfoncement de trottoir) ;
- avenue Emmanuel Mounier 87 (asphalte) ;
- avenue Charles de Thiennes 62 (asphalte) ;
- avenue d'Août 5 (trottoir) ;
- chemin des Deux Maisons, angle avenue Andromède (remise à niveau du trottoir) ;
- rue de la Charrette 36 (remise à niveau du trottoir)
- avenue A.J. Slegers, angle avenue Van Goolen (pavage trottoir traversant) ;
- chemin des Deux Maisons, angle rue de l'Attique (pavage) ;
- rue Albert et Marie-Louise Servais-Kinet 35 (remise à niveau bordure entrée de garage) ;
- rue Crocq, angle avenue de l'Equinoxe (placement de bordure entrée de garage) ;
- rue Vergote 42 (asphalte) ;
- rue Neerveld, angle avenue de l'Aquilon (réparation trottoir) ;
- avenue Georges Henri 56 (asphalte) ;
- avenue Georges Henri 62 (bordures)
- avenue Prekelinden 163B (asphalte) ;
- avenue de la Fleur de Blé 1 (asphalte) ;
- avenue de Calabre 26 (remise à niveau voirie klinkers) ;
- avenue de la Chapelle et rue Notre Dame (remise à niveau pavés) ;
- clos de la Tramontane, angle Théodore De Cuyper (remise à niveau trottoir traversant) ;
- divers endroits (émulsion) ;
- avenue Georges Henri 389 (asphalte) ;
- avenue de Mai, entre les avenues Edouard Speckaert et Heydenberg (asphalte) ;
- place du Tomberg 16 (refixer les dalles branlantes) ;
- avenue de Mai 6 (asphalte) ;
- chemin des Deux Maisons 131 (asphalte) ;
- avenue des Pléiades 71 (remise en état du trottoir en dalles) ;
- avenue du Gobelet d'Or 7 (asphalte)
- rue Solleveld 132 (réparation trottoir) ;
- clos du Lynx 5 (réparation trottoir) ;
- avenue Marie-José 70 (nid de poule) ;
- rue des Floralies 2 (refixer éléments 50/50) ;
- rue Dries 153 (remise à niveau des dalles) ;
- Gulledelle 100 (remise à niveau des dalles) ;
- chemin des Deux Maisons (asphalte) ;
- clos des Peupliers 62 (réparation dalle en béton) ;
- avenue du Gibet 1 (asphalte) ;
- avenue Emmanuel Mounier 97 (asphalte) ;
- avenue Jean-François Debecker 55 (asphalte) ;
- avenue Albert et Marie-Louise Servais-Kinet 21 (asphalte) ;
- rue de la Bonne Reine 39 (placement d'un coupe-odeur dans l'avaloir) ;
- chemin des Deux Maisons 2 (asphalte) ;
- rue de la Cambre 16 (asphalte) ;
- rue Abbé Jean Heymans (entrée de l'école) (rampe d'accès PMR) ;



SERVICE GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

- parc de Roodebeek (rampe d'accès PMR) ;
- place de la Sainte-Famille, angle chemin des Deux Maisons (remise à niveau bordures passages piétons) ;
- avenue de Mai, du 9 au 15 (asphalte) ;
- rue des Déportés 16 (asphalte) ;
- rue Abbé de l'Epée 12 (asphalte) ;
- avenue des Cerisiers 153 (asphalte + taque d'égout) ;
- avenue de l'Equinoxe 2 (remblai trou dans l'asphalte) ;
- avenue du Couronnement 35 (recherche d'infiltration d'eau).

1.1.3. Contrôle et suivi de l'installation d'un nouvel éclairage public par l'intercommunale SIBELGA

- chaussée de Stockel ;
- chemin du Struykbeken ;
- petite place Saint-Lambert ;
- rue de la Cambre ;
- rue du Duc.

1.1.4. Pose de canalisations et câbles par des concessionnaires

VIVAQUA DISTRIBUTION :

- Tomberg (Sacré-Cœur /Rullens) ;
- chaussée de Stockel ;
- avenue Henri Wolvens ;
- avenue Oscar Jaspers ;
- avenue Henri Lafontaine ;
- rue Théodore De Cuyper ;
- chaussée de Roodebeek ;
- clos Marinus ;
- avenue Georges Henri/place Verheyleweghen/rue Cayershuis.

VIVAQUA ASSAINISSEMENT :

- chaussée de Roodebeek (entre les avenues Heydenberg et de Mars).

TELENET :

Nihil

SIBELGA :

- Tomberg (entre la place du Sacré-Coeur et l'avenue Rullens) ;
- Chaussée de Roodebeek (entre les avenues Heydenberg et de Mars) ;

- chemin du Struykbeken ;
- avenue Jean-François Debecker ;
- chaussée de Stockel ;
- rue Joseph Aernaut ;
- avenue Chapelle-aux-Champs ;
- rue Neerveld ;
- rue Klakkedelle ;
- rue du Château Kieffelt.

PROXIMUS

- avenue Albert Elisabeth (fibre optique) ;
- avenue Georges Henri (fibre optique) ;
- Quartier Linthout (fibre optique) ;
- rue Jacques Hoton (placement de gaines) ;
- avenue Jean-François Debecker (placement de gaines) ;
- rue des Floralties (fibre optique).

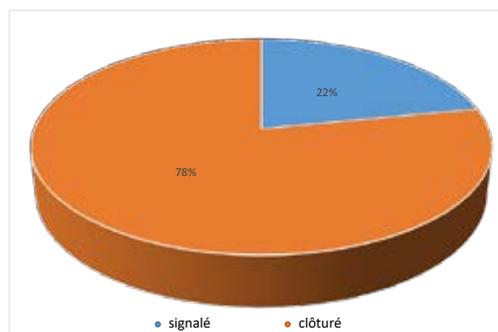
1.1.5. Autres travaux :

- suivi des travaux de Bruxelles Mobilité relatifs au tunnel de la Woluwe ;
- suivi des travaux de Bruxelles Mobilité relatifs au renouvellement du revêtement asphaltique des 3 ronds-points situés avenue des Communautés ;
- suivi du projet des Cliniques Universitaires Saint-Luc « Hôpital 2025 » ;
- gestion et suivi des plaintes provenant de l'application « Fix My Street » permettant de signaler toute défectuosité de l'espace public à l'administration.

1.1.7. Système régional Fix-my-street :

La plateforme internet et mobile Fix-my-street permet au citoyen ainsi qu'à l'administration communale de signaler des incidents dans l'espace (revêtement dégradé, nid de poule en chaussée, dépôt clandestin, avaloir bouché, feu tricolore ou éclairage public défectueux,...) et de suivre chaque étape de résolution de l'incident.

Nombre d'incidents signalés et clôturés sur 12 mois



1.2. LA CELLULE VOIRIE

Cette cellule est chargée de :

- la pose de signalisation pour les manifestations reprises sur la liste des fêtes et manifestations (marchés, brocantes, fêtes de quartier, etc.) ;
- les transports réguliers de différents déchets vers les centres de tri et le four d'incinération (encombrants, ferraille, déchets verts, marchés, brocantes, briquillons provenant de divers travaux de voirie) ;
- les divers travaux de terrassement, de réparation de voirie ;
- les divers travaux de maçonnerie en domaine public ;
- l'épandage de sel et le déneigement des routes ;
- la réparation des trottoirs, trous d'arbres (dallage) et murets ;
- l'épandage de schiste et de dolomie ;
- la pose et le remplacement de mobilier urbain (bornes anti-parking, bancs publics, poubelles, ...);
- la pose et l'entretien de la signalisation routière ;
- l'aménagement provisoire de carrefours et autres petits aménagements ;
- la pose et le remplacement de plaques de rue et de plaques commémoratives ;
- les petits travaux de marquages routiers ;
- la pose de chevalets de stationnement interdit pour la réservation d'emplacements de parking
- (pour déménagements, conteneurs, travaux, etc.) dont les demandes sont faites à la cellule de l'Occupation du domaine public ;
- le transport et la pose de barrières Nadar (prêt de matériel) ;
- la signalisation de braderies, brocantes, marchés, fêtes de quartier, etc. ;
- le placement de blocs en béton afin de renforcer la sécurité des grosses manifestations ;
- la pose de drapeaux et le pavoisement des édifices communaux ;
- le transport lourd de matériaux et de matériel pour toutes les équipes ;
- les divers travaux de manutention ;
- la mise en place de la signalisation pour les différentes manifestations telles que la Dynamifête, les Fêtes romanes, Urban tour, la Journée sans voiture, ... ;
- la pose de signalisation sur demande de la police ;
- la pose et l'entretien de la signalisation suivant les demandes du service Études voirie et

- GIS et de la division Planification stratégique;
- la gestion des dossiers préjudices ;
- la gestion des dossiers expulsions.

1.3. LA CELLULE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La cellule Occupation du domaine public fait partie du service Travaux et Occupation du domaine public depuis le 01/07/2015.

La gestion de l'occupation du domaine public consiste à traiter les dossiers dans le cadre :

- de placement de conteneurs simples et/ou de conteneurs bureaux sur le domaine public ;
- de placement d'échafaudages et/ou de tours empiétant ou surplombant le domaine public ;
- de placement de grues (mobiles, tours ou chantiers) sur le domaine public ;
- d'installation de zones de chantier sur le domaine public ;
- de réservation de zones de stationnement destinées à des véhicules de firmes et des monte-charge ;
- de placement d'étals sur le domaine public ;
- d'installation de terrasses sur le domaine public ;
- de contrôler la présence de colporteurs et ambulants.

Toute demande d'occupation du domaine public doit faire l'objet de :

- une introduction dans le système SIG ;
- une évaluation du dossier en matière de sécurité et de coordination avec d'autres dossiers (déménagements, événements, fêtes, etc.). Le dossier est transmis à la police pour avis concernant la sécurité (déviation, signalisation) ;
- un calcul des taxes et redevances selon les caractéristiques de la demande et conformément au règlement communal ;
- le placement, si nécessaire, de la signalisation temporaire par les services techniques (interdiction de stationnement, ...) ;
- une lettre d'autorisation à la signature du bourgmestre mentionnant le montant des taxes et redevances dues ;
- un contrôle de la propreté et de l'état du domaine public ;
- un mesurage des terrasses et étals et d'une transmission à la police pour avis concernant la sécurité et le respect du Règlement général de police.



Le nombre de demandes pour l'année passée a augmenté. Plus de 4.361 dossiers ont été traités durant cette période, sans compter les demandes de prolongation et de postposition.

Les contrôles du domaine public sont effectués chaque jour par un agent constatateur et en cas d'infractions par un fonctionnaire assermenté.

Depuis le 1er avril 2019, un formulaire en ligne est disponible sur le site Internet communal pour toutes les demandes de réservation d'un emplacement de stationnement dans le cadre d'un déménagement, d'une livraison et de travaux privés.

1.4. La cellule Transport gère :

- le déplacement de mobilier entre différents services ;
- le déménagement des services communaux ;
- les vidanges de caves dans les écoles, ... ;
- les transports d'œuvres d'art et transports divers pour le service de la Culture ;
- le transport pour les divers services communaux ;
- le montage de décors pour différentes manifestations ;
- le transport et prêt de matériel pour toutes les manifestations (fêtes écoles, braderies, marchés, brocantes, inaugurations, ...) ;
- le support logistique dans l'organisation des fêtes ;
- les transports et le stockage des biens récupérés chez les personnes expulsées ;
- la fabrication des modules pour expositions ;
- l'entretien et la réparation du matériel des fêtes ;
- les raccordements électriques pour toutes les manifestations ;
- le montage et le démontage de certaines décorations de Noël ;
- la vérification des guirlandes lumineuses ;
- l'affichage des panneaux aériens ;
- l'affichage et le placement des avis d'enquêtes publiques ;
- la distribution du potage pendant l'hiver ;
- la distribution du papier dans les écoles et les bâtiments communaux ;
- le déménagement des différentes œuvres pour le musée communal ;
- l'accompagnement et la mise à disposition de la nacelle pour les différents services communaux.

2. SERVICE PROPRETÉ ET CHARROI :

Depuis le mois de mai 2020, ce service est géré par le même secrétaire d'administration que celui du service Travaux et occupation du domaine public.

Ce service est composé de 2 cellules :

2.1. La cellule « Propreté publique »

Cette cellule est chargée de :

- la correspondance et les appels téléphoniques des habitants ou personnes extérieures à la commune souhaitant des renseignements les plus divers relatifs à la propreté ;
- la coordination des travaux exécutés par des entreprises privées pour le nettoyage de graffitis ;
- la coordination et la collaboration entre la commune et les services de l'Agence régionale pour la propreté publique ;
- le suivi des demandes introduites par le nouveau système régional Fix My street ;
- le suivi et l'administration des dossiers relatifs aux dépôts clandestins ;
- le nettoyage de la voirie et vidange des poubelles avant et après tous types de manifestation ;
- les interventions en collaboration avec le SAVU: signalement et enlèvement de cadavres d'animaux ;
- l'entretien quotidien des 7 quartiers par balayage manuel ;
- le nettoyage de la voie publique, curage des avaloirs ;
- le nettoyage mécanique des rues, espaces publics et piétonniers ;
- le ramassage des versages clandestins ;
- le ramassage des feuilles en automne ;
- la vidange des corbeilles publiques ;
- la vidange des poubelles dans certains édifices publics ;
- le déneigement des trottoirs et des espaces publics ;
- la surveillance du milieu urbain ;
- l'enlèvement d'affichage ;
- le renouvellement des bacs à sable des écoles et crèches ;
- le renouvellement des bacs à sable en domaine public en collaboration avec les équipes de la voirie et plaines de jeux ;
- l'entretien des canisites ;
- le désherbage du domaine public (autour des bords, poubelles et bancs, ...) ;
- l'enlèvement des tags sur le mobilier urbain ;

- le nettoyage des cours de récréation des écoles ;
- le débouchage des égouts du Poséidon et des différents bâtiments communaux ;
- le collage des affiches pour les élections. ;
- la gestion de l'équipe propreté publique ;
- la vente de poubelles rigides anti-renards.

Durant cette période, la cellule Propreté publique a établi 42 procès-verbaux et 236 avertissements pour des dépôts clandestins ou des sacs non conformes déposés sur l'espace public.

1241,345 m³ de dépôts clandestins (encombrants, déchets de construction, déchets chimiques, vêtements, déchets verts) ont été récoltés.

2.1.1. Les dossiers principaux

- Le projet de transfert et d'enfouissement des bulles à verres avenue de l'Assomption (en face de l'église), avenue des Constellations (angle pont Grosjean), avenue de la Croix du Sud, avenue Chapelle-aux-Champs (en face de l'école Singelijn) et avenue Georges Henri 251
- L'organisation des journées de nettoyage de Printemps du 16 au 21 avril impliquant, outre les riverains, également les écoles, les unités scouts, les mouvements de jeunesse;
- La distribution des poubelles rigides pour la collecte des déchets ménagers (sacs blancs) dans tous les quartiers ;
- La participation à la Journée bruxelloise de l'eau Ici commence la mer ;
- L'installation d'un dispositif composé de 6 caméras de surveillance et de 6 leurres dans des lieux posant problème en matière de propreté (aux abords des bulles à verres et à vêtements, ...) ;
- La suppression des canisites et la distribution de sacs à déjections canines ;
- La rationalisation des poubelles publiques dans les parcs.

2.1.2. Nettoyage de graffitis et/ou tags sur les immeubles privés bâtis

Les propriétaires ou titulaires d'un droit réel d'immeubles privés bâtis peuvent introduire des demandes pour tenter de nettoyer des graffitis et/ou tags visibles depuis la voie publique. Par ailleurs, les équipes de gardiens de la paix nous signalent également la présence de graffitis et/ou tags sur le territoire de la commune.

Pour y réserver suite, 17 dossiers ont été établis.

2.2. La cellule Charroi est chargée de :

- la préparation des véhicules communaux pour le contrôle technique ;
- la préparation des vélos et vélos cargo électriques communaux ;
- le remplacement des pneus usés des véhicules et machines ;
- la commande de pièces de rechange et fournitures pour les véhicules ;
- la commande de fournitures pour l'entretien général du charroi et des ateliers (mécanique et ferronnerie) ;
- la commande de produits métalliques (tubes, profilés, tôles, etc.) pour les ferronniers-soudeurs ;
- la commande de carburants pour les véhicules et machines ;
- divers travaux de construction métallique ;
- la réparation de serrures et menuiseries métalliques ;
- la réparation et l'entretien de machines pour différentes équipes ;
- la confection de ferrures et pièces métalliques pour les différents services communaux ;
- certaines réparations de carrosserie ;
- le montage, la vérification et l'entretien réguliers des épandeurs de sel ;
- les dépannages des véhicules communaux (selon les dépannages une collaboration avec une firme privée est prévue) ;
- la présentation des véhicules accidentés chez les carrossiers pour expertise ;
- la vérification des grues et engins de levage avant contrôle périodique par B.T.V. et la remise en état suivant les manquements formulés ;
- les réparations des véhicules ;
- les réparations exécutées sur les machines et bâtiments ;
- la gestion de l'équipe Charroi.

2.2.1. Les dossiers principaux

- Déclassement et mise en vente d'1 MPV Renault Kangoo (5 places);
- déclassement et mise en vente d'1 MPV Dacia Logan (5 places) ;
- déclassement et mise en vente de 2 MPV Volkswagen Caddy PMR ;
- déclassement et mise en vente d'une fourgonnette Renault Kangoo (2 places) ;



- déclassement et mise en vente d'1 voiture Opel Meriva ;
- déclassement et mise en vente d'1 camionnette Nissan ;
- déclassement et mise en vente d'1 vélomoteur SYM Mobilette Julien d'Hoir ;
- déclassement et mise en vente d'1 scooter MBK-Ovetto ;
- déclassement et mise en vente d'1 camion élévateur Iveco ;
- déclassement et mise en vente et mise en vente d'1 pick-up Renault Maxity ;
- déclassement et mise en vente d'1 minibus Mercedes ;
- acquisition d'1 minibus Volkswagen Crafter ;
- acquisition d'1 tondeuse Ferris ISX2200 ;
- acquisition d'1 MPV Volkswagen Caddy (PMR) ;
- acquisition d'1 pick-up Ford Transit ;
- acquisition de 7 vélos électriques Trek VERVE2+500 ;
- acquisition d'1 aspirateur urbain électrique Glutton ;
- acquisition d'1 camionnette électrique Renault Kangoo ;
- acquisition d'1 vélo cargo Urban Arrow ;
- acquisition d'1 pick-up Iveco.

3. SERVICE ETUDES VOIRIE ET GIS :

Le service Etudes voirie et GIS a envoyé 113 courriers et a établi 66 rapports au Collège.

La liste des rapports au Collège

- Bornes de recharge pour véhicules électriques – Sibelga – Permissions de voirie – avenue du Mistral – Chargyclick – Approbation (BOS 47155).
- Centre Comprendre et Parler (CCP) – Sortie et ramassage des containers à déchets – avenue Chapelle-aux-Champs – Approbation (BOS 47359).
- Croisement rue Abbé de l'Épée et avenue du Couronnement – Installation de 3 arceaux vélo – Approbation (BOS 47423).
- Square de Meudon – Installation de 5 arceaux vélos supplémentaires – Approbation (BOS 47477).
- Installation de 3 arceaux vélos-cargos – avenue Georges Henri n°466-468 – Approbation (BOS 47699).
- Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées – avenue Heydenberg 52
- Demande d'aménagement – Approbation (BOS 47748).
- Avenue du Couronnement – Installation d'arceaux vélo aux abords de l'école Prince Baudouin – Approbation (BOS 47412).
- Chaussée de Roodebeek – Aménagement d'une zone d'évitement – Approbation (BOS 47889).
- Place de la Fleur de Blé – Aménagement d'un trottoir traversant – Rénovation des trottoirs avenue du Site et place de la Fleur de Blé – Approbation (BOS 47741).
- Cession au domaine public de l'allée Christian de Duve – Plan de mesurage et de division – Approbation (BOS 48075).
- Installation de range-vélos dans l'avenue Prekelinden, sur le tronçon compris entre les avenues Lambeau et Hoover – Approbation (BOS 47162).
- Marquage de l'itinéraire cyclable communal ICC4 empruntant l'entièreté de l'avenue de Mai – Proposition – Approbation (BOS 48184).
- Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées situé rue Dries 96 – Proposition de suppression – Approbation (BOS 48152).
- Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées – avenue Gilbert Mullie 47 – Demande d'aménagement – Approbation (BOS 48316).
- Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées – avenue Edgard Tytgat 38 – Demande d'aménagement – Approbation (BOS 48321).
- Chemin de terre reliant les rues Saint-Lambert et des Floralties – Régularisation – Accord de principe (BOS 48642).
- Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées – rue des Déportés 71 – Demande d'aménagement – Approbation (BOS 48627).
- Panneaux publicitaires situés sur le territoire de la commune – Enlèvement – Prise de position (BOS 48568).
- Avenue Heydenberg 44 – Installation d'une borne arrêt minute devant la pharmacie VERMIJLEN – Approbation (BOS 47747).
- Drève Grange aux Dîmes, avancées de trottoir – rue Vandenhoven, stationnement – Approbation (BOS 48935).
- Avenue Herbert Hoover 225 – Marquage au sol – Approbation (BOS 49224).
- Emplacement de stationnement réservé aux per-

- sonnes handicapées – rue Dries 114 – Demande d'aménagement – Refus (BOS 48842).
- Place de la Sainte-Famille – Enfouissement des bulles à verre – Approbation (BOS 49375).
 - Bornes de recharge pour véhicules électriques – Sibelga – 37 localisations – Chargyclick – Approbation (BOS 49012).
 - Ecole Parc Malou – Création d'un deuxième emplacement de stationnement PMR – Approbation (BOS 49667 – BOS 50194).
 - Square Levie – Bulles à verre – Aménagement d'une surface dallée – Approbation (BOS 52220).
 - Carrefour formé par l'avenue des Iles d'Or et les rues Vervloesem et Moonens – Réaménagement – Approbation (BOS 49701).
 - Square Levie – Etude visant au réaménagement du site – Approbation (BOS 49715).
 - Rue Neerveld 109 – Création d'une zone de livraison – Approbation (BOS 49200).
 - I.R.A.H.M., avenue Albert Dumont 40 – Extension de la zone de stationnement non réglementée – Approbation (BOS 49672 – BOS 51687).
 - Chemin reliant la chaussée de Roodebeek à l'avenue du Centaure – Ajout de deux barrières en chicane – Approbation (BOS 49681).
 - Place de la Sainte-Famille et quartier Kapelleveld – Installation de panneaux indicateurs provisoires – Approbation (BOS 50038).
 - Déplacement borne arrêt-minute – square Levie – Approbation (BOS 50212).
 - Installation de 6 nouveaux boxes vélos fermés – Propositions de localisations – Approbation (BOS 49909).
 - Stationnement réglementé dans différentes voiries de la commune – Règlement complémentaire de police – Modification – Approbation (BOS 50869).
 - Rue Fabry – Sécurisation du passage piéton – Approbation (BOS 51188).
 - Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées – avenue Marcel Thiry, coin avenue Ariane – Approbation (BOS 51557).
 - Box à vélos du Poséidon – Octroi des places restantes aux habitants du quartier – Approbation (BOS 51816).
 - Sécurisation du débouché de la rue Théodore De Cuyper sur l'avenue Marcel Thiry – Approbation (BOS 51519).
 - Bornes de recharge pour véhicules électriques – Sibelga – Permissons de voirie – avenue J.P. Rullens 29 – Chargyclick – Approbation (BOS 52162).
 - Avenue Prekelinden 131 – Installation d'arceaux vélos, en chaussée – Approbation (BOS 52377).
 - Avenue Albert-Elisabeth – Installation de 4 arceaux vélos – Approbation (BOS 52558).
 - Rue Neerveld 51 – Zone de livraison existante – Ajout d'un panneau additionnel – Approbation (BOS 52673).
 - Règlement-redevance relatif à l'occupation d'un emplacement dans un box à vélos sur le territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert – Renouvellement – Modification – Approbation (BOS 52518).
 - Règlement fixant les conditions d'occupation d'un emplacement dans un box à vélos sur le territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert – Modifications – Approbation (BOS 52740).
 - Bornes de recharge pour véhicules électriques – Sibelga – Permissons de voirie – Boulevard Brand Whitlock 55 – Chargyclick – Approbation (BOS 52825).
 - Rue du Menuisier 46-52 – Instauration d'une zone de livraison – Proposition – Approbation (BOS 43182).
 - Chaussée de Roodebeek 586 – Institut de l'An-gélus – Suppression du stationnement « réservé école » - Instauration d'une zone de stationnement interdit pendant les horaires scolaires – Proposition – Approbation (BOS 52930).
 - Rue Saint-Lambert 62-64 et 72 – Plan de division – Approbation (BOS 52916).
 - Dropzones – Propositions pour la standardisation de la mise en œuvre des dropzones – Approbation (BOS 52658).
 - Emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées – Chaussée de Stockel 36 – Approbation (BOS 53052).
 - Chemin des Deux Maisons – Placement d'une signalisation A21 – Approbation (BOS 53458 – BOS 53417).
 - Rue Saint-Lambert – Plan d'expropriation – Approbation (BOS 53500).
 - Débouché de l'avenue de Kraainem sur l'avenue Emmanuel Mounier – Aménagement d'une traversée piétonne sécurisée – Approbation (BOS 53320).
 - Clos Hof ten Berg – Placement d'une borne rétractable – Proposition – Approbation (BOS 53027).



- Rue Saint-Lambert – Plan d'expropriation d'une parcelle – Approbation (BOS 53500).
- Rue des Bluets – Plan de cession – Approbation (BOS 53758).
- Carrefour Menuisier / Roi Chevalier – Sécurisation – Approbation (BOS 50022).
- Carrefour Menuisier / Roi Chevalier – Passage piéton – Approbation (BOS 52756).
- Chaussée de Roodebeek – Aménagement d'une zone de rencontre – Approbation (BOS 50939).
- Stade Fallon – Interdiction de rouler et aménagement d'un auvent supplémentaire devant la plaine de jeux d'Europa Gym – Approbation (BOS 51119).
- Accès château Malou – Modification d'un aménagement prévu – Approbation (BOS 52772).
- Rue Crocq 70-72 – Zone de livraison – Approbation (BOS 53129).
- Rue de la Roche Fatale – Aménagement de la place devant les immeubles de l'Habitation Moderne – Approbation (BOS 48223).
- Etude pour la suppression des emplacements pour Corps diplomatiques situés devant le Secrétariat du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – Avenue Georges Henri 451 – Approbation (BOS 50178).
- Installation de stationnement pour vélo – Avenue Georges Henri 319 – Approbation (BOS 50460).

La liste des rapports au Conseil

- Cession au domaine public de l'allée Christian de Duve – Plan de mesurage et de division – Approbation (BOS 48075 – Conseil du 19/12/2022).
- Stationnement réglementé dans différentes voiries de la commune – Règlement complémentaire de police – Modification – Approbation (BOS 50869 – Conseil du 22/05/2023).
- Règlement-redevance relatif à l'occupation d'un emplacement dans un box à vélos sur le territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert – Renouvellement – Modification – Approbation (BOS 52518 – Conseil du 25/09/2023).
- Règlement fixant les conditions d'occupation d'un emplacement dans un box à vélos sur le territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert – Modifications – Approbation (BOS 52740 – Conseil du 25/09/2023).

3.1. Projets d'aménagements

Dans le cadre des plans de Mobilité et de Circulation ainsi que des réunions d'habitants, le service a élaboré différents projets d'aménagements :

- Allée Pierre Levie – Abords château Malou – introduction d'un PU
- Avenue Roi Chevalier – Réaménagement voirie - Etude en cours
- Tomberg [pl.Sacré-Cœur – pl. Tomberg] – Réfection voirie – Etude réalisée
- Chaussée de Roodebeek [Spiruline – De Cuyper] – Réaménagement voirie – introduction d'un PU
- Avenue du Prince Héritier av. Général Lartigue – Plateau surélevé – Etude réalisée
- Avenue des Iles d'Or rue Vervloesem – Réaménagement du carrefour – Obtention d'un PU
- Avenue Albert Dumont [av. de la Spirale – Val des Seigneurs] – Réaménagement voirie – Etude réalisée
- Drève Granges aux Dîmes / rue Vandenhoven [rue des Bannières – rue Madyol] – Réaménagement voirie – Etude réalisée
- Avenue de la Spiruline (parking de transit) - Réaménagement de voirie – Etude en cours
- Chaussée de Stockel – Sécurisation école de la Providence – Etude réalisée
- Square Levie – Réaménagement du square – Etude réalisée
- Avenue Paul Hymans / av. de Broqueville – 4 plateaux [av. R. de Meester – av. C. Montald – rue F. Debeelder – rue de l'Activité] – Etude réalisée
- Rue Vandenhoven [rue Madyol – rue Voot] – Aménagement d'une zone de rencontre – Etude réalisée
- Avenue du Prince Héritier av. Herbert Hoover – Aménagement d'un plateau – Etude réalisée
- Clos Hof Ten Berg – Fermeture du clos – Etude en cours
- Rue du Menuisier av. du Roi Chevalier – Création d'un passage piétons – Etude réalisée
- Avenue Chapelle-aux-Champs clos Chapelle-aux-Champs – Création d'un passage piétons – Etude réalisée
- Avenue des Dix-Arpens (fond de rue) – Interdire le stationnement sur le rond-point – Etude réalisée
- Rue des Floralties rue Vervloesem – Aménagement barrières pour rue scolaire – Etude réalisée
- Chemin du Struykbeken – Aménagement du parking et de la voirie – Etude réalisée

- Maison communale – Aménagement des abords de la maison communale – Etude réalisée
- Chaussée de Roodebeek – Aménagement d'un Kiss and Ride aux abords de l'école francophone Angelus – Etude réalisée
- Rue de la Roche Fatale – Aménagement de la place du Bieteput – Introduction d'un PU
- Avenue Georges Henri – Etude du stationnement gênant entre l'avenue de Mai et la rue Crocq – Etude réalisée
- Avenue Georges Henri – Revitalisation de l'avenue sur le tronçon entre le boulevard Brand Whitlock et rue de Linthout – Etude réalisée
- Avenue de la Croix du Sud – Déviation de la voirie – Demande de PU annulée
- Avenue de Kraainem – Placement d'un passage piéton – Etude et demande envoyée à la Région
- Clos Hof Ten Berg : circulation dans le clos – borne rétractable,
- Rue de l'Athénée Royal : adaptation du stationnement,
- Rue de la Cambre : adaptation des plans d'aménagement et suivi du chantier,
- Place Verheyleweghen : adaptation des plans d'aménagement et suivi du chantier,
- Avenue Cassiopée : proposition de réaménagement de la voirie et du stationnement dans le cadre du plan de circulation de l'école Angélu,
- Rue Fabry : projet de sécurisation des abords des écoles,
- Avenue Chapelle aux Champs : adaptation de la voirie pour la sortie des containers du centre Comprendre et Parler

3.2. STATIONNEMENT

3.2.1. Instauration de zones de livraisons

Trois zones de livraisons ont été aménagées.

- une zone pour la rue Crocq 70-72 ;
- deux zones pour la rue Neerveld

La détermination de la longueur de la zone et des horaires de livraison fait l'objet d'un équilibre entre des facteurs parfois antagonistes. L'objectif consiste à favoriser le commerce, éviter les livraisons en double file et préserver le stationnement des riverains et/ou de la clientèle.

Dans la continuité du projet de l'avenue Georges Henri, une étude a été effectuée pour définir de nouvelles zones de livraison dans le tronçon pré-mentionné.

3.2.2. Installation de bornes arrêt-minute (PS/GEP)

Les bornes arrêt-minute sont un dispositif permettant d'assurer une rotation maximale du stationnement à proximité de commerces dans lesquels le client n'a pas de raison de s'attarder (épicerie, pharmacie, marchand de journaux, boulangerie,...).

Le mode de fonctionnement en est simple. Le véhicule qui se gare sur une place gérée par une borne est détecté automatiquement. Un message indique au conducteur le temps dont il dispose et un compte à rebours se met en route. Chaque borne gère deux emplacements de parking et autorise le stationnement pour une durée limitée généralement à 20 minutes.

- 2 études pour bornes arrêt minutes (Heydenberg - Solleveld)

3.2.3. Installation de borne de recharge pour voitures électriques

En continuation dans le programme de la mise en place de bornes de recharge électriques sur le territoire de notre commune :

- piquetage et suivi pour le programme 2022 (12 bornes)
- étude pour l'installation de 40 bornes supplémentaire a été menée pour 2023.

3.2.4. Installation de zone de stationnement pour bus

Aucune installation n'a été étudiée cette année.

3.2.5. Stationnement CD

Une étude a été réalisée par le service pour la suppression de l'emplacement Corps Diplomatique - Avenue Georges Henri

3.3. Commission consultative de la circulation routière (CCCR)

Brulocalis assure depuis octobre 2014 le secrétariat de la nouvelle commission. Celle-ci a pour mission de renforcer la cohérence entre les politiques de circulation routière développées par les communes et la Région. Réunie mensuellement, elle analyse tous les règlements complémentaires communaux et régionaux et transmet son avis au ministre pour décision.



En tant que gestionnaire de voirie, le service Etudes voirie & GIS y assiste et présente les règlements de police communaux complémentaires. Elle participe également aux groupes de travail mis en place par la commission Brulocalis relatifs à des questions spécifiques (zones de livraison, bornes d'alimentation pour véhicules électriques, signalisation des impasses débouchantes, nouvelles mesures du code de la route, ...).

Le service faisait partie du groupe pilote au trajet d'analyse, de développement, de test et de validation de l'application eSign qui permet la gestion des données de la signalisation permanente et celles des règlements complémentaires par les communes. Les démarches d'établir un inventaire de la signalisation verticale existante ont été faites, une société spécialisée se charge de la création d'une base de données exploitables par eSign.

3.4. PMR

Le service Etudes voirie & GIS gère toutes les demandes relatives aux emplacements réservés pour les personnes handicapées. Il y a actuellement 204 places PMR réparties sur le territoire communal.

Cette année le service a étudié 5 nouveaux emplacements.

3.5. INFRASTRUCTURES POUR VÉLOS

3.5.1. Emplacements vélos

Le service a étudié le :

- placement de 2 arceaux vélos au carrefour Timmermans – Servais Kinet
- placement de 2 arceaux vélos au carrefour Slegers – Van Goolen
- placement de 11 arceaux vélos entre l'avenue Hoover l'avenue Lambeau
- placement de 3 arceaux vélos au coin De Cuyper/ Marinus
- placement de 2 arceaux vélos au débouché du chemin rose sur l'avenue Hymans.
- placement d'arceaux vélos dans les avenues Albert Elisabeth, Prekelinden et Couronnement.

3.5.2. Abris-vélo couverts

Le service a étudié le placement :

- d'un abri-vélos couvert dans et aux abords de l'école Princesse Paola.

- d'un abri vélos (av. des Vaillants – rue des Déportés)
- d'un auvent au stade Fallon

3.5.3. Boxes à vélos fermés

On compte 46 boxes à vélos fermés répartis sur le territoire communal. Ce dispositif permet d'offrir 229 emplacements de parking sécurisé aux cyclistes quotidiens qui ne disposent pas de garage. Ils sont installés en fonction des demandes des habitants, le critère principal d'attribution d'un emplacement étant la proximité avec le domicile du candidat.

Leur localisation est répartie comme suit :

- 1 à l'angle de la chaussée de Roodebeek et de l'avenue du Verseau (4 emplacements) ;
- 4 au parvis Saint-Henri (20 emplacements) ;
- 2 avenue Heydenberg au carrefour avec la rue du Zéphyr (10 emplacements) ;
- 2 à l'angle de la rue des Déportés et de la rue de la Station de Woluwe (10 emplacements) ;
- 2 avenue du Couronnement, l'un au n° 38 et l'autre au n° 59 (10 emplacements) ;
- 1 sur le square Joséphine-Charlotte (5 emplacements) ;
- 1 rue Saint-Lambert (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle de l'avenue Heydenberg et de la chaussée de Roodebeek (5 emplacements) ;
- 2 sur le square Paule Bisman (10 emplacements) ;
- 1 avenue de Toutes les Couleurs (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle du Tomberg et de la rue de la Roche Fatale (5 emplacements) ;
- 2 sur le square Levie (10 emplacements) ;
- 1 place Verheyleweghen (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle de l'avenue Edouard Speeckaert et de l'avenue de Mai (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle de l'avenue Henri Dietrich et du boulevard Brand Whitlock (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle de la chaussée de Roodebeek et de la rue de la Charrette (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle de l'avenue Marie-José et du boulevard Brand Whitlock (5 emplacements) ;
- 1 rue Fabry (5 emplacements) ;
- 1 avenue du Roi Chevalier, à hauteur de l'ascenseur de la STIB (5 emplacements) ;
- 1 rue Neerveld (5 emplacements) ;
- 1 avenue Léon Tombu, à l'entrée du parking communal (5 emplacements) ;

- 1 avenue Albert-Elisabeth, à hauteur du n° 64 (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle de l'avenue Albert-Elisabeth et de la rue Bâtonnier Braffort (5 emplacements) ;
- 2 sur la placette de l'Alizé, entre les avenues du Mistral et de l'Aquilon (10 emplacements) ;
- 1 aux abords de la Métairie Van Meyel (5 emplacements) ;
- 1 rue Saint-Henri, devant la bibliothèque (5 emplacements) ;
- 1 avenue du Bleuët, à hauteur du n° 13 (5 emplacements) ;
- 1 rue Théodore De Cuyper, à hauteur du n° 9 (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle de l'avenue du Castel et du boulevard Brand Whitlock (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle de la rue de la Bonne Reine et de la rue de la Roche Fatale (5 emplacements) ;
- 1 à l'angle des avenues Constant Montald et de Broqueville (5 emplacements) ;
- 1 avenue des Cerisiers, à hauteur du square Marie-José (5 emplacements) ;
- 2 à l'angle des avenues Heydenberg et de l'Equinoxe (10 emplacements) ;
- 1 rue Solleveld, à l'approche de la rue Dries (5 emplacements) ;
- 1 rue Crocq, à hauteur du n° 10 (5 emplacements) ;
- 1 avenue Prekelinden, à l'intérieur du parc Itterbeek (5 emplacements).

Six nouveaux boxes à vélos seront prochainement installés sur le territoire communal avec un total de 30 emplacements supplémentaires. Voici les localisations qui ont été retenues.

- 2 au croisement des avenues du Roi Chevalier et du Couronnement (10 emplacements) ;
- 1 sur le square Paule Bisman à côté des deux existants (5 emplacements) ;
- 1 dans la rue Crocq (5 emplacements) ;
- 1 dans la rue Solleveld (5 emplacements) ;
- 1 au croisement des avenues Marie-José et Prekelinden (5 emplacements).

Il y a actuellement 135 demandeurs / candidats pour l'obtention d'un emplacement dans un box à vélos sécurisé sur l'ensemble du territoire communal.

3.5.4. Abris vélos sécurisés

Suite à l'obtention d'un permis d'urbanisme, un abri vélos sécurisé d'une capacité de 40 places a été installé à proximité du centre sportif Poséidon.

Pour une gestion plus optimale de l'occupation, il a été décidé que ce cycloparking soit scindé en deux parties; l'une pour le personnel communal ainsi que pour le personnel du Poséidon (côté gauche – emplacements du n°1 au n°20) et l'autre pour les riverains (côté droit – emplacements du n°21 au n°40). Les courriers d'attribution des différents emplacements sont en cours de rédaction.

Un cycloparking fermé composé de 2 auvents a également été installé à l'angle de la rue des Déportés et de la rue de la Station de Woluwe. Cet abri sécurisé a la capacité d'accueillir 3 vélos cargos d'un côté et 7 vélos classiques de l'autre côté.

Etude réalisée de 3 grands abris vélos de 50 à 100 places au stade Fallon.

3.5.5 Rue cyclables

A la différence des pistes cyclables, les rues cyclables sont des endroits où les cyclistes peuvent occuper toute la largeur du sens de la circulation. Les véhicules motorisés peuvent emprunter ces rues, sans jamais pouvoir dépasser les cyclistes. La vitesse maximale y est de 30 km/h.

Ces dispositifs nécessitent des marquages et une signalisation bien spécifiques.

Rue cyclable : projet rue de la Cambre entre Gribau-mont et Val d'Or

3.5.6 Itinéraire cyclables communaux (I.C.C.)

A côté des Itinéraires cyclables régionaux qui parcourent certaines de nos rues, la commune a décidé de créer des Itinéraires cyclables communaux.

- ICC Avenue de Mai : projet et suivi de réalisation
- Une étude pour zone cyclable (rue du Duc)



3.5.7 Bornes de réparation vélo

Afin d'offrir un ensemble d'outils permettant le bon entretien des vélos des riverains et cyclistes se trouvant sur la commune, 9 bornes ont été placées sur le territoire.

Une étude pour le déplacement d'une station réparation vélo a été faite cette année.

3.6. Réunions d'habitants

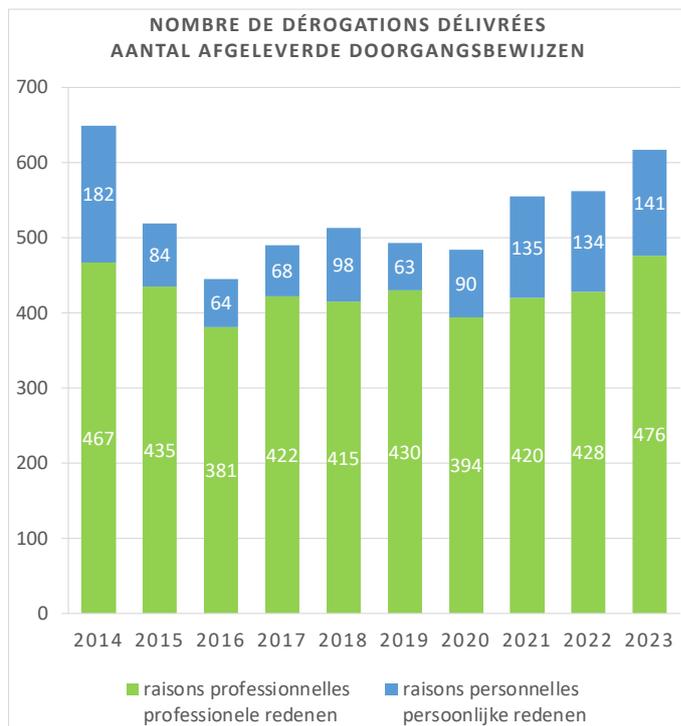
Le service Etudes voirie & GIS a participé activement à 10 réunions d'habitants organisées par le Bourgmestre et/ou l'Echevin chargé de la gestion de l'espace public.

Ces réunions ont pour but de présenter aux habitants les projets communaux de réglementation des zones de stationnement et d'aménagements de voiries. Ces réunions permettent également aux personnes présentes d'aborder tous les sujets relatifs à leur quartier.

3.7. Événements

Dans le cadre de la semaine de la Mobilité, le service a été chargé de délivrer les dérogations pour le dimanche sans voiture, 617 dérogations ont été octroyées pour la version 2023 de l'événement.

Dimanche sans voitures du 18 septembre 2022 - Dérogations			
Évolution 2014 - 2022			
Année	Raisons professionnelles	Raisons personnelles	Total
2014	467	182	649
2015	435	84	519
2016	381	64	445
2017	422	68	490
2018	415	98	513
2019	430	63	493
2020	394	90	484
2021	420	135	555
2022	428	134	562
2023	476	141	617



3.8. Aménagements divers

Le service a mené plusieurs études cette année :

- 5 études pour bulles à verres (av. de l'Assomption – sq. Levie – av. George Henri – ch. de Roodebeek – pl. de la Ste- Famille)
- 1 étude pour budget participatif (Wolunion)
- 3 études diverses pour des services communaux
- 1 étude pour la Zone de Police Montgomery (placement caméra)
- 1 étude pour remplacement des panneaux signalétiques endommagés (6 panneaux remplacés)
- Etude sur les emplacements de dropzones sur l'ensemble du territoire de la commune
- Etude pour le remplacement de barrière dans l'allée Christian de Duve
- Etude de giration de camions dans l'avenue Lola Bobesco
- 4 études pour des marquages au sol
- 6 études pour signalisation
- Etude et adaptation de la signalisation des zones payantes – zones grises / zones oranges
- Etude pour les accès de garage – lignes jaune 43.
- Etude pour le placement de 2 places « réservé personnel communal » au parking du château Malou.

3.8. GIS

3.8.1. Mesurages et cartographie

- la gestion de la cartographie communale par système informatique Autocad et la superposition des données sur la carte de base régionale URBIS;
- l'exécution de mesurages de voirie, bâtiments et terrains, le contrôle des alignements ;
- l'attribution des numéros de police pour les nouvelles constructions ;
- le contrôle des chantiers de construction en ce qui concerne le domaine public ;
- les états des lieux avant et après travaux (en voirie) ;
- la digitalisation des plans archivés ;
- l'établissement d'un plan d'alignement général de la commune ;
- le mesurage de biens et l'élaboration de plans sur demande des autres services.
- les états des lieux pour les sorties locatives.
- les renseignements urbanistiques

3.8.2. L'implémentation d'un système SIG (Système d'Information Géographique)

Le système SIG contient des guichets virtuels qui sont composés par des couches. Chaque couche représente des données spécifiques (p.e. les travaux dans la commune, les endroits et la nature des dépôts clandestins, les parkings pour les PMR ...). Les données sont tenues à jour (éditées) par des gestionnaires bien définis et peuvent être consultées ou visualisées par des autres utilisateurs du système. Ceci facilite la communication entre services, évite des doubles encodages et assure des données les plus récentes.

Au moyen du système SIG, les utilisateurs peuvent contrôler différentes données et vérifier si celles-ci ont un impact sur des dossiers en cours ou sur des demandes.

Plusieurs services et cellules sont déjà connectés :

- Travaux publics (travaux prévus, en cours ou effectués) ;
- Occupation du domaine public ;
- Evènements ;
- Propreté publique (gérer les dépôts clandestins) ;
- Urbanisme (gérer l'historique des permis délivrés ou refusés sur un bien) ;
- Informatique (gérer ses installations en domaine public) ;

- Population (gérer le cimetière) ;
- Etudes voirie (inventorier le mobilier urbain dans l'espace public, gérer les parkings PMR, CD, taxi ...)
- Patrimoine ;
- Développement durable. (en cours)
- Prévention
- Service juridique
- Recette

3.8.3 Situation actuelle du SIG

COUCHES	GUICHETS											
	consultation	cadastre	infrastructure	mobilité	ODDP	travaux	propreté public	urbanisme	informatique	Address	patrimoine	cimetières
carte de base URBIS	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
photo aeriene	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
adresses	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
parcelles cadastrales	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
bâtiments cadastraux	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
numéros cadastraux	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
quartiers	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
conduite de gaz Fluxys	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Flamur) chemins vicinaux	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Flamur) propriétés communales	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Flamur) alignements	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Mounia) inondations	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Tx) bassins d'orages	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
cameras de surveillance	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Tx) éclairage public	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Tx) cables éclairage public	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Nadège) parkings PMR	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(EVG) parkings livraisons	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(EVG) parkings CD	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(EVG) parkings taxi	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(EVG) boucles PMR	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
festivités	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Cardoen) occupations domaine public	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Cardoen) occupations domaine public cloturés	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Jean-Marie) travaux prévus	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Jean-Marie) travaux en cours	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Jean-Marie) travaux cloturés	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Eric/Alain) circuit de balayage	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Eric/Alain) zones de balayage	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
nourrissage des pigeons	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Eric/Alain) dépôts clandestins	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Sylviane) graffitis	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Tx) distributeurs des sacs déjections	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
canisites	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser
(Tx) bulles (verre, vêtement)	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser	visualiser



- BUPA2022-05 Toit piste de pétanque Meudon - Van Meyel
- BUPA2022-06 Projet Wolunion (sous conditions)
- BUPA2022-07 Verger fleuri du parc Neerveld
- BUPA2022-08 Une boîte à livres au parc Timmermans
- BUPA2022-09 Une ludothèque accessible pour tous (refusé)

4. ESPACES VERTS / PLAINES DE JEUX / CIMETIÈRES

Ce service s'occupe de :

- l'aménagement, la gestion et l'entretien des espaces verts et des 7.000 arbres de voirie.
- depuis le 1er janvier 2015, le service a repris certaines tâches jadis confiées à des firmes privées, à savoir les tontes et certains entretiens d'espaces verts (cités jardins, tailles de haies,...) et depuis 2017 la gestion et l'entretien des cimetières (Woluwe-Saint-Lambert et Wezembeek-Oppem) ;
- la conception et la planification des travaux de rénovation des parcs, espaces verts de quartier ainsi que des aires de jeux ;
- travaux d'infrastructure dans les cimetières ;
- la mise en œuvre d'un programme de gestion différenciée (fauchage tardif, taille douce, prés fleuris), en collaboration avec le service Développement durable ;
- le soutien aux démarches collectives citoyennes (initiatives de comités de quartiers) pour la mise en place de compost de quartier et de jardins potagers partagés et des projets participatifs ;
- l'étude du fleurissement de différents quartiers de la commune ;
- la gestion des zones humides et marécageuses (Struykbeken, parc St-Lambert) ;
- l'aménagement, le contrôle et l'entretien des aires de jeux situées dans l'espace public et au sein des crèches et des écoles communales ;
- suivi des demandes de permis d'abattage dans les jardins privés.

4.1. Principales activités

4.1.1. En collaboration avec les entreprises privées et touchant au budget ordinaire (entretien), les marchés publics suivants ont été passés et les travaux exécutés :

- entretien et réparation des fontaines ;
- entretien, réparation des équipements des jardiniers ;
- achat de nourriture pour animaux du parc de Roodebeek ;
- travaux de maréchalerie pour les animaux du parc de Roodebeek ;
- achat de matériel pour l'entretien des arbres ;
- entretien du système d'irrigation des suspensions florales ;
- achat de petites fournitures pour les jardiniers ;
- réparation des clôtures des terrains communaux, au stade et dans les aires de jeux durant les années 2022 et 2023 ;
- achat des plantes annuelles ;
- achat de petit outillage pour les jardiniers ;
- achat de chrysanthèmes ;
- achat de bulbes de printemps ;
- achat de plantes bisannuelles ;
- achat de sapins de Noël ;
- travaux d'essouchement ;
- entretien des arbres : abattages lourds, soins aux arbres ;
- travaux d'élagage et d'abattage ;
- soins vétérinaires des animaux ;
- achat de boutures et substrats pour la mise en culture ;
- achat de compost et terre arable ;
- entretien des chemins dans les espaces verts ;
- fauchage des bermes centrales ;
- taille en rideau de platanes place Tomberg ;
- désherbage sans biocide dans divers endroits ;
- entretien et réparation des jeux des plaines de jeux ;
- achat de broyat pour les plaines de jeux ;
- ancien cimetière – désherbage mécanique ;
- service Espaces verts et cimetière – renouvellement de la masse d'habillement pour l'hiver.

4.1.2. En collaboration avec les entreprises privées et touchant au budget extraordinaire (investissements), les marchés publics suivants ont été passés :

- achat d'arbres, arbustes et plantes vivaces ;
- achat de mobilier (bancs et poubelles) pour les parcs ;
- achat de jeux pour diverses plaines de jeux de la commune ;
- achat de jeux pour les crèches ;



- marché de travaux ponctuels dans les espaces verts ;
- achat d'outillage pour les jardiniers – services espaces verts et cimetière ;
- territoire communal : fourniture et pose de clôture et portails dans divers endroits ;
- remplacement d'arbres d'alignement en voirie ;
- mise en œuvre des projets participatifs ;
- achat de jeux ;
- mise en place de clôtures dans divers endroits de la commune.

4.1.3. Les travaux suivants ont été réalisés :

- travaux d'élagage et d'abattage ;
- entretien des fontaines ;
- entretien journalier des espaces verts et aires de jeux de la commune ;
- fourniture et pose de modules de jeux ;
- fourniture et pose de clôtures ;
- création d'une nouvelle signalétique au cimetière de Wezembeek-Oppem
- travaux de désherbage en voirie ;
- remplacement d'arbres d'alignement ;
- plantations diverses dans l'espace public ;
- mise en place d'une clôture « Hof ter Musschen» ;
- travaux verger intergénérationnel ;
- travaux streetworkout Hof ten Berg ;
- plantation bulbes ;
- suspensions florales ;
- aménagement d'un jardin didactique à l'éco-quartier Schuman-Charville (en cours) ;
- aménagement d'une aire de jeux à l'éco-quartier Schuman.

4.1.4. Les projets d'aménagements suivants ont été élaborés en interne :

- Petit bois des Floralies : plans modificatifs ;
- parc de Roodebeek – plan de gestion forestière ;
- aménagement d'un espace vert coin rue Neerveld – rue de l'Athénée Royal.

4.1.5. Les projets d'aménagement suivants ont été élaborés par des bureaux privés :

- réaménagement du parc Saint-Lambert ;
- étude phytosanitaire parc des Sources + place Verheyleweghen + parc Neerveld.

4.1.6. Promotion et embellissement du cadre de vie

- organisation de consultations d'habitants pour divers dossiers d'aménagement ;
- rédaction d'articles dans le Wolu-Info ;
- organisation du concours Fleurir Woluwe ;
- organisation de la campagne Adopte un pied d'arbre.

Service des relations publiques

1. INFORMATION ET COMMUNICATION

A. INFORMATION ET COMMUNICATION TOURNÉE VERS L'EXTÉRIEUR

Une synergie permanente avec des relais extérieurs représente l'essentiel du rôle d'information du service. Il assure ainsi la fonction de plaque tournante de l'information communale.

Publications et graphisme

Le service édite les publications et brochures d'information à destination des habitants de la commune.

Le Wolu Info

Il paraît 6 fois par an. Il se compose notamment d'un agenda et de retours sur les événements communaux. Y sont également publiés : des dossiers spécifiques consacrés à un sujet d'actualité ou un service, les informations utiles relatives aux travaux de rénovation ou d'aménagement en voirie, des rencontres avec des habitants ou des associations, des présentations de services utiles aux habitants... Ainsi que, dans chaque édition, la tribune politique ouverte à toutes les formations représentées au Conseil communal.

Brochures éditées par le service

De nombreuses brochures d'information générale (brochures spécifiques d'information, location de salles, horaires des services...) sont également éditées. Elles mettent en valeur le travail de services communaux ou traitent en profondeur d'un sujet spécifique (propreté, enseignement...).

Travaux de mise en page et d'impression pour d'autres services

Le service réalise chaque année de nombreuses mises en page de différents autres services. Ces mises en page sont imprimées en interne ou par une firme désignée par marché public.

Il s'agit notamment :

- d'affiches, d'affichage aérien et de bâches d'information ;
- de brochures, de dépliants ou autres visuels ;
- d'invitations ;
- de publications toutes-boîtes.

Nombre de ces mises en page sont adaptées pour être placées comme bannières d'information sur le site Internet communal et sur les écrans de la salle des pas perdus de la Maison communale.

Photographies et reportages audiovisuels

Un photographe et vidéaste travaille au sein du département des relations publiques afin d'étoffer la photothèque communale, mieux illustrer les différentes publications communales et réaliser des reportages vidéo.

Site Internet de l'administration communale

Le site internet actuel de la commune a été mis en ligne en 2016. Son adresse est www.woluwe1200.be. Le graphisme et le plan du site ont été entièrement conçus et réalisés en interne, avec le concours technique du service des nouvelles technologies.

La page d'accueil livre les nouvelles importantes, renseigne par exemple sur les travaux en cours et les problèmes de mobilité qui en découlent, ou avertit dès qu'un incident survient dans la commune. C'est également sur cette page que l'on trouve l'annonce des principaux événements et manifestations organisés à Woluwe-Saint-Lambert.

Un agenda y renseigne les activités organisées par les associations et les services communaux durant l'année.

Les habitants ont par ailleurs accès au guichet électronique IRISbox depuis leur ordinateur. Ce service permet de commander les documents les plus couramment demandés dans le cadre de multiples démarches : extraits d'actes (décès, divorce, mariage, naissance) et certificats (composition de ménage, nationalité, résidence, résidence avec historique d'adresse, vie).

Il a toutefois été constaté que le site actuel est aujourd'hui dépassé, tant concernant les outils de disposition des citoyens que concernant l'aspect général. En outre, il est peu adapté à une consultation sur téléphone portable.

Dès lors, depuis janvier 2023, une réflexion a été menée afin de mettre prochainement en ligne un site internet répondant aux exigences visuelles et ergonomiques actuelles. Après désignation de la firme externe chargée du développement du site Internet, des ateliers ont eu lieu d'avril à juin avec la société afin de déterminer les besoins et de dessiner l'architecture du nouveau site, tout en veillant à obtenir le label reconnaissant sa consultation aisée par tous les publics. Le développement a été effectué durant l'été 2023 et le transfert des données est en cours depuis septembre. Le nouveau site devrait être en ligne en novembre 2023.

Réseaux sociaux

Les comptes officiels de la commune sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram, LinkedIn, YouTube) sont gérés par le service afin de relayer les informations importantes et les événements organisés à Woluwe-Saint-Lambert.

Afin d'être au plus proche du citoyen, le dispositif a été renforcé. Celui-ci veille à formuler un retour systématique aux interrogations des riverains, et ce dans les délais les plus rapprochés.

Accueil des nouveaux habitants

2023 a permis le retour d'une tradition woluwéenne, à savoir l'organisation, en juin, d'une soirée permettant aux nouveaux habitants de connaître davantage leur commune et de rencontrer les membres du Collège des bourgmestre et échevins et de l'administration. Compte tenu de l'annulation des dernières éditions, les habitants installés dans la commune entre 2020 et début 2023 ont été invités à cette occasion. Nombre d'entre eux ont répondu présents et ont ainsi pu découvrir les services de l'administration communale, du CPAS et de la zone de police Montgomery.

B. COMMUNICATION INTERNE

Rapport annuel

La coordination et la mise en page de cet outil de communication tant externe qu'interne sont assurées au sein du département des Relations publiques.

Revue de presse

Réalisée quotidiennement par le département, elle est adressée aux membres du Collège et du comité de direction.

Information au personnel

Régulièrement, le service transmet à l'ensemble du personnel des informations (invitations, événements, décès...) via courriel ou via d'autres types de supports (brochure spécifique...).

2. ANIMATIONS ET EVENEMENTS

Deux cellules intimement liées se chargent de coordonner les événements internes à la commune ou destinés au public.

CELLULE ANIMATIONS

Elle assure la coordination des événements organisés par le service des Relations publiques. Elle apporte sa contribution aux événements gérés par d'autres services de l'administration communale dont les événements internes destinés au personnel et les événements externes destinés au public.

D'une part, des événements festifs ont été organisés à l'attention du personnel communal. Par exemple, la fête du personnel, après 2 années d'interruption en raison de la crise sanitaire, a eu lieu en février 2023. Le barbecue du personnel a également revu le jour en juin 2023

D'autre part, le service des Relations publiques a (co-) organisé des événements à destination du public, notamment :

- 11 novembre 2022 : cérémonie au Monument aux morts
- 9, 10 et 11 décembre 2022 : Village de Noël
- 8 mai 2023 : inauguration de l'allée Adrienne Gommers & Anne-Marie van Oost de Gerlache
- 27 mai 2023 : Journée de l'Europe sur le thème « De la culture urbaine à la citoyenneté européenne »
- 11 juin 2023 : Georges Henri en fête
- 12 juin 2023 : soirée d'accueil des nouveaux habitants
- 8 septembre 2023 : cérémonie « Me and My Pal » au Monument aux para-commandos
- 9 et 10 septembre 2023 : Braderie Georges Henri

CELLULE ÉVÉNEMENTS

Elle est chargée de l'appui logistique aux événements organisés par d'autres services et de la coordination des demandes émanant de personnes extérieures à la commune pour lesquels une autorisation de police ou le prêt de matériel est nécessaire ;

Il s'agit, notamment :

- de l'organisation de braderies, de brocantes, de fêtes de quartier, d'apéros urbains... ;
- de tournages de films, publicitaires ou non, sur le domaine public ;
- de la distribution de publicités sur le domaine public ;
- d'événements promotionnels ;
- d'activités organisées sur le site de l'UCLouvain autorisées par le vice-recteur ;
- de demandes d'organisation de collectes pour des organismes caritatifs lors campagnes de sensibilisation ;
- ...

3. RELATIONS EXTERIEURES ET SOLIDARITE INTERNATIONALE

Intégrée en septembre 2021 au sein du service des Relations publiques, la cellule développe des projets de coopération au développement ou de soutien à des activités internationales (par exemple : programme de coopération internationale communale). Parallèlement, elle organise des événements à connotation internationale ou de sensibilisation à la coopération au développement (Festival de la Solidarité internationale, Journée de l'Europe...).

Le service assure également la gestion administrative des jumelages avec Meudon et M'Bazi.

A. OCTROI DE SUBSIDES DANS LE CADRE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET DE L'AIDE D'URGENCE

Le service assure la gestion administrative des subsides accordés dans le cadre du règlement communal sur la solidarité internationale dont le but est de soutenir de manière ponctuelle des associations ou des particuliers impliqués dans la coopération internationale avec les pays en voie de développement. En 2022, 6 associations ont ainsi été soutenues.

De plus, un subside a été octroyé pour venir en aide à des populations victimes de catastrophes humanitaires :

- Octroi en février 2023 d'un soutien à la Croix-Rouge de Belgique en faveur des populations durement touchées par les tremblements de terre qui ont frappé le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie le 6 février 2023 ;
- Octroi en septembre 2023 d'un soutien à la Croix-Rouge de Belgique en faveur des populations durement touchées par le tremblement de terre qui a frappé le Maroc le 8 septembre 2023.

B. PROGRAMME DE COOPÉRATION INTERNATIONALE COMMUNALE – ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LA COMMUNE DE BANDALUNGWA (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)

Le programme de Coopération internationale communale (CIC) est financé par la Coopération belge au développement (DGD) et cogéré par Brulocalis et l'U-VCW.



Ce programme de coopération décentralisée (de commune à commune) a pour objectif prioritaire le renforcement des capacités des institutions locales du Sud à prendre en charge leur propre développement. Il repose sur 3 piliers :

- une bonne gouvernance politique ;
- une administration efficace ;
- une participation des citoyens dans les processus décisionnels.

Le programme concentre son intervention sur 5 pays avec, pour chacun d'eux, un thème de travail défini lors d'ateliers de programmation. La thématique prévue pour la République démocratique du Congo est l'état-civil/population.

Le service assure la coordination du partenariat (conception et exécution des projets), y compris la coordination administrative (organisation des missions, constitution des dossiers, rédaction de la convention de partenariat, logique d'intervention du partenaire, plan annuel, rapports de mission, rapports annuel et financier). Le service participe également aux plateformes RD Congo organisée par Brulocalis et l'UVCW à l'attention des communes bruxelloises et wallonnes inscrites dans le programme afin de permettre l'échange d'expériences.

Pendant la période concernée, le service a assuré l'accompagnement régulier des agents des services Etat civil et Population de Bandalungwa. Il a en outre veillé au lancement de projets plus importants à mener dans le cadre du programme 2022-2026, et notamment l'aménagement d'une place communale embellie, conviviale et « verdurisée » aux abords de la Maison communale de Bandalungwa et des projets de sensibilisation de la population aux enjeux de l'enregistrement des faits d'état civil.

C. JUMELAGES

Meudon

Le service assure la gestion administrative du jumelage, et notamment la coordination et l'organisation des déplacements de délégations à Meudon et de l'accueil des délégations meudonnaises.

M'Bazi et Simbi

Le service est chargé depuis janvier 2013 de la gestion administrative du jumelage avec M'Bazi. Jumelées depuis 1970, la commune de Woluwe-Saint-Lambert et les secteurs de M'Bazi et Simbi (district de Huye – Rwanda) mènent ensemble des projets de coopération à destination des habitants de M'Bazi et Simbi. Ces projets vont du soutien à la scolarisation d'orphelins à l'amélioration des conditions de vie dans les écoles et hôpitaux de la commune. La commune de Woluwe-Saint-Lambert finance des projets de jumelage pour un montant de 15.500 euros en 2023.

En marge de l'Assemblée générale de l'AIMF qui s'est tenue en juillet 2021 à Kigali, une rencontre a pu avoir lieu avec le maire du District de Huye dans lequel se trouve localisé Mbazi. A cette occasion, diverses actions et projets entre nos deux communes ont été envisagés, dont un projet d'échange entre jeunes.

A cet égard et pour faire suite à ces discussions, une demande a été introduite auprès de Wallonie-Bruxelles International en août 2021 afin de mettre sur pied un projet de sensibilisation aux enjeux Nord-Sud destinés à des jeunes de Woluwe-Saint-Lambert (en partenariat avec le service de la prévention).

Sélectionné et donc co-financé par Wallonie-Bruxelles International, ce projet a consisté en l'organisation, entre janvier et octobre 2022, de nombreuses rencontres/formations aux enjeux de la coopération Nord/Sud, tant à Woluwe-Saint-Lambert qu'à Mbazi. Le projet s'est conclu, en octobre 2022, par un chantier solidaire mené à Mbazi au cours duquel 9 jeunes fréquentant l'antenne « jeunesse » du quartier Andromède partiront à la rencontre de leurs homologues rwandais.

Ce déplacement fut l'occasion, pour le bourgmestre et l'échevin des jumelages, de se rendre à Mbazi-Simbi et d'ainsi rencontrer les autorités locales et la population. Dans ce cadre, les autorités de Mbazi et de Simbi ont souhaité profiter de la présence de représentants politiques de Woluwe-Saint-Lambert pour célébrer, lors d'un tournoi de football entre les équipes masculines et féminines de Mbazi et de Simbi, le cinquantième anniversaire du jumelage. Cette célébration avait été reportée depuis 2020 en raison de la crise sanitaire.

D. RELATIONS EUROPÉENNES ET RÉSEAUX DE COMMUNES

Relations avec les communautés européennes

En partenariat avec les cellules Animations et Evénements, les relations extérieures ont organisé, en mai 2023, une nouvelle édition de la Journée de l'Europe. Le thème choisi était « De la culture urbaine à la citoyenneté européenne ».

Réseaux de communes

Le service recherche et analyse les différentes possibilités de réseaux de communes auxquels Woluwe-Saint-Lambert pourrait adhérer, notamment par la participation à des séances d'information ou en rencontrant d'autres communes (notamment l'AIMF, Mayors for Peace). La commission « Villes innovantes » de l'AIMF n'a pu se réunir en raison des restrictions sanitaires.

Aucune réunion n'a toutefois été organisée durant la période couverte par la présent rapport ; des contacts ont toutefois pu avoir lieu entre membres de l'AIMF sur différents sujets. En outre, dans le cadre de la préparation de la prochaine programmation stratégique de l'AIMF qui souhaite axer celle-ci sur la question de l'inclusion sociale des immigrants et des réfugiés, Woluwe-Saint-Lambert a répondu au courrier du secrétaire général de l'AIMF qui invitait les membres à faire part des problèmes auxquelles les villes et communes sont confrontées dans ce domaine.

E. SENSIBILISATION AU COMMERCE ÉQUITABLE

A l'instar des années précédentes, le Collège a décidé d'offrir à tous les membres du personnel communal une barre chocolatée issue du commerce équitable, distribuée en décembre à l'occasion de la Saint-Nicolas. Cette action de sensibilisation a rencontré un vif succès et a permis à bon nombre d'agents de découvrir la qualité de ces produits. Pour rappel, la commune est détentrice du titre de « Commune du commerce équitable ».

F. SOLIDARITÉ UKRAINE

L'accueil « Solidarité Ukraine » est resté accessible et à l'écoute des Ukrainiennes et Ukrainiens nouvellement arrivés à Woluwe-Saint-Lambert, logeant au centre Ari-

ane ou devant quitter le domicile de particuliers qui les avaient accueillis. Les réfugiés ont la plupart du temps été accompagnés dans leur recherche d'un logement.

Le 24 août 2023, lors de la Fête nationale ukrainienne, la commune a hissé en divers endroits fréquentés de la commune le drapeau jaune et bleu de l'Ukraine.

4. LOGISTIQUE ET ACCUEIL

D'un point de vue logistique, le service est chargé :

- de l'organisation logistique des réceptions organisées par le département des Relations publiques ;
- de la gestion de la boîte infocom@woluwe1200.be, adresse électronique générale de l'administration communale ;
- de la gestion administrative et financière du département Relations publiques ;
- de la gestion des dossiers de location du château Malou, de la Rotonde, de la métairie Van Meyel et de la Maison des associations.

La gestion de ces salles implique le traitement des demandes de locations, la visite des lieux, la rédaction des dossiers à présenter au Collège, l'état des lieux et la gestion des garanties, les demandes de nettoyage et d'interventions techniques.

Par ailleurs, les missions des hôtes et agents chargés de l'accueil sont :

- la gestion des appels téléphoniques ;
- l'accueil et l'orientation de la population vers le service adéquat ;
- la tenue des registres de présence lors du Conseil communal ;
- la gestion logistique du château Malou ;
- l'accomplissement de diverses missions pour le service, telles que
 - » l'envoi de courrier ou la collecte de renseignements par téléphone ;
 - » la tenue en ordre des tables d'accueil et des panneaux d'affichage ;
 - » l'accueil et la prise en charge des invités lors d'événements, de réceptions, de mariages, de noces d'or, de diamant, de brillant et de platine, d'anniversaires de centenaires.



Noces et anniversaires

Le service est également chargé de l'organisation des réceptions données à l'occasion des anniversaires de mariage et des centièmes anniversaires ou plus des habitants de la commune.

Cela implique, notamment :

- l'édition des diplômes et documents officiels à remettre aux jubilaires ainsi que de l'achat des cadeaux et des fleurs. Des contacts réguliers sont pris avec le Cabinet du Roi à cet effet.
- l'organisation, dans le cas des anniversaires de mariage, de la rencontre préalable avec le couple jubilaire est organisée au préalable afin de les interviewer sur leur parcours de vie et ainsi personnaliser la cérémonie.
- l'organisation de la cérémonie qui se déroule au château Malou et au cours de laquelle les jubilaires et leur famille sont reçus par le bourgmestre ou par un membre du Collège. Il arrive toutefois, pour des raisons de santé, que la réception se donne au domicile des jubilaires ou en maison de repos.
- l'achat des cadeaux offerts aux jubilaires lors des cérémonies.

Cette année fut l'occasion de rattraper l'important retard pris en 2020 et en 2021 dans ces célébrations, les conditions sanitaires n'ayant pas permis d'organiser ce type de réceptions durant de nombreux mois.

Traduction

Un traducteur assure la traduction des supports de communication et vient en support au traducteur du secrétariat communal.

Service Nouvelles Technologies

1. LE SERVICE

Le service des Nouvelles technologies se compose du personnel suivant :

- 1 conseiller
- 2 secrétaires d'administration
- 1 DPO
- 1 secrétaire administratif
- 4 assistants administratifs
- 2 adjoints administratifs
- 2 auxiliaires administratifs

2. LA MISSION

Cette équipe s'occupe de :

- la gestion du réseau communal et des connexions externes (hertzienne, fibre, cuivre,...);
- la gestion des connexions internet;
- la gestion des serveurs;
- la recherche et la mise en place de solutions informatiques;
- l'installation et le dépannage du matériel informatique;
- l'installation des logiciels informatiques;
- l'actualisation et la formation des utilisateurs dans le domaine de la bureautique et des formations informatiques spécifiques (office, téléphonie, BOS,...);
- la tenue de l'inventaire informatique et du déclassement du matériel informatique;
- la gestion du stock des consommables;
- la gestion des télécoms et des centraux téléphoniques;

- les relations avec les fournisseurs informatiques et télécoms;
- les démarrages (support) des nouvelles applications ;
- l'aide informatique aux écoles et crèches;
- l'aide bureautique sur la suite Ms Office;
- la gestion administrative comprenant notamment le lancement des marchés publics et le suivi des contrats de maintenance pour l'ensemble des logiciels;
- la gestion du plan catastrophe;
- la gestion technique du site internet communal et des formulaires en ligne (ODP, dimanche sans voiture,...);
- la gestion du système audio et vidéo de la salle du conseil communal;
- la gestion du système de terminaux de paiement;
- la gestion et implémentation du télétravail;
- la gestion de la conformité par rapport à la législation dans le domaine de l'informatique
- la conformité au RGPD;
- la numérisation des dossiers du service de l'Urbanisme.

1. LE RÉSEAU COMMUNAL

Le réseau est basé sur un système d'Active Directory. Les serveurs sont virtualisés sous VMWARE et tournent sous MS 2012, MS 2016, MS 2019 et Centos. Le réseau est protégé par un pare-feu Axsguard.

Le système de messagerie est Microsoft Exchange (Outlook, Outlook Webapp).

Le réseau comporte environ 500 PC et 70 imprimantes et nous disposons d'une connexion avec le CPAS (partage d'accès Internet).



SERVICE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Des liens extérieurs à la maison communale sont réalisés par connexions hertziennes, en cuivre et/ou en fibre. Les connexions individuelles (VPN) sont réalisées par token + certificat personnel.

2. LES APPLICATIONS EXTERNES

Les applications communales sont :

- Apschool : gestion de l'administration des écoles
- Page, Edumac, Smartschool, Office 365 pour les écoles;
- iMôme : gestion des crèches;
- Phénix/Onyx : comptabilité et taxes;
- Sopra HR : gestion des rémunérations salariales et des ressources humaines;
- Unitime : gestion du pointage;
- Saphir : logiciel de gestion pour la population, état civil et casier judiciaire;
- Atal + E-Atal : gestion des bons de travail, stock magasin, charroi;
- Nova 5 : gestion des permis d'urbanisme et d'environnement;
- Pythagoras : service ODP;
- AutoCAD : gestion du patrimoine et gestion de l'espace public;
- Covadis : gestion de l'espace public;
- 3P : gestion des marchés publics;
- Inforius : contrôle du stationnement dans la commune;
- SAC – Inforius : gestion des amendes SAC;
- Système SIG : gestion du système d'information géographique;
- Oxygis pour la gestion des aires de jeux ;
- Netwrix : programme pour analyse des logs / traçabilité GDPR;
- LRA : fourniture de clés numériques aux citoyens sans registre national
- Adobe Creative Cloud : logiciels pour la conception graphique;
- BigCaptain : gestion et suivi en ligne des réservations au sein des infrastructures sportives;
- AcaWeb : gestion administrative pour l'Académie Paul-Baudouin Michel;
- DKO3 : gestion administrative pour l'Académie Academie voor Muziek en Woord;
- Visual Studio : logiciels de développement;
- Telerik Devcraft : outils de développement d'interfaces utilisateur;
- Wocodo : digitalisation du changement d'adresse;
- SketchUp : gestion de l'espace public;
- Solarwinds : gestion des réseaux;

3. LES APPLICATIONS CRÉÉES ET DÉVELOPPÉES PAR LE SERVICE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les applications ci-dessous sont créées par notre service par le biais de logiciels : Windev/Webdev, PHP, Wordpress.

Applications	Destinations	Utilité
Application SMS	Tous les services	Pour envoyer des sms collectifs
BornesParking	Tous les services	Encodage et gestion des numéros de GSM qui permettent d'ouvrir des barrières automatisées (place Saint-Lambert et Poséidon)
Brocante (BackOffice - Web)	Recette	Gestion des réservations faites en web, des places pour les brocantes des dimanches à la place Saint-Lambert
Budget	Tous les services	Encoder les budgets ordinaires et extraordinaires - validation du personnel faisant partie du service
BudgetParticipatif	Echevinat, logistique WTC	Gestion des budgets pour les projets proposés par des citoyens
ClassesMoyennes	Expansion économique	Gestion des enceintes des classes moyennes (av. Georges Henri)
ConfParticipation	Echevinat	Gestion des citoyens participants à des conférences organisées à la commune.
DemandeEmploi	Emploi	Gestion des candidatures à l'emploi dans l'administration communale
DemandeStage	Emploi	Gestion des candidatures des demandes de stages aux différents services de l'administration communale. Web : formulaire de demande de stage en ligne
EtiquettesCab	Cabinet	Création de codes-barres pour les courriers.
factFas	FASE	Gestion des personnes qui bénéficient des services à domicile.

Familles	Familles	Gestion des ristournes gaz-électricité pour les familles modestes à WSL
Formation Ens	Enseignement	Gestion des formations suivies par tout le corps éducatif
Formation Grh	GRH	Gestion des formations du personnel de la commune
GPGW (ViaWolu-BackOffice)	Prévention, propriétés communale, propreté, service technique, ODP, jardin public, police, expansion économique	Gestion des observations et demandes faites via Live 4P-reporting
Live 4P-reporting (ViaWolu-Mobile)	Prévention	Reporting pendant leur travail/gestion agenda + communication
mailingJointes	FASE	Gestion des ristournes
ODP_BackOffice	ODP	Gestion des demandes introduites par Web pour l'occupation du domaine public
ParcoursEmploi (BackOffice et Web)	Maison de l'emploi	Gestion des ateliers emploi consultés sur la version Web
PlanningCH	Maintien à Domicile	Gestion du planning des chauffeurs, pour les déplacements et le transport des personnes âgées
PlanningCreches	Division crèches à l'enseignement.	Gestion des volantes
RunView	GRH, finances (susceptible d'être utilisé par d'autres services)	Visualisation dynamique des requêtes dans un tableau
RunViewGRH2002	GRH	Pour consulter les fichiers d'archives de l'AS400
SansVoitures	Mobilité	La gestion des laissez-passer pour les dimanches sans voitures

ScanGes	Urbanisme, service étrangers, permis de conduire (susceptible d'être utilisé par d'autres services)	Programme qui permet de scanner, archiver et indexer des documents
SecAdresses	Secrétariat : Mme ALAIME	Pour centraliser et gérer l'ensemble des adresses utilisées par tous les services de la commune
Send BDC	Tous les services	Dématérialisation des bons de commande
Serveur SMS	Enseignement Écoles et réalisation et entretien	Informers les parents d'écoles des divers événements scolaires / Informers les habitants des travaux, intempéries, ...
VisitorsCards	Stationnement	Gestion des cartes stationnement pour les visiteurs
WDMail	Différents services	Envoi des mails en masse, avec des pièces jointes
WoluInfo	Info-Com	Envoi aux habitants pour choisir la manière dont ils veulent recevoir le Wolu Info.
WoluSen	Service Wolu 10.000	La gestion des activités pour les membres seniors : sorties, voyages, conférences,

4. LES FORMATIONS

Le formateur du service Nouvelles technologies a donné cours pour :

- BOS (21h)
- Word base (27h)
- Word publipostage (6h)
- Excel base (21h)
- Excel avancé (24h)
- La visioconférence (2h)
- Explorateur Windows (3h)
- Powerpoint (6h)

5. L'INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

- Gestion d'un environnement stable et sécurisé pour les applications bureautiques et applicatives comme Creos et Apschool pour les services administratifs des écoles



SERVICE NOUVELLES TECHNOLOGIES

- L'utilisation de l'office 365 pour les écoles (pour enseignants et étudiants)
- Gestion d'un recyclage et de la maintenance d'un maximum de PC pour le pédagogique.
- Tableaux interactifs + caméras pour documents (ladybugs)
- Intégration des écoles dans le réseau communal
- Microsoft Teams comme plateforme éducative

6. LA CONFORMITÉ GDPR

Surveillance de la conformité : le DPO surveille la conformité GDPR de l'administration communale. Il s'assure que l'administration respecte les principes fondamentaux du GDPR, tels que l'utilisation adéquate de la base légale appliquée au traitement des données personnelles, la notification en cas de violation de données et la tenue de registres adéquats des activités de traitement des données.

Réalisations 2023 :

- construction du Framework de conformité (10 domaines – 330 points de contrôles);
- documentation des procédures AIPD (analyse d'impact relative à la protection des données) & Privacy by design;
- audit des services;
- cartographie et implémentation du registre des activités de traitement.

Conseil et sensibilisation : le DPO joue un rôle consultatif au sein de l'organisation. Il conseille les directions, les employés et les sous-traitants sur les questions liées à la protection des données. Il sensibilise également le personnel aux risques et aux meilleures pratiques en matière de protection des données.

Réalisations 2023 :

- 10 rédactions de mentions et politiques (formulaires, questionnaires)
- 3 séances de sensibilisation et information
- 7 Avis DPO

Sécurité et Gestion des risques : le DPO anime et participe au comité de suivi des actions de sécurité mis en place par le service Nouvelles technologies. Il conseille le service afin que les règles de Privacy By Design soient appliquées par les développeurs internes d'applications informatiques. Le DPO analyse et évalue les risques liés au traitement des données personnelles. Il effectue des analyses d'impact sur la protection des données (AIPD) pour évaluer les conséquences potentielles des activités de traitement sur la vie privée des individus et recommande des mesures d'atténuation appropriées.

Réalisations 2023 :

- gestion de multiples incidents de sécurité ;
- AIPD :
 - » logiciel de gestion de la vie scolaire;
 - » Ccaméras de surveillance fixes ou mobiles;
 - » scan car.

Réponse aux demandes des personnes concernées : le DPO aide les individus à exercer leurs droits en vertu du RGPD. Il veille à ce que les demandes d'accès aux données, de rectification, de suppression ou de portabilité soient traitées de manière appropriée et en temps voulu.

Réalisations 2023 :

- 339 consentements => registre des consentements
- 2 exercices du droit des personnes concernées;
- 1 traitement des plaintes

7. RÉALISATIONS 2023 DU SERVICE NOUVELLES TECHNOLOGIES

- Tenir à jour le parc de PC
- Extensions de l'application GP
- Etendre les connexions hertziennes
- Etendre le projet Home working
- Etendre des fonctionnalités GRH par la plateforme SopraHR
- Différents nouveaux formulaires web
- Scanning Urbanisme
- Intégration des sites à distance dans notre système téléphonique cloud
- Mettre en place un réseau de pointage accessible à l'ensemble des employés communaux.
- Maintenance des TBI et projecteurs dans les écoles
- Démarrage de la facturation électronique avec Peppol (plateforme Mercurius)
- Installation de bornes pour la consultation des permis d'urbanisme et extension de l'eGuichet au service Population
- Audit et renforcement du pare-feu
- Collaboration avec un développeur pour la création d'un nouveau site web pour la commune
- Migration et upgrade de notre système de ticketing eSirius

7. CONCLUSION

L'année 2023 a été marquée par une forte intensité d'activités au sein du service des Nouvelles technologies, démontrant sa réactivité face aux besoins variés des services communaux et sa capacité à s'ajuster rapidement aux évolutions des enjeux sécuritaires.



Dans un contexte où l'impact de la crise sanitaire s'est fortement atténué mais où la situation géopolitique internationale s'est complexifiée, le service des Nouvelles Technologies a lancé une série d'actions stratégiques visant à renforcer les mesures de sécurité informatique au sein de la commune. Des démarches importantes telles qu'un audit complet et une mise à jour majeure de notre pare-feu ont été menées, tandis que des précautions ont été prises en bloquant l'accès à l'application TikTok sur nos dispositifs.

Au-delà de ces actions ciblées, notre engagement fondamental demeure dans l'accompagnement des différents services communaux dans leurs besoins numériques, soutenant ainsi la fluidité et l'amélioration des processus internes.

PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION

LA MISSION

Le PGUI (Plan Général d'Urgence et d'Intervention) est coordonné par un planificateur d'urgence (Planu).

Ce plan est un outil essentiel qui assure la préparation et la réponse efficaces aux situations d'urgence. Il vise à minimiser les risques pour la sécurité et la continuité des opérations de notre commune tout en veillant à la sécurité et au bien-être de ses citoyens.

La création de ce plan, la mise à jour régulière et les formations qui en découlent sont des éléments clés de la gestion de la sécurité et de la gestion des crises au sein des communes.

De ce PGUI, découle des applications de gestion telles que Be-Alert, ICMS (portail de communication en temps de crise) et d'innombrables réunions de gestion avec les bureaux de la Haut-Fonctionnaire, la police ainsi que celles, mensuelles, avec les planificateurs bruxellois.

Dès qu'il y a un événement important se déroulant sur notre commune (Fêtes romanes, Dynamifête, Braderie, etc...) le PGUI est mis en alerte.

Certains événements se déroulent sur plusieurs communes limitrophes et de ce fait, le planu est mis en alerte avec des réunions préparatoires. (20 km de Bruxelles, Courses à pied, etc.)

Les formations du planu sont importantes pour être toujours au fait des procédures, que ce soit pour ICMS, Be-Alert ou autres.

2. RÉALISATIONS 2023

Cette année 2023 voit apparaître le projet BruResponse pour lequel notre commune est pilote avec Woluwe-Saint-Pierre et Etterbeek. Ce projet fera appel aux citoyens volontaires pour de l'aide en cas d'urgence. Ces citoyens auront droit à des formations, des séances d'informations et des exercices qui devront être gérés par le « planu » et le bureau de la Haut-Fonctionnaire. De nombreuses réunions sont en cours avec la police et la Haut-Fonctionnaire.

Les interventions ne sont pas rares sur notre commune et peuvent se faire de jour comme de nuit.

En 2023, le planu a dû intervenir plusieurs fois et généralement pour des incendies où il a fallu reloger des habitants. Notons les interventions suivantes : rue Kelle, avenue Speeckaert, Mont Saint-Lambert et clos Sirius. En plus de l'intervention, toute la gestion qui suit une catastrophe peut prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

A côté de ce travail, le planu gère, avec une équipe de 3 personnes sous sa responsabilité, les exercices d'évacuation incendie des écoles communales et non communales ainsi que les crèches communales.

Le travail administratif et de terrain demande un investissement important en temps sachant que chaque école et crèche doit réaliser 1 à 2 exercices par an.

Avec l'aide de la police, le planu et son équipe travaillent depuis quelques mois sur l'objectif de réaliser des exercices AMOK (intrusion armée dans les écoles) et Woluwe-Saint-Lambert sera une des premières communes bruxelloises à réaliser ce type d'exercice.



Service Population

PRÉSENTATION DU SERVICE POPULATION - ETAT-CIVIL

RÔLE DU SERVICE

Ce service regroupe plusieurs départements qui ont un important point commun, à savoir celui de toucher le citoyen dans ce qu'il a de plus personnel et de le suivre dans les différentes étapes de son existence. Il lui fournit également les documents indispensables à sa présence sur le territoire belge ou à l'étranger ainsi que ceux lui permettant d'effectuer de nombreuses démarches et formalités tant privées qu'administratives.

Il est probablement celui qui est le plus proche du citoyen et celui dont il a fondamentalement le plus besoin. C'est aussi forcément celui avec lequel il a le plus de contacts. De plus, l'analyse des données dont ce service dispose permet de cerner et de prévoir certaines grandes tendances, facilitant ainsi la gestion à court comme à plus long terme.

Il est également celui qui organise les élections qui sont à la base de la vie politique communale, régionale, fédérale et européenne.

Depuis la crise sanitaire, les procédures ont quelque peu évolué. En effet, de nombreux documents pour lesquels les citoyens venaient régulièrement au guichet peuvent désormais être demandés en ligne, ce qui limite, en partie, le nombre de citoyens se présentant dans les locaux communaux.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

I. Le service de la Population

Ce service, composé de 11 personnes, gère les registres de la population reprenant tout citoyen belge ou étranger bénéficiant d'un droit de séjour permanent, ayant fixé sa résidence principale sur le territoire de notre commune. Il délivre également les documents d'identité ainsi que divers certificats. Il organise également les élections.

Les principales activités internes du service

- toutes les formalités liées aux cartes d'identité et aux changements d'adresse ;
- la délivrance de toute une série de documents, tels que certificats de résidence, de nationalité, de vie, de milice, composition de ménage, extrait de casier judiciaire, contrat de cohabitation légale, déclaration relative au don d'organes, euthanasie
- la délivrance des permis de conduire et des passeports ;
- les légalisations de signature ;
- la certification conforme de documents ;
- les recherches d'adresses ;
- les radiations ;
- la mise à jour des listes électorales ;
- l'élaboration de la liste des jurés d'assises ;
- la validation de divers documents.

Quelques chiffres

La division Population a reçu **32.584** habitants. Le temps moyen d'attente aux 2 guichets est de 6 minutes et 10 secondes.



SERVICE POPULATION

Au 30/09/2023, la population de Woluwe-Saint-Lambert s'élevait à **60.372** citoyens dont :

46.495 citoyens au registre de la population

13.388 citoyens au registre des étrangers (et **252** citoyens en registre d'attente qui ne sont pas comptabilisés)

489 citoyens au registre des étrangers à statut spécial (Protocole CEE).

En termes de nationalités, la France et l'Italie restent en tête du classement des **157** nationalités présentes sur le territoire de la commune. La troisième nationalité la plus présente actuellement est l'Espagne.

Nombre de naissances	586
Nombre de décès	501
Nombre d'arrivées (venant d'une autre commune ou de l'étranger)	3.589
Nombre de départs (pour une autre commune ou pour l'étranger)	3.392
Nombre de radiations d'office	232

La carte d'identité et le titre de séjour électroniques

Entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023, 2.700 cartes d'identité électroniques pour nos nationaux à partir de 12 ans ont ainsi été délivrées.

Pour rappel, la durée de validité des documents d'identité varie selon l'âge.

- pour les citoyens de 12 à 17 ans validité de 6 ans
- pour les citoyens de 18 à 74 ans validité de 10 ans
- pour les citoyens de 75 ans et plus validité de 30 ans

Par ailleurs, le service assure également la délivrance de la **KidsID** pour les enfants belges de moins de 12 ans. Entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023, **1.248** KidsID ont ainsi été délivrées, chiffre auquel il faut ajouter **246** documents d'identité délivrés aux enfants étrangers de moins de 12 ans.

Entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023, **1.562** titres de séjour électroniques pour étrangers de plus de 12 ans ont été délivrés.

Grâce à l'utilisation combinée de la carte d'identité électronique et d'un lecteur de carte ou de l'application itsme, nos concitoyens peuvent commander la plupart des documents via les applications Irisbox ou Mon dossier du site internet IBZ.

La délivrance des cartes d'identité ou titres de séjour à domicile ou via le guichet PMR

Ce service, offert aux citoyens dans l'impossibilité manifeste de se déplacer jusqu'aux guichets (sur production d'une attestation médicale) et malheureusement interrompu durant la crise sanitaire, a été réactivé.

D'autre part, certains citoyens à mobilité réduite souhaitent obtenir leur document d'identité avec empreintes afin de pouvoir voyager. Or, aucun appareil mobile ne permettant une prise d'empreintes, un nouveau guichet accessible aux personnes à mobilité réduite a été installé au – 1 de la maison communale et est proposé aux citoyens sur rendez-vous.

La gestion des permis de conduire et des passeports

Cette division a reçu **20.636** personnes aux 2 guichets, avec un temps d'attente moyen de 11 minutes et 07 secondes

Le service a délivré **4.803** permis de conduire, soit :

- **852** permis de conduire provisoires,
- **3.462** permis de conduire définitifs,
- **489** permis de conduire internationaux.

375 permis de conduire étrangers ont été envoyés à la police pour examen complémentaire d'authenticité parce qu'un doute se présentait quant à la validité du document, **1** s'est révélé faux.

Enfin, le service a géré **334** déchéances du droit de conduire.

Au niveau des passeports, ces derniers ont une validité de 7 ans pour les adultes et de 5 ans pour les moins de 18 ans.

Cette année, le service a délivré :

- **3.346** passeports en procédure normale
- **139** passeports urgents,
- **104** documents de voyage pour réfugiés
- **5** documents de voyage pour étrangers,
- **1180** passeports pour enfants de moins de 18 ans,
- **46** passeports urgents pour enfants de moins de 18 ans.

Les extraits de casier judiciaire

Suite à la suppression du Casier judiciaire communal par l'autorité fédérale (SPF Justice), la gestion du casier judiciaire a été reprise par la division Population depuis le 07/05/2018. Les extraits sont délivrés sur base d'un téléchargement via le Casier judiciaire central directement au guichet sans passer par la signature du bourgmestre ce qui rend impossible d'en chiffrer le nombre délivré.

Toutefois, le service s'occupe encore de certaines tâches spécifiques :

- la délivrance des extraits de casier judiciaire (modèles 593 / 595 / 596.1 / 596.2),
- les contrôles pour les élections (statut non électeur, listes de candidats, ...),
- les contrôles pour l'établissement des listes des jurés de cours d'Assises (pour les Parquets),
- les contrôles pour les réceptions à l'occasion des noces d'or, de diamant, ... (pour le cabinet du bourgmestre),
- les enquêtes de moralité,
- les contrôles pour les dossiers « armes » à la demande de la Zone de Police,
- les contrôles pour les distinctions honorifiques (pour le cabinet du Bourgmestre),
- les contrôles pour les pensions,
- les contrôles pour les bulletins de décès (venant de l'Etat civil),
- la transmission au service Etat civil pour la demande de changement de prénom,
- la vérification de certaines données sur demande de la police.

II. LE SERVICE DES ETRANGERS

Ce service, composé de 9 personnes, gère les dossiers de la population étrangère, soumise à la loi du 15/12/1980 sur le séjour, l'établissement et l'accès au territoire.

Le service travaille sur rendez-vous pour les premières inscriptions et les cohabitations légales en y affectant deux guichets (2810 visiteurs) accessibles de 08h30 à 12h30. Le troisième guichet Open est affecté aux autres activités principales (17.572 visiteurs) telles que :

- l'examen de la recevabilité de la demande d'autorisation de séjour sur base des documents produits

(passeport et visa, actes d'état civil dûment légalisés, attestation patronale, permis de travail, inscription scolaire...)

- l'inscription des personnes d'une autre commune, déménagements au sein de la commune (voir tableau 3)
- la composition des dossiers et transmission à l'Office des Etrangers
- l'établissement et délivrance des documents de séjour suivant la nationalité (C.E / E.E.E. ou pays tiers), les raisons du séjour (tourisme, activités salariées, indépendantes, études, stage, travail au pair, regroupement familial...)
- la tenue des Registres
- l'encodage et mise à jour des données destinées au Registre National
- la demande d'enquêtes de Police (de cohabitation, de résidence...)
- la prorogation des documents de séjour
- la notification aux intéressés des décisions du SPF Intérieur : refus, report d'établissement, ordre de quitter le territoire...
- la délivrance de certificats divers (résidence, composition de ménage...)
- la radiation d'office, pour l'étranger, pour une autre commune
- la légalisation et certification conforme
- la transmission et suivi des demandes de régularisation de séjour sur base de l'art.9.2 de la loi du 15/12/1980 (circonstances exceptionnelles)

A ces activités principales, s'ajoutent une mission d'information et d'accueil ainsi qu'une mise à jour des dispositions légales et réglementaires.

Il est à noter que le nombre d'habitants inscrits au Registre des étrangers / Registre d'attente est en augmentation constante :

- au 30/09/2023 : 13.388 dont 252 en Registre d'attente (demandeurs d'asile et citoyens européens en cours d'inscription)
- au 30/09/2022 : 12.784
- au 30/09/2021 : 10.995
- au 30/09/2020 : 10.399
- au 30/09/2019 : 9.986
- au 30/09/2018 : 9.854
- au 30/09/2017 : 9.312
- au 30/09/2016 : 8.342

L'augmentation entre 2016 et 2023 est de 60%.



EVOLUTIONS :**1/ Titres de séjour électroniques et biométriques pour citoyens étrangers de plus de 12 ans admis ou autorisés à séjourner plus de 3 mois dans le royaume ou qui sont autorisés à s'y établir.**

Le service délivre différents types de cartes électroniques :

Carte A (2382 cartes délivrées) : séjour temporaire (séjour limité aux études, à la durée du permis de travail/ permis unique, au séjour du conjoint...) pour les citoyens non UE.

Carte B (166 cartes délivrées) : séjour illimité (suite à la reconnaissance du statut de réfugié, à l'obtention d'un séjour illimité par le travail, à la décision positive de régularisation...)

Carte K/anciennement C (3 cartes délivrées): autorisation d'établissement délivrée aux citoyens des pays tiers en possession d'une ancienne carte jaune

Carte L/anciennement D (122 cartes délivrées) : délivrée aux résidents de longue durée

Carte EU (1535 cartes délivrées) : attestation d'enregistrement d'un ressortissant d'un Etat membre de l'EEE

Carte EU+ (88 cartes délivrées) : attestant de la permanence du séjour d'un ressortissant d'un Etat membre de l'EEE (passage au Registre Population)

Carte F (300 cartes délivrées) : délivrée aux membres de famille non UE d'un ressortissant UE ou d'un Belge (regroupement familial)

Carte F+ (45 cartes délivrées) : carte de séjour permanent d'un membre de famille d'un citoyen de l'Union européenne (passage au Registre Population)

Carte H (7 cartes délivrées) : carte bleue européenne

Carte I (1 carte délivrée) : carte délivrée à un citoyen des pays tiers faisant l'objet d'un transfert intragroupe (cadres, spécialistes et stagiaires).

Carte M (7 cartes délivrées) : cartes délivrées aux ressortissants britanniques et aux membres de leur famille bénéficiant de l'accord de retrait. La période de transition prévue par l'accord de retrait ayant pris fin le 30 décembre 2020, nos ressortissants britanniques ont fait le nécessaire et bénéficient déjà de la carte M.

Carte N (pas de carte délivrée) : carte pour petit trafic frontalier pour les bénéficiaires de l'accord de retrait.

4657 cartes ont été délivrées par le service des Etrangers entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023.

Le nombre de cartes délivrées pour les enfants de moins de 12 ans s'élève à 1076.

2/ Evolution du nombre d'inscriptions au Registre des étrangers

Les détenteurs des documents de séjour suivants sont inscrits dans ce registre : certificat d'inscription au registre des étrangers (anciens C.I.R.E., cartes A, cartes B), attestation d'immatriculation (A.I.), pièce d'identité pour enfant (P.I.), carte de séjour d'un ressortissant de la Communauté européenne délivrée à un étudiant de l'UE ou assimilé (cartes E), carte de séjour des membres de famille non UE d'un citoyen UE ou d'un Belge (cartes F).

Entrées dans la commune	Départs de la commune vers une autre commune	Radiations d'office Radiations pour l'étranger	Mutations
3655 dont 1624 venant d'une autre commune et 2031 venant de l'étranger	1562	723 79	408

3/ Mise en place de la procédure cohabitation légale de complaisance

Suite à la circulaire du 17/09/2013, relative à l'échange d'informations entre les Officiers de l'Etat civil et l'Office des Etrangers à l'occasion d'une déclaration de mariage ou d'une déclaration de cohabitation légale d'un étranger en séjour illégal ou précaire, une procédure interne au service des Etrangers a été mise en place et ce en étroite collaboration avec le service Etat civil.

41 demandes de cohabitation légale ont été enregistrées entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023. Aucune de ces demandes ne s'est soldée par un refus. 39 demandes se sont conclues par un avis positif, 2 demandes sont en surséance.

Le service a bien évidemment assuré le suivi des demandes enregistrées lors de la période couverte par le rapport annuel précédent.

4/ Impact du Lockdown

Depuis le premier confinement, le service des Etrangers a dû repenser son mode de fonctionnement et d'accessibilité en favorisant les échanges par courriel avec les citoyens et autres institutions et en ne recevant le public que sur rendez-vous afin d'éviter de trop grands rassemblements au sein de l'administration. La grande majorité des demandes (inscriptions et délivrance de documents) sont traitées de cette façon et avec succès, ce qui ne fait que confirmer l'intérêt de la numérisation des dossiers, numérisation qui a débuté le 1er juillet 2022. A ce jour 6352 dossiers ont été numérisés.

III. LE SERVICE ETAT CIVIL

Ce service, composé de 8 personnes, gère la réception, la rédaction et la délivrance d'actes de naissance, de mariage, de décès, de reconnaissance, de nationalité. ...

Il transcrit les divorces, les adoptions, les reconnaissances, les contestations de paternité, les jugements rectificatifs, les actes étrangers. Il se charge des demandes de changement de prénom et de sexe.

Une permanence pour déclarer les naissances est organisée à la maternité des Cliniques Saint-Luc deux fois par semaine.

Il organise les célébrations de mariage, depuis la constitution du dossier jusqu'à la déclaration de mariage. Ceux-ci-ci sont célébrés au château Malou.

Dans le cadre de la lutte contre les mariages et les reconnaissances de complaisance, le service examine les dossiers suspects et rédige les demandes d'enquête au procureur du roi.

Il conseille et reçoit les citoyens souhaitant demander la nationalité belge.

Il veille également au respect des formalités en matière de décès (déclaration de décès, intentions en matière de sépulture, déclaration de dernières volontés).

Il s'occupe de la gestion des inhumations et des concessions, à l'ancien comme au nouveau cimetière.

Il prend en charge les funérailles des indigents.

Il répond aux commandes de documents en ligne par le système Irisbox via le site Internet de la commune.

Enfin, tous les actes d'état civil sont désormais digitalisés et versés dans une Banque nationale des Actes d'Etat Civil (la BAEC). Désormais, le citoyen peut s'adresser à n'importe quelle commune pour obtenir un acte belge le concernant. Concrètement, les registres dit « papier » n'existent plus et seuls les intervenants publics signent les actes de façon électronique.

QUELQUES CHIFFRES

Le service reçoit les citoyens principalement sur rendez-vous, la plupart des dossiers sont traités pour vérification par mail ou par autre voie électronique, limitant les déplacements des citoyens et des entreprises de pompes funèbres. Il assure également un guichet sans rendez-vous les mercredi et jeudi pour les demandes d'actes et de services rapides.

Pour la période de référence :

- 1.518 actes de naissance ont été dressés,
- 1.192 actes de décès ont été dressés,
- 667 permis d'incinérer ont été délivrés,
- 232 déclarations de mariage ont été effectuées,
- 212 mariages ont été célébrés,
- 28 divorces ont été transcrits dans nos registres,
- 601 demandes d'acquisition de la nationalité belge ont été reçues,
- 525 transcriptions d'actes de naissance étrangers ont été établis,
- 47 changements de prénom ont été actés,
- 178 reconnaissances ont été enregistrées,
- 10 demandes d'avis ont été transmises au procureur du roi dans le cadre des reconnaissances d'enfants et 2 refus de reconnaissance ont été prononcés,
- aucune demande d'avis a été formulée auprès du Procureur du roi pour des mariages célébrés à l'étranger,
- 6 demandes d'avis ont été formulées auprès du



SERVICE POPULATION

procureur du roi dans le cadre des mariages à célébrer et aucun refus de célébrer un mariage n'a été prononcé.

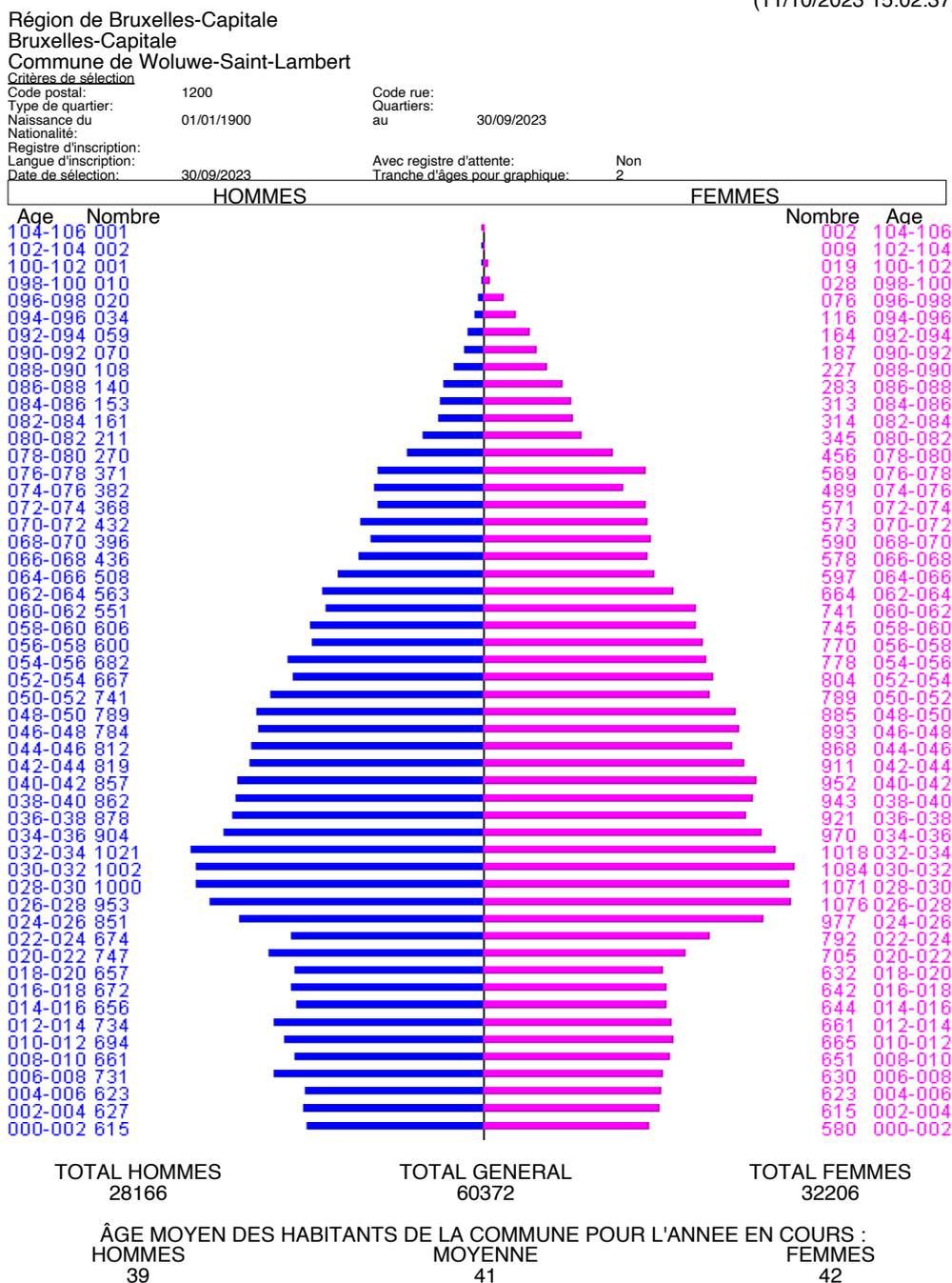
la BAEC (Banque de Données des Actes d'Etat civil), permettant ainsi aux intéressés d'en obtenir une copie en Belgique et non plus dans leur pays d'origine.

Remarques

Le nombre élevé de transcriptions des actes de naissance étrangers s'explique par le fait que les actes étrangers présentés dans le cadre d'un dossier de mariage ou d'une demande de nationalité belge sont intégrés dans

Les demandes d'acquisition de la nationalité belge ont connu un rebond de près de 20 % alors que les demandes de changement de prénom sont en augmentation de 350 %, cette dernière démarche est gratuite sur notre commune.

Graphique du nombre d'habitants en fonction de l'âge à la date du : 30/09/2023
(11/10/2023 15:02:37)



Service de la Prévention

PREVENTION

1. ORGANISATION

Le service de la Prévention, chapeauté par une coordination, est composé de différents dispositifs et s'articule autour de deux axes :

- l'un dédié plus spécifiquement à la notion de «sécurisation», qui reprend principalement les missions de présence visible dans l'espace public et la prévention « Vol » ;
- l'autre à caractère davantage « social », qui reprend les missions de médiation de proximité, de lutte contre le décrochage scolaire et de travail social de rue.

Ces deux axes ne doivent pas être considérés comme distincts l'un de l'autre. Ils sont au contraire complémentaires et sont reliés par différentes actions communes.

Sur le plan matériel, le service dispose de différents bâtiments, situés en divers endroits du territoire communal (Andromède et Tomberg). Depuis juin 2021, différents dispositifs du service (éducateurs de rue, antenne scolaire,...) partagent des locaux situés à Andromède 83 où diverses activités ou permanences y sont menées (atelier de recherche active d'emploi, médiation de proximité,...).

2. SUBSIDES

La majorité des frais de personnel ainsi que certains frais de fonctionnement et d'investissement du service sont subsidiés par le S.P.F. Intérieur, sur la base du Plan stratégique de sécurité et de prévention, et par la Région bruxelloise, dans le cadre du Plan bruxellois de prévention et de proximité et du plan d'Accrochage Scolaire communal. Le service bénéficie également d'autres subsides : rangs à pied, rangs à vélo, etc ...

Si la commune dispose de ces différents subsides, il n'en demeure pas moins que son intervention financière pour développer sa politique de prévention est non négligeable (frais de personnel des quatre gardiens de la paix habilités à dresser des constats, frais de fonctionnement et d'investissement divers tels que, par exemple, la mise à disposition de dix vélos électriques, de locaux au Tomberg et à Andromède, du mobilier de bureau, l'impression de dépliants informatifs, etc.).

Dans le cadre du Plan bruxellois de prévention et de proximité (Pbpp), les priorités définies par la Région sont :

- la prévention de la polarisation ainsi que la prévention et la lutte contre la radicalisation ;
- la présence visible et rassurante dans les espaces publics, en ce compris les transports en commun ;
- la médiation des conflits dans les espaces publics ;
- la prévention et la lutte contre les assuétudes.

Dans le cadre de l'octroi de ce subside pour l'année 2022, la coordination a produit un rapport d'activités reprenant et justifiant les actions menées par le service et s'inscrivant dans ces priorités.

Les activités liées à la prévention et à la lutte contre le décrochage scolaire sont, quant à elles, couvertes par le subsidie du plan d'Accrochage Scolaire communal coordonné par perspective.brussels.

Enfin, la coordination a produit un rapport d'avancement dans le cadre du Plan stratégique de sécurité et de prévention (PSSP) pour l'année 2022. Ce subsidie couvre les frais de personnel du conseiller en prévention "Vol" et les primes octroyées aux particuliers pour la sécurisation de leur habitation.

3. VOLET SÉCURISATION

Les Gardiens de la paix



Selon la loi du 15 mai 2007 (modifiée par la loi du 30 janvier 2014), les gardiens de la paix sont amenés à effectuer plusieurs missions différentes « de sécurité et de prévention dans le but d'accroître le sentiment de sécurité des citoyens et de prévenir les nuisances publiques et la criminalité ».

Ainsi, par leur présence, les gardiens de la paix assurent la sécurité dans les lieux publics. Ils sont en permanence à l'écoute des citoyens, les renseignent et les orientent selon leurs demandes. Lorsqu'un risque de conflit survient, ils tentent d'aplanir les tensions en dialoguant avec les personnes concernées.

En outre, les gardiens de la paix travaillent en étroite collaboration avec la police et les services techniques communaux qui peuvent ainsi être informés des problèmes relevés sur la voie publique.

Enfin, lors des événements organisés par la commune (braderies, fêtes de quartier, etc.), les gardiens de la paix sont présents et contribuent à améliorer le sentiment de sécurité et le climat de convivialité pour tous.

Quelles sont les compétences du gardien de la paix-constatateur ?

Après avoir suivi une formation spécifique, les gardiens de la paix assermentés sont habilités à constater certaines infractions aux règlements de police.

Dans ce cadre, parallèlement à une campagne d'affichage déployée sur le territoire communal, ils tentent de lutter contre diverses problématiques : incivilités, déjections canines, nourrissage des pigeons, etc.

Ils peuvent également constater certaines infractions au code de la route. C'est ainsi que, du 01/10/2022 au 30/09/2023, les gardiens de la paix-constatateurs ont établi 1.887 constats pour des infractions relevant particulièrement du stationnement gênant, voire dangereux (stationnement sur un trottoir, un passage pour piétons, une zone d'évitement, etc.). 287 sanctions ont été dressées dans le cadre du règlement relatif à l'occupation du domaine public et du règlement général de police. Avec l'aide de caméras de surveillance placées à divers endroits du territoire communal, 286 sanctions ont également été dressées pour des dépôts clandestins.

Afin de donner à la notion de prévention toute sa place, un visuel reprenant les photos de différentes situations problématiques a été créé et est apposé sur les pare-brise d'automobilistes en infraction.

Présence sur le terrain

L'horaire de travail des gardiens de la paix permet d'assurer et d'optimiser la sécurisation des abords des écoles à la rentrée des classes, au temps de midi et à la sortie de cours.

Il prend également en compte les changements de saisons en prévoyant, notamment, une présence sur terrain jusqu'à 22h aux mois de juillet et août.

Horaire de jour	
Septembre à juin (période scolaire)	07h30 - 17h
Septembre à juin (hors période scolaire)	9h - 17h
Juillet et août	11h - 17h30
Horaire du soir	
Septembre à avril	11h15 - 19h15
Mai et juin	12h30 - 20h30
Juillet et août	15h30 - 22h
Horaire du samedi	
Juin et septembre	14h - 20h30

L'utilisation des transports en commun et de vélos permet aux gardiens de la paix d'être plus mobiles et s'inscrit dans les actions visant la lutte contre les changements climatiques. Dix vélos électriques sont ainsi mis à disposition de l'équipe des gardiens de la paix.

La coordination

Le coordinateur des gardiens de la paix est chargé d'établir les plannings, les rondes, de donner les consignes de travail, de synthétiser les informations recueillies dans les rapports et de les transmettre aux différents partenaires (police, services administratifs et techniques, jardins publics, etc.).

Participation à différentes campagnes de prévention

Durant la période écoulée, les gardiens de la paix ont participé aux campagnes de prévention suivantes :

	Campagnes de prévention	Explications
Fin décembre à mi-janvier	Rose de Noël	Prévention du vol à la tire dans les zones commerciales durant la période des fêtes et des soldes (en collaboration avec la zone de police).
Action permanente	Sensibilisation au respect du code de la route aux abords des écoles	Campagne de sensibilisation au respect du code de la route à destination des automobilistes, des cyclistes et des piétons menée aux abords des établissements scolaires (voir explications ci-dessous).

Action permanente	« Back to school »	La campagne « Back to school », initiée par la zone de police, se déroule après chaque période de congé scolaire d'au minimum une semaine et se veut plus répressive que l'opération « Cartable ». L'objectif de cette opération est de sensibiliser le contrevenant et de le sanctionner s'il ne respecte pas l'injonction. En matinée, une attention toute particulière est portée aux dépose-minutes. En sortie de cours, l'attention est portée sur la traversée devant ou aux abords de l'école.
Campagne permanente	Sensibilisation au respect du code de la route et à l'environnement: « Coupe ton moteur ! »	Un moteur qui reste allumé quand on est à l'arrêt pollue. Cette campagne de sensibilisation a été menée aux abords des écoles.
Été 2023	Tournesol	Renforcement de la présence préventive dans les parcs et autres lieux ciblés durant la période estivale (en collaboration avec la zone de police).
28/08/23 au 15/09/23	Cartable	Renforcement de la présence des gardiens de la paix à certains endroits (en collaboration avec la zone de police).
Action permanente	Stationnement gênant	Sensibilisation à la problématique du stationnement gênant sur l'ensemble du territoire communal via un support visuel.
Action permanente	Déjections canines	Sensibilisation des maîtres de chiens de la réglementation applicable en la matière et distribution de petits porte-sacs à déjections en forme d'os ont été donnés aux maîtres de chiens Pose d'affiches de sensibilisation sur les déjections canines.



Action permanente	Vols de vélos	Pose des autocollants de la campagne « Vélo bien attaché » sur les nouveaux arceaux et remplacement systématique des autocollants endommagés.
Action permanente	Respect des places de parking pour les personnes à mobilité réduite	Sensibilisation des conducteurs de véhicules stationnés fautivement via un support visuel.
Action récurrente	Brevet cycliste	Soutien des écoles pour l'encadrement des élèves de 5ème année primaire lors des séances organisées pour l'obtention du « brevet cycliste »
Action récurrente	Sensibilisation à la propreté publique	Sensibilisation au respect des nouveaux jours de ramassage des différentes collectes, notamment par la distribution de feuillets dans les boîtes aux lettres des immeubles devant lesquels il est constaté la présence de sacs poubelles à des jours et heures non autorisées.

De manière générale, certains comportements étant inacceptables, le service de la Prévention mène une campagne de sensibilisation permanente visant à lutter contre diverses incivilités qui salissent le territoire communal : déjections canines, chiens promenés sans laisse, sortie de poubelles en dehors des horaires prévus, abandon de chewing-gum et autres détritrus sur la voie publique, nourrissage de pigeons,... Diverses affiches illustrant ces incivilités sont disposées en divers endroits du territoire communal via douze supports mobiles.

Ces endroits varient et sont choisis en fonction des campagnes, des plaintes ou des constatations faites sur le terrain par les équipes.

La campagne de communication, via les affiches, s'intègre dans une volonté de coordonner les actions de sensibilisation menées par le service de la Prévention, ainsi que les réponses apportées aux sollicitations diverses des riverains.

Concrètement, les Gardiens de la paix distribuent des avis toutes-boîtes, prennent contact directement avec des riverains concernés par des nuisances et participent à des campagnes de sensibilisation ponctuelles. Des courriers personnalisés peuvent également être adressés aux parties concernées. De plus, des articles paraissent

régulièrement dans le Wolu-Info pour rappeler les dispositions du Règlement général de police (nuisance sonores, incivilités...). Finalement, la coordination peut effectuer un relais vers d'autres dispositifs tels que la médiation de proximité ou les éducateurs de rue.

Les Gardiens de la paix collectent quotidiennement leurs observations dans des relevés spécifiques. Il arrive régulièrement que les Gardiens de la paix relèvent, déplacent, voire enlèvent les véhicules partagés – généralement des trottinettes en flotte libre – obstruant la circulation des piétons, des personnes à mobilité réduite, et parfois des automobilistes.

À cet égard, les Gardiens de la paix constatateurs ont participé à 20 opérations d'enlèvement et d'entreposage de trottinettes et vélos partagés gênant dans l'espace public. Ces opérations ont été menées conjointement avec le service de la Gestion de l'Espace public. Entre octobre 2022 et septembre 2023, il s'agit de quelque 600 trottinettes qui sont concernées par les opérations de déplacement et d'enlèvement.

Ils ont par ailleurs vérifié la pertinence des emplacements de stationnement pour personnes handicapées. En effet, certains ne sont parfois plus utilisés ou pourraient être déplacés.

Pool cycliste

Parallèlement à la campagne annuelle de sécurité routière décrite ci-dessus, un pool cycliste a également été mis en place en collaboration avec l'asbl Pro Velo, chargée de coordonner le brevet du cycliste. Celui-ci vise à doter les enfants des capacités nécessaires à la circulation à vélo, de leur faire acquérir les bons réflexes et les règles de sécurité.

Un déplacement conjoint entre les écoles Van Meyel et Prince Baudouin vers la piscine communale est par ailleurs accompagné par une partie du pool cycliste, tous les vendredis durant la période scolaire. D'autres déplacements plus occasionnels sont également encadrés par le pool cycliste.

Sensibilisation au respect du code de la route aux abords des écoles

Le respect du code de la route aux abords de différentes écoles situées sur le territoire de la commune a fait l'objet d'une attention toute particulière. Les gardiens de la paix ont à nouveau sensibilisé des centaines d'usagers

de la route via différents supports visuels développés en collaboration avec le service information-communication.

Présence des gardiens de la paix et des surveillants habilités aux abords des écoles et à certains endroits spécifiques

Gardiens de la paix

Sauf cas de force majeure, les gardiens de la paix, formés par les services de police, sont quotidiennement présents aux abords des écoles suivantes, en particulier au moment de la sortie des classes, où ils assurent la sécurité des enfants qui traversent la chaussée : Georges Désir/Charmille, Parc Malou, Van Meyel, Angélus, la Providence, Princesse Paola/Princes Paolaschool, collège Don Bosco, Sacré-Cœur de Lindthout, Dames de Marie, du Bonheur et école européenne

En plus de ces affectations, une présence régulière est assurée dans les quartiers Paul Hymans/de Broqueville, sur le trajet emprunté par les élèves de l'institut Don Bosco situé à Woluwe-Saint-Pierre et aux alentours de la station de métro Roodebeek (Athénée Royal,...).

Les autres écoles ne sont pas oubliées pour autant : en fonction des disponibilités, les gardiens de la paix sécurisent de manière ponctuelle les abords des écoles Sainte-Jeanne de Chantal, Singelijn et Vervloesem.

Les gardiens de la paix assurent également l'accompagnement de rangs à pied de certaines écoles de l'enseignement maternel ou fondamental vers la bibliothèque ou vers la piscine.

Surveillants habilités

En renfort à l'équipe des gardiens de la paix, le service de la Prévention fait appel à des surveillants habilités, engagés via l'agence locale pour l'emploi ou sous statut bénévole, pour assurer la traversée des élèves ou la gestion des zones de dépose-minute, tant à l'arrivée des élèves qu'à leur sortie.

En plus du chèque ALE, la commune prend en charge leurs frais de déplacement et de communication, à concurrence de 5 EUR par prestation.

Durant la rentrée scolaire 2022-2023, quelque 10 accompagnateurs et surveillants habilités ont participé au bon fonctionnement de ce dispositif.

Rangs piétons

Depuis 2013, la commune répond à l'appel à projets «rangs piétons» initié par Bruxelles-Mobilité, en collaboration avec Brulocalis.

Il vise à encourager et soutenir financièrement la mise en place de rangs piétons au sein des écoles primaires des 19 communes de la Région, encourageant de cette manière les modes de déplacement doux et l'intermodalité du transport, conformément aux engagements répertoriés dans la charte du développement durable de Woluwe-Saint-Lambert.

Pour l'année scolaire 2022-2023, des projets concernant les établissements scolaires suivants ont été déposés :

- école Vervloesem ;
- école Prince Baudouin ;
- école Van Meyel ;
- école Princesse Paola ;
- école Parc Malou / Robert Maistriau ;
- La Charmille
- Prinses Paolaschool ;
- Klim Op school.

Ecole et prévention

Les campagnes et actions énumérées ci-haut démontrent combien la collaboration avec les établissements scolaires est développée. Afin d'accroître davantage la visibilité de ses offres, le service participe à la mise à jour annuelle d'une brochure pilotée par la zone de police Montgomery.

Cette brochure répertorie l'ensemble des activités que la police locale ainsi que le service de la Prévention communal mettent à disposition des écoles. Ces activités variées tentent d'apporter des réponses concrètes tout en sensibilisant à des problématiques diverses : cyberharcèlement, assuétudes, éducation citoyenne, sécurité routière,...

Child focus

Depuis le 17/10/2016, une convention de partenariat entre le service de la Prévention et la fondation pour enfants disparus et sexuellement exploités (Child Focus) a été signée. En cas de disparition inquiétante, Child



SERVICE DE LA PRÉVENTION

Focus peut solliciter le concours des gardiens de la paix et inviter ceux-ci à contacter une ligne d'urgence dans le cas où ils seraient amenés à reconnaître un individu.

Prévention vol

Prévention mobile

Le service communal de la Prévention et la zone de police Montgomery ont collaboré afin de mettre en place des opérations de la « Prévention mobile », véhicule aménagé pour accueillir les riverains et spécifiquement dédié à la prévention des vols et autres problématiques (nuisances, incivilités,...).

7 opérations ont eu lieu sur le territoire de la commune entre les mois d'octobre 2022 et septembre 2023 :

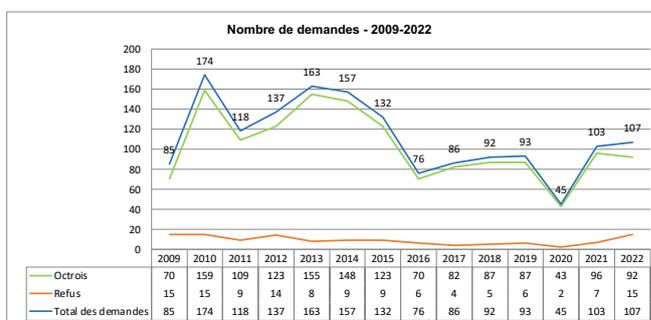
- Le 19/10/2022, de 14 à 17h, au sein du stade Fallon – 37 personnes ont été sensibilisées ;
- Le 16/11/2023, de 14 à 17h, à l'entrée du Delhaize de Roodebeek – 60 personnes ont été sensibilisées ;
- Le 09/12/2022, de 16 à 21h, lors du marché de Noël à la Place Saint-Lambert – 59 personnes ont été sensibilisées ;
- Le 09/02/2023, de 16h30 à 18h30, lors de la permanence à la maison communale – 65 personnes ont été sensibilisées ;
- Le 15/03/2023, de 13h30 à 16h, à l'entrée du Proxy Delhaize – av. Marcel Thiry, 194 – 46 personnes ont été sensibilisées ;
- Le 05/04/2023, de 13h30 à 16h, à la sortie de la station de métro Crainhem – 43 personnes ont été sensibilisées ;
- Le 24/05/2023, de 13 à 17h, à hauteur de l'entrée principale du parc Georges Henri – 100 personnes ont été sensibilisées ;
- Le 16/06/2023, de 18 à 20h, au Parc Pechère, pour l'accueil des nouveaux habitants à Woluwe-Saint-Lambert – 144 personnes ont été sensibilisées ;
- Le 29/09/2023, de 15h30 à 17h30, au Wolubilis à l'occasion du Salon des Seniors – 79 personnes ont été sensibilisées.

Des conseillers en prévention «Vol» de l'administration communale et de la zone de police, l'inspecteur de proximité du quartier et des gardiens de la paix y étaient

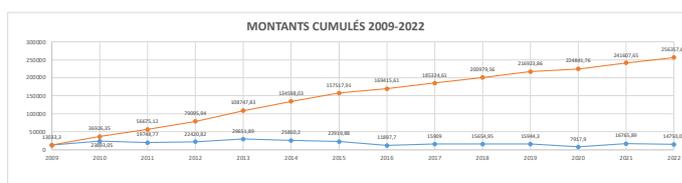
réunis. Ils ont dispensé des conseils, distribué des brochures spécifiques et présenté du matériel didactique à 596 personnes au sein de la commune.

Primes « sécurisation habitations »

Depuis février 2009, une prime à l'encouragement à la protection des habitations contre le cambriolage peut être octroyée aux habitants. Cette prime concerne l'installation de moyens mécaniques (portes sécurisées ou blindées, vitres de sécurité, serrures renforcées, etc.). Le montant de la prime est de 25% du prix (TVAC) d'achat et d'installation des éléments sécurisés avec un plafond de 200 EUR. Au 30/09/2023, pas moins de 1.477 primes ont été octroyées depuis 2009.



De 2009 à 2022, le montant total des primes octroyées s'élève à 256.357,68 EUR. Et il faut y ajouter 11.328,49 EUR, de janvier à septembre 2023.



Pour l'ensemble de l'année 2022, le service prévention a enregistré 107 demandes de primes.. La majorité de celles-ci ont été prises en charge par le subsidie fédéral dans le cadre du plan stratégique de sécurité et de prévention.

Parmi ces 107 dossiers, 92 demandes de primes ont été approuvées (pour un montant total de 14.750,03 EUR) et 15 demandes ont été refusées.

Depuis le début de l'année 2023, le service de la Prévention a enregistré 42 demandes de primes, 32 qui ont reçu l'approbation du Collège des bourgmestre et échevins.



Primes « sécurisation vélos »

En juin 2021, le Conseil communal a approuvé la proposition de règlement relatif à la création d'une nouvelle prime, destinée à encourager la protection des vélos contre les vols dans les espaces communs des copropriétés.

Cette prime concerne l'installation de moyens mécaniques. Les dispositifs suivants peuvent être pris en considération :

- système d'ancrage au sol ou au mur, individuel ou collectif, permettant de cadenasser le ou les vélos;
- système de sécurisation d'un local ou de locaux à vélos commun(s) permettant de sécuriser un ou plusieurs vélos ;
- tout autre système de sécurisation mécanique dont l'efficacité est avalisée par les conseillers en prévention "Vol" de la commune ou de la zone de police.s

Le montant de la prime est de 25% du prix (TVAC) d'achat et d'installation des éléments sécurisés avec un plafond de 500 EUR.

Aucune demande de prime "sécurisation vélos" n'a été introduite entre octobre 2022 et septembre 2023.

Un visuel a été créé en collaboration avec le service des Relations publiques. Il sera recommandé d'être affiché dans les lieux sécurisés pour vélo.

Les 2 conseillers en prévention vols de la commune ont également été actifs à d'autres égards :

- gestion de la prime Télépolice attribuée à différents commerces ;
- conférence « Vol et arnaques par ruse » lors de la journée des seniors le 29/09/2023 ;
- réalisation d'audits de sécurité de différents sites ;
- promotion de la plateforme régionale d'enregistrement et d'identification des vélos « mybike ».

Ouverture et fermeture de plaines de jeux

Le service coordonne l'ouverture et la fermeture de certaines plaines de jeux, notamment celles du Parc Malou, Prekelinden et Timmermans.

Les heures d'ouverture et de fermeture sont prévues dans le règlement de police concernant leur usage et leur occupation, à savoir :

- du 1er avril au 30 septembre : de 7 à 22h ;
- du 1er octobre au 31 mars : de 8 à 20h.

Pour ce faire, le service fait appel, à des volontaires pour la fermeture des parcs en semaine ainsi que pour leur ouverture et fermeture le week-end. En semaine, des agents des services techniques (jardins publics et propreté publique) ouvrent les parcs.

Durant la période estivale, il a par ailleurs été fait appel à une société spécialisée pour fermer les grilles latérales du parc régional Georges Henri.

4. VOLET SOCIAL

L'antenne scolaire



L'antenne scolaire est un service d'aide psychosociale qui vise la prévention et la lutte contre le décrochage scolaire. Ce service gratuit s'adresse à tous les jeunes domiciliés dans la commune et/ou inscrits dans un établissement scolaire situé à Woluwe-Saint-Lambert. Il est composé de trois travailleurs mi-temps et d'un coordinateur.

L'antenne scolaire reçoit toute personne ayant une question d'ordre scolaire ou une demande en lien avec une difficulté à l'école. Sur la période entre le 1er octobre 2022 et le 20 septembre 2023, l'équipe a traité près de 97 demandes. Selon les situations, ou l'équipe a proposé un suivi au sein de l'antenne scolaire, ou elle a assuré la mise en place d'un relais adapté aux besoins du jeune et/ou de sa famille.

Accompagnement dans les démarches d'ordre scolaire

Une référente en information accompagne les jeunes et leurs proches dans les démarches en lien avec la scolarité (informations en droit scolaire, inscription, recours, choix d'orientation,...). Elle se tient également à disposition des travailleurs du réseau scolaire et extrascolaire pour toute question en lien avec ces thématiques.

SERVICE DE LA PRÉVENTION

Le dispositif a également participé au projet « La rentrée... Faut y penser ! » qui mobilise des professionnels autour de questions spécifiques émergeant en début et fin d'année scolaire.

Accompagnement individuel

Suivi psychologique de jeunes en situation scolaire difficile

L'équipe accueille également les demandes en lien avec un vécu de souffrance à l'école (démotivation, absences répétées, perte de sens des apprentissages, échecs, difficultés relationnelles, difficultés à gérer l'enseignement hybride, les absences des enseignants,...). Que la demande soit portée par le jeune lui-même ou par sa famille, une rencontre est proposée afin de définir ensemble la meilleure manière de soutenir le jeune et ainsi favoriser un accrochage scolaire, tout au moins social.

Séances individuelles en méthode de travail et stratégies d'apprentissages

Ponctuellement, la neuropsychologue reçoit les élèves en séances individuelles au cours desquelles des stratégies sont apprises pour faciliter les apprentissages à travers la gestion mentale et les processus de mémorisation. Les jeunes apprennent comment réaliser un planning, une synthèse et les stratégies gagnantes à mettre en place dans leur scolarité.

Accompagnement collectif

Tutorat – Schola ULB asbl

Le renouvellement de la convention avec l'asbl Schola ULB a permis à l'antenne scolaire de proposer un tutorat basé sur de la remédiation en mathématiques et sciences pour les 1ère et 3e années secondaires et les 4e et 6e années secondaires (2h par semaine) durant l'année scolaire. Sur l'année, 30 jeunes ont été accompagnés par deux tuteurs recrutés et formés par Schola ULB.

Une semaine de tutorat à destination des élèves ayant un examen de passage ou un travail de vacances a également été proposée durant l'été. 14 jeunes répartis dans 2 groupes (1 groupe de remédiation « math » et un groupe de remédiation « français ») ont donc trouvé de l'aide avant la rentrée scolaire.

GSA – Groupe de soutien à la scolarité et aux apprentissages

En raison des compétences de l'équipe et des nouveaux locaux de l'antenne scolaire, l'équipe a adapté le projet pédagogique du GSA : 12 jeunes inscrits dans le 1er degré et qui éprouvent des difficultés dans leur scolarité ont été accueillis tout au long de l'année scolaire.

Encadré par une équipe de 10 volontaires, celui-ci propose aux jeunes un soutien pédagogique deux fois par semaine, un suivi individuel et global de leur scolarité et un projet de groupe basé sur le thème de la bande dessinée, en collaboration avec la Maison de Jeunes « Le Gué ».

Le travail accompli au GSA vise, notamment à travers une (re)prise de confiance en soi et en ses capacités et dans un cadre bienveillant, le développement d'une plus grande autonomie dans les apprentissages.

L'année a été ponctuée de divers événements :

- 1 activité « randonnée guidée » en début d'année pour renforcer d'emblée les liens entre les jeunes et les volontaires ;
- 1 séance d'échanges de pratiques proposées aux volontaires, en présence d'un spécialiste en TDAH;
- 7 séances autour de la radio organisées pour les jeunes et animées par l'équipe de la Maison de Jeunes « Le Gué ».

Le traditionnel goûter de fin d'année s'est déroulé le 29 juin 2023 et a rassemblé les jeunes et leurs parents, ainsi que les volontaires et animateurs du Gué.

Stage de méthodo

L'antenne scolaire organise des ateliers et stages de méthodo durant les congés scolaires pour faire prendre conscience aux jeunes du fonctionnement et des besoins de leur cerveau et essayer de développer avec eux de bonnes habitudes de travail, tout en s'amusant. Un seul stage a pu être organisé sur la période, durant le congé de printemps Il a rassemblé 10 jeunes (répartis en deux groupes) du 1er degré de l'enseignement secondaire.

Action collective

« Parcours ton orientation »

En partenariat avec les communes de Woluwe-Saint-Pierre et d'Etterbeek, l'antenne scolaire a organisé « Parcours ton orientation », projet qui propose un temps de réflexion sur le choix d'option que les jeunes en fin de

premier degré ont à faire pour leur passage en 3e année secondaire. Le contexte sanitaire a obligé l'équipe à revoir l'organisation et l'encadrement du salon.

En quelques chiffres, Parcours ton Orientation 2023 c'est :

- des animations dans les classes de 2ème secondaire autour de la connaissance de soi ;
- 40 options de l'enseignement secondaire, toutes filières confondues, présentes sur le salon ainsi qu'un stand immersion ;
- 1 espace info comprenant des représentants de la Cité des métiers, de l'EFP, d'infor-jeunes et des antennes scolaires organisatrices de l'événement ;
- 300 élèves ambassadeurs de leurs options ;
- 9 écoles participantes (3 à WSL, 4 à WSP et 2 à Etterbeek);
- près de 1.000 élèves-visiteurs de 2ème année ;
- 25 membres de staff pour encadrer les élèves et assurer la logistique du salon.

Le pique-nique réseau du secteur psycho-médico-social

Le pique-nique réseau est une initiative de l'antenne scolaire et du dispositif des éducateurs de rue, porté conjointement par la coordination sociale depuis 2020, visant à améliorer le travail en réseau sur la commune. Concrètement, il s'agit d'organiser, à intervalle régulier, des rencontres informelles entre l'ensemble des travailleurs du secteur psycho-médico-social de Woluwe-Saint-Lambert. Chaque rencontre est précédée d'une courte présentation d'un service communal, d'une association ou d'une institution œuvrant dans le secteur de l'aide à la personne.

Sur la période, 4 pique-niques du réseau ont eu lieu, dans différents services de la commune. En tout, ce sont 98 travailleurs du secteur psycho-medico-social qui ont participé à ces rencontres, la fréquentation étant légèrement en hausse depuis le covid. Par ailleurs, une trentaine de travailleurs a participé à un pique-nique extraordinaire autour de la question de la santé mentale.

Le contrôle de l'inscription scolaire

Pour lutter contre le décrochage scolaire absolu (quand un jeune n'est inscrit dans aucun établissement scolaire et ne suit aucun enseignement) dans la Région bruxelloise, les communautés française et flamande ont établi,

en date du 12/11/2008, un protocole de coopération afin de mettre en place un contrôle global de l'obligation scolaire.

Des fonctionnaires des deux communautés vérifient les raisons pour lesquelles les mineurs ne satisfont pas à l'obligation scolaire. Cette mission est réalisée en collaboration avec le service population et les inspecteurs de quartier de la zone de police.

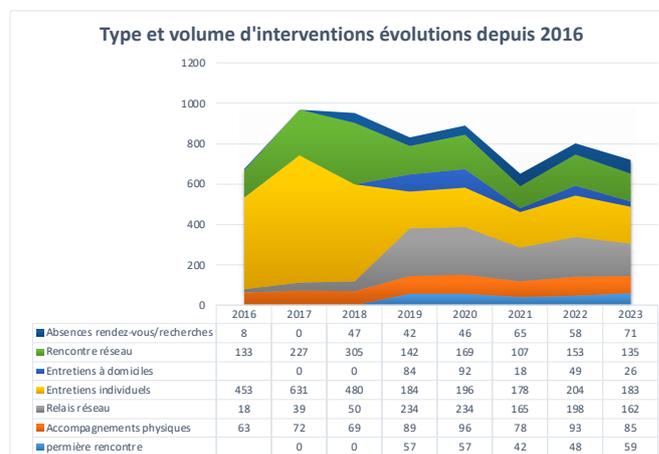
Les éducateurs de rue

Le dispositif des éducateurs de rue (EDR) offre un service d'aide psychosociale de première ligne à l'intention des personnes en situation de rupture sociale. Il se caractérise par un travail de rencontres et d'accroche avec les personnes en rupture directement dans l'espace public. A Woluwe-Saint-Lambert, le dispositif se partage en deux grandes missions :

- un travail d'accroche de tous les publics avec un accent mis sur les jeunes adultes au sein du quartier Andromède ;
- un travail avec les personnes en « grandes ruptures sociales » sur l'ensemble du territoire communal, telles que les sans-abri, les toxicomanes, etc.

Le travail s'organise en plusieurs étapes :

- identification des publics et de la dynamique de quartier ;
- accroche du public au travers du zonage et d'activités organisées ou soutenues par les éducateurs ;
- prise en compte de la demande du bénéficiaire par l'écoute, l'information, l'orientation et l'accompagnement ;
- relais vers des partenaires plus spécialisés si nécessaire.



SERVICE DE LA PRÉVENTION

Les problématiques rencontrées sont variées : décrochage scolaire, sans-abrisme, difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi, assuétudes, tensions entre riverains, etc.

Quant aux interventions proprement dites des éducateurs, les statistiques suivantes, récoltées du 01/10/2022 au 30/09/2023, en donnent une idée assez précise :

- Première rencontre : première fois qu'un contact est établi avec quelqu'un sur le territoire communal.
- Contacts population/créations de liens : nouer des liens avec les différentes catégories de population étant la mission première de l'éducateur, il s'agit de l'intervention la plus fréquente.
- Accompagnements physiques : l'éducateur accompagne une personne dont il assure un suivi psycho-social vers une institution ou une organisation.
- Relais réseau : l'éducateur utilise sa connaissance du secteur « psycho-médico-social » pour informer ou diriger la personne de manière adaptée.
- Entretiens individuels : l'éducateur pose un cadre de conversation avec le bénéficiaire dans le but de l'aider à exprimer ses difficultés (familiales, sociales, ...) et de chercher des solutions avec lui.
- Entretien à domicile : entretien lors d'une visite à domicile d'une personne qui fait l'objet d'un suivi psychosocial
- Rencontres réseau : le public cible étant des personnes en rupture, il n'est pas rare qu'ils éluent un rendez-vous.

Certaines personnes sans-abri sont également signalées au dispositif, les équipes essayent alors de les localiser.

Activités organisées ou soutenues par les éducateurs

Afin de renforcer ses liens avec un public adolescent/jeune adulte dans le quartier Andromède, le dispositif des éducateurs de rue a développé, en collaboration avec l'antenne jeunesse, différentes activités collectives, ouvertes à tous à partir de 16 ans et sans inscription :

- Equipe de mini-foot : sous l'encadrement d'un éducateur du dispositif, l'équipe de mini-foot du quartier Andromède est inscrite à la ligue francophone de football en salle. Certains jeunes sont responsabilisés dans des fonctions d'encadrement (correspondants qualifiés, délégués, etc.).

En outre, un travail de prévention sur la santé est effectué par l'éducateur encadrant.

- Activité radio : en partenariat avec la maison de jeunes « Le Gué », un atelier d'initiation à la radio a été proposé toutes les deux semaines au sein de l'Antenne Nicole Dereppe (10 participants en moyenne).
- Diffusion de match de foot : afin de tisser un lien de confiance avec les éducateurs de rue, certains matchs de foot européens ont été retransmis au sein de l'Antenne Nicole Dereppe (15 participants en moyenne).
- Atelier hip-hop : une fois par semaine, un éducateur reçoit des rappeurs débutants ou confirmés et met à disposition du matériel d'enregistrement basique (micro, programme d'enregistrement, etc.) afin de réaliser des maquettes, en vue d'enregistrements plus « professionnels » dans le futur.
- Activités ludiques pendant l'été dans le quartier Andromède : en partenariat avec la maison de jeune « Le Gué », les éducateurs ont proposé différentes activités pour les enfants et les adolescents du quartier qui ne participaient à aucun stage lors des congés scolaires : Organisation de jeux divers (12/07) ; atelier de poterie et de radio simultanément (19/07) ; atelier vidéo (26/07) ; atelier de personnalisation de vieux vêtements (02/08) ; tournoi de foot et barbecue (09/08).
- « D'Andromède à Mbazi » - Projet d'échange. En collaboration avec le service de la Jeunesse et le service des Relations Publiques, nos éducateurs ont activement participé à un projet d'échange culturel impliquant des jeunes rwandais. Ce projet a abouti à un moment fort avec le voyage de huit jeunes de notre commune au Rwanda. Lors de ce voyage, ils ont eu l'opportunité de visiter Mbazi, une localité qui bénéficie d'un jumelage avec Woluwe-Saint-Lambert.

Dispositif hiver

En concertation avec le CPAS, les éducateurs de rue ont ouvert un chauffoir de jour du 15 décembre au 15 mars. Celui-ci était organisé au sein de l'Antenne Nicole Dereppe de 9 à 14h du lundi au vendredi. Au total ce sont 5 personnes sans-abri qui ont pu bénéficier de cette offre de service.



Destiné en priorité aux sans-abri, certains habitants du quartier Andromède ont également bénéficié du lieu. Outre l'accompagnement psycho-social, une soupe et des tartines étaient disponibles chaque jour. Grâce à un partenariat avec l'ASBL « Soleil d'hiver », les sans-abri qui fréquentaient le chauffoir ont également reçu des vêtements et des sous-vêtements ainsi que des sacs de couchage. Certaines activités ont également été proposées comme la diffusion de films ou la possibilité de jouer à des jeux de société.

La prévention et la lutte contre les assuétudes

Les éducateurs de rue étant formés à la problématique, celle-ci est abordée de manière transversale. Que ce soit durant les ateliers, les activités ou lors de suivis, une attention spécifique est portée à l'usage des drogues chez les adolescents et jeunes adultes du quartier Andromède.

Prévention et lutte contre la radicalisation - polarisation

Point de contact local

Une personne de référence au sein du service de la Prévention a été désignée par le Collège pour assurer le suivi du phénomène de radicalisation au niveau communal.

En qualité de point de contact local, cet agent veille à structurer l'échange d'information ainsi qu'à la formation et/ou sensibilisation du personnel concerné par cette problématique.

Cellule de sécurité intégrée locale

Conformément à la circulaire du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice relative à l'échange d'information et au suivi des « foreign terrorist fighters » (FTF) en provenance de Belgique (21/08/2015), une plateforme de concertation communale locale, appelée « cellule de sécurité intégrée locale » (CSIL) a été mise en place et se réunit selon la nécessité.

Cette CSIL est composée du bourgmestre, de différents responsables de service (prévention, enseignement, population-état-civil, action sociale), d'un commissaire divisionnaire, du responsable du carrefour zonal d'information (CIZ) de la zone de police Montgomery et du référent radicalisme pour les 3 communes de ladite zone de police.

Antenne Nicole Dereppe

La mise en place d'une antenne locale pluridisciplinaire et polyvalente dans le quartier Andromède, inaugurée et dénommée « l'Antenne Nicole Dereppe » depuis le 21 janvier 2023, permet de prendre de nouvelles initiatives notamment en rapport avec les problématiques du radicalisme et de la polarisation. Divers projets en ont découlé :

- Le point de contact, à destination de tous les publics mais avec une attention réservée aux femmes et jeunes femmes issues de l'immigration. Ce projet vise la prévention de la polarisation sociale entre les institutions publiques et les citoyens en renforçant l'écoute, en accompagnant et en orientant le public vers des services spécialisés ainsi qu'en renforçant et en atténuant le risque d'isolement.
- « L'émancipation des femmes est mise en selle » développé en partenariat avec le service de la Culture et le service du Développement Durable est un projet à destination des femmes reprenant trois axes de travail :
 - » un axe « formation » visant à l'apprentissage du vélo. Du mois de mars à la mi-juin, 16 femmes ont participé au programme de formation. Outre l'apprentissage du vélo, les participantes ont pu accéder à un atelier sur la sécurité routière et/ou sur la mécanique vélo.
 - » un axe « artistique/prévention routière » visant à la réalisation d'un guide illustré des bonnes pratiques. Le 26 avril, en partenariat avec la zone de police, se tenait une journée d'information et de sensibilisation déroulée en deux temps : le matin, la piste d'habilité était présente sur l'avenue Andromède ; l'après-midi, les participants ont été accueillis en présence de l'artiste Anthea Missy, pour évoquer les questions de sécurité routière.
 - » un axe « festif » avec un événement organisé sur la place Saint-Lambert, le dimanche 18 juin, autour de la thématique du vélo. À cette occasion il a été organisé une bourse vélo (138 ont été revendus).
- « Bébés Livres et Comptines », en partenariat avec la Bibliothèque du Temps Libre. Le projet a été développé pour offrir des activités de lecture publique aux mamans et aux enfants âgés de 0



à 3 ans. L'objectif principal de ce projet est de promouvoir l'appréciation de la lecture dès le plus jeune âge et de fournir aux jeunes mères un espace de socialisation. Les sessions de lecture se tiennent une fois par mois à l'Antenne Nicole Dereppe et se sont déroulées d'octobre 2022 à décembre 2022. Chaque session a accueilli environ 12 mamans accompagnées de leurs bébés.

- D'autres projets à venir ont déjà été initiés et devraient se concrétiser dans le courant de l'année 2023/2024. Parmi ceux-ci, nous retrouverons « Mes-Tissages, entre Ras-El-Hanout et Chocolat belge », « La marche exploratoire » et « Le voyage du héros ».

La médiation de proximité



La médiation de proximité du service prévention est un service gratuit qui s'adresse à tous les habitants de la commune qui vivent un conflit interpersonnel (entre voisins, amis, dans le couple/la famille, entre locataire/propriétaire...). C'est un mode amiable de règlement des conflits.

Le médiateur aide les participants à trouver eux-mêmes une solution qui convienne à chacun.

Tiers neutre et impartial, le médiateur est tenu au secret professionnel. Lors des entretiens de médiation, il aide les personnes à s'exprimer et à s'écouter mutuellement. Il veille à l'engagement des participants au dialogue constructif, respectant le libre choix, les opinions religieuses, philosophiques et politiques de chacune des parties. Il n'intervient ni en tant que juge, ni en tant qu'arbitre. Il n'a aucun pouvoir de contrainte.

La médiation visant avant tout à la restauration du lien social et du dialogue, c'est un processus qui implique de la part de chacune des parties :

- une démarche volontaire ;

- le souhait de trouver ensemble une solution acceptable et durable pour tous ;
- le respect de la confidentialité ;
- d'accepter de prendre le temps de réfléchir à la situation.

Du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023, 89 demandes de médiation ont été traitées.

Les différentes situations conflictuelles donnent lieu à un ou plusieurs entretiens individuels et/ou communs, ainsi qu'à de nombreux contacts téléphoniques ou écrits. Les médiations peuvent se faire de manière directe ou indirecte, selon le choix des participants.

Lorsqu'une médiation n'aboutit pas ou que l'une des parties y met fin, le médiateur assure une orientation vers un service adapté à la problématique ou fournit les informations nécessaires aux personnes qui souhaitent entreprendre d'autres démarches, comme par exemple le recours à la justice de paix.

Les demandes de médiation proviennent généralement d'une démarche spontanée des citoyens. Toutefois, plusieurs relais ont également été identifiés : les cabinets du bourgmestre et des échevins, les services administratifs du CPAS, les services de police, les Sociétés Immobilières de Service Public.

Le médiateur de proximité a participé à des réunions organisées par le réseau des services publics de médiateurs de conflits (RSPMC) afin de se faire connaître davantage et d'échanger sur les pratiques.

Une permanence « médiation de proximité » dans les locaux du guichet social de Woluwe-Saint-Lambert a été mise en place par la coordination sociale de la commune. Les citoyens désireux de recevoir une information complète au sujet du processus de médiation peuvent rencontrer le médiateur, exposer brièvement leur situation, et évaluer si une médiation est envisageable. En plus d'offrir un moment et un lieu de contact avec le médiateur, le guichet social permet de réorienter efficacement les citoyens vers les services d'aide adéquats grâce à la diversité des professionnels participant au projet du guichet social.

Les permanences ont lieu deux mercredi par mois, à raison d'une demi-journée.

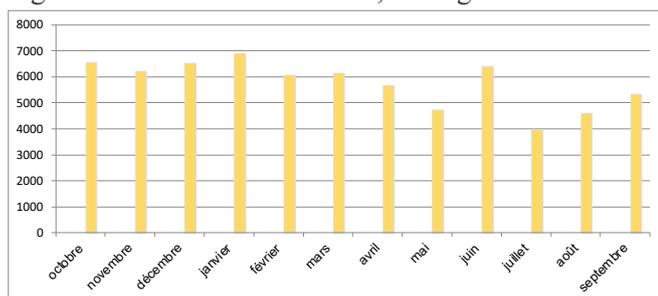
Des rencontres ont lieu ponctuellement entre des locataires de l'Habitation moderne, le service social de l'habitation moderne, et le service de médiation de proximité. Ce sont des occasions pour discuter des améliorations à apporter aux relations de voisinage et de sensibiliser les habitants au bien-vivre ensemble.

À ce jour, une rencontre a eu lieu. Elle s'est tenue le 13 juin 2023, au local communautaire Hof-Ten-Berg.

De plus, une rencontre annuelle a lieu entre le service de médiation et le service social de l'Habitation moderne afin d'entretenir la collaboration entre les deux services. Ponctuellement, sur le territoire de la commune, des bâches promotionnelles sont disposées en différents lieux et à différents moments de l'année.

STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉ

Le contrôle du stationnement sur le territoire de la commune a été effectué toute l'année en application du règlement-redevance. Au total, les agents contrôleurs



(10 temps plein encadré par un coordinateur) ont délivré 69.019 redevances.

Le personnel administratif (4 temps plein) de la division s'est chargé :

- de la gestion du parc des horodateurs (entretiens, réparations, actualisation, rechargement de tickets, collectes, ...);
- du suivi administratif et comptable des redevances (29.217 premiers rappels, 11.306 seconds rappels et 5.888 contraintes, 12.457 recommandés);
- du suivi administratif des réclamations (plus de 14.241 courriels et 563 courriers);
- de la distribution de 3.347 cartes visiteurs;
- de la délivrance ou du renouvellement, entre le 3 novembre 2022 et le 30 septembre 2023, de 17.693 cartes de riverains;
- de l'ouverture du guichet du stationnement, chaque jour de 08h à 13h ainsi que le jeudi de 17 à 19h.

A noter que, suite à la désignation d'une Etude d'huisiers pour la récupération des créances fiscales et non fiscales, la division du stationnement réglementé a poursuivi la procédure de recouvrement des redevances relatives au stationnement avec ladite Etude.

Outre ce suivi administratif, la division s'est également mobilisée pour divers dossiers spécifiques : sensibilisation de véhicules stationnés sur les emplacements réservés pour le chargement de véhicules électriques, mise à jour des lecteurs de cartes des horodateurs, dispositions spécifiques pour la période de fin d'année, mise à jour du règlement-redevance et des tarifs applicables conformément à la nouvelle réglementation régionale, etc.

DIVISION SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

1. MISSION ET ORGANISATION

La division des sanctions administratives communales assure la mise en œuvre des sanctions administratives visées par la loi du 24/06/2013 relative aux sanctions administratives communales.

La division est attachée au service de la Prévention et compte actuellement deux agents : le fonctionnaire sanctionnateur et un gestionnaire administratif. Deux agents non rattachés au service exercent également la fonction de fonctionnaires sanctionneurs suppléants dont l'un pour le rôle linguistique néerlandais.

Les sanctions sont prononcées par le fonctionnaire sanctionnateur en cas d'infractions au règlement général de police et autres règlements de police communaux (règlement sur l'occupation privative du domaine public, règlement de police concernant l'usage et l'occupation des parcs, espaces verts et aires de jeux, etc.).

On peut distinguer trois catégories d'infractions :

- Les infractions purement administratives, qui peuvent exclusivement être sanctionnées administrativement.
- Les infractions mixtes, qui peuvent être sanctionnées administrativement ou pénalement.
- Un protocole d'accord conclu entre le Procureur du Roi et la commune détermine, dans le respect de la législation, les infractions mixtes pour lesquelles le Parquet s'engage à ne pas poursuivre et que la commune s'engage à traiter (tapage noc-

turne, injures, certaines dégradations...) et celles pour lesquelles le Parquet se réserve les poursuites (coups et blessures volontaires, dégradations sur véhicules...).

- Les infractions en matière d'arrêt et de stationnement. Il s'agit également d'infractions mixtes faisant l'objet d'un protocole d'accord avec le Parquet.

Les infractions peuvent être constatées par la police ainsi que par des agents constatateurs communaux désignés à cette fin par le Conseil communal.

Ces derniers sont habilités à établir des constats pour les infractions purement administratives et pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement.

Outre les amendes administratives, la loi prévoit les mesures alternatives suivantes : la médiation, la prestation citoyenne et l'implication parentale pour les mineurs. Aucune mesure alternative ne peut être accordée aux contrevenants ayant commis une infraction en matière d'arrêt et de stationnement.

La médiation SAC

La médiation dans le cadre des sanctions administratives communales était assurée par le service des affaires juridiques jusqu'au 12 juin 2023. À cette date, la médiation SAC a été reprise par le service de la Prévention et une nouvelle médiatrice a hérité de la fonction.

Depuis la reprise de la mission, 30 dossiers ont été transmis à la médiatrice SAC. Plus de la moitié (60%) des dossiers concernent des habitants de la commune. Le reste des dossiers concernent à parts égales les deux autres communes de la zone de police de Montgomery (Etterbeek et Woluwe-Saint-Pierre).

Les thématiques les plus récurrentes sont la détérioration de biens immobiliers (30%), les voies de fait et violences légères (13%), et le vol à l'étalage (13%).

Il faut constater qu'un quart des dossiers (26%) doivent être clôturés faute de réaction des contrevenants, ou suite à la contestation des faits. En l'état, étant donné que la médiation s'envisage sur une base volontaire, les dossiers sont alors clôturés au niveau de la médiation et ils sont renvoyés au fonctionnaire sanctionnateur.

Les prestations citoyennes

Les prestations citoyennes sont principalement exécutées au sein du service Propreté publique et Charroi. D'autres services communaux sont toutefois suscepti-

bles d'accueillir d'éventuels prestataires (notamment le service de la Prévention). Depuis le mois de février, des prestations citoyennes, prises en charge par la zone de police Montgomery, sont proposées aux individus se rendant coupables d'incivilités sur le site de l'UCLouvain.

Avec l'accord du fonctionnaire sanctionnateur, la médiatrice SAC peut encadrer les prestations citoyennes. Actuellement, 10 dossiers de prestations citoyennes ont été transmis. Ces dossiers sont en cours de traitement.

2. QUELQUES CHIFFRES

Avant-propos : les pourcentages communiqués dans cette section sont des arrondis approximatifs et sont exprimés par rapport au cycle précédent (01/10/2021 – 30/09/2022). Les arrondis figurant dans les graphiques sont, quant à eux, précis.

Le service a traité 3363 procès-verbaux et constats établis pour des faits commis entre le 01/10/2022 et le 30/09/2023, toutes catégories d'infractions confondues ; ce chiffre est en diminution d'approximativement 20%. Cette diminution peut notamment s'expliquer par la poursuite de la redéfinition des priorités en matière de constatation des infractions, particulièrement en ce qui concerne l'arrêt et le stationnement. Les opérations de prévention et de sensibilisation menées par les Gardiens de la paix, qui s'attèlent à la distribution de feuillets rappelant les bons comportements, sont également susceptibles d'avoir porté leurs fruits.

Ainsi, si les dossiers relatifs à des infractions au code de la route sont en nette diminution (d'environ 25%), ceux visant les incivilités diverses connaissent une augmentation significative ($\pm 25\%$).

Les tendances du cycle précédent se sont accentuées avec une hausse manifeste des constats dressés à charge d'opérateurs de modes de transport partagés en flotte libre (+ 120%) ainsi que des auteurs de dépôts non autorisés sur l'espace public, poursuivis sur la base d'images de vidéosurveillance (+ 75%).

Le recours à la médiation connaît quant à lui un ralentissement (- 20%) après plusieurs augmentations successives, retrouvant un niveau plus proche de celui du cycle 2020-2021 tout en restant plus élevé qu'auparavant.

Du côté des prestations citoyennes, davantage de dossiers ont été proposés (+ 200%) et ont abouti positivement (+ 100%), mais le recours à cette mesure alternative reste marginal faute de situations propices et/ou

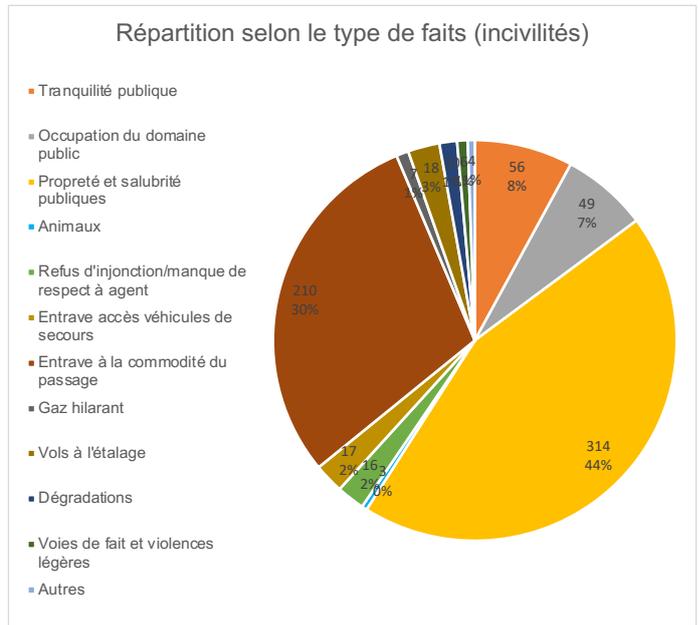
d'intérêt de la part des contrevenants, seuls 19 dossiers ayant en effet été ouverts – dont 10 propositions ayant été acceptées).

Enfin, si la proportion de procédures administratives contestées auprès du fonctionnaire sanctionneur n'évolue pas de manière particulièrement significative d'une année à l'autre, un accroissement continu s'observe malgré tout depuis 2018. Celle-ci étant passée de 9% à 12% (+ 33%).

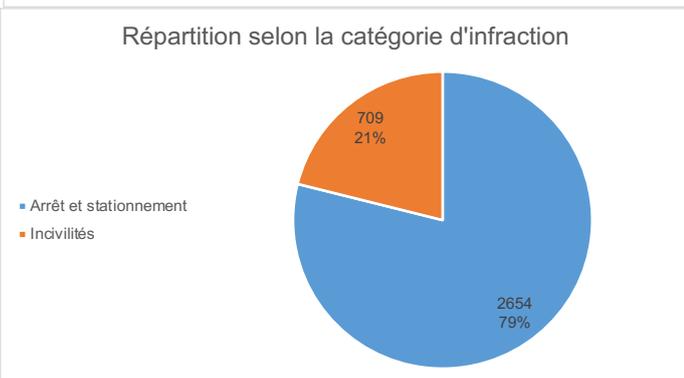
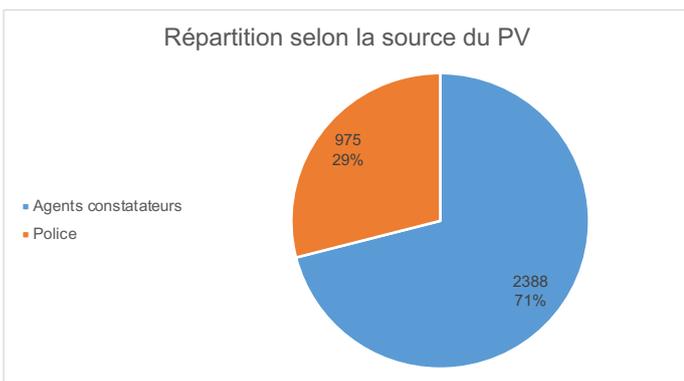
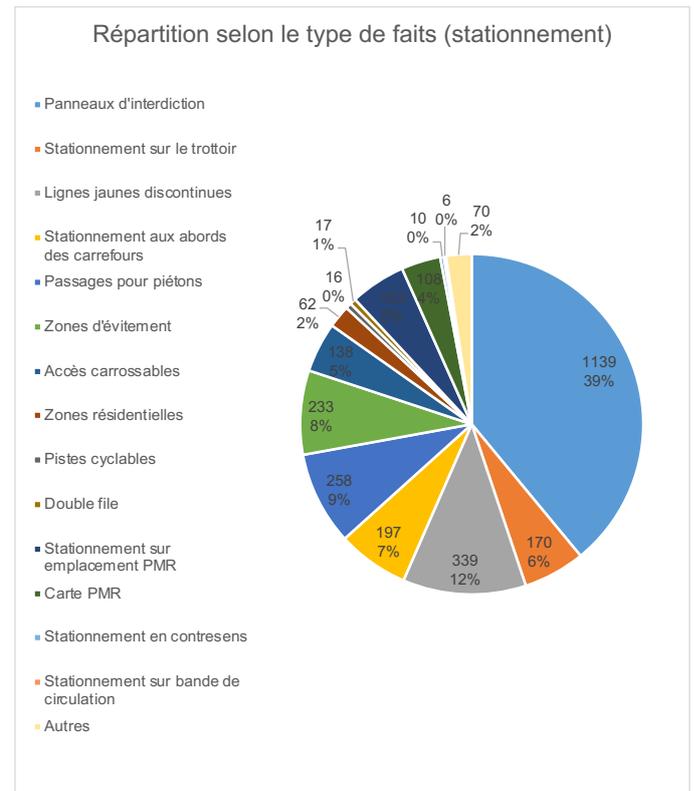
Cet accroissement est en grande partie corrélé avec l'entame du recours aux sanctions administratives communales pour poursuivre les dépôts non autorisés sur l'espace public, où une réclamation est reçue dans au moins 50% des cas, ces faits étant par conséquent surreprésentés parmi les dossiers sujets à discussions.

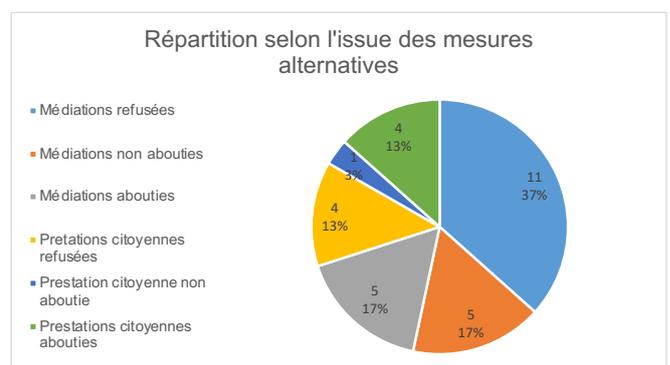
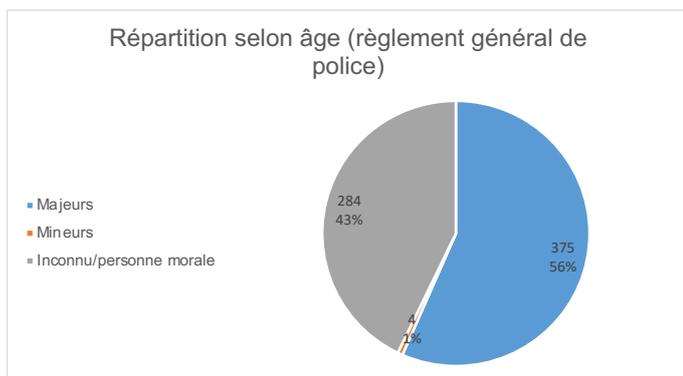
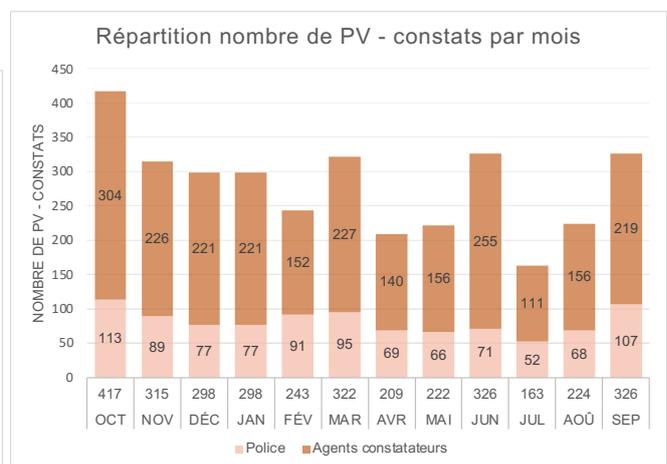
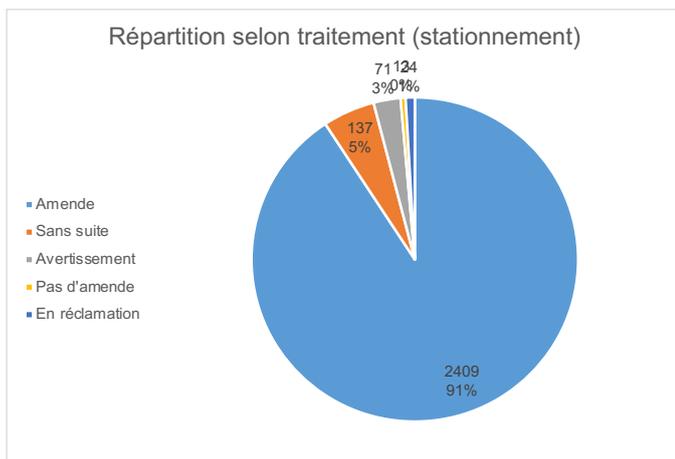
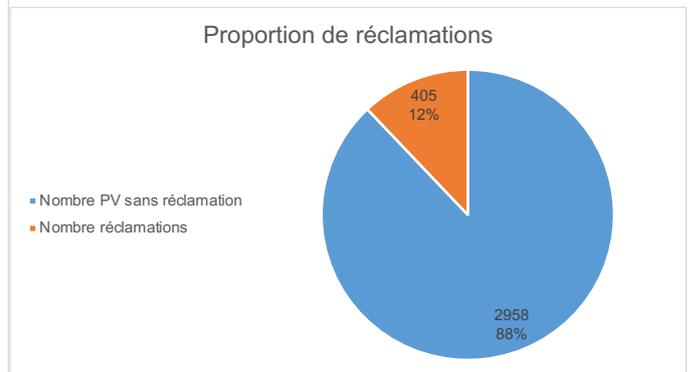
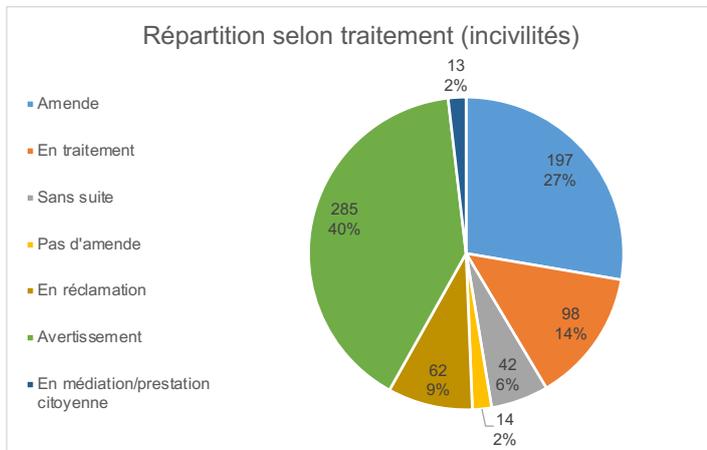
Il n'est toutefois pas accompagné d'une augmentation du nombre de recours en justice contre les décisions rendues, lesquels restent très marginaux (aucun rappel interjeté devant le Tribunal de police sur la période couverte par ce rapport, seulement 9 au total depuis 2018).

D'autres données pertinentes sont illustrées dans les graphiques ci-dessous : Rapport annuel 2022-2023 (du 01/10/2022 au 30/09/2023)



Service de la Prévention

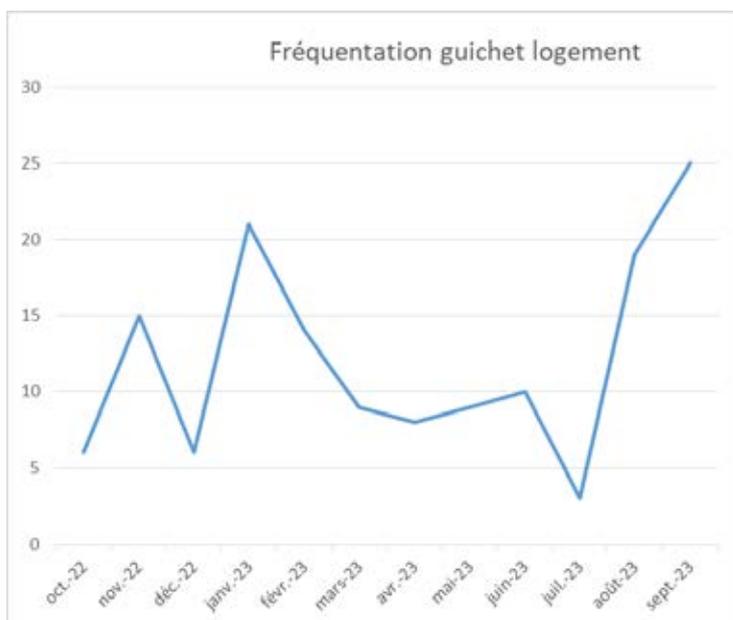




DIVISION DU LOGEMENT

La division du Logement constitue l'interface principale des riverains pour toutes les questions relatives au logement (droits et obligations des propriétaires et des locataires, aide pour l'inscription auprès d'une S.I.S.P. présente sur le territoire communal ou de l'Agence Immobilière Sociale de Woluwe-Saint-Lambert, soutien dans les démarches liées à l'octroi de primes régionales pour la rénovation ou de l'allocation « loyer », soutien dans les relations entre les propriétaires et locataires, etc.).

À cette fin, une permanence « Logement » est assurée au sein du guichet social, situé au n° 258 de la chaussée de Roodebeek, tous les mardis de 9 à 12h30 et tous les jeudis de 13h30 à 17h.



Outre cette permanence, d'autres rencontres avec les riverains sont régulièrement planifiées. Celles-ci sont, si nécessaire, réalisées au domicile des demandeurs.

Durant la période écoulée, plus d'une soixantaine de riverains ont été reçus individuellement pour faire le point quant à leur situation et leur demande liée au logement. Un suivi des demandes est systématiquement assuré.

En plus de ces permanences, et toujours dans l'optique de mieux informer/orienter les habitants, la division a mis sur pied différentes fiches d'informations pour les propriétaires et les locataires qui leurs sont envoyées notamment suite à des questions par e-mail ou par

téléphone. Ces fiches abordent diverses thématiques, dont la prime communale destinées à faciliter la vie quotidienne des seniors à maintenir leur autonomie ; la prime régionale « RENOLUTION » octroyée aux propriétaires dans le cadre de la rénovation de leurs biens; les aides financières destinées aux locataires pour la constitution d'une garantie locative ; les aides financières régionales dites « allocation loyer » et « allocation de relogement » destinées aux locataires.

D'autres fiches contiennent des informations sur les logements insalubres ; le respect des normes de conformité et de sécurité définies par le Code du logement pour mettre un logement en location ; les obligations du propriétaire et du locataire dans le cadre d'un contrat de bail qui les lie ; les informations sur les organismes disposant d'un parc immobilier de logements publics. Toutes ces aides financières sont octroyées sous certaines conditions.

Par ailleurs, la division du Logement est également en charge de la gestion administrative :

- » du mécanisme de remboursement partiel des centimes additionnels communaux au pré-compte immobilier pour une habitation nouvellement acquise ou construite à Woluwe-Saint-Lambert.

74 dossiers ont été traités durant la période pour un montant total de 36.843,66 EUR, en ce compris 15 nouveaux dossiers.

- » de la prime à l'adaptation du logement occupé par un senior.

5 dossiers ont été traités durant la période pour un montant total de 1.000 EUR

Enfin, la division est également en charge du suivi administratif de dossiers liés au respect de certains règlements (communaux ou autres) en matière de logement, de salubrité, d'occupation d'immeubles et de leur affectation.

A cette fin, les gardiens de la paix transmettent toutes les informations et observations effectuées depuis la voie publique permettant à la division du Logement d'assurer le suivi des éventuelles situations problématiques.

Par exemple, pour les biens présentant des indications de délabrement, la division du Logement peut prendre contact avec le/la propriétaire du bien pour lui signaler la situation problématique, l'inviter à prendre les dispositions nécessaires, l'informer des éventuelles primes existantes, etc.

SERVICE DE LA PRÉVENTION

Le suivi administratif de certains dossiers (logements insalubres, notamment) est, le cas échéant, réalisé en collaboration avec le service communal de l'Urbanisme et Bruxelles Logement.

Service des Sports

Département décentralisé, le service des Sports occupe des locaux situés avenue du Couronnement 65 qu'il partage avec les services de la Jeunesse et de la Vie associative. Le service remplit différentes missions. Parmi



celles-ci figurent, notamment, la centralisation et la diffusion d'un maximum d'informations relatives à la vie sportive dans la commune, l'apport, sous différentes formes, d'une aide concrète aux clubs actifs sur le territoire de Woluwe-Saint-Lambert, la prise en charge de l'organisation de manifestations sportives, dont certaines plus particulièrement destinées aux élèves des écoles primaires, la bonne gestion des installations sportives et aires de loisirs placées sous sa responsabilité ainsi que le suivi, parfois en collaboration avec les services techniques, des différents dossiers relatifs à la rénovation, au réaménagement et au développement de celles-ci. L'ensemble de ces démarches vise un double objectif : promouvoir le sport de manière dynamique et

inciter la population à pratiquer une activité physique en lui offrant un large éventail de choix de même que des équipements de qualité.

CENTRALISATION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS RELATIVES À LA VIE SPORTIVE DANS LA COMMUNE

Le service assure la gestion d'un fichier informatique reprenant un certain nombre de renseignements pratiques sur les différents clubs de Woluwe-Saint-Lambert. Il s'agit principalement des coordonnées de certains responsables des cercles sportifs – président, secrétaire, trésorier, personnes de contact – et des lieux où ceux-ci organisent leurs activités ainsi que de renseignements quant au type de public auquel s'adressent ces dernières.

Systématiquement tenues à jour, ces informations, de même que toute une série d'autres renseignements utiles comme, par exemple, une présentation détaillée des principales installations sportives accessibles à Woluwe-Saint-Lambert sont compilées dans le « Guide de la vie associative et sportive de Woluwe-Saint-Lambert » qui propose un inventaire détaillé de l'ensemble du secteur associatif de la commune dans tous les domaines d'activité. Cette publication, qui



SERVICE DES SPORTS

peut être obtenue gratuitement sur simple demande, a fait l'objet d'une réédition actualisée, à 1.000 exemplaires.

L'effort de communication du service se traduit également par la rédaction des pages consacrées au sport dans le périodique d'information communale « Wolu Info » ainsi que de communiqués de presse, par la réalisation, en collaboration avec les départements de la Jeunesse et de la Vie associative, du magazine périodique « Dynamic Tamtam », diffusé en format numérique à un fichier d'environ 6.800 destinataires.



Le service assure également l'animation des rubriques du site Internet « Dynamic Tamtam / Woluwe tout à loisirs » (www.dynamic-tamtam.be), un site auquel est liée une lettre d'information électronique adressée, à un rythme hebdomadaire, à un fichier de près de 2.600 personnes, et des publications ponctuelles sur les réseaux sociaux. Enfin, il relaie aussi systématiquement, à l'attention des responsables de tous les clubs sportifs de la commune, les informations diffusées dans les newslet-

ters régulières de l'AISF (Association Interfédérale du Sport Francophone) et de l'AES (Association des Établissements sportifs) susceptibles d'intéresser ceux-ci.

AIDE AUX CLUBS ET AUX JEUNES SPORTIFS

La centralisation et la diffusion d'informations évoquées ci-avant constituent l'une des facettes de l'aide apportée par le service aux quelque 160 associations et clubs sportifs de la commune, représentant environ 80 disciplines différentes, au niveau de leur promotion et de celle du sport en général. Par ailleurs, le service s'efforce aussi d'épauler les cercles sportifs dans la réalisation de leurs projets en collaborant notamment à la mise sur pied de nombreuses manifestations. En fonction de l'importance de celles-ci et de la sollicitation des clubs, différentes formes d'aide peuvent être envisagées : apport de main-d'œuvre, mise à disposition de matériel, conception et réalisation d'affiches de promotion, facilitation des démarches administratives à effectuer en vue de l'organisation,...

Le service offre également aux clubs des coupes et des médailles, à décerner lors de certaines compétitions importantes. Pour l'exercice 2022/2023, des sub-



sides communaux annuels de fonctionnement ont aussi été octroyés à 32 clubs sportifs reconnus, qui avaient introduit une demande en ce sens, pour un montant global de 39.150 €. On signalera que la répartition de ces subventions s'effectue sur la base d'un règlement dont certains critères prévoient un soutien majoré aux clubs accueillant les personnes porteuses d'un handicap ainsi qu'à ceux adhérant au système des « chèques Sport ». Deux subsides exceptionnels ont également été octroyés pour un montant total de 850 EUR.

Pour rappel, cette formule des « chèques Sport » a pour but de soulager, sur la base de certaines conditions bien définies, la facture globale engendrée, pour les familles, par la pratique sportive des enfants et adolescents de 6 à 18 ans. Ainsi, chaque année, plusieurs milliers d'euros sont répartis en vue de permettre à un maximum de jeunes de pratiquer leur sport favori (affiliation à un club, participation à des stages,...), dans des conditions optimales, au sein de structures d'encadrement adéquates. Ce sont des aides pour un budget global de 33.500 € qui ont été attribuées après examen des dossiers introduits auprès des services de la Jeunesse et des Sports. 214 « chèques Sport » ont été distribués au bénéfice de 134 familles. 39 associations sportives ont été concernées.

Dans le cadre du site internet sport.brussels, géré par la Région bruxelloise et visant à établir un cadastre précis des infrastructures sportives bruxelloises, le service a continué à procéder à l'encodage de toutes les informations relatives aux clubs sportifs actifs à Woluwe-Saint-Lambert (mises à jour régulières de l'inventaire) de même qu'aux différents sites sportifs et de fitness (recensement des terrains et autres aires de sports, zones de street workout et de cross-training, dimensions, équipements, types de revêtement,...) dont la commune assure la gestion. L'objectif de cet outil, développé par la cellule Sport de perspective.brussels, est d'identifier les besoins actuels et futurs des municipalités en termes d'équipements sportifs ainsi que de faciliter la planification et la réalisation des projets en la matière sur le territoire bruxellois.

GESTION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET AIRES DE LOISIRS COMMUNALES

Le service des Sports assure la gestion et l'entretien du stade Fallon, des pistes de pétanque publiques ainsi que, partiellement, des petites infrastructures multisports de proximité réparties sur le territoire de la commune. Le service coordonne également l'occupation, par différents clubs sportifs et associations, des salles de gymnastique des écoles communales en dehors des périodes scolaires.

LE STADE FALLON

Pôle sportif majeur en Région bruxelloise, et même bien au-delà, le stade Fallon se distingue par la polyvalence et la qualité de ses installations. La commune consent très régulièrement d'importants efforts visant à rénover, améliorer ou encore diversifier les équipements afin que

ce site conserve la place de choix qu'il occupe, depuis très longtemps, dans le paysage sportif de notre capitale.

Durant le printemps 2023, il a été procédé à la rénovation complète du parcours « Santé ». Devenus vétustes, les 18 postes d'exercices qui équipaient l'ancien parcours, dont l'installation datait de 2007, ont été remplacés par de nouveaux modules. Le montant des travaux s'est élevé à 91.842,63 EUR et un subside de 67.500 EUR a été octroyé par la Région bruxelloise.



Le programme de remplacement de l'éclairage des terrains de sport s'est poursuivi avec l'installation, début 2023, d'un système à lampes LED sur le terrain de football n°3 pour un montant de 23.380 EUR



Une première phase de rénovation a été réalisée au niveau des vestiaires des Tennis communaux avec le remplacement de 6 cabines de douche. Le coût des travaux s'est élevé à 5.443 EUR.



Le secrétariat administratif du stade est assuré par 3 personnes dont 1 sous contrat CPE. Les équipes d'entretien comprennent 16 ouvriers, dont 1 sous contrat CEFA et 3 affectés exclusivement aux Tennis communaux et leurs abords, et 7 technicien(ne)s de surface dont 1 personne sous contrat de remplacement. De plus, le secrétariat et les installations sportives du stade Fallon étant accessibles 7 jours sur 7 durant toute l'année, 4 étudiants ont été engagés pour effectuer des prestations ponctuelles (essentiellement permanences au niveau du secrétariat). Enfin, 4 étudiants ont été engagés pendant la période estivale pour épauler l'équipe technique des ouvriers au niveau de l'entretien des espaces verts et des abords des terrains de sport.

Aujourd'hui, le stade Fallon propose :

- 1 piste d'athlétisme de 400 mètres, de 8 couloirs, en revêtement synthétique
- 3 couloirs d'athlétisme de 60 mètres en revêtement synthétique
- 1 terrain de football en revêtement mixte (gazon naturel et fibres synthétiques)
- 2 terrains de football en gazon artificiel
- 2 terrains de hockey en revêtement synthétique
- 1 aire multisports en gazon artificiel permettant la pratique du football, du hockey, du baseball/softball et du rugby
- 8 terrains de tennis en brique pilée naturelle dont 3 couverts toute l'année
- 4 terrains de tennis en brique pilée synthétique dont 2 couverts toute l'année
- 1 terrain de padel couvert avec éclairage
- 1 aire multisports en gazon synthétique pour activités sportives de loisir (enfants et adolescents)
- 1 zone multisports (« La Campagne ») composée de 2 terrains en gazon artificiel (mini-foot/céci-foot/badminton/volley) et d'1 surface en revêtement synthétique lisse (basket/volley/kartball)
- 1 salle polyvalente équipée de matériel de gymnastique artistique de haut niveau
- 1 parcours « Santé » comprenant 2 circuits balisés de 1.000 et 1.300 mètres jalonnés par 18 postes d'exercices de 3 niveaux de difficulté différents
- 8 modules de street workout
- 1 aire de cross training
- 6 pistes de pétanque
- 1 parcours de minigolf (18 trous)
- 2 plaines de jeux
- 1 salle pour banquets, soirées, conférences, séminaires, expositions, ... d'une capacité de 200 personnes.

Les installations du stade Fallon accueillent la pratique d'une douzaine de disciplines différentes. Tout au long de la saison 2022/2023, 23 associations sportives y ont organisé leurs activités régulières : 11 clubs de football, 1 club d'athlétisme avec section handisport, 1 club et 1 école de tennis, 1 club de hockey, 1 club de gymnastique artistique, 1 club de baseball/softball, 1 club de rugby, 1 club de jogging, 1 club de lacrosse, 1 club de frisbee, 1 club de quidditch quadball et 1 école de football.

Durant l'année scolaire 2022/2023, le site a également abrité les cours d'athlétisme de la Haute École Léonard de Vinci (Parnasse-ISEI) de même que la partie sportive de 4 projets « Sport/Études », l'un consacré au football de haut niveau et développé par l'ACFF (Association des Clubs Francophones de Football), en collaboration avec l'Athénée Royal de Woluwe-Saint-Lambert, et les 3 autres, centrés sur le hockey et le tennis et le football féminin, organisés conjointement par l'Institut de la Providence et, respectivement, le club de La Rasante Saint-Lambert HC, le Wolu Tennis Academy Club et l'ACFF (en partenariat avec l'association Brussels Football).

Hormis pour le club de gymnastique artistique, la répartition et le calcul des plages d'occupation des installations à facturer sont effectués par le service, au niveau du secrétariat du stade Fallon.

Du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023, on a comptabilisé 12.904 heures d'occupation (pour 13.378 la saison précédente) qui se sont réparties comme détaillé ci-après.

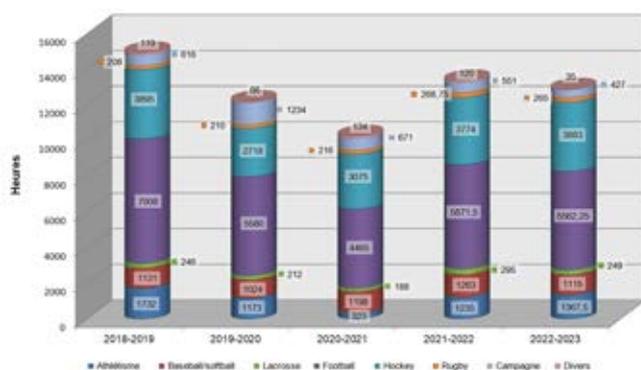
Récapitulatif des heures d'occupation par disciplines (2022/2023)

Athlétisme	Total :	1368
Occupations régulières	Total :	1118
Haute École Léonard de Vinci (avant : Parnasse ISEI)		337
Royal White Star Athletic Club		781
Occupations occasionnelles	Total :	250
Baseball/softball		1115
Occupations régulières	Total :	922
Brussels Kangaroos		922
TERRAIN 6 (écoles, stages, clubs et autres divers)		
Occupations occasionnelles	Total :	193
Football		5562
Occupations régulières	Total :	5077
ABSSA (Hommes et Femmes)		651
FC Femina White Star Woluwe		1178
Autres équipes féminines (FC British United, Wildcats)		171
Racing White Woluwe		2371
ASBL (Action Sport, WFA, Cohésion sociale)		483
Foot Élite Étude ACFF		224
Occupations occasionnelles	Total :	485

Hockey	3883
Occupations régulières	Total : 3663
La Rasante Hockey Woluwe-Saint-Lambert	3663
Occupations occasionnelles	220
Lacrosse	249
Occupations régulières	Total : 249
Brussels Lacrosse Club	249
Rugby	265
Occupations régulières	Total : 265
Kibubu RC	265
Campagne	427
Occupations régulières	Total : 427
Associations et clubs divers	427
Divers	35
Occupations régulières	Total : 35
Divers (occupations ponctuelles)	35

Total de toutes les occupations : 12904

Evolution des occupations des aires de sport du Stade Fallon



En ce qui concerne les terrains de tennis communaux, le service (secrétariat du stade Fallon) assure la délivrance des abonnements et gère, de manière informatisée, les plannings d'occupation journaliers de tous les terrains en plein air et couverts.

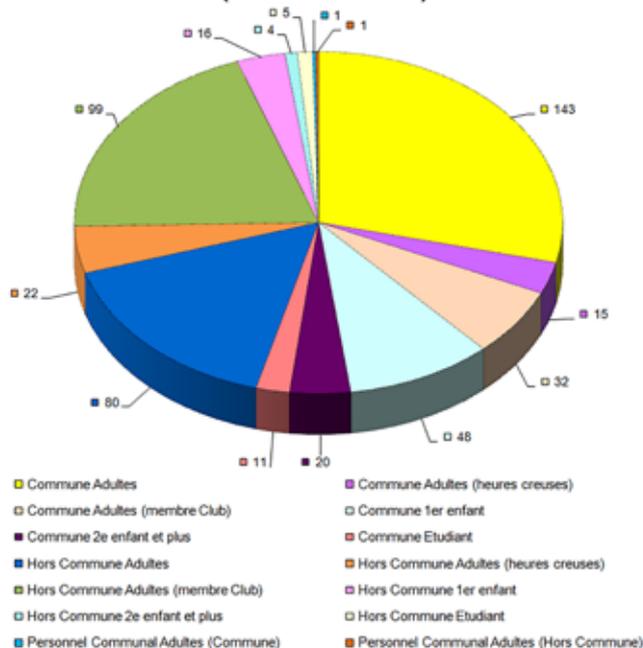
Durant la saison d'hiver 2022/2023, 115 abonnements ont été contractés (pour 145 la saison précédente).



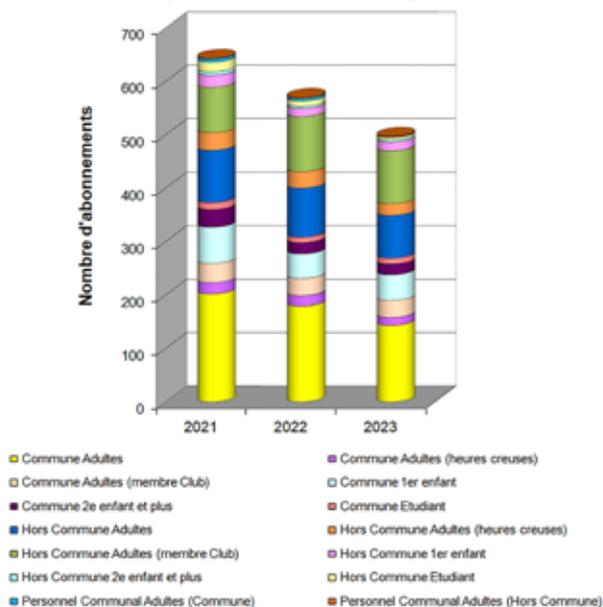
Ceux-ci ont représenté un total de 118h d'occupation par semaine (pour 160 en 2021/2022). Par ailleurs, 147h/semaine ont été mises à la disposition de l'école de tennis (pour 153h30/semaine la saison précédente). On a également comptabilisé, en moyenne, 34 heures d'occupations occasionnelles (locations à l'heure) par semaine, en ce compris les heures de cours individuels de tennis (pour 40h/semaine en 2021/2022). Enfin, toujours durant la période hivernale, on a enregistré 3h30 d'occupation sur les 2 courts extérieurs (n°6 et n°7) équipés de brique pilée synthétique (pour 9h30 durant la saison précédente).

Pour ce qui est de la saison en plein air 2023, le nombre d'abonnements contractés s'est monté à 497 (pour 570 en 2022), le nombre de locations horaires ponctuelles (par joueur/non abonné) à 3.321 et le nombre d'heures d'occupation (par joueur/abonnés et non abonnés) à 17.851 (pour respectivement 3.008 et 16.976 en 2022). On a encore recensé 4.911h30 (pour 3.771h30 en 2022) attribuées à plusieurs clubs ou groupements associatifs suivant des formules d'occupation forfaitaires. Enfin, pour ce qui concerne le terrain de padel, on a recensé 782 heures de location (pour 925 en 2021).

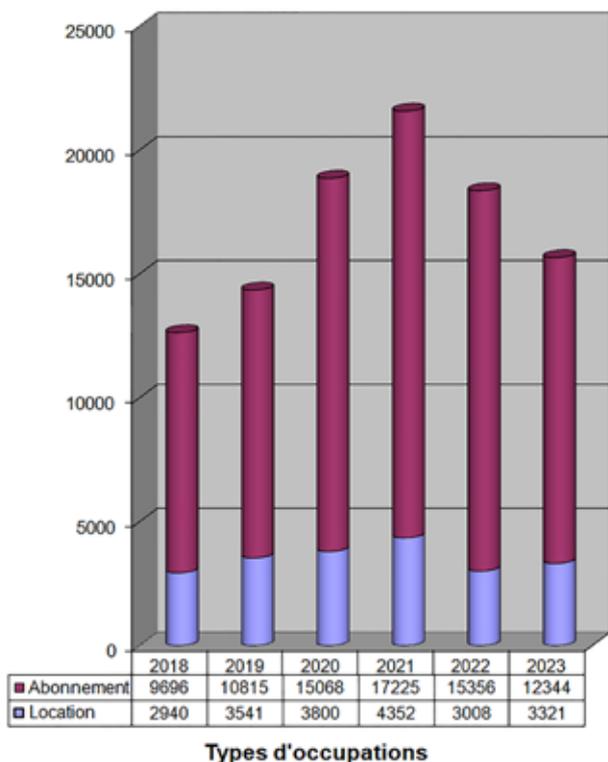
Répartition des abonnements de tennis (Saison été 2023)



Évolution du nombre d'abonnements de tennis contractés (Saison Été 2021-2023)



Évolution des occupations horaires (Saison Été / de 2018 à 2023)



LES PETITES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE PROXIMITÉ ET LES PISTES DE PÉTANQUE

Woluwe-Saint-Lambert propose 2 petites infrastructures de proximité de type « Agoraspace », implantées dans les quartiers Andromède et Hof-ten-Berg, accessibles à tous et permettant une pratique sportive non encadrée. Durant le printemps 2023, la structure située à Andromède, dont l'installation datait de près de 30 ans, a été remplacée par un équipement neuf. Le coût des travaux s'est élevé à 78.220,45 EUR avec subside régional de 50.250 EUR. Cet agospace a été baptisé du nom d'Eliot Matazo, grand espoir du football belge, qui a grandi dans le quartier Andromède. On notera encore



qu'une aire multisports en revêtement synthétique jouxtant l'école Parc Malou/Robert Maistriau est également accessible sur le site du stade Fallon.

57 pistes de pétanque (8 couvertes et 49 en plein air), réparties sur 8 sites différents et dont détail ci-après, s'ajoutent à ces installations. C'est l'équipe technique du stade Fallon qui est affectée à l'entretien régulier de la plupart de ces aménagements, voire à la réalisation de travaux plus importants lorsque cela s'avère nécessaire.



- Pétanque Club Élite – Rue Saint-Lambert – 8 pistes intérieures et 14 pistes extérieures
- Pétanque Club Meudon-Van Meyel – Avenue Georges Henri (Métairie) – 6 pistes extérieures
- Centre civique de Kapelleveld – Avenue Dumont – 4 pistes extérieures
- Sirius – Avenue de la Croix du Sud – 4 pistes extérieures
- Capricorne – Avenue du Capricorne – 3 pistes extérieures
- Parc de Roodebeek – Chaussée de Roodebeek – 5 pistes extérieures
- Stade Fallon – Chemin du Struykbeken – 6 pistes extérieures
- Hof-ten-Berg – Avenue Wolvens – 7 pistes extérieures

Par ailleurs, plusieurs modules de street workout ont été installés dans le quartier Hof-ten-Berg pour un montant de 67.781,20 EUR. Un projet qui a bénéficié d'un subside de 28.000 EUR octroyé par la Région bruxelloise.



LES INSTALLATIONS SPORTIVES SCOLAIRES

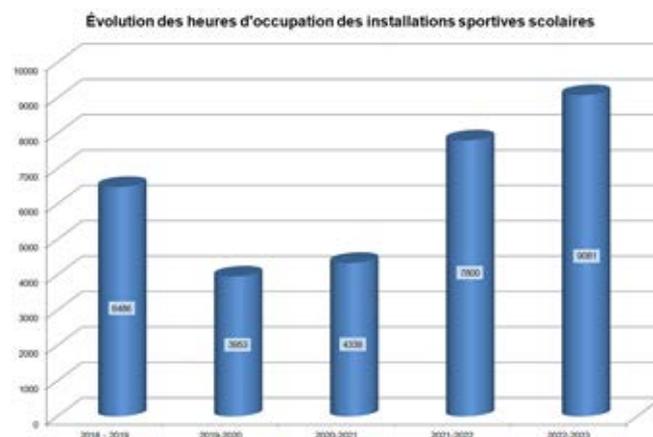
Voici de très nombreuses années que Woluwe-Saint-Lambert a initié une démarche visant à mettre les salles de gymnastique de ses écoles communales à la disposition des clubs sportifs. Hormis pendant les vacances scolaires, ceux-ci se voient ainsi offrir la possibilité d'y organiser leurs activités après les heures de cours.

La liste des établissements qui permettent aux clubs de fréquenter leurs installations sportives est la suivante :



- Écoles Parc Malou/Robert Maistriau – rue J.Aernaut, 9
- École Georges Désir – Venelle Georges Désir, 5
- École La Charmille - Avenue de la Charmille, 2B
- École Princesse Paola – chaussée de Roodebeek, 268
- École Prince Baudouin – avenue du Couronnement 42
- Prinses Paola School – place de la Sainte-Famille, 1
- École Vervloesem – rue Vervloesem, 36

La gestion des plannings d'occupation est assurée par le service. Pendant l'année scolaire 2022/2023, le nombre d'heures d'utilisation s'est élevé à 9.081 (pour 7.800 heures lors de l'année scolaire précédente) réparties entre 29 clubs et groupements.



ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS OU EN COLLABORATION AVEC CELUI-CI

Minicross interscolaire - 15 octobre 2022 - Stade Fallon

Organisé par le service en collaboration avec le Royal White Star AC, ce rendez-vous a rassemblé 659 garçons et filles, représentant 13 établissements primaires de Woluwe-Saint-Lambert sur un parcours (500m ou 900m en fonction de l'année scolaire) tracé dans l'enceinte



du stade Fallon. En raison des nouveaux équipements sportifs aménagés en surplomb de la piste d'athlétisme, la zone qui accueillait habituellement le départ des différentes courses n'était plus utilisable. Lesdits départs ont, par conséquent, été organisés sur la piste d'athlétisme. Comme à l'accoutumée, cette matinée sportive a été précédée par de petites séances d'entraînement encadrées visant à permettre aux enfants qui le souhaitent de reconnaître le parcours et de se familiariser avec l'effort à fournir. Celles-ci se sont déroulées les dimanches 2 et 9 octobre. Outre une médaille, chaque participant(e) s'est vu offrir une pomme ou une poire au terme de sa course.

Cérémonie de remise des Victoires du Sport - 27 novembre 2022 - Wolubilis

La salle de spectacle de Wolubilis a fait le plein pour cette soirée de gala dont l'objectif est de récompenser les sportives/sportifs et équipes de Woluwe-Saint-Lambert ayant réalisé des résultats marquants au cours de la saison écoulée. Animée, pour la 11e fois consécutive, par le journaliste Jean-François Remy, cette cérémonie a été rehaussée par la présence de quelques personna-

lités du monde du sport qui avaient accepté de parrainer les remises de prix au programme : la hockeyste Charlotte Englebert, le grimpeur Nicolas Collin et le président du club de football du RWDM, Thierry Dailly. Comme toujours, le scénario de la cérémonie a également proposé plusieurs intermèdes artistiques ainsi que de courtes projections vidéo sur différents sujets sportifs en rapport avec Woluwe-Saint-Lambert.



Le palmarès 2022 se présentait comme suit :

« Victoires du Sport » - Prix individuel

- 1er : Osman Hansi (Arts Martiaux Royal Judo Poséidon-Ryu)
- 2e : François Clays (Royal White Star AC)
- 2e : Drillon Tafili (Arts Martiaux Royal Judo Poséidon-Ryu)
- 3e : Murielle Michaux (Cercle d'Escrime de la Woluwe)
- 3e : David Masset (Cercle d'Escrime de la Woluwe)

« Victoires du Sport » - Prix collectif

- 1er : La Rasante Saint-Lambert HC (Équipe Messieurs 1)
- 2e : CTT Royal Alpa (Équipe B Messieurs)
- 3e : Kibubu RC (Équipe Messieurs 1)
- 3e : Royal Wolu TC (Diverses équipes interclubs) & Wolu Tennis Academy Club (Équipe Messieurs 3)

« Victoires de l'Avenir » - Prix individuel – Catégorie Filles

- 1ère : Nina Pinzarrone (Antarctica Skate Wilrijk)
- 2e : Annaëlle Cludts (Arts Martiaux Royal Judo Poséidon-Ryu)
- 2e : Andrada Galvao Pereira (Club haltérophile de la Forêt de Soignes)
- 3e : Laura Gielis (Brussels GR)
- 3e : Clara Stassin (Arts Martiaux Royal Judo Poséidon-Ryu)

« Victoires de l'Avenir » - Prix individuel – Catégorie Garçons

1er : Eliott Vermeulen (Royal White Star AC)
 2e : Alexandre Brisy (Arts Martiaux Royal Judo Poséidon-Ryu)
 2e : Gilles Rouyet (Royal White Star AC)
 3e : Jan Kokalj (Arts Martiaux Royal Judo Poséidon-Ryu)

« Victoires de l'Avenir » - Prix collectif

1er : La Rasante Saint-Lambert HC (Équipes U16 Filles & U11 B Garçons)
 2e : Kibubu RC (Équipes Garçons U14 & U16)
 3e : Royal White Star AC (Équipe interclubs Cadets/ Scolaires Garçons & Filles)

Prix spécial

Aaron Sluys & Joe Spurgeon Mizunoya

**Formation « Premiers secours en milieu sportif »
 - 10 avril 2023 – Complexe sportif Poséidon**

Organisé en collaboration avec le club Sporta Brussels Volley, ce module de formation, proposé durant une journée, avait pour vocation de permettre aux (futurs) encadrants sportifs de pouvoir réagir efficacement face à une situation d'accident et à prendre correctement en charge une victime. Cette formation sécuritaire, notam-



ment indispensable dans le cadre de l'homologation du brevet ADEPS de moniteur sportif « initiateur », a rassemblé une trentaine de participants, pour la plupart issus de clubs de Woluwe-Saint-Lambert.

Les Assises du Sport – 16 avril 2023 – Château Malou

La 2e édition des « Assises du Sport » s'est tenue le dimanche 16 avril au château Malou et a rassemblé une trentaine de personnes. Trois exposés très enrichissants étaient au programme de la matinée sur les thèmes suivants : « Comment booster vos performances sportives grâce à un mental de roseau ? » (Orateur : François Dutry, professeur à la Haute École Léonard de Vinci, participant régulier à des épreuves d'Ultra Challenge), « Sport et cohésion sociale » (Orateurs : Isabelle Boniver, coordinatrice de Wolu-Services, et Thibault Lycops, président du Sporta Brussels Volley) et « Les mythes et croyances en matière de nutrition du sportif » (Orateur: Serge Pieters, diététicien agréé, conventionné ADEPS pour le suivi des sportifs de haut niveau).



Tournoi de football des écoles primaires - 22 avril 2023- Stade Fallon

Pour sa 27^e édition, ce tournoi a rassemblé 103 équipes issues de 13 établissements primaires de Woluwe-Saint-Lambert et réparties en 3 catégories (« Petits », « Moyens » et « Grands »). En référence à la Ligue



des Champions, chaque équipe était baptisée du nom d'un club européen. Ce sont, au total, 419 rencontres de 4 minutes qui se sont enchaînées sur 3 terrains du stade Fallon divisés chacun en 4 aires de jeu. L'habituel système de poules utilisé a ainsi permis à plus de 500 jeunes garçons et filles de disputer d'office au minimum 5 matchs au cours de la matinée.

15 kilomètres de Woluwe-Saint-Lambert - 23 avril 2023 - Dans la commune

En raison des vacances scolaires de Pâques programmées, en Fédération Wallonie-Bruxelles, bien plus tard qu'à l'accoutumée, la date de la 14^e édition de ce grand jogging populaire à travers Woluwe-Saint-Lambert, traditionnellement organisé à la mi-mai, a dû être avancée. Le programme proposait plusieurs courses (15 km, 6 km et 2 km pour les enfants), 2 circuits pédestres (5 km et 12 km), pour simples promeneurs, amateurs de marche (nordique) plus sportive ou encore randonneurs, 1 tracé de trail (25 km passant également par les communes voisines d'Auderghem, Watermael-Boitsfort et Woluwe-Saint-Pierre) et 2 courses pour enfants (400m et 800m en fonction de l'âge). Le nombre total de participants s'est élevé à 3.037.



En prélude à cette manifestation, les organisateurs avaient proposé, 19 avril au Collège Don Bosco, une conférence sur le thème « Le sport est-il le meilleur des médicaments ? » présentée par Gilles Goetghebuer, rédacteur en chef des magazines « Sport & Vie » et « Zatopek » ainsi que chroniqueur à la RTBF.

Après-midi sportif inclusif « Êkhô Sport » - 26 avril 2023 - Stade Fallon

Cette activité sportive inclusive, organisée en collaboration avec le club de football du Racing White Woluwe, a été proposée par l'association Êkhô Sport dont l'un des objectifs est d'apporter aux enfants sourds et malentendants l'opportunité de pratiquer des activités sportives adaptées aux habilités motrices de ceux-ci. Essentielle-



ment axé sur le football, sous forme de différents ateliers et animations, cet après-midi a rassemblé des élèves de plusieurs établissements scolaires spécialisés dans l'encadrement de ces enfants et de jeunes joueurs du club. L'association a aussi mis l'occasion à profit pour présenter certains outils pédagogiques innovants adaptés au handicap de la surdité dans la pratique du sport.

Championnats de la LBFA – 18 mai 2023 – Stade Fallon

Pour la 2^e année consécutive, la piste du stade Fallon a accueilli les championnats toutes catégories de la Ligue Belge Francophone d’Athlétisme. Cette compétition a réuni la plupart des meilleurs représentants de l’ensemble des clubs de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Pico’s Cup – 26 mai 2023 – Stade Fallon

Après une première expérience réussie en 2022, l’association Run & Wheels avait à nouveau porté son choix sur Woluwe-Saint-Lambert pour l’organisation de cette journée sportive adaptée interscolaire réservée aux élèves de l’enseignement fondamental de type 4 belge ainsi qu’à ses équivalences européennes. Un rendez-vous annuel visant sensibiliser les jeunes en situation de handicap à la pratique d’un sport. La matinée était réservée



à la découverte d’une dizaine de disciplines différentes sous forme d’ateliers d’initiation animés par des professionnels du handisport ou du sport adapté tandis que l’après-midi était consacré à un grand tournoi de football. Plus de 300 enfants et adolescents ont participé à cette journée.

Inauguration de nouvelles installations sportives – 7 juin 2023 – Stade Fallon et quartier Andromède

Ce sont 2 inaugurations successives qui se sont déroulées cet après-midi-là, présidées par le bourgmestre Olivier Maingain et l’échevin Éric Bott, en présence du ministre bruxellois Bernard Clerfayt. La première concernait la



rénovation du parcours « Santé » du stade Fallon, dont les 18 postes d’exercices, qui dataient de 2007, ont été remplacés. La seconde saluait l’aménagement d’une toute nouvelle structure multisports au sein du quartier Andromède. Pour l’occasion, cet agospacespace a été baptisé du nom d’Eliot Matazo. Ce jeune footballeur talentueux, membre de l’équipe nationale belge U21 et joueur professionnel à l’AS Monaco, a en effet passé son enfance au sein du quartier et a rehaussé la cérémonie officielle de sa présence.



Journée sportive Fedasil – 20 juin 2023 – Stade Fallon

Les installations du stade Fallon ont prêté leur cadre à la mise sur pied d'une journée d'activités sportives en faveur d'une centaine de mineurs étrangers non-accompagnés (MENA) dont s'occupe le centre d'accueil Fedasil.



Jogging « La Bruxelloise » - 24 septembre 2023 – Stade Fallon

Outre la promotion du sport féminin, l'objectif de ce rendez-vous annuel est aussi de récolter des fonds dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein au profit de la Fondation Saint-Luc. L'édition 2023, qui proposait comme toujours différents parcours (3, 6 ou 9 km au choix, ainsi qu'une épreuve réservée aux enfants de 6 à 12 ans), a rassemblé 960 participant(e)s et permis de récolter 6.125 euros.



1.000 km du fair-play – 27 septembre 2023 – Woluwe-Saint-Lambert

Dans le cadre de la fête de Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Semaine européenne du Sport, Woluwe-Saint-Lambert a accueilli, à l'instar de nombreuses communes de la partie francophone du pays, une étape de cette organisation placée sous l'égide de l'association Panathlon Wallonie-Bruxelles. Un relais convivial a donc été mis sur pied dans l'enceinte du stade Fallon réunissant des jeunes de plusieurs clubs sportifs basés sur le site (Racing White Woluwe, La Rasante Saint-Lambert HC, Royal White Star AC, Europa Gym, United Basket Woluwe, Fémina White Star Woluwe FC), ainsi que quelques enfants de l'antenne jeunesse Malou Junior, accompagnés par une petite délégation du service communal des Sports emmenée par l'échevin Eric Bott, soit un total de 216 participants.



Participation à la campagne « Non au racisme dans le sport »

Fin octobre 2022, le Panathlon Wallonie-Bruxelles, association à laquelle notre commune est affiliée depuis 2014 et dont l'un des objectifs est de promouvoir, via diverses initiatives, les valeurs positives véhiculées par

le sport, a orchestré le lancement d'une grande action contre le racisme dans le sport. Woluwe-Saint-Lambert n'a bien sûr pas manqué d'adhérer à cette campagne placée sous l'égide de la Ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles et menée en collaboration avec la RTBF et l'ASBL « Stop Racism in Sport ». Dix banderoles portant le slogan « Non au racisme dans le sport » ont été acquises et placées dans différentes installations sportives de la commune parmi lesquelles le stade Fallon et le complexe sportif Poséidon.



Service de la Jeunesse - JJJY

Le service de la Jeunesse de Woluwe-Saint-Lambert, situé avenue du Couronnement 65, a pour principale fonction d'organiser des activités de loisirs appropriées aux demandes des jeunes et de leurs parents. Celles-ci se déroulent tant durant les périodes scolaires, sous l'appellation « activités régulières », que pendant les vacances, sous l'appellation « plaines de vacances ». Le service assure également la coordination journalière de 3 antennes implantées dans les quartiers Andromède, Hof-ten-Berg et Mont-Saint-Lambert (Malou Juniors). Les activités de proximité y sont favorisées et regroupées sous le thème « Vie de quartier ».

Les activités proposées et organisées par le service sont le fruit d'un consciencieux travail de préparation, d'une expérience éprouvée et font l'objet de remises en question permanentes dans un but d'amélioration constante.

Le programme de toutes ces activités est publié sur le site internet www.jjy.be dont la nouvelle mouture, spécialement adaptée aux utilisateurs d'appareils mobiles, a été mise en ligne en septembre 2021. Il s'agit désormais du moyen de communication privilégié par le service. Un feuillet recto-verso reprenant les informations principales reste cependant toujours disponible pour le public.



PLAINES DE VACANCES

Une part importante du travail journalier du service Jeunesse est, bien entendu, directement liée à l'organisation et l'encadrement des stages de vacances.

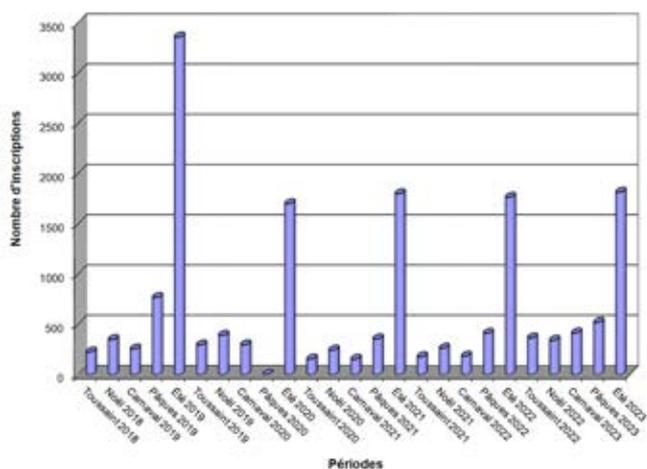
Le recrutement des moniteurs et chefs-moniteurs chargés de cet encadrement se fait auprès de jeunes étudiants, d'enseignants et de chômeurs. Durant la période allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023, le service a procédé à l'engagement de 160 moniteurs différents tandis que 392 contrats d'emploi ont été finalisés.

Les tâches administratives liées à la gestion de ces contrats d'emploi sont entièrement assurées par le service et imposent à celui-ci de se tenir au courant des nouvelles législations en matière de travail d'étudiants et à durée temporaire. En 2022, la législation concernant les contrats « article 17 » a été fortement modifiée. Ces contrats sont utilisés pour les moniteurs qui ne bénéficient plus du statut étudiant mais leur permet de travailler en étant exonérés de charges sociales. La gestion adminis-

trative de ces contrats comprend notamment l’encodage des curriculums, la finalisation des contrats de même que leur suivi au niveau des paiements, la délivrance d’attestations et de formulaires divers (C4, scénario 6, anciennement appelés C131A et C131B) ainsi que les encodages « IMAGO », « HRa » et « Dimona », formalité imposée à tout employeur, l’obligeant à déclarer immédiatement tout début et toute fin de relation d’emploi entre lui et le travailleur.

Chaque personne engagée est tenue de remplir un CV complet et a, ensuite, un entretien avec le responsable du service. Chaque moniteur engagé doit en outre présenter un extrait du casier judiciaire (modèle 2) datant de moins de 6 mois. Le dossier individuel comprend également une copie des brevets et diplômes dont peut se prévaloir le moniteur, de même qu’un exemplaire des contrats et des évaluations effectuées systématiquement après chaque période de prestation.

Inscriptions aux stages durant les périodes de congés scolaires

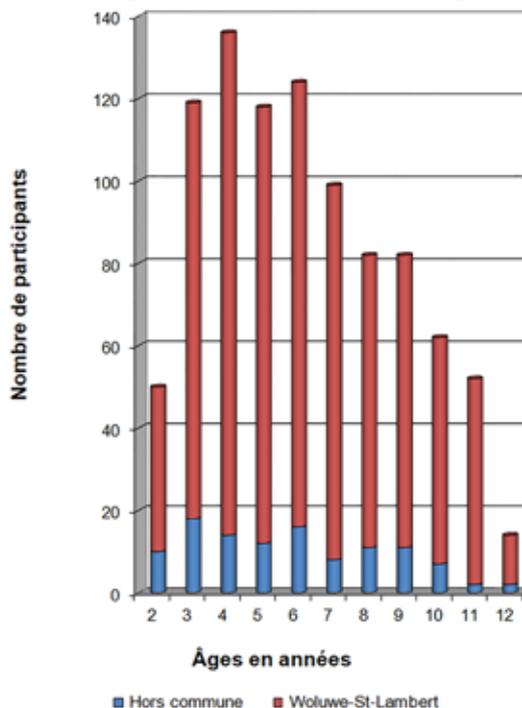


Comme chaque année, à partir du mois de janvier, le service a délivré, à la demande, des attestations permettant aux parents de déduire fiscalement une partie des frais de garde d’enfants de moins de 14 ans. Afin de répondre plus rapidement aux demandes des parents, le service a opté, depuis 2020, pour l’impression de la totalité de ces documents, soit 687 attestations en français et 178 en néerlandais. Par ailleurs, de nombreuses attestations, à l’intention des employeurs et des organismes mutualistes, destinées à obtenir le remboursement partiel des frais d’activités ont également été fournies aux personnes l’ayant sollicité.

Chaque année, le service introduit des demandes de subside auprès de l’ONE pour les vacances scolaires de Noël, de Pâques et d’été, les activités organisées durant

les vacances de Toussaint et Carnaval n’y étant pas éligibles avant l’application du nouveau décret réformant les rythmes scolaires. En vue d’obtenir cette subvention, le service est tenu de remettre les listes des enfants accueillis de même que du personnel d’encadrement, accompagnées des copies des brevets et des pièces justificatives relatives aux indemnités payées aux animateurs, ainsi que le tableau des présences journalières (enfants et animateurs). Des normes d’encadrement sont, par ailleurs, strictement respectées qui exigent d’avoir un responsable pédagogique (coordinateur) par plaine de même que des animateurs qualifiés en nombre suffisant (1 pour 8 si les enfants ont moins de 6 ans et 1 pour 12 si ceux-ci sont âgés de 6 ans et plus. 1 animateur sur 3 doit être qualifié). Une inspectrice de l’ONE effectue ponctuellement des visites de contrôle sur les plaines afin de vérifier le fonctionnement et l’encadrement sur celles-ci. Afin de pouvoir répondre aux exigences d’encadrement, le service introduit régulièrement des demandes d’assimilation ou d’équivalence à l’ONE pour des moniteurs disposant d’un brevet étranger ou d’un diplôme de puériculture, à orientation pédagogique ou sociale, et assorti de 3 semaines d’expérience sur des plaines disposant d’un agrément.

Âges des participants aux stages de vacances (octobre 2022 - août 2023)



Le service répond également aux exigences du décret de la Communauté française du 20 septembre 2001 qui régit les centres de vacances. Ce décret vise à apporter



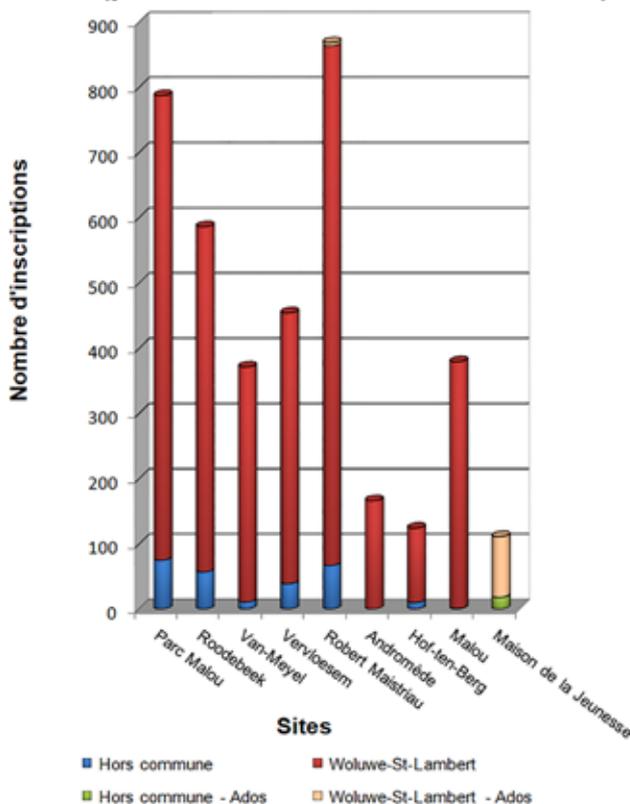
aux parents des garanties quant à la qualité des activités proposées. Au niveau des programmes, un soin extrême est donc accordé au choix des animations et des stages. Le service veille toujours à ce que les contenus et l'approche des différents concepts d'activités développés soient en parfaite adéquation avec l'âge, les spécificités d'intérêt et de comportement des enfants.

L'agrément au titre de « Centre de Vacances de type Plaine reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles » a été renouvelé par la ministre de la Santé et de la Petite enfance pour une période de 3 ans, qui a pris cours le 15/12/2022.

places restantes. Enfin, dès le premier jour de la période de vacances concernée, les inscriptions se font uniquement au bureau du service.

Les activités pour les enfants de maternelle ont lieu à la métairie Van Meyel durant les vacances de Toussaint, Noël et Carnaval et à l'école Parc Malou durant les vacances de Pâques et d'été. Les activités pour les enfants de primaire ont lieu à l'école Vervloesem durant les vacances de Toussaint, Noël et Carnaval et à l'école Robert Maistriau durant les vacances de Pâques et d'été. Les activités pour les adolescents se déroulent à la Maison de la Jeunesse. Les activités pour les enfants néerlandophones se tiennent à l'école Klim Op.

Participation aux stages de vacances (par site / octobre 2022 - août 2023)



Stages à l'école Vervloesem – Congés de Toussaint et Noël 2022 et de Carnaval 2023

L'école Vervloesem a accueilli les enfants de 6 à 12 ans pendant les congés de Toussaint et de Noël 2022 et de Carnaval 2023. Comme à l'accoutumée, 2 sortes de stages ont été proposées : les « Activités multiples », au cours desquelles les enfants ont la possibilité de tester, tout au long de la semaine, un grand nombre de sports, de jeux ainsi que d'activités manuelles, et les stages d'initiation à différentes activités sportives, culturelles, artistiques et scientifiques.

Ce sont en moyenne 90 enfants qui ont été accueillis par semaine.



1927 journées de présence ont été enregistrées lors de la saison 2022-2023.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Avant chaque période d'inscriptions aux activités, une alerte électronique est adressée à tous les parents disposant d'une adresse email, leur rappelant les modalités pratiques. Dans un premier temps, les inscriptions se déroulent par courrier et par internet et sont réservées aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert. Ensuite, les habitants des autres communes peuvent bénéficier des



Stages à la métairie Van Meyel – Congés de Toussaint et de Noël 2022 et de Carnaval 2023

La métairie Van Meyel a accueilli en moyenne 60 enfants par semaine. Ceux-ci ont participé à des activités multiples qui se composaient de danse et de chant, de cuisine, de natation, d'activités manuelles, de baby-basket ou de psychomotricité. La capacité d'accueil de cette plaine est relativement limitée, ce qui donne à celle-ci un caractère tout à fait familial, apprécié par les tout-petits.

1608 journées de présence ont été enregistrées lors de la saison 2022-2023.

Stages à l'école Parc Malou – Vacances de Pâques et d'été 2023

L'école Parc Malou a accueilli en moyenne 90 enfants de 2 ans 1/2 à 6 ans par semaine durant les vacances de Pâques et d'été. L'école étant située dans un cadre verdoyant et jouxtant le stade Fallon, les possibilités d'activités, notamment sportives et en plein air, sont très nombreuses. Les enfants ont pu également participer à des activités multiples manuelles et créatives, de psychomotricité, de danse, de chant ou de cuisine.

3317 journées de présence ont été enregistrées lors de la saison 2022-2023



Stages à l'école Robert Maistriau – Vacances de Pâques et d'été 2023

L'école Robert Maistriau a accueilli en moyenne 100 enfants lors de chaque période de vacances scolaires. La proximité de l'école avec le stade Fallon et le Parc Malou a permis l'organisation d'animations variées en

plein air (activités multiples, multisports et stages d'initiation sportive encadrés en collaboration avec des clubs sportifs du stade Fallon).

3655 journées de présence ont été enregistrées pour la saison 2022-2023.



Speelplein Roodebeek – Congés de Toussaint et Noël 2022, Carnaval, Pâques et été 2023

La «Speelplein Roodebeek» est une plaine de jeux accessible aux enfants néerlandophones, de 2 ans 1/2 à 12 ans, durant chaque période de congés scolaires. Ce sont, en moyenne, 40 participants (24 enfants de 2 ½ à 6 ans et de 12 à 24 enfants de 6 à 12 ans) qui ont été accueillis chaque semaine dans les locaux de l'école Klim Op. Un programme d'activités ludiques et variées a été proposé chaque semaine selon une thématique de saison, en dehors des vacances d'été.

2284 journées de présence ont été enregistrées pour la saison 2022-2023.



Stages à la Maison de la Jeunesse – Congés de Toussaint, Carnaval et Noël 2022, Pâques et été 2023

Lors de chaque période de vacances scolaires, des stages variés ont été proposés aux adolescents de la commune : activités multiples, activités autour du développement durable, jeux de piste, jeux de rôles, escape game, théâtre, cuisine du monde, couture ou encore initiation au monde de la webradio DynamicOne. Le service a mis en avant le développement durable, thématique importante aux yeux des jeunes fréquentant ses activités, notamment en organisant deux semaines d'activités à la ferme du Petit Foriest (du 8 au 12 mai et du 31 juillet au 4 août).



448 journées de présence ont été enregistrées pour la saison 2022-2023.

Stages « Vie de quartier » dans les antennes Jeunesse – Congés de Toussaint et de Noël 2022 et de Carnaval, Pâques et été 2023

Les activités reprises sous l'appellation stages « Vie de quartier », accessibles gratuitement pour les jeunes fréquentant les antennes de quartiers, ont totalisé 1751

jours de présences, soit en moyenne 20 enfants par semaine et par antenne. En moyenne, les antennes proposent des activités pour les jeunes de leur quartier une semaine sur deux durant les vacances scolaires.

De plus, 2 semaines de stage orientées vers la découverte des activités de la ferme ont été organisées au « Petit Foriest » lors des vacances d'été, et ont rassemblé des enfants de 6 à 12 ans, issus des antennes de quartier Malou et Hof-ten-Berg, soit un total de 173 jours de présences ou une moyenne de 21 enfants par semaine.

Du 17 au 21 juillet 2023, le service Jeunesse a encadré un stage à la mer du Nord pour les enfants de 6 à 12 ans, fréquentant les antennes. Ce stage organisé au « Chat Botté », situé à De Haan, a rassemblé 32 enfants, encadrés par 5 animateurs.

2409 journées de présence ont été enregistrées pour la saison 2022-2023

JJJY-XTRA

Créée en 2009, la section JJJY-Xtra a pour objectif de permettre à des jeunes de 6 à 20 ans, atteints d'un handicap, d'intégrer certaines des activités au programme organisées tant durant les périodes de congés scolaires que les mercredis et samedis après-midi pendant l'année scolaire. Celles-ci sont choisies de commun accord, après entretien préalable, avec les parents ainsi que les organismes d'accueil durant l'année scolaire, et adaptées aux besoins spécifiques et au rythme de l'enfant. Celui-ci bénéficie d'un encadrement individuel assuré par un éducateur référent.

L'asbl JJJY-Fonds Sportif, qui a cessé ses activités en juillet 2019 et dont l'organisation de l'ensemble des animations est désormais du ressort du service de la Jeunesse, bénéficiait d'un subside octroyé par la Région de Bruxelles-Capitale pour l'engagement d'une éducatrice spécialisée sous contrat ACS en vue d'assurer la coordination et l'encadrement des activités à destination des enfants porteurs de handicap au sein des programmes du service de la Jeunesse. Cette subvention ACS a été transférée à l'asbl Wolu-Services dans le courant de l'année 2022. L'association n'a malheureusement trouvé aucun candidat titulaire d'un diplôme d'éducateur spécialisé et rentrant des les conditions ACS. Le service a malgré tout pu accueillir plusieurs enfants porteurs de handicap

léger à modéré, en adaptant l'encadrement des groupes. Ce sont 2 à 5 enfants par semaine, qui ont ainsi pu participer à des activités en inclusion.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Le Maison de la Jeunesse, installée avenue Prekelinden 78, accueille 7 jours sur 7 les activités régulières du service axées sur les animations « après-devoirs » et destinées aux enfants de l'école de devoirs, âgés de 6 à 12 ans, mais d'autres rendez-vous hebdomadaires ou ponctuels destinés aux enfants de 6 à 16 ans y trouvent aussi leur place : jeux de rôles sur table et jeux de société, initiations aux métiers de la radio, activités créatives centrées sur les arts plastiques, photographie, bande dessinée, couture, activités multiples, théâtre et improvisation, séances de ciné-club, ...

DYNAMIC ONE, DFR ET DTER

Depuis plusieurs années, le service Jeunesse pilote ses web-radios. Dynamic One offre pas moins de 15h d'émissions hebdomadaires en direct, 2 nouveaux podcasts par semaine ainsi qu'une diffusion automatique 24h/24 de sa playlist « Son Nouvelle Génération », des prestations de DJ en direct et une présence lors de divers événements organisés sur le territoire communal. DFR est, quant à elle, exclusivement orientée vers la chanson française.

Les programmes se présentent essentiellement sous la forme de musique en continu avec clips vidéo, de petits reportages, d'informations locales de même que d'émissions en direct, animées pour la plupart par de jeunes Woluwéens, et sont principalement axés sur les activités bruxelloises en matière de jeunesse, d'éducation permanente et de vie associative. Pendant toute l'année, les animateurs et journalistes de la radio ont été présents sur de nombreux événements, plus particulièrement dans les domaines du sport, de la jeunesse et de la vie associative, organisés à Woluwe-Saint-Lambert. Parallèlement, la structure a permis aux ados de continuer à s'initier à la pratique de la radio dans un véritable studio, lors de stages mis sur pied pendant les vacances scolaires.

DTER développe différents partenariats avec les services communaux de la Prévention, l'association Wolu-Services, dans le cadre des projets de cohésion sociale (PCS) que celle-ci développe dans différents endroits de Woluwe-Saint-Lambert, et les maisons de jeunes Anticham-

bre et Le Gué en cherchant à motiver la participation des ados. Dans le cadre de la journée « Place aux Enfants », DynamicOne a accueilli un groupe de 12 enfants qui ont pu découvrir le monde de la radio.

Les enfants de l'antenne Andromède ont pu découvrir au travers d'ateliers-découverte les joies de la radio. Cette expérience, particulièrement appréciée, sera reconduite et étendue aux autres antennes de quartier.



DTER, dernière née des radios digitales du service, consacre la totalité de ses programmes, 24h/24, à la culture rap et hip-hop. La ligne éditoriale accorde une place toute particulière aux artistes belges qui sont non seulement présents dans la programmation musicale mais aussi invités dans les studios pour des interviews exclusives tandis que des chroniques et reportages ciblés viennent régulièrement compléter l'ensemble.

Parallèlement, l'équipe entend diversifier ses axes d'activités. Parmi ceux-ci, la formation. L'un des objectifs des radios du service Jeunesse est, en effet, de permettre aux jeunes intéressés de découvrir le monde de la radio, de s'initier aux différentes techniques et de se familiariser avec les rouages du métier. Ceci afin qu'ils puissent éventuellement devenir, à leur tour, animateurs par la suite. À l'issue d'une première phase de formation encadrée, les apprentis-animateurs sont intégrés, petit à petit, à la grille des programmes tout en bénéficiant d'un suivi régulier de la part des membres de l'équipe, ce qui leur ouvre des pistes d'évolution et de progression. Il est à souligner que plusieurs anciens bénévoles ou animateurs des webradios du service Jeunesse travaillent aujourd'hui sur les antennes de radios nationales.

VIE DE QUARTIER

Le service Jeunesse assure également l'organisation et l'encadrement de nombreuses activités, dont certaines à objectifs civiques, au sein d'antennes de proximité situées dans les quartiers Andromède, Hof-ten-Berg, Mont-Saint-Lambert (Malou Juniors) et Prekelinden. Les participants y sont pris en charge dès l'âge de 6 ans.

Dans ce cadre, du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023, le service a fonctionné avec une équipe de moniteurs représentant 12 équivalents temps plein auxquels s'ajoutent 3 animateurs en CDD représentant 1 équivalent temps plein, ainsi que 2 animatrices à temps plein mises à disposition par l'asbl Atout-Projet.

Contrôlé par l'O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance) pour ce qui concerne les écoles des devoirs et les plaines de vacances, le service veille à respecter toutes les recommandations en termes de formations suivies et de brevets détenus par les animateurs et coordinateurs ainsi que de normes d'encadrement et de sécurité pour la totalité de ses activités.

Dans le cadre de certaines initiatives particulières, d'étroites collaborations ont été reconduites avec différentes structures communales existantes telles le Centre d'Action Sociale Globale du quartier Andromède, Wolu-Services ainsi qu'avec les comités de quartier.

De nombreuses activités et initiatives ont été développées et encadrées par le service de la Jeunesse. En voici le détail :

Antenne d'Hof-ten-Berg



Ouverte 6 jours sur 7, de 12h à 20h (jusqu'à 22h le vendredi et le samedi), l'antenne Jeunesse d'Hof-ten-Berg a accueilli les jeunes adolescents du quartier (12-20 ans)

et les a encadrés pour de nombreuses activités de loisirs variées, sportives et autres : ping-pong, kicker, fléchettes, jeux vidéo, basket, football, jeux de rôles, slam,...

Comme chaque année, jeunes, parents et partenaires du monde associatif ont apporté leur soutien à la réalisation de nombreux projets, participant activement à l'organisation de soupers, goûters et autres événements festifs dans le quartier. Ces quelques rendez-vous ont été mis sur pied dans le but de favoriser le contact et le dialogue entre les différentes générations, de rassembler l'ensemble des habitants du quartier et de valoriser, auprès d'eux, l'image des jeunes.

Cette année encore, l'antenne Jeunesse d'Hof-ten-Berg a travaillé en étroite collaboration avec Wolu-Services en organisant des activités dans l'espace «Le 50» et sur le site de la ferme urbaine. En parallèle, de nouvelles collaborations se sont développées avec les services de l'environnement et du développement durable. Ce climat de partenariat positif a également présidé au bon fonctionnement de l'école des devoirs au sein du quartier. « Le 50 » a continué à accueillir des permanences Emploi en vue d'aider les demandeurs dans leur recherche d'un travail et, notamment, dans les démarches administratives à effectuer, la confection de CV, la rédaction de lettres de motivation,...

Le 26 mai 2023, la fête des voisins a, comme chaque année, rassemblé une centaine de voisins du quartier Hof-ten-Berg. Comme d'habitude, le principe de l'auberge espagnole était de rigueur mais le service avait également prévu un barbecue ainsi que des mini-pizzas. Une animation musicale prise en charge par l'association de la « Fête des Voisins » a égayé cette manifestation.

La fête de quartier d'Hof-ten-Berg, a été organisée le 3 septembre 2023, en collaboration avec l'équipe de Wolu-Services et avec le soutien de l'Habitation moderne. Le rendez-vous a rassemblé de très nombreux habitants et s'est déroulé dans une ambiance conviviale à laquelle la météo estivale et la présence du groupe de jeunes rappers LaB12 ont largement contribué

Antenne d'Andromède



L'équipe d'encadrement de l'antenne Andromède a développé un large programme d'activités sportives et culturelles à l'intention des jeunes du quartier.

Ouverte 6 jours sur 7 (fermée le dimanche), la salle Galaxie a accueilli les habitants du quartier, principalement les enfants et adolescents jusque 16 ans. Lieu convivial de rencontre, elle a prêté son cadre à l'organisation d'animations diverses : jeux de société, parties de kicker, activités créatives, expression corporelle, ...

Un atelier « Parents/Enfants » a été proposé aux familles, les samedis, à la salle Galaxie. Le but de cette animation est de partager un moment de détente autour d'activités ludiques variées. L'atelier a rassemblé en moyenne 10 enfants et 6 parents.

L'antenne Andromède a aussi encadré quelques sorties culturelles ou de découverte.

La salle Galaxie a aussi constitué le point central de quelques organisations de plus grande envergure visant à rassembler l'ensemble des habitants du quartier.

Focus Femmes/Focus Filles est un projet mené au sein du quartier Andromède par le service de la Jeunesse. Cette structure propose des programmes intergénérationnels d'activités éducatives et de loisirs (cours d'alphabétisation et de français, initiation à l'informatique, sports et bien-être, ...) visant à aider plus spécifiquement les femmes issues de l'immigration maghrébine, à sortir de leur isolement et à devenir des actrices sociales à part entière. Parallèlement, Focus Femmes/Focus Filles offre aussi écoute et accompagnement aux femmes en difficulté.

En plus des cours d'alphabétisation et de français, des activités culturelles, participatives et citoyennes ont été proposées.

C'est également dans le cadre de ce projet Focus Femmes/Focus Filles qu'un groupe composé d'une quinzaine de femmes et d'une douzaine de jeunes issus du quartier Andromède a travaillé à la création d'une exposition mêlant photos de moments partagés et récit de vie ; une idée née au sortir de la période de confinement et répondant au souhait de nombreuses habitantes de se retrouver, de retisser les liens et de partager autour d'une réalisation commune. Cette expo, intitulée « Ensemble, jeunes dans l'esprit », a été présentée, du 20 au 27 janvier 2023, dans la salle Galaxie du quartier Andromède et, du 8 au 15 mars 2023 dans le hall d'accueil de l'hôtel communal.



Antenne Mont-Saint-Lambert (Malou Juniors)



Entamée en 2013, la collaboration entre l'Habitation Moderne et le service de la Jeunesse, dans le cadre de cette antenne, est concrétisée par la mise à la disposition de celle-ci d'un local situé Mont-Saint-Lambert. Ce local, ouvert 5 jours sur 7 de 11h à 15h (jusqu'à 13h, le mercredi et le samedi), a été le cadre d'activités principalement axées sur la préparation des animations et l'accueil des parents en vue de réceptionner les formulaires d'inscriptions. Des stages « Vie de quartier » ont également été organisés pendant les vacances scolaires, de Toussaint, Noël et Carnaval ainsi que pendant les

congés de Pâques et d'été. Depuis septembre 2020, ce sont 4 séances hebdomadaires qui sont encadrées (les mardis, jeudis, vendredis, de 15h30 à 18h, ainsi que les mercredis de 13h00 à 18h). Les devoirs se déroulent dans les locaux de l'Institut de La Providence (sauf le mercredi) tandis que les activités « après-devoirs » prennent place sur le site du stade Fallon (Bloc A).

Écoles de Devoirs et activités « après-devoirs »

En collaboration étroite avec Wolu-Services, le service a poursuivi le déroulement des activités des écoles de devoirs (EDD). Ces structures fonctionnent au sein des antennes Jeunesse d'Andromède (essentiellement activités « après devoirs » pour ce qui concerne le service de la Jeunesse), d'Hof-ten-Berg, de Mont Saint-Lambert (Malou Juniors) et de Prekelinden. Elles organisent leurs activités d'encadrement 38 semaines par an à raison de 3 séances hebdomadaires (lundi, mardi et jeudi, de 15h30 à 18h). Une EDD plus spécifiquement adaptée aux adolescents du 1er cycle de l'enseignement secondaire accueille ceux-ci, dans les locaux de la Maison de la Jeunesse (avenue Prekelinden 78), les mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 18h.

Les objectifs poursuivis sont les suivants : permettre à chaque enfant ou adolescent de trouver un cadre et des outils de travail propices afin qu'il puisse se réaliser et s'épanouir, augmenter, par le biais d'une approche éducative, les possibilités offertes de maîtriser un environnement par l'expérimentation et la réflexion, créer une ambiance permettant aux jeunes de se sentir soutenus dans leurs études, d'être valorisés, de poser librement les questions relatives à l'école ou à d'autres sujets, de discuter et de vivre des expériences positives, faciliter l'ouverture, la découverte et l'autonomie tout en stimulant le processus de réflexion.

Plusieurs moniteurs du service de la Jeunesse sont ainsi venus en renfort des équipes de bénévoles et animateurs chargées de l'accompagnement des enfants, âgés de 6 à 14 ans, pour leurs travaux scolaires. Durant l'année scolaire 2022/2023, les différentes écoles de devoirs ont épaulé 130 participants et accueilli une moyenne de 90 enfants par séance, un chiffre en augmentation constante, saison après saison.

Par ailleurs, le service a continué à assurer, à la sortie de ces écoles de devoirs, des permanences qui ont proposé, sur un mode ludique et distrayant, des activités culturelles et de loisirs à vocation pédagogique.

ÉVÉNEMENTS PONCTUELS

PARTENARIATS SPORTIFS – TOUTE L'ANNÉE – DANS LA COMMUNE

Le projet développé par la Fondation Vanden Stock, les objectifs poursuivis et le succès rencontré ont donné l'idée de transposer, au cours de ces dernières années, ce type de programme sportif particulier à d'autres disciplines (basket, tennis, boxe et volley). Avec l'aide de Wolu-Services, dans le cadre de son projet de cohésion sociale, et la collaboration de différents clubs (Basic-Fit Brussels, Wolu Tennis Academy, Kyrios Vitalis Club et Sparta Brussels VC) des groupes d'enfants ont ainsi pu continuer à participer, chaque semaine, à des activités sportives encadrées par des moniteurs brevetés alors que des animateurs de Wolu Jeunes assuraient le transport et l'accompagnement des jeunes. L'ensemble de ces activités a mobilisé une soixantaine de participants chaque semaine. Une attention particulière a été portée aux jeunes filles précarisées qui n'ont pas accès à une pratique sportive. Leur participation est déjà sensiblement à la hausse.

Ciné-club « La tribu des p'tits mickeys – Chaque samedi en dehors des congés scolaires – Dans les antennes de quartier



Ce ciné-club est destiné à un public d'enfants de 6 à 12 ans. Les projections ont été proposées en alternance dans les différentes antennes Jeunesse de quartier (Andromède, Hof-ten-Berg, Malou/Mont-Saint-Lambert et Maison de la Jeunesse) à raison d'une séance par mois, de septembre 2022 à juin 2023. 10 films d'animation ont été présentés (Azur et Asmar / Le château ambulant / Les indestructibles 2 / Milo sur Mars / Waal-E / Vice-versa / Vaiana : la légende du bout du monde / Coco / Calamity, une enfance de Martha Jane Canary /

Terra Willy, planète inconnue). La moyenne de spectateurs a été de 20 enfants et accompagnants, par séance. L'accès était gratuit pour tous.

« On a le temps... » - 6 octobre 2022 - salle des conférences de l'hôtel communal

A l'initiative du service Jeunesse, le nouveau film de Luc Dechamps, « On a le temps... », qui met à l'honneur le combat des jeunes pour la cause climatique, a été présenté au public. La projection a été suivie d'un petit débat en présence du réalisateur. Une trentaine de jeunes ainsi qu'une dizaine d'adultes étaient présents lors de cet événement.

Place aux Enfants - 15 octobre 2022 - En Région bruxelloise

Le service a adhéré, une nouvelle fois, à l'opération « Place aux Enfants ». Les principaux objectifs de cette journée ludique, pédagogique et interactive, développée en collaboration, entre autres, avec la Commission communautaire française (COCOF), sont d'éveiller la curiosité de l'enfant, de susciter son intérêt pour les aspects les plus variés de la vie de la cité et de l'aider à mieux comprendre le monde des adultes. Pour cette 28^e édition, 85 jeunes participants, de 10 à 12 ans, se sont donc vu offrir l'occasion de partir à la découverte de l'univers professionnel des grandes personnes, de visiter les coulisses de différents commerces, entreprises, services publics, ateliers d'artistes et d'artisans, cabinets de professions libérales, et de pénétrer dans certains endroits prestigieux ou inhabituels, principalement à Woluwe-Saint-Lambert (le moulin à vent, le cabinet d'un vétérinaire, un centre médical, une promenade commentée le long de la Woluwe ou le CREE pour une initiation à la langue des signes) mais aussi dans d'autres communes (le Musée du Tram, le Belgium Chocolate Village, le Centre Belge de la Bande Dessinée, le Musée de la Banque Nationale de Belgique, ...). Enfin, un groupe de petits reporters en herbe a réalisé des interviews et rédigé des articles qui ont donné lieu, comme chaque année, à un encart dans le bulletin d'information communale.

Journée mondiale de lutte contre le sida - le 1er décembre - Maison de la Jeunesse

C'est dans le cadre des actions de sensibilisation aux IST (infections sexuellement transmissibles), que le service a proposé, dans la grande salle du rez-de-chaussée

de la Maison de la Jeunesse, la projection du film : « 120 battements par minute ». Réalisé par Robin Campillo. Ce film a été primé lors de très nombreux festivals, dont celui de Cannes, en 2017, en y remportant le Grand Prix du Jury. Il a aussi été couronné, entre autres, par un Globe de cristal et par un César du meilleur film en 2018.



Fêtes de Saint-Nicolas - Décembre 2022 - Antennes Jeunesse de quartiers

À l'occasion de la Saint-Nicolas et en collaboration avec Wolu-Services, plusieurs goûters festifs ont été organisés à l'intention des enfants dans les antennes Jeunesse de quartiers : Andromède (1er décembre), Hof-ten-Berg (5 décembre), Maison de la Jeunesse (6 décembre). Celles-ci ont rassemblé, en moyenne une vingtaine de participants. Pour clôturer ces rendez-vous, un après-midi spécial, mis sur pied en partenariat avec certains clubs du stade Fallon, a été proposé, le 7 décembre dans la salle La Rotonde du stade Fallon. Près de 100 personnes, enfants issus des différentes antennes Jeunesse de quartier et de plusieurs clubs sportifs évoluant dans les installations du stade, ainsi que quelques parents, ont pu assister à un spectacle de magie avant de recevoir la visite de Saint-Nicolas accompagnée de la distribution de sachets de friandises.

WoluÉner J - 15 mars 2023 - Maison de la Jeunesse

Il s'agissait de la 2^e édition de ce rendez-vous, calqué sur le concept de WoluÉnergie mais adapté à un public d'enfants ; l'objectif étant d'éveiller ceux-ci aux problèmes et défis environnementaux. C'est le long métrage d'animation « Le Lorax », réalisé par les créateurs de

« Moi, moche et méchant », qui a été proposé. Cette fable écolo, drôle et rythmée se présente sous la forme d'une sorte de manifeste éducatif en faveur de Dame Nature. Course au profit, gaspillages insensés, appauvrissement des ressources, ravages causés par l'industrialisation à outrance, déforestation de masse, ... Nombre de préoccupations majeures actuelles y sont pointées du doigt dans un message compréhensible pour les enfants et qui vise à une prise de conscience de leur part. L'accès était gratuit et 32 jeunes spectateurs, accompagnés pour la plupart, ont assisté à la projection.

Participation à la semaine de « La langue française en fête » - 24 mars 2023 - Maison de la Jeunesse

Comme à plusieurs reprises déjà, lors des années précédentes, les participants à l'atelier BD qu'encadre JJY/Service Jeunesse se sont mobilisés pour cette campagne chapeauté par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui s'est tenue du 18 au 26 mars autour du slogan « Dis-moi dix mots à tous les temps ». Durant presque 3 mois, en début d'année, les jeunes artistes ont laissé libre cours à leur imagination pour illustrer 10 mots choisis autour de la thématique du « temps ». Le 24 mars, un atelier spécial a été organisé, en collaboration avec le service de la Culture, et en présence de 4 dessinateurs extérieurs (semi-)professionnels, pour échanger autour de cette expérience créative. À la suite de cette rencontre, un album, regroupant l'ensemble des planches réalisées a été confectionné, et publié à quelques dizaines d'exemplaires.



Chasse aux œufs - 10 avril 2023 - Plaine de jeux du Parc Malou

Comme chaque année, la grande chasse aux œufs de Pâques, destinée à tous les participants aux activités du service Jeunesse durant l'année, a pu être organisée,

sous le soleil, pour le plus grand plaisir des quelque 250 petits amateurs de chocolat, accompagnés de leurs parents.



Conférence « La traversée, l'histoire de l'expédition Nanok » - 21 avril 2023 - Wolubilis

En prélude à la projection du film documentaire « La traversée, l'histoire de l'expédition Nanok » et grâce à une collaboration entre les services de la Culture, du Développement durable et de l'Environnement et de la Jeunesse, une conférence a spécialement été organisée à destination des jeunes de 10 à 14 ans. Une vingtaine d'enfants étaient présents et ceux-ci ont ensuite eu la possibilité de poser toutes leurs questions sur cette aventure extrême et exploit sportif inédit au Groenland à l'un des 2 explorateurs.

Journée « Portes ouvertes » - 11 juin 2023 - Maison de la Jeunesse

La traditionnelle «Journée portes ouvertes» à la Maison de la Jeunesse (avenue Prekelinden 78) était consacrée à la présentation des activités qui sont organisées au sein de celle-ci tout au long de l'année. Différents ateliers d'initiation (jeux de rôles, arts plastiques, BD,...) étaient proposés au public, de 14 à 18h, et les visiteurs avaient également la possibilité de découvrir les studios des web-radios du service.

En collaboration avec les comités de quartier du Haut Woluwe, les visiteurs ont pu également glaner quelques conseils utiles pour cultiver leur propre potager ou réaliser leur compost.

Dynamifête – 27 août 2023 – Stade Fallon



Sur un scénario identique à celui inauguré en 2022, la manifestation a accueilli plusieurs milliers de visiteurs entre 10h30 et 18h, dans l'ambiance familiale et divertissante qui l'a toujours caractérisée. Comme lors de son édition précédente, la plupart des activités mises en place sur le site, à destination des enfants et adolescents, étaient centrées sur la pratique sportive. Ainsi, démonstrations et initiations ont été proposées dans une vingtaine de disciplines différentes (arts martiaux, athlétisme, basket, danse, escalade, escrime, football, gymnastique, hockey, lacrosse, mini-golf, pétanque, quadball, tennis, volley,...). Plus de 350 jeunes ont participé au challenge « PasSport » qui consistait à s'essayer, pendant la journée, à un maximum de sports au programme. Chacun a reçu un petit cadeau en fin de parcours.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Le service a également organisé d'autres événements ou apporté son concours à l'organisation de ceux-ci :

- Soirée Halloween – Des chasses aux bonbons ont été organisées le 31 octobre 2022 dans toutes les antennes Jeunesse de quartier
- Opération Thermos : une dizaine d'adolescents des différentes antennes Jeunesse d'Andromède et de Malou/Mont-Saint-Lambert, encadrés par 2 animateurs, se sont réunis à 3 reprises, les 27, 28 et 29 décembre 2022, pour distribuer des repas au plus démunis dans les stations de métro Botanique et Gare Centrale.
- Les enfants des antennes d'Hof-ten-Berg, Mont-Saint-Lambert (Malou Juniors) et Andromède ont participé à une « Journée propreté », un grand nettoyage de printemps organisé dans la commune le

15 avril 2023. Chaque antenne a rassemblé entre 15 et 20 jeunes participants ;

- Le 27 mai, à l'occasion des Fêtes de l'Europe et en collaboration avec le service Relations Publiques, les jeunes des antennes ont été conviés à participer à différentes activités autour de la Street culture aux environs de l'Hôtel communal. Parmi celles-ci, une initiation au graff, du streetbasket et un concert du groupe LaB12, de jeunes rappeurs issus de Woluwe-Saint-Lambert.



Création des « Assises de la Jeunesse »

Le Collège des bourgmestres et échevins a souhaité mettre en place un organe consultatif qui a pour objectif d'offrir à tous les jeunes habitants de Woluwe-Saint-Lambert, qui le désirent, la possibilité de s'exprimer sur les politiques et actions menées par la commune tout en formulant des propositions concrètes en vue d'améliorer leur environnement au quotidien, voire même de leur avenir au cœur de la commune.

Dans cette perspective, un courrier a été adressé, dans le courant du mois de juin, à tous les habitants de la commune, âgés de 13 à 20 ans, pour les inviter à participer mais aussi à répondre à un sondage en ligne via lequel chacun a pu exprimer ses priorités et les sujets qui lui tiennent à cœur. 44 jeunes ont réagi à cette invitation.

Les informations récoltées permettront de guider les échanges lors de différents ateliers, dont l'organisation est prévue prochainement sur les 5 thématiques qui ont été choisies : la scolarité et l'emploi, le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique, les loisirs, la mobilité ainsi que les questions liées au genre. C'est l'équipe du service de la Jeunesse qui assurera l'animation de ces différents rendez-vous, en

collaboration avec Scan-R, une association spécialisée dans l'organisation de la prise de parole des jeunes, et d'Infor-Jeunes Bruxelles, centre d'information pour la jeunesse de notre capitale

groupements de bénéficier de subsides exceptionnels pour des frais de transport, l'acquisition de matériel ou l'organisation de rendez-vous culturels ou de loisirs. En 2023, 3 associations ont introduit une demande en ce sens, permettant d'obtenir une intervention de la commune allant jusqu'à 500 EUR.



SUBSIDES

Subsides aux groupements et associations s'occupant de jeunes

Comme chaque année, le service a apporté un soutien financier appréciable à diverses associations de jeunesse (groupements scouts et guides essentiellement) de Woluwe-Saint-Lambert bénéficiant d'une reconnaissance officielle. Pour l'exercice 2022, elles ont été au nombre de 13 à se partager la somme globale de 20.998 EUR.

Pour rappel, le nouveau règlement d'attribution des subsides destinés aux associations et groupements s'occupant de jeunes a été adopté par le Conseil communal le 7 septembre 2020. Celui-ci introduit les notions d'intégration de jeunes porteurs de handicap, de synergies entre associations ou encore la mise en place de conditions préférentielles à l'égard de jeunes issus de milieux défavorisés. Il permet également à ces associations et

Service de la vie Associative

Créé en septembre 2008, le service de la Vie associative emploie 3 personnes et collabore étroitement avec les services de la Jeunesse et des Sports. Ce département a pour objectifs, d'une part, de renforcer et diversifier les contacts et synergies entre la commune, ses habitants et les groupements associatifs qui y sont actifs, ainsi que, d'autre part, d'augmenter la visibilité et le rayonnement de Woluwe-Saint-Lambert à l'extérieur de la commune en assurant une présence, voire une collaboration active, lors d'événements organisés dans d'autres municipalités.

Les événements et activités mis sur pied par le service ou à l'organisation desquels celui-ci a apporté sa contribution :

Soirée Ciné/Débat sur le climat - 6 octobre 2022 - Salle des conférences de l'hôtel communal

C'est le nouveau film du réalisateur belge Luc Deschamps, « On a le temps... », dont le thème met en avant le combat de certains jeunes pour la cause climatique à travers plusieurs rencontres et initiatives étonnantes, qui a été projeté lors de cette soirée. Celle-ci, qui avait



attiré une cinquantaine de spectateurs, s'est poursuivie avec un débat auquel le réalisateur, auteur du moyen métrage « Ici la Terre », en 2018, avait accepté de participer.

Conférence « Surfons tranquilles » - 17 novembre 2022 - Salle La Rotonde

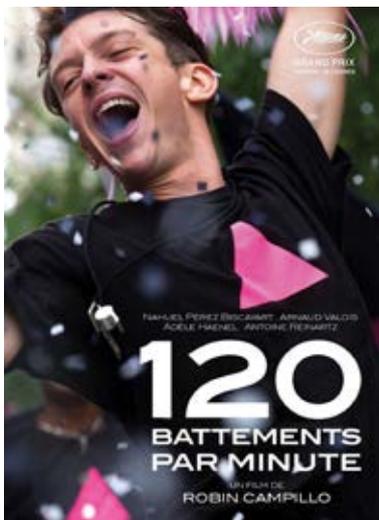
La conduite de cette conférence, qui avait pour but d'apprendre à reconnaître et éviter les principales arnaques qui circulent sur Internet, et notamment à repérer les tentatives de « phishing », était confiée au spécialiste Olivier Bogaert. Membre de la cellule de la police



fédérale en charge de la cybercriminalité, cet orateur est la principale personne de référence en matière de sécurité informatique en Belgique francophone. La conférence a rassemblé 65 personnes.

Journée de lutte mondiale contre le sida - 1er décembre 2022 - Maison de la Jeunesse

À l'occasion de la Journée de lutte mondiale contre le sida, la Maison de la Jeunesse a accueilli la projection du film « 120 battements par minute », réalisé par Robin Campillo, primé lors de nombreux festivals, dont celui de Cannes en 2017 (Grand Prix du Jury), et encore récompensé par un Globe de cristal et un César du meilleur film en 2018. Conçu sous la forme d'un reportage documentaire, ce long métrage est consacré, notamment, au parcours de l'association de lutte contre le sida Act Up aux actions, souvent violentes, menées par celle-ci au début des années 90. Une dizaine de personnes ont assisté à la projection.



le choix s'était porté sur le documentaire « Animal » de Cyril Dion, sélectionné dans le cadre du Festival de Cannes 2021 et nommé pour le César du meilleur film documentaire en 2022. Cette remarquable réalisation met en lumière la catastrophe écologique que représente l'extinction de masse des espèces et vise à faire comprendre ce phénomène, ses causes et ses conséquences au spectateur tout en envisageant des solutions qui permettent d'entretenir l'espoir. La projection a rassemblé environ 60 personnes.

Les Triplettes dans la Ville - Du 30 avril au 1er juillet 2023 - Dans toute la commune

« Les Triplettes dans la Ville » sont un circuit itinérant de pétanque, ouvert à tous, qui existe depuis 2006 et rencontre un succès constant. Différents sites ont accueilli les 10 étapes dominicales successives au programme : le stade Fallon (La Campagne), le PC Élite, la Métairie Van Meyel (club Meudon-Van Meyel) et le parc de Roodebeek. Ce sont 23 triplettes (équipes de 3 personnes) au total qui ont participé, en tout ou partie, aux rencontres et chacune des étapes a rassemblé, en moyenne 15 équipes. Organisée le 1er juillet dans les installations du PC Élite, la manche finale était associée à un tournoi amical également ouvert à d'autres boulistes. Cet ultime rendez-vous a rassemblé 17 équipes, soit 51 joueurs, et s'est clôturé en musique par un bal populaire animé par le duo « Mike & The Guitarist ».

Soirée WoluÉnergie - 16 mars 2023 - Salle des conférences de l'hôtel communal

Le concept « WoluÉnergie » est né en 2007 dans le cadre d'une campagne européenne pour l'énergie durable. L'objectif est de proposer, une fois par an, la projection d'un long métrage visant à éveiller une réflexion sur les enjeux écologiques, économiques ou sociaux auxquels le monde doit faire face. Pour cette édition 2023,



Journée du Souvenir – 8 mai 2023 – Maison de la Jeunesse

Depuis 2008, les services de la Vie associative et de la Jeunesse s'associent aux commémorations visant à faire du 8 mai, date de la capitulation de l'armée allemande en 1945, une journée consacrée à la mémoire et à la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de discrimination et d'exclusion. Pour 2023, ce sont 2 films qui ont été proposés, l'un destiné au jeune public, l'après-midi, et l'autre aux adultes, en soirée. Le premier de ces longs métrages, « Jojo Rabbit », est une satire américaine oscillant entre drame et comédie, qui aborde le thème de la 2e Guerre mondiale à travers les yeux d'un jeune garçon allemand de 10 ans, membre des Jeunesse hitlérienne. Le second, « Les heures sombres », retrace



SOUS LE PATRONAGE D'OLIVIER MAINGAIN, BOURGEMESTRE, ET D'ÉRIC BOTT, ÉCHEVIN DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

les premières semaines de gouvernance de Winston Churchill, nommé en mai 1940 au poste de 1er Ministre britannique dans le contexte périlleux du conflit mondial. Ces projections n'ont malheureusement pas rassemblé un grand nombre de spectateurs.



SOUS LE PATRONAGE D'OLIVIER MAINGAIN, BOURGEMESTRE, ET D'ÉRIC BOTT, ÉCHEVIN DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Fêtes de quartier Malou/Mont-Saint-Lambert – 4 juin 2023 – Hof-ten-Berg – 3 septembre 2023 – et Andromède – 17 septembre 2023

Organisées toutes trois en collaboration avec JJJY/Service Jeunesse, l'ASBL Wolu-Services ainsi que plusieurs comités locaux d'habitants et de quartier de même qu'avec le précieux soutien de l'Habitation Moderne, ces manifestations festives et familiales ont, comme toujours, proposé un programme d'animations récréatives, variées et délassantes pour tous les âges. Dans le cadre plus particulier de la fête du quartier Andromède, les jeunes participants au tournoi amical de mini-football, mis sur pied ce jour-là, ont eu la surprise de recevoir des maillots offerts par Elliott Matazo, ancien habitant du quartier aujourd'hui devenu joueur professionnel de l'AS Monaco.





Fête de la Vie associative - 2 juillet 2023 - Place Saint-Lambert

Organisé à l'initiative du Conseil de la Vie associative, cet événement, qui s'est déroulé de 14h à 18h, a été imaginé comme un long moment de découvertes, d'échanges et de rencontres qui a permis au public présent de mesurer la vitalité de nombreux groupements et associations de Woluwe-Saint, dont une quarantaine étaient présents, dans divers secteurs d'activité : culture, patrimoine, vie des quartiers, solidarité internationale, jeunesse, aide aux personnes, environnement, art et créativité, sport, ... Le programme de l'après-midi a proposé des démonstrations, des activités ludiques, des animations, des dégustations, des ateliers, des expositions, des concerts musicaux, des spectacles chorégraphiques de même que des promenades encadrées à pied et à vélo, ...

Randonnée-découverte de Woluwe-Saint-Lambert à vélo - 17 septembre 2023 - Dans toute la commune

Ce rendez-vous cycliste est proposé, chaque année depuis 2009, dans le cadre du traditionnel «Dimanche sans voiture». Le départ était fixé sur l'aire de parking des Tennis communaux au stade Fallon et environ 85 participants étaient présents. Encadrée et sécurisée, comme d'habitude, par des membres du club local Cyclo WSL, quelques policiers de la zone Montgomery et des volontaires de la Croix-Rouge, la randonnée, également placée dans le contexte des Journées du Patrimoine, a ensuite emmené le peloton à la (re)découverte de divers endroits remarquables qui font la fierté de Woluwe-Saint-Lambert. La promenade de 2 heures s'est terminée dans le cadre de la fête du quartier Andromède.



Conférence « Que nous réserve l'intelligence artificielle ? » - 19 septembre 2019 - Hôtel communal

Deux enseignants passionnés, Anas Ahajjam et Ibrahim Bouabbouz, psychopédagogues et techno-pédagogues ont animé ce rendez-vous autour du phénomène très en vogue de l'intelligence artificielle (IA). Reposant sur une expérience de plus de 10 ans, leur expertise en matière de numérique éducatif, conjuguée à leur passion commune pour la robotique et la ludo-pédagogie leur a permis de développer des méthodes novatrices, efficaces et enrichissantes, rendant les apprentissages plus captivants et attrayants pour les apprenants. Au cours de leur intervention commune, ils ont notamment démontré comment lesdites méthodes permettent d'améliorer les processus d'enseignement et de les personnaliser en ouvrant de nouvelles perspectives pédagogiques. L'entrée était gratuite et la conférence a rassemblé 23 personnes.



Projet global « Wolu Cyber Cité »

Depuis le 1er octobre 2015, le projet Wolu Cyber Cité regroupe trois EPN (Espaces Publics Numériques). Jusqu'en février 2023, l'un de ceux-ci se situait sur le site de Wolubilis. Il est désormais localisé, sous l'appellation EPN Wolu Cyber, dans le bâtiment (chaussée de Roode-

beek 137) qui abrite également les services communaux de la GRH et de l'Emploi ainsi que l'antenne locale d'Actiris. Les 2 autres EPN se trouvent dans les antennes Jeunesse des quartiers Andromède et Hof-ten-Berg. Ces EPN sont équipés d'ordinateurs répartis comme suit: Wolu Cyber (12), Andromède (4) et Hof-ten-Berg (4). L'accès aux ordinateurs implique une inscription gratuite et l'acceptation d'une charte de bonne conduite. Fin septembre 2023, les EPN comptaient plus de 2.691 inscrits, soit une augmentation de 7,6% par rapport au chiffre enregistré un an auparavant.



Un système de recensement des présences a été mis en place pour l'EPN Wolu Cyber. Les chiffres de fréquentation sont les suivants :

Mois	EPN WOLU CYBER
Octobre 2022	282
Novembre 2022	234
Décembre 2022	234
Janvier 2023	248
Février 2023	183
Mars 2023	203
Avril 2023	189
Mai 2023	193
Juin 2023	184
Juillet 2023	202
Août 2023	208
Septembre 2023	58

Le total de ces chiffres représente donc 2.418 visites en une année, soit près de 4.099 heures de présence avec une moyenne de 101 minutes par visite.. Par comparaison, les chiffres enregistrés lors de la période précédente (1er octobre 2021 -> 30 septembre 2022) étaient de 3.554 visites, près de 5.800 heures de présence et une

moyenne de 97 minutes par visite, ce qui constitue une légère baisse. Celle-ci peut s'expliquer par 2 fermetures prolongées : l'une (du 13 au 17 février) en raison du déménagement de l'EPN et l'autre (du 11 au 29 septembre) pour des motifs exceptionnels.

L'EPN Wolu Cyber est ouvert du lundi au vendredi, de 13 à 17h30. Un animateur est présent pour veiller au matériel et accompagner les visiteurs lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Ceux-ci ont la possibilité d'imprimer des documents.

L'EPN Wolu Cyber est renseigné par la Police locale pour la déclaration obligatoire des alarmes. Les ordinateurs étant équipés de lecteurs de carte d'identité électroniques, l'animateur accompagne les habitants dans leur démarche. L'antenne locale d'Actiris, désormais installée dans le même bâtiment, indique également l'EPN Wolu Cyber comme espace de référence aux demandeurs d'emploi n'étant pas équipés d'ordinateur pour effectuer leurs démarches. Les animateurs de l'EPN ont également accueilli et accompagné les habitants de la commune qui n'étaient pas équipés ou ne se sentaient pas capables de réaliser les démarches pour renouveler leur carte de stationnement en ligne ou encore voter pour les projets présentés dans le cadre du budget participatif.

Depuis 2008, et hormis en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire (des rendez-vous téléphoniques avaient toutefois été prévus pour les contribuables ayant besoin d'aide), l'EPN accueille chaque année des fonctionnaires du SPF Finances dans le cadre de l'opération « Tax on Web » visant à aider les habitants de Woluwe-Saint-Lambert à compléter leurs déclarations de revenus en ligne. En mai 2022, compte tenu de l'amélioration progressive des conditions sanitaires, le SPF Finances avait finalement décidé d'assurer, à nouveau, une présence physique de ses agents à Woluwe-Saint-Lambert durant 3 journées. La formule a été reconduite à l'identique les 6, 8 et 13 juin 2023. Certes, le nombre de dossiers traités en présentiel (221) reste très inférieur aux chiffres enregistrés lors des 2 dernières années où le système avait encore pu être mis en place (1.864 en 2018 et 1.335 en 2019) mais la différence s'explique essentiellement par la diminution sensible du nombre de jours consacrés à la mission (12 en 2018 et 9 en 2019). Cependant, ce total de dossiers traités représente quand même plus du double de celui enregistré en 2022 (102).



SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Lors des vacances scolaires, l'EPN Wolu Cyber a prêté son cadre à des stages et ateliers informatiques axés sur la programmation et la robotique en collaboration avec le service de la Jeunesse.

Les initiations à l'informatique, proposées en matinée depuis 2009 au sein de l'EPN de Wolubilis puis de l'EPN Wolu Cyber, ont été maintenues. Chaque module de formation, regroupant 12 participants maximum, se présente sous un format de 3 ou 6 matinées de 3 heures chacune. Les matières suivantes ont été abordées : utilisation de Windows (Niveau Débutant), de Power Point (Niveau Débutant), d'Internet (Niveau Débutant), d'Excel (Niveau Débutant), d'une tablette et d'un smartphone Android et Apple (Niveau intermédiaire), mise en page à l'aide de Canva (Niveau Débutant). Les quelque 10 formations différentes organisées ont rassemblé 84 personnes au total et des tarifs préférentiels ont été appliqués aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert ainsi qu'aux allocataires sociaux et demandeurs d'emploi.

Depuis septembre 2019, l'EPN de Wolubilis/Wolu Cyber est labellisé comme EPN reconnu par la Région de Bruxelles-Capitale. Seuls les EPN répondant à certains critères peuvent se voir attribuer un tel label : proposer une offre adaptée de service et d'accompagnement, avec des équipements appropriés, pratiquer une politique tarifaire sociale et être ouvert à tous selon une grille horaire minimale. Cette reconnaissance officielle renforce la visibilité de l'espace et a permis à l'EPN de bénéficier d'une mise à disposition de nouveau matériel informatique mis à disposition par le centre d'informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB).

LE CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le 21 octobre 2019, le Conseil communal a adopté un règlement instaurant le Conseil de la Vie associative, un lieu d'expression indépendant d'élaboration de projets et de participation des associations à la vie locale. Son principe de fonctionnement veut qu'il puisse rendre, au Collège des bourgmestre et échevins, des avis préalables sur tout projet de soutien à la vie associative, notamment dans le cadre du budget participatif.

Il s'agit également d'une enrichissante interface de dialogue entre les associations et la commune permettant de développer, parallèlement, la dynamique et la solidarité inter-associative. Chaque association locale désigne

pour une durée de 3 ans un représentant âgé de plus de 16 ans, domicilié dans la commune et n'exerçant pas de mandat politique.

6 comités sont également constitués qui regroupent les associations par secteur d'activité : sport, jeunesse, culture et protection du patrimoine, aide aux personnes, développement durable et vie des quartiers, ainsi que solidarité internationale. La présidence est assumée par Mme Francine Brunin, représentante du Centre Culturel.

Le premier Conseil de la Vie associative comptait 45 membres et leur mandat est arrivé à terme en décembre 2022. Les associations de Woluwe-Saint-Lambert ont donc été invitées à présenter à nouveau leurs représentants au sein de cet organe de démocratie participative. 32 candidatures valides ont été reçues. En septembre 2023, le Conseil de la Vie associative a approuvé la candidature de représentants de 2 associations supplémentaires. Ces nouveaux candidats sont désignés jusque décembre 2024. C'est à nouveau Mme Francine Brunin, élue à l'unanimité, qui assumera la présidence du Conseil de la Vie associative.

Durant cette dernière année, les membres du Conseil de la Vie associative se sont attelés à valider le résultat des votes pour les projets présentés dans le cadre du budget participatif 2022, ont organisé la journée de la Vie associative du 2 juillet 2023 et étudié la recevabilité des projets qui seront présentés au vote des citoyens dans le cadre de la mise en œuvre du budget participatif 2023.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Parmi d'autres missions qui lui sont dévolues, le service assure, en partie, la gestion journalière du site Internet www.dynamic-tamtam.be de même que la conception et la réalisation d'affiches d'information et de promotion liées à ses propres organisations mais aussi à celles des services de la Jeunesse et des Sports. Il participe également activement à la réalisation du magazine trimestriel d'information Dynamic Tamtam et de la lettre d'info liée au site Internet des services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Service de l'Urbanisme et des Permis d'Environnement

1. PRESENTATION DU DEPARTEMENT

Le département Gestion de l'Urbanisme et des Permis d'environnement comprend deux services : le service de l'Urbanisme d'une part, et le service des Permis d'environnement d'autre part.

Le département est composé de la manière suivante :

- Une architecte principale
- Trois architectes - inspecteurs en chef adjoints
- Deux architectes
- Deux inspecteurs (permis d'environnement)
- Un agent PEB (performance énergétique du bâtiment)
- Un secrétaire technique
- Deux secrétaires administratives
- Une assistante administrative
- Une adjointe administrative
- Un surveillant de chantier

2. SERVICE DE L'URBANISME

Le service de l'Urbanisme est chargé de :

- l'aménagement du territoire de la commune, conformément au Code bruxellois de l'aménagement du territoire, aux ordonnances, aux arrêtés et réglementations en vigueur en matière d'urbanisme et d'environnement.
- l'instruction des demandes de certificats et de permis d'urbanisme.
- l'application de la réglementation en matière de performance énergétique des bâtiments (PEB).
- répondre aux questions formulées par les habi-

tants, entrepreneurs, propriétaires et architectes concernant des problèmes d'ordre urbanistique.

- donner les renseignements urbanistiques aux notaires, aux agents immobiliers ou aux propriétaires qui mettent leur bien en vente ou en location.
- contrôler la conformité des travaux réalisés par rapport aux permis délivrés et le respect de l'horaire des chantiers, en étroite collaboration avec la division Permis d'environnement et la police
- mettre fin aux infractions, le cas échéant, dresser procès-verbal.
- l'élaboration, la modification et l'abrogation des plans particuliers d'affectation du sol (PPAS) et le suivi des Plans d'aménagement directeur (PAD).
- donner les renseignements nécessaires au service du Cadastre.
- attribution des primes à l'embellissement des immeubles du quartier Georges Henri.
- attestation relative à l'établissement d'un hébergement touristique

2.1. PRINCIPALES ACTIVITÉS

A. DOSSIERS TRAITES

Comme chaque année, le service a examiné les projets de construction ou de transformation de biens en vue de l'application des différentes prescriptions et lois urbanistiques.

La commune de Woluwe-Saint-Lambert a été désignée par la Région bruxelloise comme commune-pilote pour mettre en œuvre le système MyPermit. Il est donc

désormais possible d'introduire une demande de permis d'urbanisme en ligne, en version digitale, auprès de la commune.

Le service communal de l'Urbanisme et le Collège se sont investis depuis plusieurs années pour favoriser la digitalisation des procédures en matière d'urbanisme. C'est ainsi que le service communal de l'Urbanisme a participé de manière active en amont à la mise sur pied du projet et a proposé que Woluwe-Saint-Lambert soit désignée comme commune-pilote pour tester et implémenter la plateforme MyPermit.

La Région bruxelloise a fait droit à cette demande et désigné Woluwe-Saint-Lambert comme commune-pilote en raison de son implication dans le projet mais également en raison du fait que le service de l'Urbanisme est à jour dans le traitement des demandes de permis et réputé pour sa bonne connaissance des procédures et de la matière.

La plateforme MyPermit offre différentes fonctionnalités : elle permet au demandeur (privé ou public) d'introduire une demande de permis d'urbanisme en ligne. Il n'est plus nécessaire de déposer un exemplaire papier du dossier. Sont concernées les demandes de permis d'urbanisme, les demandes de permis unique et les demandes de permis mixtes (permis d'urbanisme et permis d'environnement de classe 1A et 1B).

Il est également possible de télécharger via cette plateforme les dossiers soumis à enquête publique.

La plateforme MyPermit offre des avantages directs pour le demandeur de permis :

- » elle permet une réduction de l'utilisation du papier et des coûts liés ;
- » elle permet de supprimer les envois postaux à destination du demandeur du permis qui peut désormais suivre à tout moment via la plateforme l'évolution de son dossier, ce qui améliore l'accès à l'information du demandeur.

La plateforme permet également la création d'archives digitalisées qui ne nécessitent pas un scannage manuel de tous les plans et textes du permis.

Le système MyPermit est effectif depuis le 19 juin 2023 et 12 dossiers ont été introduits électroniquement auprès de la commune dans les 3 premiers mois.

Permis d'urbanisme

- 334 demandes de permis d'urbanisme sur le territoire de la commune ont été introduites, dont 295 auprès de la commune et 39 auprès de la Région bruxelloise.

- le collège a statué sur la délivrance ou le refus de 250 demandes de permis d'urbanisme
- 169 demandes ont été soumises aux mesures particulières de publicité (enquête publique et/ou commission de concertation)
- la Région a statué sur la délivrance ou le refus de 39 demandes de permis d'urbanisme
- 8 permis ont été mis en non-valeur complète ou partielle par la commune

Renseignements urbanistiques

- 1.243 renseignements urbanistiques ont été fournis

Suivi après délivrance / infractions / chantiers

- 4 chantiers ont été arrêtés.
- Certains contrôles sur des chantiers qu'ils soient autorisés ou non, effectués de façon préventive, mènent aussi à une suspension volontaire des travaux, sans qu'il soit nécessaire d'arriver à un arrêt officiel des travaux
- 5 procès-verbaux ont été dressés.
- Le procès-verbal, et éventuellement l'amende administrative qui en est la conséquence, vise à faire cesser une situation infractionnelle. Le service, par un dialogue constant et un travail de sensibilisation, arrive également à faire cesser des situations infractionnelles sans devoir dresser in fine procès-verbal. Il est à noter que les membres de la police administrative de la zone de police Montgomery peuvent, eux aussi, dresser des procès-verbaux d'infraction en urbanisme mais il s'agit essentiellement d'infractions liées au non-respect des horaires de chantier.
- 2 procès-verbaux ont été levés.
- 230 visites de contrôle de chantier ont été réalisées et 29 mises en demeure ont été établies suite aux contrôles (nouvelle procédure entamée depuis juin 2022).
- 1 constat a été établi pour un immeuble abandonné et 1 a été levé.

Il y a souvent confusion entre les bâtiments laissés à l'abandon et les immeubles inoccupés. Le service de l'Urbanisme assure le suivi des immeubles bâtis laissés (totalement ou partiellement) à l'abandon. Pour être considérés à l'abandon, ces immeubles doivent présenter à tous les niveaux plusieurs indices de délabrement, tels que :

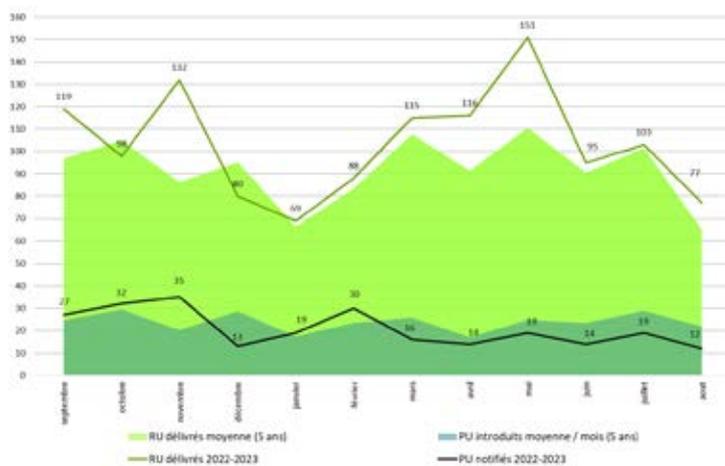
- toiture totalement ou en partie écroulée ;
- gouttières brisées, détachées ou absentes ;
- inclinaison anormale des murs ;

- murs en partie écroulés ;
- effritement des joints entre les briques ou les blocs de pierres ou moellons ;
- présence de tags ;
- présence de vitres cassées ;
- pelouse, haie, clôture, etc. non entretenue ;
- ...

B. EVOLUTION

Le nombre de demandes de renseignements urbanistiques fournies est augmenté de 13% par rapport à la moyenne des années précédentes. Le nombre de demandes de permis d'urbanisme introduits durant l'année scolaire 2022-2023 est resté stable.

Graphique comparatif : moyenne en termes de demandes de RU et PU durant les 5 dernières années, et la situation durant l'année scolaire 2022-2023.



scolaire 2022-2023.

18 commissions de concertation ont été organisées dans lesquelles un nombre important de 200 demandes de permis d'urbanisme ont été traitées, ce qui représente une augmentation de **13%** par rapport à la moyenne.

Le service a continué à fournir les informations urbanistiques aux propriétaires, architectes, entrepreneurs etc., désireux de construire ou transformer des biens par voie de mail, vidéoconférence et téléphone. Pour permettre de répondre à toutes les demandes et obligations, l'organisation du guichet d'urbanisme a été revue en exigeant de prendre rendez-vous au préalable.

En même temps, le service participe activement aux réunions transversales entre les différents niveaux législatifs afin de trouver des solutions aux différentes problématiques engendrées ou non par les effets de la crise.

C. PROJETS DE PLANIFICATION ET DE GRANDE AMPLEUR

Revitalisation quartier Georges Henri

- Attribution des primes à l'embellissement des immeubles du quartier Georges Henri : 2 demandes de primes ont été réceptionnées, 2 primes ont été versées après vérification des travaux terminés
- Information des commerçants sur les règles et procédure en vigueur en matière d'urbanisme
- Réalisation de contrôles urbanistiques

Elaboration des lignes directrices pour certains quartiers

- Des lignes directrices pour le quartier Capricorne ont été élaborées et présentées durant une réunion d'habitants fin juin 2022. Elles consistent en des conditions-type pour des projets de rénovation en termes de remplacement des châssis, et d'isolation par l'extérieur des façades et toitures. Suite à l'avis de la direction des Patrimoines culturels, les lignes directrices ont été finalisées et feront l'objet d'une approbation par le Collège et une présentation aux riverains fin 2023.
- Un projet de lignes directrices pour le quartier Constellations est en cours d'élaboration. Un inventaire a été réalisé au cours du premier semestre 2023. Comme pour les lignes directrices du quartier Capricorne, elles consistent en des conditions types pour des projets de rénovation en termes des châssis, et d'isolation par l'extérieur des façades et toitures.

Elaboration des lignes directrices pour les demandes de division des maisons unifamiliales

Des lignes directrices pour les demandes de division des maisons unifamiliales ont été validées par le Collège en mars 2023.

Toute demande de permis d'urbanisme ayant pour objet la division d'une maison unifamiliale doit être conforme au principe de bon aménagement des lieux et notamment répondre aux objectifs suivants :

- préserver le cadre de vie et limiter les nuisances ;
- proposer des conditions d'habitabilité dignes, performantes et attractives permettant de maintenir une offre de logement attractive pour toute la population, notamment pour les familles de trois personnes et plus ;
- respecter les caractéristiques architecturales et/ou patrimoniales de l'immeuble, lorsqu'il présente une valeur patrimoniale intrinsèque ou lorsqu'il forme un ensemble architectural cohérent.



Les lignes directrices ont été publiées sur le site internet de la commune afin d'informer au mieux le public.

Gestion des Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS)

- L'abrogation du PPAS n°2 du 19/09/1951, dénommé « église Sainte-Famille » est en cours
- La procédure d'abrogation des PPAS n°4bis du 31/05/1985 et n°26A du 12/01/1972 a été lancée. En effet, ces deux PPAS présentent des incompatibilités avec le plan régional d'affectation du sol et ne traduisent plus des objectifs communaux. Un bureau d'étude a analysé les incidences et a établi un rapport motivant l'abrogation totale de ces deux PPAS. Pour le PPAS n° 4 bis, la demande d'abrogation sera soumise au Conseil communal fin 2023.
- Pour l'abrogation du PPAS n°26A, la Région a exigé la réalisation d'un rapport sur les incidences environnementales.
- La procédure de modification du PPAS n°3ter Clos des peupliers datant du 24/01/1977 sera lancée dans les prochains mois.

Suivi des dossiers mixtes et instruits par la Région

- Les dossiers avec une procédure nécessitant une étude d'incidences : la construction et la transformation des hôpitaux et centres d'éducation sur le site UCL et la deuxième phase du projet de construction d'immeubles à appartements sur l'ancien site de Fluxys
- La transformation des immeubles de bureaux en logements (avenue Marcel Thiry, rue Neerveld, boulevard de la Woluwe)
- La construction d'immeubles (Gulledelle, angle avenue Vandervelde / avenue Chapel-le-aux-Champs, avenue du Péage)

Suivi des dossiers en recours

- Le service de l'Urbanisme donne suite aux dossiers (régionaux) pour lesquels un recours au gouvernement a été introduit, comme par exemple : le projet d'extension du Woluwe Shopping Center, les différents permis pour l'installation des panneaux publicitaires, le projet immobilier sur le site de la Ferme aux Oies, le projet de transformation d'un immeuble en kots d'étudiants situé le long du boulevard de la Woluwe, le projet de construction de logements sur le site du Val d'Or (rue d'Attique).

D. AUTRES ACTIVITÉS

Information au public

- Gestion des réunions de la commission de concertation, dont les trois membres communaux sont monsieur le bourgmestre Olivier Maingain, président, l'Echevine de l'Urbanisme et des Permis d'environnement, Madame Delphine De Valkeneer et l'inspecteur en chef adjoint, Madame Véronique Langouche.
- La consultation des dossiers soumis à enquête publique est dorénavant possible en ligne suite à la nouvelle obligation des demandeurs de permis de télécharger leur dossier sur la plateforme régionale openpermits.brussels. Cette nouvelle possibilité se rajoute à la possibilité de consulter le dossier sous format papier au guichet de l'urbanisme pendant les heures d'ouverture du guichet.
- Le guichet de l'urbanisme est ouvert les lundis et vendredis matins (sur rendez-vous), et les mercredis (sans rendez-vous) matins entre 9h et 12h et a pour mission d'informer le public sur les demandes de permis d'urbanisme ainsi que sur les législations en vigueur en matière d'urbanisme. Une permanence est prévue les jeudis entre 17h30 et 20h, sur rendez-vous et uniquement pour la consultation des dossiers en enquête publique.
- Les réunions pour des avant-projets pour lesquels le demandeur souhaite obtenir un préavis sur la faisabilité de son projet, sont organisées conjointement avec le cabinet de l'échevine de l'Urbanisme, les mardis matins. Les réunions ne sont acceptées que sur base d'un avant-projet comportant la situation de droit, de fait et projetée, un reportage photographique et une note explicative, transmis au moment de la demande de rendez-vous.

Digitalisation

- En collaboration avec le service Nouvelles technologies, le service Urbanisme a entamé le travail de digitalisation des anciens permis d'urbanisme (+/- 20.000) et des permis délivrés aujourd'hui (+/- 300 par an), permettant au public et aux différents interlocuteurs de disposer des plans de leur bien sous format digital et avec moins de temps d'attente. Depuis la création de la cellule scannage en juillet 2019, +/- 7.300 permis ont été scannés et encodés manuellement.

Législation

- Participation aux réunions d'information et d'échanges dans le cadre des divers plans et règlements régionaux et communaux.
- Participation aux réunions sur la réforme du COBAT, le futur nouveau règlement régional d'urbanisme et l'arrêté de minime importance.
- Participation aux Midis de la planification organisés à l'initiative de la Région de Bruxelles-Capitale sur différents thèmes.
- Représentation auprès du Collège d'Urbanisme et auprès du gouvernement en cas de recours (16 recours ont été introduits auprès du gouvernement, dont 9 par des demandeurs de permis contre une décision du Collège et 7 par la commune contre une décision de la Région)
- Suivi des dossiers pour lesquels un recours a été introduit auprès le Conseil d'Etat

3. SERVICE DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le service Permis d'environnement a pour mission d'exécuter les formalités nécessaires à l'application de l'ordonnance du 05/06/1997 relative aux permis d'environnement.

3.1 PRINCIPALES ACTIVITÉS

Demandes de permis d'environnement

- 98 demandes de permis d'environnement sur le territoire de la commune ont été introduites, dont 28 auprès de la commune et 70 auprès de la Région
- 120 demandes de permis d'environnement ont été traitées (47 par la Commune et 73 par la Région) dont 38 ont été soumises aux mesures particulières de publicité (31 pour la commune et 7 pour la Région)
- 40 permis (ou déclarations) ont été délivrés par la commune, 4 permis ont été refusés et 3 dossiers ont été classés sans suite
- 65 permis (ou déclarations) ont été délivrés par la Région, 5 permis ont été refusés et 3 dossiers ont été classés sans suite
- 1 demande de permis a été soumise à une étude d'incidence environnementale, avec suivi et participation du service aux réunions du comité d'accompagnement de l'étude

Recours

- 2 recours ont été introduits auprès du Collège

d'Environnement ou du gouvernement par le demandeur contre une décision de la Région

- 1 dossier de recours a été traité par le Collège d'Environnement, portant sur une décision de la Région.

Renseignements environnementaux

Uniquement sur demande et en complément des renseignements urbanistiques déjà reçus.

- 32 renseignements environnementaux ont été fournis.

Chantiers

- Préparation, rédaction et suivi (contrôle) des 3 déclarations de chantier délivrées
- Traitement de 13 demandes de dérogation aux horaires de chantier
- Participation aux réunions d'un comité de pilotage de chantier

Visites de terrain

- 14 visites de site ont été réalisées dans le cadre de l'instruction de demandes de permis
- 3 visites de contrôle ont été réalisées, généralement suite à des plaintes

Métro Ligne 1 (nuisances sonores et vibratoires)

- 12 plaintes ont été réceptionnées comprenant de nombreux riverains
- 4 plaintes ont été transmises à BE
- 5 courriers ont été adressés aux instances régionales
- 2 réunions d'information avec les riverains ont été organisées
- De nombreuses réunions avec le Collège ont eu lieu

Information au public

Le guichet du service est ouvert les lundis et vendredis matins entre 9h et 12h (sur rendez-vous), et les mercredis matins entre 9h et 12h (sans rendez-vous) et a pour mission d'informer le public qui souhaite :

- consulter un permis d'environnement en cours
- consulter un permis d'environnement archivé (sur demande et moyennant redevance)
- effectuer des copies de ces permis (moyennant redevance)
- recevoir des renseignements sur la procédure de demande de permis d'environnement;
- consulter les dossiers mis à l'enquête publique
- déposer des demandes de permis d'environnement



SERVICE DE L'URBANISME ET DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- déposer une plainte pour nuisance environnementale

Le guichet est également ouvert les jeudis entre 17h30 et 20h, sur rendez-vous et uniquement pour la consultation des dossiers durant l'enquête publique.

Service Administrations et Marchés

1. PRÉSENTATION DE LA DIVISION

La division Administration & Marchés est composée de:

L'équipe administrative :

- un Chef de division contractuel ;
- un Secrétaire administratif statutaire ;
- deux Assistants administratifs statutaires ;
- deux Assistantes administratives contractuelles ;
- deux Adjointes administratives statutaires.

L'équipe technique « magasin-économat » :

- un magasinier ;
- quatre chauffeurs/livreurs/préparateurs de commandes.

La division Administration et Marchés a pour mission principale de répondre de manière efficiente aux besoins de l'ensemble des écoles, crèches et services communaux ainsi que la réalisation de services et de travaux d'intérêt public.

Afin de mener à bien cette mission, la division Administration et Marchés est chargée de :

- traiter chaque demande de marché public dans les délais raisonnables impartis, en fonction des crédits budgétaires disponibles prévus par le demandeur ;
- centraliser, gérer et effectuer le suivi administratif des dossiers marchés publics de travaux en collaboration avec le technicien responsable de la bonne exécution du chantier ;
- entretenir des bonnes relations commerciales avec

les fournisseurs, prestataires de services et entrepreneurs dans le respect des principes généraux de l'Administration;

- mener à bien les négociations en veillant au respect des procédures ;
- rédiger les cahiers spéciaux des charges administratif ainsi que les rapports à soumettre au Collège et au Conseil communal ;
- encoder et effectuer le suivi des bons de commandes ;
- veiller à la conformité et au respect des délais des livraisons ;
- veiller à la conformité des prestations ;
- procéder à la vérification administrative des factures ;
- présenter au Collège les états d'avancement des travaux ;
- communiquer au service du Receveur les demandes de financement des investissements ;
- émettre un avis sur les procédures des marchés du CPAS ;
- préparer les prévisions et modifications budgétaires liées au sous-budget 130 et 480;
- préalablement à l'élaboration des dossiers de marchés publics, la division est chargée de réaliser des études de marché ;
- prévoir, entretenir et faire procéder aux réparations du matériel et du mobilier ;
- la tenue d'un inventaire de l'outillage et du matériel d'investissement ;
- centraliser, élaborer, gérer et effectuer le suivi des dossiers marchés publics de fournitures et de service jusqu'à leur exécution ;
- Gestion, distribution et facturation des abon-



SERVICE ADMINISTRATIONS ET MARCHÉS

ments aux diverses revues et ouvrages destinés aux écoles et aux services communaux ;

- Remettre un avis sur tous les dossiers ayant trait à la législation régissant les marchés publics.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023, la division Administration et Marchés a soumis 280 dossiers au Collège (541 rapports Collège/ Conseil).

Dépenses liées au Covid-19 :

Article 14000/124-02//149 :

Achat de masques et de gants : **1.766,58 EUR TVAC**

Le Magasin-Economat est chargé de :

- la gestion de stock ;
- des fournitures de bureau ;
- des produits d'entretien ;
- des fournitures techniques et petit outillage ;
- des matériaux ;
- des boissons ;
- de la vaisselle ;
- des enveloppes et du papier ;
- des essuies.

- l'encodage des bons de commandes relatifs au stock ;
- la réception et la vérification des livraisons ;
- la préparation et livraisons internes des commandes ;
- le renouvellement des essuies ;
- la vérification technique des factures ;
- le stockage de biens provenant des expulsions ;
- la livraison et les retours des boissons et de la vaisselle lors des manifestations ;
- Gestion de la logistique dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19.

Service Finances

1. PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service a pour mission :

- d'établir et de gérer les outils budgétaires, comptables et de dette de la commune ;
- de fournir des prestations, des équipements et des services, permettant aux autres départements de l'administration communale d'accomplir leurs tâches dans les meilleures conditions possibles ;
- d'assurer le contrôle budgétaire des établissements ou institutions mis sous la tutelle des communes.

Pour ce faire le service est divisé en trois unités opérationnelles, à savoir la division comptabilité, la cellule budgétaire et la division taxes.

De par la vocation du service, les synergies avec tous les services de l'administration, les écoles et les crèches sont intenses et continues.

- de la supervision des divisions comptabilité et taxes

PRINCIPALES ACTIVITÉS

• Le budget

Les modifications n° 3, 4 et 53 du budget 2022 ont été soumises au Conseil communal du 17/10/2022.

Modification n° 3	Recettes	Dépenses	Solde
Précédente modification	136.062.208,86	124.612.579,18	11.449.629,68
Augmentation des crédits	1.032.449,99	2.389.931,07	-1.357.481,08
Diminution des crédits	172.706,00	1.618.779,04	1.446.073,04
Nouveau résultat	136.062.208,86	124.612.579,18	11.449.629,68

Modification n° 4	Recettes	Dépenses	Solde
Précédente modification	18.605.159,25	43.020.360,55	-24.415.201,30
Augmentation des crédits	25.068.342,82	1.447.468,00	23.620.874,82
Diminution des crédits	443.995,79	1.383.410,79	939.415,00
Nouveau résultat	43.229.506,28	43.084.417,76	145.088,52

Modification n° 53	Recettes	Dépenses	Solde

2. PRINCIPALES ACTIVITÉS

DIRECTION

La direction du service finances est chargée :

- de la gestion des ressources humaines du service ;
- de la gestion des dossiers généraux ;
- du contrôle du respect de la législation ;
- de l'établissement du budget communal et de ses modifications ;
- d'une collaboration à l'établissement du compte budgétaire ;

SERVICE FINANCES

Précédente modification	136.921.952,85	125.383.731,21	11.538.221,64
Augmentation des crédits	7.394,00	2.246.031,11	-2.238.637,11
Diminution des crédits	7.394,00	2.246.031,11	2.238.637,11
Nouveau résultat	136.921.952,85	125.383.731,21	11.538.221,64

En sa séance du 19/12/2022, le Conseil communal a voté des douzièmes provisoires pour les mois de janvier, février et mars 2023.

Le budget pour l'exercice 2023 a été soumis au vote du Conseil du 30/01/2023 et se présentait comme suit :

Service ordinaire	Recettes	Dépenses	Solde
Exercice proprement dit	135.653.955,98	135.722.627,98	
Exercices antérieurs	11.538.221,64		
Prélèvements	234.412,09		
Totaux exercices cumulés	147.426.589,71	135.722.627,98	
Résultat général-Excédent			11.703.961,73

Service extraordinaire	Recettes	Dépenses	Solde
Exercice proprement dit	18.133.483,00	14.141.736,00	
Exercices antérieurs	145.088,52		
Prélèvements	6.146.618,00	10.138.365,00	
Totaux exercices cumulés	24.425.189,52	24.280.101,00	
Résultat général-Excédent			145.088,52

La modification n° 55 après établissement du formulaire T du budget 2022 a été soumise au Conseil communal du 20/03/2023.

Modification n° 55	Recettes	Dépenses	Solde
Précédente modification	136.921.952,85	125.383.731,21	11.538.221,64
Augmentation des crédits		1.833.000,79	-1.833.000,79
Diminution des crédits		1.833.000,79	1.833.000,79
Nouveau résultat	136.921.952,85	125.383.731,21	11.538.221,64

La modification n° 2 du budget 2023 a été soumise au Conseil communal du 22/05/2023.

Modification n° 2	Recettes	Dépenses	Solde
Précédente modification	24.425.189,52	24.280.101,00	145.088,52
Augmentation des crédits	2.565.765,00	2.758.165,00	-192.400,00
Diminution des crédits	1.275.000,00	1.467.400,00	192.400,00
Nouveau résultat	25.715.954,52	25.570.866,00	145.088,52

Les modifications n° 1 et 51 du budget 2023 ont été soumises au Conseil communal du 26/06/2023.

Modification n° 1	Recettes	Dépenses	Solde
Précédente modification	147.426.589,71	135.722.627,98	11.703.961,73
Augmentation des crédits	6.703.290,52	597.637,19	6.105.653,33
Diminution des crédits	10.151,00	254.689,00	244.538,00
Nouveau résultat	154.119.729,23	136.065.576,17	18.054.153,06

Modification n° 51	Recettes	Dépenses	Solde
Précédente modification	154.119.729,23	136.065.576,17	18.054.153,06
Augmentation des crédits	5.060,00	101.893,91	- 96.833,91
Diminution des crédits	5.060,00	101.893,91	96.833,91
Nouveau résultat	154.119.729,23	136.065.576,17	18.054.153,06

TAXES

La division des taxes communales est chargée :

- de l'élaboration et la mise à jour (modifications) des règlements-taxes communaux ;
- de la recherche des contribuables et du contrôle de l'assiette taxable ;
- des contrôles sur place et des mesurages contradictoires ;
- de la vérification et la gestion des déclarations ;
- du respect des délais dans différentes procédures (taxation d'office, contentieux, envoi de PV) ;
- de l'information du citoyen en ce qui concerne le mode de calcul, la définition de la base taxable, les exonérations et l'interprétation des termes utilisés dans les documents ;
- de l'enrôlement des contribuables et du calcul des montants à payer ;
- de la réception des réclamations et courriers divers ;
- de vérifier les demandes notariales concernant les taxes éventuelles dues à l'occasion de la vente de biens ;
- de l'établissement des droits constatés pour certaines taxes payables au comptant.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Présentations des rôles de taxe au Collège.
- Le service taxe a poursuivi au cours de l'année 2023 la mise à jour de l'outil de recherche des personnes qui habitent au sein de la commune, sans être inscrites au registre de la population. Ces personnes bénéficient en effet d'une série de services offerts par la commune (dont à titre d'exemple l'entretien des routes et des trottoirs), sans contribuer à son budget. Seules les personnes inscrites au registre de la population sont en

effet soumises aux additionnels communaux au bénéfice de la commune. Cet exercice entamé en 2015 devra se poursuivre au cours des prochaines années, afin de conserver une vue à jour de la situation.

- Les règlements suivants ont été établis, renouvelés et, parfois, modifiés par le Conseil communal :

SÉANCE DU 19/12/2022 :

Centimes additionnels au précompte immobilier - Exercice 2023 – Taux – Assiette – Fixation

Taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2023 – Taux – Assiette – Fixation
Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique - Exercice 2023 – Taux – Assiette – Fixation

Règlement-taxe sur la propreté publique - Modifications - Approbation

Règlement-taxe sur les surfaces commerciales inoccupées – Instauration - Approbation

Règlement-taxe sur l'occupation privative du domaine public par des terrasses et étals - Modifications - Approbation

Règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs – Renouvellement – Modifications – Approbation

Règlement-taxe sur les pylônes, mâts, antennes et autres dispositifs de télécommunications, d'émissions de signaux et d'échanges d'informations par voie hertzienne - Modifications – Approbation

Règlement-redevance pour services administratifs rendus aux personnes physiques et morales – Modifications - Approbation

SÉANCE DU 20/03/2023 :

Règlement-taxe sur l'occupation privative du domaine public par des terrasses et étals - Modifications - Approbation

SÉANCE DU 23/05/2023 :

Règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs – Modifications – Approbation

Règlement-redevance pour services administratifs rendus aux personnes physiques et morales – Modifications - Approbation

Règlement relatif au nettoyage des graffitis et/ou tags sur les immeubles privés bâtis - Renouvellement - Modifications - Approbation.



COMPTABILITE

La division de la comptabilité est chargée :

- de l'enregistrement des droits à recettes avec l'établissement des ordonnances de recouvrement ;
- de l'engagement et du mandatement des dépenses ;
- de la gestion des factures ;
- de l'établissement des bons de commande en fonction des demandes émanant des services communaux et des crédits disponibles ;
- de la gestion du financement du service extraordinaire ;
- de la gestion et de l'inventaire de la dette.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Exécution du budget

Durant cette période, le service a :

- enregistré les engagements définitifs ;
- établi les bons de commandes ;
- assuré la gestion des factures fournisseurs, à savoir l'enregistrement dans le facturier, envoi pour réception dans le service concerné, et après réception, imputation avec ordonnance de paiement à l'attention de M. le Receveur communal ;
- établi les droits à recettes, qui ont été transmis pour recouvrement à M. le Receveur communal ;
- émis son avis financier sur les rapports qui ont été soumis par les divers services communaux à l'approbation du Collège et du Conseil communal ;
- géré les abonnements des périodiques et des mises à jour de manuels de référence ;
- suivi les différents comptes de la commune auprès de Belfius Banque s.a.

De nombreux investissements ont été financés par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

Fabriques d'église et autres cultes

L'avis a été demandé au Conseil communal pour les documents ci-après :

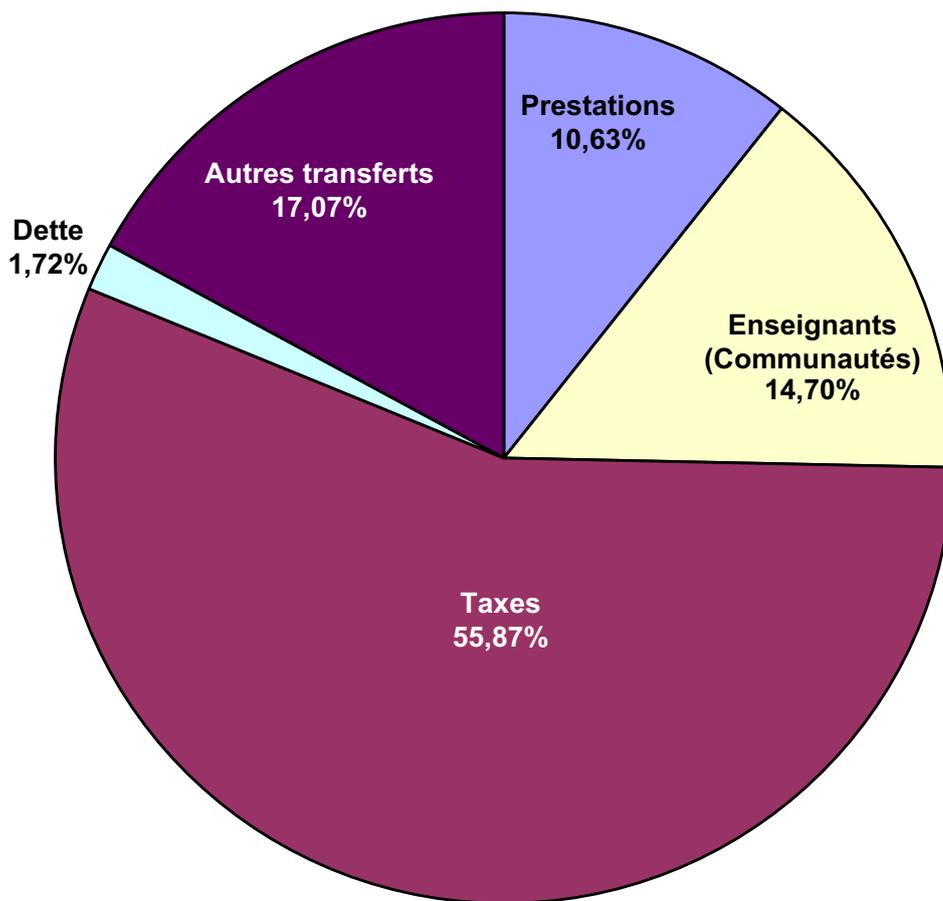
- le 19/12/2022 : Eglise Anglicane Unifiée « Holy Trinity » – Compte de l'exercice 2021
- le 19/12/2022 : Eglise Anglicane Unifiée « Holy Trinity » – Modification 1 du budget de l'exercice 2022
- le 19/12/2022 : Eglise Ste-Famille – Modification 1 du budget de l'exercice 2022

- le 26/06/2023 : Fabrique d'église St-Lambert – Compte de l'exercice 2021
- le 26/06/2023 : Fabrique d'église St-Lambert – Compte de l'exercice 2022
- le 26/06/2023 : Fabrique d'église N.D. de l'Assomption – Compte de l'exercice 2022
- le 26/06/2023 : Eglise Protestante Evangélique de Bruxelles-Woluwe-St-Lambert Compte de l'exercice 2022
- le 26/06/2023 : Eglise Ste-Famille – Compte de l'exercice 2022
- le 26/06/2023 : Fabrique d'église du Divin Sauveur – Compte de l'exercice 2022

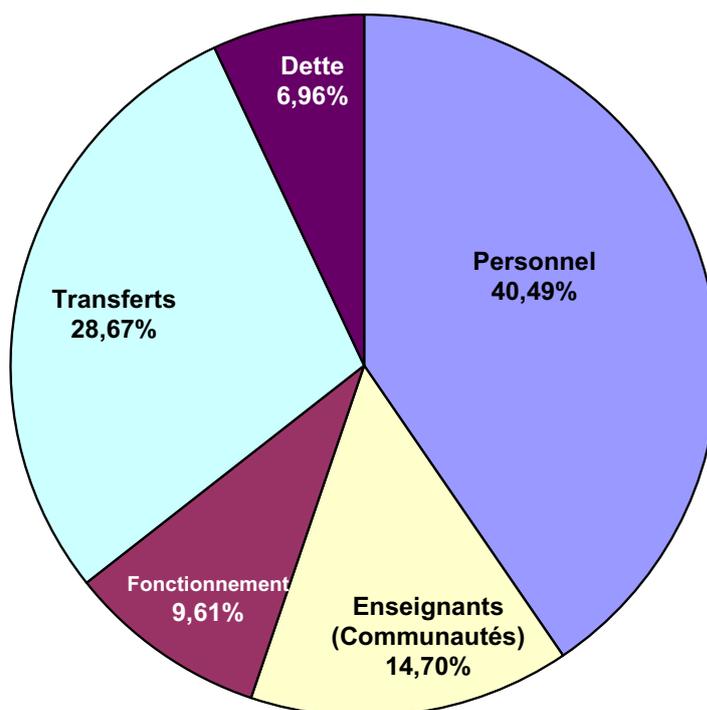
3. TABLEAUX DES DONNÉES CHIFFRÉES

- Budget 2023 – Service ordinaire – Recettes par nature
- Budget 2023 – Service ordinaire – Dépenses par nature
- Budget 2023 – Quotité budgétaire par habitant
- Service ordinaire – Recettes par fonction et par habitant - Evolution 2007-2023
- Service ordinaire – Dépenses par fonction et par habitant - Evolution 2007-2023
- Service ordinaire – Recettes par nature – Evolution 2013-2023
- Service ordinaire – Dépenses par nature – Evolution 2013-2023

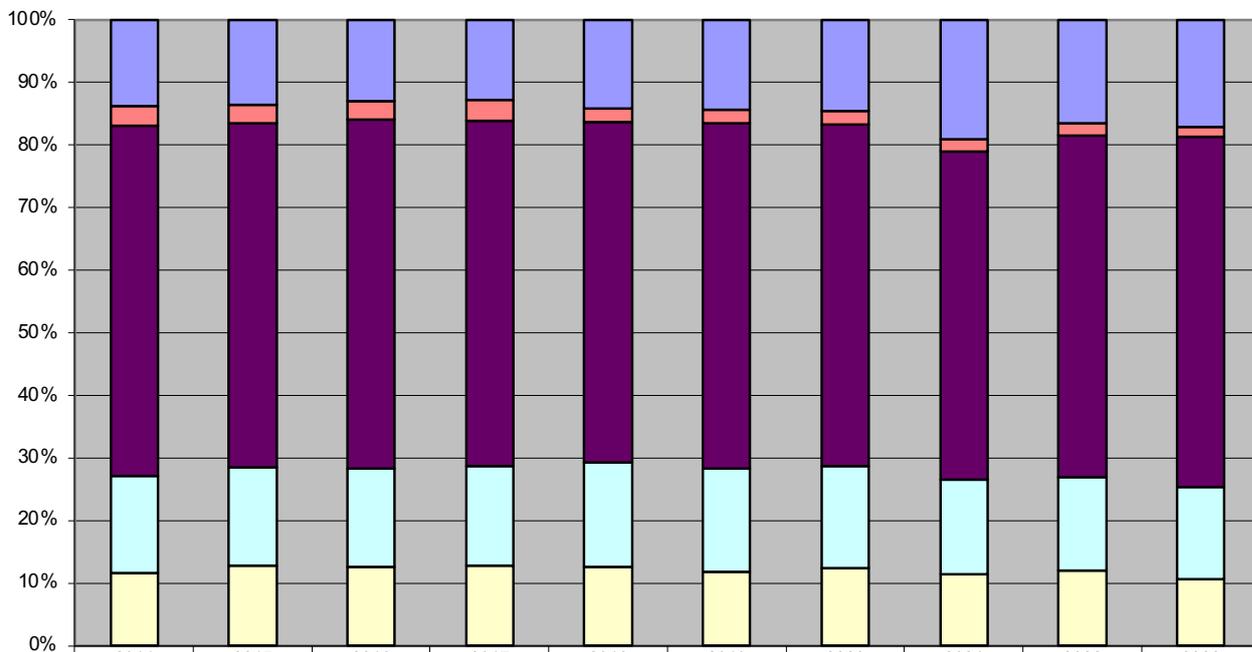
RECETTES PAR NATURE



DEPENSES PAR NATURE

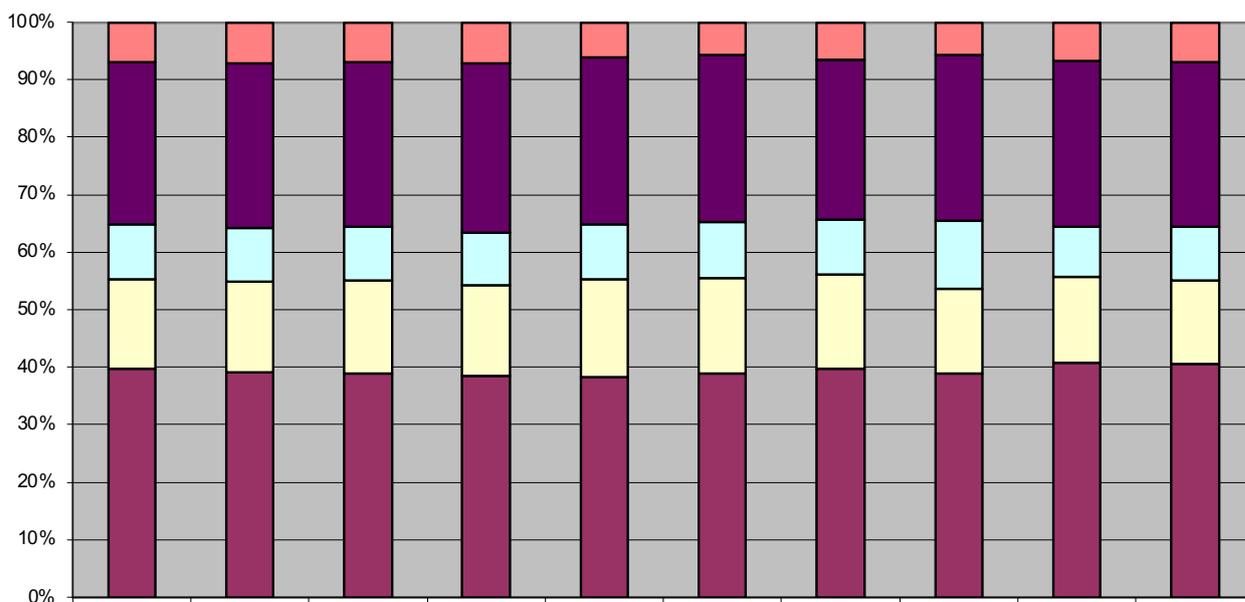


SERVICE ORDINAIRE - EVOLUTION DES RECETTES PAR NATURE



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Autres transferts	13 659 834	14 011 510	13 809 848	13 598 357	15 361 165	15 972 239	16 630 781	22 981 823	20 418 816	23 155 416
Dette	3 200 128	2 983 128	3 043 362	3 528 254	2 363 686	2 363 707	2 363 686	2 424 126	2 393 455	2 335 935
Taxes	55 627 810	56 924 734	58 929 183	58 669 472	59 123 132	61 174 017	62 302 027	63 499 216	67 539 680	75 796 560
Enseignants	15 448 000	16 178 000	16 725 000	16 820 000	18 290 000	18 350 000	18 620 000	18 137 000	18 275 000	19 946 000
Prestations	11 630 810	13 272 020	13 256 000	13 635 764	13 645 238	13 066 762	14 047 613	13 884 699	14 955 854	14 420 045

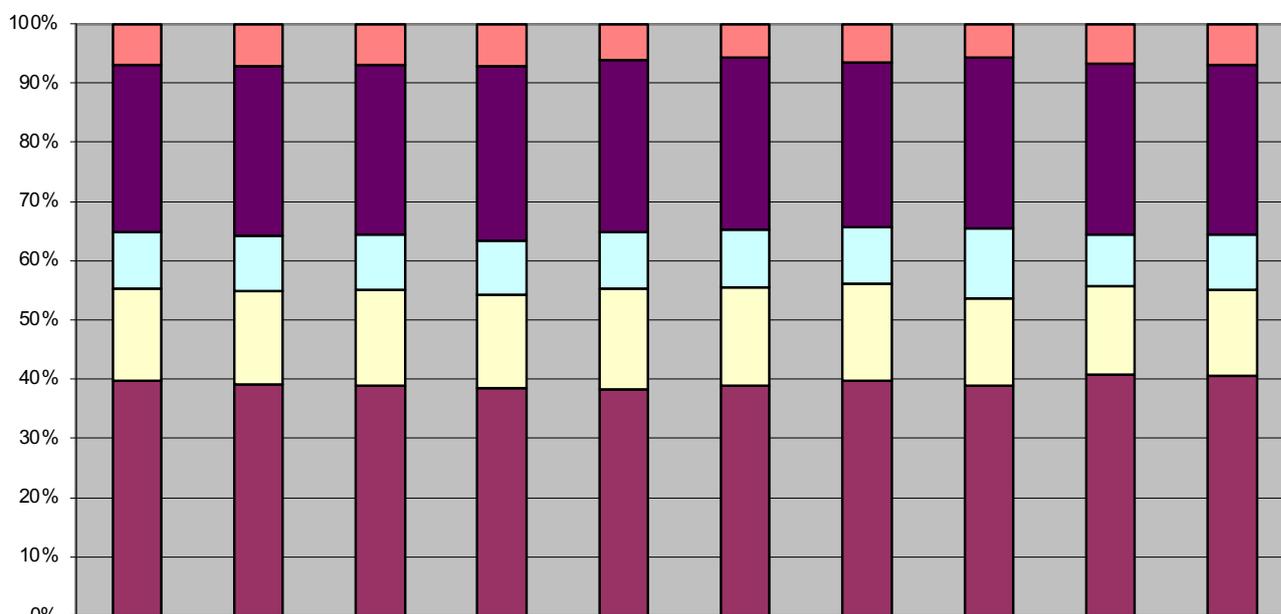
SERVICE ORDINAIRE - EVOLUTION DES DEPENSES PAR NATURE



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dette	6 981 796	7 269 143	7 071 500	7 475 256	6 484 892	6 383 358	7 317 988	6 960 347	8 344 510	9 444 360
Transferts	27 831 846	29 504 022	29 702 376	31 163 848	31 379 612	31 938 821	31 560 973	35 322 629	35 464 860	38 913 274
Fonctionn.	9 588 465	9 524 356	9 562 500	9 546 467	10 277 575	10 606 137	10 901 541	14 553 888	10 793 663	12 468 305
Enseignants	15 448 000	16 178 000	16 725 000	16 820 000	18 290 000	18 350 000	18 620 000	18 137 000	18 275 000	19 946 000
Personnel	39 359 700	40 037 365	40 015 537	40 566 950	41 096 736	42 899 882	45 043 471	47 577 120	50 373 735	54 950 688

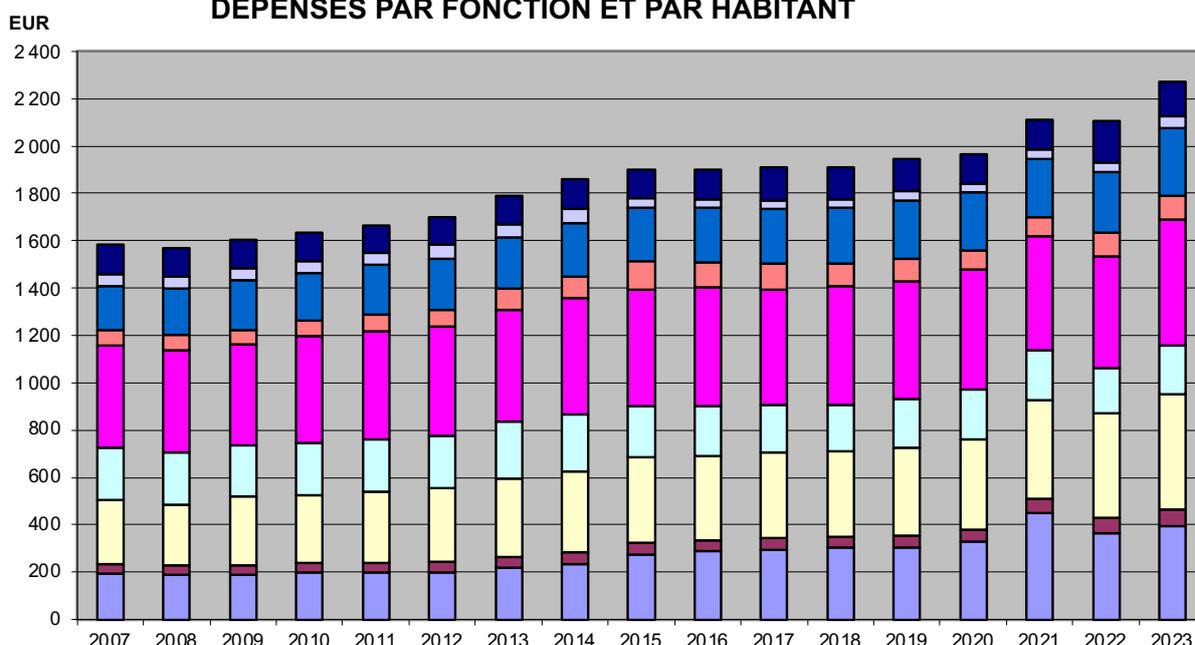


SERVICE ORDINAIRE - EVOLUTION DES DEPENSES PAR NATURE



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
■ Dette	6 981 796	7 269 143	7 071 500	7 475 256	6 484 892	6 383 358	7 317 988	6 960 347	8 344 510	9 444 360
■ Transferts	27 831 846	29 504 022	29 702 376	31 163 848	31 379 612	31 938 821	31 560 973	35 322 629	35 464 860	38 913 274
■ Fonctionn.	9 588 465	9 524 356	9 562 500	9 546 467	10 277 575	10 606 137	10 901 541	14 553 888	10 793 663	12 468 305
■ Enseignants	15 448 000	16 178 000	16 725 000	16 820 000	18 290 000	18 350 000	18 620 000	18 137 000	18 275 000	19 946 000
■ Personnel	39 359 700	40 037 365	40 015 537	40 566 950	41 096 736	42 899 882	45 043 471	47 577 120	50 373 735	54 950 688

SERVICE ORDINAIRE DEPENSES PAR FONCTION ET PAR HABITANT



■ Autres fonctions	■ Santé et hygiène publique
■ Assistance et aide sociale	■ Jeunesse, Education populaire, Sports et Beaux-arts
■ Enseignement	■ Communications
■ Ordre public et sécurité	■ Administration finances et domaines
■ Dépenses générales	



SERVICE FINANCES



Service de RECETTE COMMUNALE

La Recette communale a pour mission principale, sous la responsabilité du Receveur communal, le paiement des dépenses après vérification de leur régularité et l'encaissement des recettes communales quelles que soient leurs nature et origine.

Le service de la Recette communale se dote progressivement d'outils plus performants qui lui permettent de dématérialiser une bonne partie des documents qu'il traite.

- Parmi ceux-ci, les nouveaux modules du programme comptable permettent notamment de dématérialiser les flux de gestion des bons de commandes, des factures entrantes et des mandats de paiements. Le service de la Recette peut ainsi réduire le temps de traitement et les volumes de stockage de ces documents.
- D'autre part, l'utilisation de plus en plus généralisée de moyens de paiements électroniques et de communications structurées permet d'augmenter la vitesse de traitement et la fiabilité des réconciliations financières.

Les nouveaux programmes informatiques combinés à la vitesse croissante du matériel et des réseaux informatiques permettront de la sorte au service de la Recette de faire face aux défis de rapidité et d'efficacité croissants qui lui seront demandés.

ACTIVITÉS DU SERVICE

Dans ce cadre à la définition très large, s'inscrit une série de missions particulières et diversifiées allant de l'envoi des avertissements-extraits de rôle des taxes communales au recouvrement des impayés. Toutes ont pour objectif l'accomplissement de la mission principale. Le moteur de cette mission se retrouve dans les objectifs que s'est assigné le service. En matière de recettes, le service informe tous les services communaux des obligations légales et réglementaires indispensables à l'établissement des documents comptables et il s'attelle à recouvrer les recettes endéans les 2 mois. En matière de dépenses, l'objectif est de payer les mandats réguliers dans un délai de 5 jours ouvrables de leur réception dans le service.

Autre travail important, l'élaboration des comptes annuels (compte budgétaire, bilan, compte de résultats et annexes) peut à ce titre être considérée en ce qui concerne le bilan comme une photographie instantanée au 31/12 des avoirs et des moyens de la commune et de la réalisation du budget en ce qui concerne le compte de résultats. Le bilan arrêté au 31/12/2022 s'élève à 337.686.268,09 EUR. Le résultat comptable ordinaire de l'exercice 2022 présente un boni de 7.142.274,79 EUR et le résultat budgétaire 2022 un boni de 6.276.279,25 EUR. Le résultat comptable ordinaire cumulé présente, quant à lui un boni de 19.161.590,87 au 31/12/2022 pour un résultat budgétaire en boni de 17.857.127,16 EUR au 31/12/2022. Le compte 2022 a été présenté au conseil communal en séance du 26/06/2023.



Pour accomplir ce volume de travail et gérer cette masse de chiffres, six femmes et quatre hommes, très expérimentés (dont certains travaillent à temps partiel) composent le service et seuls l'expérience, le dynamisme et la cohésion de cette équipe permettent de faire face aux tâches sans cesse croissantes et de plus en plus spécialisées.

RECETTES

SERVICE ORDINAIRE

Une procédure a été mise en place en 2006 qui décrit la manière dont le service de la recette procède au recouvrement des créances au budget ordinaire.

Cette procédure s'applique pour le recouvrement d'une créance qui résulte d'une prestation de service effectuée par les services communaux, d'une utilisation ou d'une mise en location de matériel ou d'infrastructure, d'une redevance ou d'une vente.

En matière de recettes, un constat général et signe certain des temps, est le nombre croissant de recettes difficiles à encaisser, parfois seulement via un étalement des paiements et malheureusement parfois aussi après recours, en dernière instance, à un huissier.

Dans le même contexte, la commune est confrontée aux problèmes de recouvrement des redevances malgré l'envoi d'avis de paiement et de rappels. Il s'agit principalement de redevances liées à l'éducation des enfants (classes vertes, repas et garderies dans les écoles, les frais de garde dans les crèches...) et au maintien à domicile des personnes âgées.

Les résultats sont satisfaisants et les éventuels dossiers clôturés sans possibilité de recouvrement ou aboutissant à des montants non dus permettent de régulariser les écritures en comptabilité par des non-valeurs ou des mises en irrécouvrable.

TAXES ENRÔLÉES

La taxation directe par la commune de Woluwe-Saint-Lambert porte sur : les affectations de bureaux, les emplacements de parkings, les chambres d'hôtels, les occupants non-inscrits dans les registres de la population, l'occupation du domaine public, les agences bancaires et de paris aux courses, les antennes relais de mobilophonies, les phone shops, ainsi que sur les distributeurs automatiques et de carburants, les constructions

et reconstructions / transformations, les supports fixes et mobilier urbain à caractère publicitaire, et la diffusion publicitaire.

Les rôles pour un montant de 9.642.519,42 EUR ont été mis en recouvrement. Les avertissements extraits de rôle ont été adressés aux contribuables ainsi que des rappels et des sommations.

TAXES AU COMPTANT

Le service de la Recette a procédé au recouvrement des taxes au comptant ci-après selon les dispositions légales et réglementaires :

- Taxe sur les exhumations
- Taxe sur les prestations de la commune lors de décès et inhumations
- Taxe sur l'entreposage des objets
- Taxe sur l'occupation temporaire du domaine public
- Taxe sur la délivrance de documents administratifs

ADDITIONNELS ET DOTATION GÉNÉRALE AUX COMMUNES

Par ailleurs, le service a enregistré les recettes perçues par les comptables du Trésor pendant la période couverte par ce rapport annuel.

Ces recettes perçues par le Service Fédéral Public Finances ou par Bruxelles Fiscalité et versées à la commune comprennent principalement les additionnels au pré-compte immobilier, à l'impôt des personnes physiques, à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique et sur les véhicules.

La Dotation Générale aux Communes a été versée par le Ministère de la Région bruxelloise en 2023.

AUTRES REDEVANCES ET DROITS ÉTABLIS AU PROFIT DE LA COMMUNE

Donnent également lieu à l'établissement d'états de recouvrement : les concessions au cimetière, les dividendes des sociétés concessionnaires, les interventions normales d'autres pouvoirs publics dans les dépenses communales, les loyers, les rentes, les intérêts de fonds placés, les dividendes provenant des souscriptions de capitaux, les droits de passage dus par les sociétés gestionnaires des réseaux d'électricité et de gaz, les prestations, fournitures ou travaux effectués pour compte de particuliers.

NON-VALEURS

Sur la période référenciée, un montant total de 708.831,81 EUR a été mis en non-valeur.

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Sont comptabilisés à ce service :

- les emprunts conclus pour le paiement de dépenses extraordinaires
- les subsides perçus pour travaux ou autres dépenses extraordinaires de la commune
- le produit de la vente de biens immeubles
- les prélèvements sur fonds de réserve

DÉPENSES**SERVICE ORDINAIRE**

Concernant les traitements mensuels et/ou régularisations, les allocations diverses, les suppléments de pension, les subsides, les charges de la dette, les jetons de présence ainsi que les factures introduites par les entrepreneurs, fournisseurs ou prestataires de services, des ordres de paiements ont été exécutés.

22 personnes ont bénéficié du remboursement partiel des centimes additionnels communaux au précompte immobilier pour une habitation nouvellement acquise ou construite, pour un montant de 14.440,51 EUR.

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Sont comptabilisés à ce service, les dépenses pour investissements décidés par la commune, les subsides extraordinaires éventuels accordés par elle, ainsi que les éventuels remboursements anticipés d'emprunts.

COMPTABILITÉ

En exécution du règlement général sur la comptabilité communale, les documents ci-après ont été tenus :

- les grands-livres des recettes et des dépenses, instruments de base pour l'établissement du compte communal ;
- le journal-caisse, tenu de manière à faire connaître en tous temps les recettes et dépenses de chaque exercice, ainsi que la situation des différents comptes de trésorerie à charge desquels les opérations ont été réalisées ;
- les différents comptes de trésorerie qui sont clôturés journallement.

PRINCIPALES AUTRES ACTIVITÉS DU SERVICE

En outre, le service a traité :

- des notifications de notaires chargés de la vente d'un bien immobilier situé sur le territoire de la commune ou appartenant à un habitant de la commune.
- des dossiers relatifs à des saisies et/ou des cessations de salaire.
- des avances sur traitement ont été accordées, éventuellement avec plan de remboursement.
- divers opérations de trésorerie ont été effectuées par le Receveur sur les comptes ouverts au nom de la commune.



